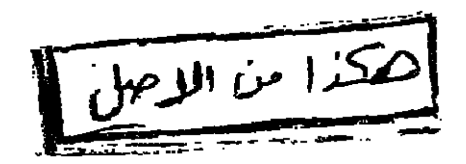


TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11707 — SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1982

LES SOCIALISTES ESPAGNOLS ESPÈRENT OBTENIR LA MAJORITÉ ABSOLUE AUX ÉLECTIONS DU 28 OCTOBRE

(Lire page 6 l'article de J.-P. CLERC.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La fin du gouvernement Schmidt

• Le chancelier demande des élections législatives anticipées après la démission des ministres libéraux

• Vif raffermissement du mark

La coalition entre sociaux-démocrates et libéraux, qui était au pouvoir à Bonn depuis 1969, a éclaté ce vendredi 17 septembre avec la démission des quatre ministres libéraux. M. Helmut Schmidt, chancelier depuis 1974, a fait connaître ce même jour sa décision de convoquer des élections anticipées.

Le groupe parlementaire social-démocrate a précisé que le *chancelier avait réussi à convaincre l'opposition conservatrice de la* nécessité d'organiser des élections anticipées.

Le chancelier devait, dans un discours au Bundestag, demander un vote de confiance qu'il sera assuré de perdre, les députés sociaux-démocrates s'étant engagés à s'abstenir. Le chanceller pourra alors demander au chef de l'Etat, M. Karl Carstens, de dissoudre le Bundestag dans les vingt et un jours. De nouvelles élections devront être organisées dans les deux mois.

A l'annonce de l'éclatement de la coalition, le mark a commencé à se raffermir très vivement, vis-à-vis du dollar dont le cours est revenu de 2,52 DM à 2,49 DM, et vis-à-vis du franc, s'élevant, à Paris, de 2,8210 F à 2,8275 F.

Dès le jeudi 16 septembre, la crise, qui couve depuis plusieurs mois en R.F.A., avait pris un tour nouveau. Le chancelier Helmut Schmidt avait, en effet, reçu coup sur coup dans l'après-midi, M. Karl Carstens, le président de la République, puis le chef de l'opposition, M. Helmut Kohl. Au même moment, les dirigeants du parti social-démocrate rappelaient à Bonn les députés absents, et les convoquaient pour une réunion extraordinaire du groupe parlementaire S.P.D. ce vendredi matin.

Jeudi soir, il semblait donc acquis que le chancelier s'était résolu à recourir à des élections anticipées, dans l'hypothèse où ses partenaires libéraux de la *coalition ne se désolidariseraient* pas nettement de l'un des leurs : le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff.

Ce dernier avait rendu publique, dimanche, une série de propositions budgétaires comportant notamment de sévères réductions des dépenses sociales, propositions qui prennent le contre-pied de la politique jusqu'à présent suivie par le gouvernement.

(Lire la suite page 6.)

Reprendre l'initiative

Depuis plusieurs mois, le chancelier ouest-allemand s'interrogeait — et toute la République fédérale avec lui — sur l'avenir de la coalition gouvernementale social-démocrate et libérale, en proie à une crise de moins en moins larvée. Depuis quelques jours, le divorce entre les orientations budgétaires « sociales » du S.P.D. et celles, « réalistes », des libéraux, s'étalait en pleine lumière. On peut imaginer que, dans le climat d'incertitude qui régnait à Bonn, M. Schmidt ait envisagé bien des hypothèses. Mais quel que fût le moyen choisi, il ne pouvait plus laisser s'éterniser cette atmosphère crépusculaire où le gouvernement paraissait consacrer l'essentiel de son énergie à reculer un éclatement inéluctable.

Retrouvant le sens de l'action qui lui a jadis permis d'affronter victorieusement des crises aussi graves, le chancelier Schmidt a donc ce vendredi 17 septembre repris l'initiative en provoquant de nouvelles élections générales. L'entreprise, il est vrai, ne va pas sans risques, et l'avenir devrait très rapidement indiquer s'ils ont été estimés à leur juste mesure. Mais pour l'efficacité du travail gouvernemental comme pour le bon fonctionnement des institutions, les risques découlant du prolongement de la situation malsaine et paralysante que connaissait la coalition depuis de longs mois étaient sans doute bien supérieurs.

A ces raisons « nobles » s'en est probablement, dans l'esprit de M. Schmidt, ajouté une autre qui relève davantage de la tactique politicienne : la proximité des élections régionales de Hesse. Organisé le 26 septembre prochain, ce scrutin risque fort d'illustrer lui aussi le déclin des sociaux-démocrates ; d'ores et déjà, la division de la majorité sortante y est mise en lumière par le pacte électoral conclu à cette occasion par les libéraux avec les chrétiens-démocrates.

Il était donc urgent, pour M. Schmidt, de vider l'abcès de Bonn avant que soit désigné le Landtag de Wiesbaden. Non pas, sans doute, qu'il puisse espérer en si peu de temps un renversement de tendance de l'électorat régional. Du moins ne semblera-t-il pas, ensuite, devoir inverser l'ordre des opérations et des valeurs, ni tirer précipitamment les conséquences nationales d'un scrutin local.

La rupture entre les libéraux et ses propres amis semblait devenue inévitable, en dépit de dernières protestations de solidarité, d'ailleurs de plus en plus molles. Qu'elle soit devenue manifeste sur le terrain budgétaire, avec l'« affaire Lambsdorf » était logique et attendu. Mais elle ne se réduit pas à un épisode de la vie politique ouest-allemande. Il s'agit en fait d'un débat qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans de nombreuses autres démocraties industrialisées d'Europe, et qui porte essentiellement sur le degré de protection sociale et d'intervention dans la vie économique que l'on peut attendre de l'Etat. Au moins en temps de crise, lorsque les charges de la collectivité s'accroissent d'autant plus dramatiquement que ses ressources, elles, tendent à diminuer, et qu'il faut alors choisir. De ce point de vue aussi, la façon dont les électeurs ouest-allemands vont se prononcer intéressera beaucoup les voisins de la R.F.A.

L'occupation de Beyrouth-Ouest par les Israéliens

Washington exige un « retrait immédiat », mais Jérusalem obtempérera « quand l'armée libanaise sera capable de maintenir l'ordre »

Les ultimes poches de résistance des milices libanaises étaient en cours de réduction ce vendredi 17 septembre en fin de matinée à Beyrouth-Ouest dont l'armée israélienne contrôlait tous les points stratégiques, procédant à l'arrestation d'un millier de personnes. Les combats auraient fait trente-deux morts, dont un officier libanais et cent cinquante deux blessés, selon Radio Liban (radio officielle). La presse de Beyrouth fait état de huit Israéliens tués.

Après vingt-quatre heures d'hésitation, les Etats-Unis ont exigé le « retrait immédiat » des forces israéliennes de Beyrouth-Ouest en soulignant que l'occupation n'est pas conforme aux engagements souscrits par Jérusalem. Le cabinet israélien, réuni jeudi soir, a accepté à l'unanimité de retirer ses troupes quand l'armée libanaise sera capable de « maintenir l'ordre public ».

Le Liban a dénoncé l'occupation israélienne et demandé la convocation du Conseil de sécurité, qui s'est réuni, tandis que M. Yasser Arafat qui a quitté Rome pour Damas, demandait le retour de la force multinationale d'interposition. A Beyrouth, les Phalangistes ont présenté la candidature à la présidence de M. Amine Gemayel, frère du président assassiné, qui semble assuré d'être élu à la tête de l'Etat. *L'élection pourrait, selon l'ancien président* Chamoun, avoir lieu la semaine prochaine.

A Paris, on annonçait, ce vendredi matin, la très prochaine publication d'une déclaration officielle sur la situation au Liban.

Quelques carrés d'irréductibles

De notre correspondant

Beyrouth. — Quelques carrés d'irréductibles, des miliciens des Mourabitoun et des Ansar Al Saoura (petite formation des « partisans de la révolution »), encerclés dans un réduit triangulaire de deux kilomètres de côté environ, ont opposé dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 septembre une résistance farouche à l'occupation israélienne. Face à un assaillant qui utilisait des chars et des canons autotractés, ils se battaient encore ce vendredi en début de matinée.

Commencée mercredi à l'aube, quelques heures après l'assassinat de Bechir Gemayel, l'invasion a été menée à coups de canon. Utilisant des gros chars Merkeva, les Israéliens ont avancé lentement et méthodiquement sur cinq axes qui, partant du pourtour de la demi-ville, convergeaient finalement vers la célèbre rue Hamra. Jeudi après-midi, les chars israéliens y avaient pris position, ainsi que partout ailleurs.

Pour courageuse qu'elle ait été — et qu'elle soit encore là où elle continue, — la résistance opposée à l'avance israélienne par les milices progressistes libanaises ne pouvait être que dérisoire.

Le plan de pacification de la capitale se trouve torpillé alors qu'il se déroulait dans de bonnes conditions. Cette « félonie » a été soulignée par les combattants d'aujourd'hui et a entraîné une vigoureuse protestation du chef du gouvernement. M. Wazzan, une fois de plus bloqué à son domicile par les Israéliens.

Quelques centaines de combattants ont fait face aux chars et aux raids d'intimidation de l'aviation qui piquait de temps à autre sur la ville, comme si elle allait la pilonner.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

Les présidents des sociétés de radio et de télévision

TF 1 : M. Michel MAY

A 2 : M. Pierre DESGRAUPES

FR 3 : M. André HOLLEAUX

Radio France : M. Jean-Noël JEANNENEY

S.F.P. : M. Bertrand LABRUSSE

(Lire page 30.)

Une nouvelle politique des transports

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, rend publiques ce vendredi 17 septembre les grandes lignes du budget de son département pour 1983, un budget qui, « tout en respectant les contraintes liées à la situation actuelle », confirme la « croissance sensible des engagements de l'Etat » en matière de développement des transports publics, puisque son augmentation atteint 16 %, la part de choix revenant aux crédits de paiement (+ 38 %) et aux autorisations de programme (+ 27 %), alors que les dépenses ordinaires ne s'accroissent que de 10,5 %.

Pour M. Fiterman l'automne sera aussi marqué par la discussion au Parlement de son projet de loi d'orientation des transports intérieurs qui, pour la première fois, permettra un vaste débat public sur un domaine qui intéresse *l'ensemble* des Français.

par CHARLES FITERMAN (*)

Curieusement, les transports n'ont jamais fait dans notre pays l'objet d'un grand débat national, ni, *à fortiori*, d'une loi d'ensemble. Pourtant, comment se rendre à son travail, se nourrir, organiser ses loisirs, comment faire tourner la machine économique, approvisionner les marchés, développer les relations et les échanges, sans un bon système de transports ?

De fait, les transports occupent une place croissante dans l'activité économique, dans la vie des gens et du pays. Les raisons en sont profondes : au-delà de choix parfois contestables, c'est l'évolution même de notre civilisation moderne qui conduit à un développement et à une diversification des besoins de mobilité, de communication. Peut-être se dira-t-on dès lors que si on n'a pas davantage parlé des transports, c'est que, tant bien que mal, « ça roule » ? La situation est loin d'être aussi simple.

Dans les dernières décennies, les transports ont connu un développement indéniable, à un rythme dans l'ensemble suffisant pour faire face à la croissance économique du pays. Des infrastructures ont été construites ; des réalisations techniques de premier plan — je pense aux premiers Airbus ou au T.G.V. — ont vu le jour. De tout cela, je donne volontiers acte à ceux qui dirigeaient alors le pays.

(Lire la suite page 27.)

(*) Ministre d'Etat, ministre des transports.

M. RENÉ MONORY INVITÉ DU « GRAND JURY R.T.L.-LE MONDE »

M. René Monory, ancien ministre de l'économie du gouvernement Barre, sénateur (Union centriste) de la Vienne, membre du collège exécutif du Centre des démocrates-sociaux, sera l'invité de l'émission « le Grand Jury R.T.L.-le Monde », dimanche 19 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

POINT

M. GISCARD D'ESTAING A ANTENNE 2

Voix sans message

Depuis le 10 mai 1981, l'opposition, considérée dans son ensemble, n'a pas de leader. Ce « vide » n'a pas été comblé, jeudi, par la prestation télévisée de M. Giscard d'Estaing.

L'ancien président de la République n'aime guère entendre parler de son bilan pour la bonne raison que, dit-il, « ce qui est le moins intéressant c'est le passé ». *Reste donc l'avenir, mais il faut constater qu'aucune perspective claire ne nous a été proposée, bien que « l'heure de vérité » ait duré environ quatre-vingts minutes.*

Récupérer les « déçus du socialisme », c'est évidemment la bonne recette puisque M. Mitterrand ne l'eût pas emporté, il y a seize mois, sans le concours des « déçus du giscardisme », mais si c'est là un programme, il apparaît bien négatif. On construit sur l'adhésion, non sur l'insatisfaction.

« Libéralisme à dimension sociale », « libéralisme pour tous », « libéralisme solidaire ». Voilà, certes, de séduisantes formules, mais qui demandaient à être explicitées et le demandent toujours.

Nous avons entendu une « voix » qui se propose d'exprimer « un certain nombre de points de vue fondamentaux sur l'avenir de la France et sur ce que notre pays peut essayer d'être ou de devenir », *mais nous attendons toujours le message.*

M. Giscard d'Estaing a prévenu l'objection puisqu'il a déclaré in fine : « Je ne voulais pas transmettre de message. » *Mais alors, en définitive, pourquoi cette « heure de vérité » ?*

(Lire pages 9 et 10.)

NEIL YOUNG EN CONCERT

L'aventure recommencée

Trente mille personnes ont assisté, jeudi soir 16 septembre, au concert de plus de deux heures offert par Neil Young, personnage-symbole du rock, au Parc des loisirs de l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Dans un élan magnifique, c'est une vraie fête des sons et des sentiments *qu'a donnée un des grands* survivants de l'histoire musicale tumultueuse des années 60 et 70, un de ceux qui ont su conserver leur fraîcheur et leur énergie, un musicien prolixe et lumineux que le temps n'a pas blasé mais qui, bien *au contraire, se réalise dans* quelques-unes des plus belles musiques jamais créées dans le rock, dans des chansons-histoires, des chansons d'émotion riches de spontanéité et de sensibilité toujours vive et neuve. Transformé, heureux, épanoui, les cheveux courts et vêtu de blanc, Neil Young a fait jaillir ses images, poétiques et flamboyantes, d'une scène géante éclairée de lumières multicolores et protégée par un décor ambigu illustrant en somme sa propre vision du monde.

Young a surtout démontré qu'il ne se satisfaisait pas d'un mythe et que pour lui, son aventure musicale ne manquait pas de perspective puisqu'il assimilait les dernières composantes du rock, qu'il combinait à sa *manière l'acoustique et l'électronique*, refaisait une synthèse du folk et du rock et rassemblait divers éléments éparpillés d'une musique, hors des nostalgies et des modes.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 19.)

COURRIER

Singer et le « schlemiel »

Permettez-moi d'apporter à l'interview d'I.B. Singer parue dans votre numéro du 5 septembre un supplément d'information tiré de l'œuvre même de l'écrivain.

« *Si vous considérez*, dit-il à propos de l'État d'Israël, *qu'un guerrier est supérieur à un schlemiel, alors Israël est une réussite ! Si vous considérez, au contraire, qu'un schlemiel vaut mieux qu'un guerrier, alors, c'est nous la réussite.* »

Dans ses œuvres de plus longue haleine, Singer n'oppose pas le fort et le faible aussi sommairement que dans une interview. L'un des plus émouvants romans de Singer, *l'Esclave*, qui vient d'être réédité par Stock, met précisément en scène un schlemiel, un esclave, un faible. Mais cet esclave résiste aux maîtres non seulement en restant étroitement soumis à la loi juive, mais en se défendant :

« *Le premier jour, les autres vachers l'avaient attaqué et rossé ; mais il avait appris à rendre les coups et, maintenant, il emportait un gourdin en chêne. (...) Wanda avait apporté à Jacob un couteau afin qu'il pût se défendre. (...) Jacob portait un gourdin de chêne et, dans une poche, sur sa poitrine, le couteau que Waclaw lui avait prêté. Jacob, à présent, tenait compte du conseil du livre d'Aboth : « Si quelqu'un » saute sur toi pour te tuer, lève- » toi le premier et tue-le !* »

Jacob, l'esclave, le schlemiel, finit par être considéré comme un précurseur de la secte des « messianistes », qui « *prétendaient qu'Israël brandirait l'épée d'Esaü...jusqu'à ce que tous les descendants d'Abraham soient devenus une seule nation* ».

Dans la même interview, Singer, pour résumer les Israéliens, note : « *Ils ont construit des hôtels et des maisons. Ils ont réussi à devenir une nation comme les autres, une Amérique en miniature.* »

C'est vrai. Mais les Israéliens n'ont-ils pas également inventé le kibboutz, d'où est bannie l'exploitation de l'homme par l'homme, la Histadrouth, cette fédération de coopérateurs d'où sont bannis les intermédiaires qui finissent par fausser les économies ? C'est plus et autre chose qu'une redite des États-Unis.

PAUL GINIEWSKI.

Qui lit Jünger ?

Qui lit Jünger ? Dans la remarque préliminaire de son interview avec Ernst Jünger dans *le Monde Dimanche* du 29 août, Jacques Le Rider écrit : « *Il connaît la gloire littéraire dès ses premiers livres de guerre :* Orages d'acier *(1920), etc.* » Or, jusqu'en 1930, à peu près, en Allemagne, Jünger ne comptait guère que comme spécialiste de questions militaires. Dans ses nombreux articles, il traitait des sujets sur l'infanterie, la bataille de tanks, l'esprit combatif. De plus, il écrivait des souvenirs de guerre auxquels il donnait une forme littéraire. Il était le porte-parole d'un groupe révolutionnaire de droite qui apparaissait sous le sigle de Nouveau Nationalisme. L'attitude qu'il propageait comme « réalisme héroïque » était un nihilisme de l'« action » à tout prix, qui avait ses racines idéologiques dans une vulgarisation de Nietzsche et dans le « socialisme prussien » de Spengler. Jüngler atteint le sommet de cette évolution par son essai *la Mobilisation totale* (1930).

C'est seulement à partir du moment où le chemin était déblayé et que la république de Weimar mourante tournait irrésistiblement vers la « révolution nationale » que Jünger se consacrait à des œuvres plus vastes. C'est l'époque du *Travailleur* (1932), modèle d'un État autoritaire et militarisé et qui devait annuler 1789 : vision technocratique — le travailleur en tant que guerrier en civil — réclamant une dépersonnalisation brutale, une soumission à une discipline de fer.

Son ambition politique — et c'est en cela qu'il se distingue des nazis — allait dans le sens d'une dictature militaire et d'un pouvoir élitaire. Et cet aristocratisme affiché fut aussi celui de son style : ici, également, il a réussi à se démarquer des nazis.

Son talent de « *prosateur étincelant* » ? L'aristocratisme mis en avant, l'attitude d'une noble distance, parvenait à fasciner ses lecteurs jusqu'aujourd'hui et à faire oublier le côté étrangement figé, exsangue de son écriture — le manque d'imagination. Sa langue est d'un classicisme froid, artificiel avec, ici et là, l'adjonction d'un pathos pénible. L'impassibilité flaubertienne devant l'objet apparaît pervertie dans ses descriptions de guerre. Elle s'est transformée en une froide indifférence à l'égard du problème moral du fait de tuer.

Ailleurs, J. Le Rider écrit : « *Beaucoup d'Allemands s'ébahissent devant l'admiration sans mélange dont Ernst Jünger bénéficie en France.* »

Sans mélange ? Le critère selon lequel quelqu'un est considéré comme « grand écrivain de ce siècle » en France ne devrait-il pas être le fait d'avoir exercé une influence sur d'autres auteurs ? J'ai interrogé mes amis écrivains. Résultat : aucun écrivain important se reconnaît en lui. Certes, on l'a lu un jour, par curiosité. Mais c'est une affaire classée, une valeur académique...

En Allemagne, même l'intérêt des Verts et écologistes n'a pas duré. Certes, Jünger parle de la nature, mais en chirurgien. Et d'ailleurs, les Verts ont fini par découvrir, tardivement il est vrai, des textes tels que *Nationalisme et question juive* (1930). Maintenant que les jeunes en Allemagne sont en train de découvrir la littérature d'exil antifasciste, il faut bien que les conservateurs aient aussi leur « grand » écrivain. Jünger ressemble à cet ordre « Pour le mérite » qu'il exhibe depuis 1918 : c'est une relique.

ALBRECHT BETZ

(universitaire et écrivain allemand).

Amnésie

Dix ans de recherches consacrées à une thèse sur *le National-bolchevisme allemand sous la république de Weimar* (Champion, Éd.) m'ont permis de me faire une opinion sur le cas Jünger.

En ce qui concerne l'écrivain, le styliste et même le « *magicien du verbe* », le doute n'est pas permis. Jünger est l'un des tout premiers écrivains allemands de ce siècle. Seuls, l'aveuglement partisan le fanatisme ont pu amener récemment certains critiques allemands à le présenter comme « *un écrivain de second ordre* ». Dieu merci, le ridicule, à la longue, tue.

En ce qui concerne le « fascisme » ou le « préfascisme » de Jünger, stigmatisé en particulier par les Verts (dont une minorité est parfois bien plus proche de lui qu'elle ne l'imagine), la réponse est à la fois simple et complexe.

Fort simple dans la mesure où Jünger fut effectivement le héros vivant du « nationalisme soldatique » et, surtout entre 1926 et 1928, le « chef spirituel incontesté » du petit groupe dit « néo-nationaliste », qui fut un foyer ardent de la lutte intellectuelle contre le rationalisme, le libéralisme et l'idée démocratique. Certains des membres de ce cercle (mais pas Jünger lui-même à ma connaissance) allaient jusqu'à revendiquer ouvertement le nom de « fascistes ». Tous admiraient Mussolini, sans pour autant penser pouvoir copier le détail de sa démarche politique...

Réponse apparemment plus complexe, dans la mesure où Jünger lui-même admirait plus encore Staline et la Russie du premier plan quinquennal, interprété par lui, comme par bon nombre de conservateurs allemands, comme un exemple d'efficacité étatique, de régénération nationale et, pour tout dire, de restauration des valeurs autoritaires par le biais d'une « ruse de l'histoire ». Héraut de « l'État total », Jünger a été très proche des « nationaux-bolchévistes » de l'extrême droite allemande, et leur leader le plus en vue, Ernst Niekisch, resta au nombre de ses plus proches amis jusqu'au-delà de la période du Troisième Reich.

Ennemi déclaré de la démocratie weimarienne, Jünger fut tout naturellement amené à connaître de près le mouvement hitlérien dès la période de gestation de celui-ci. Il fréquenta un moment de près certains des animateurs de la prétendue « gauche » nazie, au premier rang desquels Otto Strasser — sans même parler de Goebbels, qui fut vers 1925 l'un des représentants les plus radicaux de cette « gauche » (et s'efforça ensuite de garder le contact avec le prestigieux auteur des *Orages d'acier*). Mais l'élitisme « prussien » et le radicalisme « révolutionnaire » éloignèrent très vite Jünger d'un mouvement qui présentait à ses yeux les torts d'occulter les problèmes réels par un racisme primitif, de passer des compromis avec la « bourgeoisie repue » et de présenter un caractère « plébéien »...

Que Jünger ait été par ailleurs à cette époque le théoricien cynique de la manipulation des masses par les moyens de la technique moderne et par les idéologies (nationaliste ou socialiste, peu lui importait), c'est là une brutale contradiction dont il devait amèrement ressentir sinon l'essence du moins les effets quelques années plus tard, sans avoir jamais trouvé moyen d'en sortir que par une amnésie volontaire ou involontaire. Il est vrai qu'il a su depuis atteindre à une sorte d'humanisme élitiste et « secret », qui gagnerait quand même à s'enrichir de quelques pages d'autocritique.

LOUIS DUPEUX,

professeur à l'université de Strasbourg-III.

PARTI PRIS

Genève

Les Genevois ne sont pas très contents. Et ils continuent de nous l'écrire. Avec la courtoisie et la retenue qui leur sont coutumières...

Halte ! Disons plutôt que des Genevois nous manifestent leur mécontentement avec courtoisie et retenue. Car, précisément, ce que nous reprochent nos correspondants genevois, c'est l'emploi de stéréotypes et les généralisations hâtives:

Pierre Leulliette avait décrit dans le Monde Dimanche *du 22 août le mal de vivre d'une fille de vingt ans native de ce que nous nous garderons d'appeler la cité de Calvin.*

Avoir vingt ans et un peu de spleen, comme on disait naguère, n'est pas une spécialité helvétique ni plus particulièrement genevoise. La sévérité de la jeunesse vis-à-vis de ses aînés non plus. Même si parler de « conflit de générations » est devenu un autre stéréotype, un peu plus fatigué que les autres. L'héroïne de Pierre Leulliette n'y allait pas par quatre chemins : « Milliardaires minables » *qui* « baisent le museau du veau d'or »*, ce n'est pas très gentil. Mais on aime les formules percutantes, à vingt ans.*

Tel de nos correspondants nous interroge : « Dans le *Journal de Genève*, ou *la Tribune*, ou *la Suisse* ou *le Courrier*, bref quelque part dans la presse genevoise, un article du même genre, titré « Avoir vingt ans à Lyon, ou Bordeaux, ou Paris, où un(e) jeune Parisien(ne), Bordelais(e) ou Lyonnais(e) bien dans le vent (...) qui émettrait une série de jugements définitifs, quoiqu'un peu usés, sur son entourage, le niveau intellectuel et moral de certains milieux sélectionnés, toujours les mêmes, avec par-ci par-là une pointe démouchetée sur « le mur de l'argent » ? (...) *Impensable. Peut-être. Mais ce serait faire injure à nos confrères que de les considérer comme condamnés à une neutralité si stricte qu'ils ne puissent, s'ils le désiraient, décrire les états d'âme agressifs d'un(e) jeune Parisien(ne) ou d'un(e) jeune provincial(e).*

Les Parisiens ne se choqueraient guère. Ils ont l'habitude de voir sonder leurs reins et leurs cœurs, d'être considérés tantôt comme des habitants de Babylone, tantôt comme ceux de Sodome ou de Gomorrhe, tantôt comme pétris d'une insupportable morgue. Les Lyonnais, les Bordelais, c'est autre chose.

Telle région française nous a fait savoir vertement qu'elle n'acceptait pas qu'on dise d'elle que le brouillard y régnait souvent, telle autre défend avec âpreté sa cuisine, ou ses plages injustement attaquées à ses yeux. Tel bourg s'est estimé diffamé parce qu'on le disait riche et fertile en grosses cylindrées.

Si quelques Genevois ont quelque peine à accepter que notre voisine soit traitée comme « quelqu'un de la famille », même à travers les propos tout à fait subjectifs d'une de ses filles, comment penser qu'ils en conçoivent longtemps de l'humeur ? Ils savent, et on ne le cache pas « sur les bords du Léman », qu'un brin (flatteur) de jalousie se mêle à l'amitié qu'on porte à leur ville.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Écologie

Ce n'était qu'une mouche, peut-être même un moucheron. Je l'avais à peine écrasée sous le doigt que John s'écriait : « *Attention à l'environnement !* » Et de démontrer par A + B qu'une mouche disparue entraîne la disparition d'une araignée, qui elle-même est source de vie pour je ne sais plus quel insecte. De fil en aiguille, et de mouche en araignée, on franchit rapidement les étapes vers les mammifères et *l'homo sapiens*. J'étais donc coupable d'avoir rompu le cycle biologique.

Conserves et conservation. Voici que toute l'Amérique pulvérise, met en boîte, étiquette, congèle et surgèle le pollen, les yeux, les œufs, les spermes, les embryons... « Après moi le dégel. » Et maintenant, avec les conservateurs au pouvoir, il ne faut plus déranger la moindre feuille ou le moindre papillon sous peine d'avoir affaire au redoutable ministère de l'environnement.

Depuis peu c'est l'aigle, symbole de la puissance américaine, ou plus exactement le condor, et dont les ailes dépliées ne mesurent pas moins de 4 mètres, qui se voit menacé d'extinction. Ces majestueux oiseaux bâtissent leurs nids sur les sommets rocheux du Montana, et c'est là qu'on observe anxieusement leurs ébats. On mobilise toutes les ressources nécessaires pour améliorer leur habitat, pour éviter le bruit qui, paraît-il, les affecte tout spécialement. Des équipes spéciales arrivent donc en pantoufles sur les pics du Montana, et M. Reagan lui-même a ordonné le déplacement d'une installation radar qui risquerait de traumatiser ces magnifiques spécimens aquilins.

Or, depuis quelques jours, les chaînes de télévision nous transportent vers le drame palpitant d'un œuf de condor prêt à s'ouvrir. Offert à la vue de millions de téléspectateurs, cet œuf abandonné sur les cimes du Far-West, grossi par les caméras pour ressembler à un énorme ballon, va-t-il ou ne va-t-il pas s'ouvrir ?

— Il roule, il a roulé de 5 centimètres, nous annonce un speaker à la voix lugubre.

DENIS PESSIN

Faute de mieux, les conversations roulent inlassablement sur l'œuf — espoir de vie, source génétique, maillon précieux d'une chaîne prête à se briser. On fait des paris : l'œuf va-t-il s'ouvrir ou va-t-il continuer à rouler vers l'abîme ? Drame à épisodes qui se joue chaque soir au bulletin de 20 heures... Les nouvelles ne sont pas bonnes : « Il a encore roulé de plusieurs centimètres... Il est au bord de l'abîme. » Et puis le coup final :

— Cet après-midi, à 15 h 35, l'œuf de condor s'est écrasé sur la pente sud du mont Crazy.

Pauvre aiglon qui ne connaîtra ni l'envol ni la gloire ! Le ministre de l'environnement, M. Berry, est accablé. Mais c'est un homme d'action qui ne va pas se laisser abattre par une question d'œuf. Il a déjà contacté les laboratoires Dupont de Nemours, qui se proposent de déverser une pluie de graines-pilules fertilisantes sur les pics du Montana. Il faut laisser faire la nature, mais de temps en temps, n'est-ce pas, il faut forcer un peu.

Un homme posé, ce cher ministre, intègre et totalement dévoué à la cause mondiale de l'écologie. Comme d'ailleurs bon nombre de Washingtoniens au palais délicat, c'est un gourmet. Et quoi de mal à ça ? Après avoir exploré l'espace et les fonds sous-marins, déchiffré le code génétique ou le système cérébral des alouettes, il ne reste plus qu'à se pencher sur les mystères culinaires. Restaurants chinois, italiens, mexicains, M. Berry les a tous essayés. Mais il restait « Dominique »... Qui ne connaît « Dominique », un des restaurants français qui abondent à Washington ? Ce n'est pas l'humble estaminet aux rideaux bonne femme, qu'on trouve par hasard à un coin de rue, « ouvert lundi et mercredi de 11 heures à midi et de 18 heures à 19 heures ». Non ! « Dominique » a de la classe, de la bonne chair et d'excellents vins. Voisine de la Banque mondiale, il attire la clientèle la plus huppée de la capitale... Mais voilà le problème : comment varier les menus à l'infini, pour satisfaire cette clientèle blasée qui a goûté à toutes les épices de la terre et de la mer ? Les cuisiniers, chez « Dominique », ne manquent pas d'imagination. Et d'ailleurs ils sont payés en conséquence. Leur salaire ne dépasse-t-il pas celui de M. Berry ?...

— Et pour vous, M. Berry ?

— Un crocodile.

Sur le menu depuis quelques jours, le crocodile en sauce, à la broche ou sur le gril faisait courir le Tout-Washington. Et le chef, l'air bonhomme, passait d'une table à l'autre :

— Il est à point mon crocodile ?

— Juteux... à point... succulent...

On ne trouvait pas assez d'adjectifs pour exprimer la saveur d'un mets aussi rare. M. Berry dégustait tout à son aise et rentrait chez lui faire un petit somme — le temps de digérer son crocodile — quand le téléphone sonna à plusieurs reprises. On avait eu vent de la chose, ou plutôt de l'animal :

— ...On sert du crocodile chez « Dominique », monsieur le ministre, du crocodile... Une des espèces les plus menacées du globe, comme vous le savez.

Non, M Berry ne voulait rien savoir. Comment pourrait-il se passer d'un plat aussi délicat ? Ne plus déguster son steak de crocodile chaque semaine ? Jamais de la vie !

— ...Du crocodile, monsieur le ministre, c'est un scandale, il faut ordonner la fermeture du restaurant.

Fermer « Dominique » ? Impossible ! Mieux vaudrait démissionner. A moins de trouver une solution ingénieuse qui satisferait à la fois les écologistes et les gourmets. Chez « Dominique » on était ravi de la publicité fournie par les filets de crocodile, et on était prêt à tous les compromis pour apaiser les gens du ministère.

La semaine suivante, M. Berry goûtait un plat spécialement préparé pour lui, sous le regard vigilant et un peu inquiet du chef.

— Ça vous plaît, M. Berry ?

— Pas mal, pas mal du tout... La sauce pourtant, un peu terne. Qu'est-ce que c'est au juste ?

— Du putois.

Il a l'esprit large, monsieur le ministre, et l'estomac bien assis.

— Hum... ça ne vaut pas le crocodile... De toute façon, vous n'y pensez pas ! Le putois est un des rongeurs les plus indispensables. C'est lui qui détruit les scarabées, les termites, les coccinelles... Surtout, ne touchez pas aux putois !

Pauvre « Dominique ». Le « putois sauce béarnaise » a disparu du menu.

PAULE ZAPATKA.

Occitan

Faut-il donc rappeler qu'une langue est constituée par un ensemble de dialectes intercompréhensibles ? Comme le rappelle fort justement M. Bonifassi dans *la France latine* (nº 88-89), revue peu suspecte d'occitanisme, « *la langue anglaise existe, malgré de réelles difficultés de compréhension entre les habitants de Leeds et les cockneys ; tous les Allemands ne parlent pas le Ur-Deutsch* ». Frédéric Mistral, véritable génie universel, n'a-t-il pas, dans son immense *Tresor dou Felibrige*, embrassé tous les dialectes de langue d'oc fort bien énumérés par M. Gard ? *(le Monde Dimanche* daté 5-6 septembre 1982).

L'intercompréhension des divers dialectes d'oc, tous égaux en dignité, c'est le « signe de famille » invoqué par Mistral, c'est le témoignage irrécusable qu'une communauté occitane existe. Les cinq mille manifestants venus de toutes les régions occitanes, qui défilaient, le 15 mai dernier, à Marseille pour obtenir deux à trois heures d'émission par semaine et en oc à la télévision, savent fort bien qu'ils luttent pour la même langue de quelque manière qu'elle soit orthographiée. Il y avait là des félibres, des adhérents de l'Institut d'études occitanes, des provençalistes du mouvement Parlaren, des autonomistes de Volem viure au Païs, etc.

Il faut désormais considérer le choix du mot « occitan » comme dénomination commune de tous les dialectes d'oc, comme un fait acquis. Le mot « provençal », longtemps usité par les romanistes, aujourd'hui en désuétude, engendre une confusion entre le tout et la partie. La dénomination commune de « langue d'oc », inventée par Dante, a certes fourni un long usage mais, comme l'a écrit le majoral du Félibrige Roger Barthe, « *elle cède à son tour le pas à l'« occitan », qui se recommande par son histoire, son exactitude, sa dynamique unitaire* » (cf. « Prosas de tota mena »). Rappelons enfin que les textes officiels qui organisent l'enseignement des langues régionales, de la loi Deixonne de 1951 à la circulaire Savary du 21 juin 1982, emploient le terme « occitan ».

Quant à « oïlitan », pourquoi ne pas en faire un synonyme de « langue d'oïl » ? Mais cela est l'affaire des franchimands...

J. PIETRI,
Provencal *(Grasse)*.

Français

Français ? Pourquoi inventer le mot oïlitan quand le mot français y suffit ? Qu'on en juge.

— Pourquoi, au lieu de picard, normand, gallo, morvandiau, poitevin-saintongeais, ne parle-t-on pas de français en créant un mélange de ces dialectes pour en faire un seul langage unifié ?

Il serait écrit dans l'orthographe de Chrétien de Troyes en respectant l'évolution que seule une continuité sait transmettre.

— Ridicule, absurde, et contraire au principe même de langue et culture populaire, répondrez-vous.

— Exact ! Mais alors pourquoi les médias français — et votre journal tout particulièrement — ignorent-ils le gascon, le limousin, le languedocien, l'auvergnat, le provençal et parlent-ils d'occitan, qui n'existe pas plus que le français ?

CLAUDE ASSÉMAT
(Triel-sur-Seine).

Côtes

Dans l'article « Le mort ressuscité de la côte landaise » *(le Monde Dimanche*, 4 septembre 1982), cette dernière est baptisée « Côte d'Opale ». Le délégué régional au tourisme de la région Nord-Pas-de-Calais nous demande de signaler que la Côte d'Opale est le nom donné au littoral qui s'étend « de la frontière belge jusqu'à Mers, jouxtant Le Tréport ». La côte landaise a été baptisée Côte d'Argent.

● *A chacun sa vérité.* — Dans les jeux du 5 septembre, on apprend que Pie X a succédé à Léon XII. Il s'agit bien sûr de Léon XIII. Léon XII, qui laissa peu de souvenirs, régna de 1823 à 1829.

Le Monde

étranger

L'occupation de Beyrouth-Ouest par les troupes israéliennes

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni, jeudi 16 septembre, à la demande du Liban. Son représentant permanent, M. Ghassan Tueni, a invité le Conseil à réclamer le retrait immédiat des forces israéliennes de Beyrouth, Israël ayant fait fi du droit international. « De quel droit, a-t-il déclaré, Israël peut-il s'attribuer la « mission » de maintenir l'ordre dans la capitale de mon pays et empêcher de prétendues luttes de factions, au moment *précis où*, dans le deuil, mon peuple s'était rassemblé et réuni comme rarement auparavant ? De quel droit l'armée israélienne *se décrit-elle comme une force de stabilisation* dans un pays qui a été déstabilisé pendant des années parce qu'il avait été le théâtre des *guerres* d'Israël ? »

M. Blum, au nom d'Israël, a fait valoir que la mort de Bechir Gemayel avait créé une situation extrêmement dangereuse et a affirmé que, en violation de l'accord sur l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth-Ouest, plus de deux mille *combattants de l'O.L.P. étaient restés* dans la ville. Le délégué jordanien a annoncé l'existence d'un projet de résolution condamnant l'assassinat de Bechir Gemayel et l'avance israélienne dans Beyrouth. Des consultations devaient avoir lieu ce vendredi en vue de parvenir à un consensus ; le représentant américain n'a pas exclu une telle possibilité. Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a exprimé sa « profonde préoccupation » devant *l'* « avance des forces israéliennes à Beyrouth-Ouest, qui est contraire au processus de retrait envisagé ».

De toutes les réactions qui continuent d'affluer après la mort de Bechir Gemayel, *seule celle de la Libye exprime la satisfaction* : selon l'agence officielle Jana, « le traître Gemayel, agent numéro un des sionistes (...), a été assassiné par les *forces vives* de la nation arabe ». Analyse que ne reprennent ni les responsables arabes ni la presse, qui penchent plutôt pour une *responsabilité israélienne*. Qua*lifiée de « véritable désastre » par le dirigeant* chiite libanais Mohsen Slim, la disparition du du président élu a eu lieu, déclare la Ligue arabe, dans des circonstances qui « indiquent qu'Israël n'y est pas étranger ». La Ligue condamne aussi la « nouvelle agression israélienne » et lance un appel aux grandes puissances pour qu'elles interviennent en faveur du retrait de l'armée d'Israël.

Enfin, les passions suscitées par la visite à Rome de M. Arafat, qui a été reçu par le pape Jean-Paul II et par le président Pertini, restent vives. M. *Begin* a estimé que *la rencontre* entre le souverain pontife et le chef de l'O.L.P. appelait le « dégoût ». « Elle sera oubliée. Elle *passera », a-t-il affirmé. M. Eliahu Ben-Elissar*, président de la commission des affaires étrangères de la Knesset, y voit une « insulte à *l'humanité* ». Le Saint-Siège *considère que le* discours prononcé par le pape lors de l'audience générale et le communiqué publié sur la visite *de M. Arafat « suffisent à rectifier les évaluations exprimées par le communiqué (...) du* ministère des affaires étrangères israélien sur la signification et le contenu de la rencontre de Jean-Paul II avec M. Arafat ». *Mercredi soir*, une note officielle italienne avait qualifié les protestations israéliennes d'« inadmissibles ».

Condamnée comme « honteuse » par le successeur probable de Mgr Lefebvre à la tête des intégristes, le Père Schmidberger, la rencontre entre Jean-Paul II et M. Arafat apparaît « inconcevable sur le plan moral » à M. Alain Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Celui-ci ajoute : « Quant au projet d'accueillir officiellement à Paris Yasser Arafat, il se heurterait au *refus résolu de la communauté* juive de France. » Le grand rabbin de France, M. René Sirat, a d'ailleurs demandé à cette dernière de *consacrer le lundi 20 septembre au jeûne et* à la prière pour marquer « la consternation et la douleur du judaïsme français ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

Le climat actuel d'unité nationale rend très probable l'élection de M. Amine Gemayel à la présidence de la République

De notre correspondant

Beyrouth. — La candidature de *M. Amine Gemayel*, frère aîné du président libanais Béchir Gemayel, assassiné avant d'être entré en fonction, a été présentée par le parti phalangiste. Malgré *quelques* réticences — qui émanent cette *fois* du camp chrétien, où les députés qui avaient adhéré au personnage de Béchir Gémayel sont moins enthousiastes à l'égard de son frère, sans pour autant lui être hostiles, — il est probable que M. Amine Gemayel sera élu. Il pourrait même obtenir une *majorité* plus confortable que son frère, pour qui le quorum avait tout juste pu être atteint.

En *effet*, le nouveau candidat du parti phalangiste profite de la vague de *solidarité* qui, en dehors du Nord, a déferlé sur le pays après l'assassinat de Béchir Gemayel. Non seulement l'islam libanais, mais même les partis des mouvements progressistes et assimilés se sont associés au deuil national et ont plaidé l'unité autour des institutions légales.

Un candidat de compromis

Le Congrès national islamique, instance politique menée par M. Taab Salam, et le conseil islamique, instance religieuse, ont rendu hommage au jeune président disparu, mettant en relief son nationalisme et affirmant que le complot visait son intransigeance face aux menées de l'ennemi.

Deuxième atout de M. Amine Gemayel : l'islam libanais était au départ mieux *disposé* à son égard que vis à vis de son frère, et l'opposition musulmane avait proposé son nom comme candidat de compromis lorsqu'elle s'employait à faire obstacle à l'élection de Béchir Gemayel.

Enfin les chrétien « *béchiriens* » (notamment les forces libanaises et leur milice) n'ont pas de candidat de rechange, *toute leur* politique ayant été centrée sur la personne de Béchir Gemayel.

Si certains dirigeants maronites — notamment M. Camille Chamoun, ancien président de la République et chef du Front libanais (coalition des partis conservateurs), qui, aussitôt informé de la décision phalangiste, a réservé sa réponse — peuvent être relativement tièdes à l'égard du nouveau candidat, et si même l'un ou l'autre peut avoir des velléités de candidature, ce qui était impossible face à Béchir Gemayel, l'élection n'en sera sans doute pas compromise.

M. Amine Gemayel, dont le discours aux funérailles de son frère avait été perçu comme un acte de candidature, avait alors prêté serment de « *relever le flambeau* ».

Revenu précipitamment d'Europe, où il avait pris quelques jours de repos après avoir assuré l'élection de Béchir Gemayel, le président de la Chambre, M. Kamel El Azzad, personnage-clef de l'élection présidentielle, devrait *convoquer l'Assemblée* avant le 23 septembre pour éviter une vacance à la tête de l'Etat. Le *président sortant, M. Elias* Sarkis, a réitéré son refus d'une prorogation de son mandat.

L.G.

Le retour au droit d'aînesse

« Le parti a donné au Liban Bechir, maintenant il lui donne Amine. » Ce mot d'un dirigeant phalangiste annonçant la candidature à la présidence du frère du chef militaire assassiné formule en raccourci le principal argument en faveur de « Cheikh Amine » : non seulement celui-ci devrait bénéficier du prestige et de la nouvelle sympathie qui s'attachent, depuis l'attentat de mardi, au nom des Gemayel, mais sa candidature, dans ce pays où la *loi* des clans reste une donnée *nationale*, est un *retour* au « droit d'aînesse » que le dynamisme de Bechir avait contourné à son profit ces dernières années.

Agé aujourd'hui de quarante ans, *soit six de plus que son cadet* assassiné, Amine est, en effet, « *le plus ancien dans le grade le plus élevé* » parmi les six enfants de « Cheikh Pierre », le fondateur du parti phalangiste. Il est aussi membre du bureau politique de ce parti et député, depuis 1970, de la région *du Metn, au nord-est de Beyrouth*, qui abrite le fief de la famille, à Bikfaya.

Bien que moins *répandu* que ceux de son frère et de son père, son portrait ornait les carrefours et les devantures de son district de Beyrouth. Il tenait d'ailleurs à préciser ces derniers mois que, tout en laissant à son frère la direction générale du « front », il n'en avait pas moins joué un rôle militaire important dans le passé et disposait encore aujourd'hui de « ses hommes à lui » pour la sécurité intérieure.

Mais l'on *retenait* surtout de lui l'image du politicien, de l'avocat *qu'il avait été* — comme son frère, — enfin de l'homme d'affaires prospère, fondateur de l'important groupe INMA, dont les intérêts sont considérables dans tout le Liban. Il aimait à montrer ses dernières réalisations : un grandiose plan d'aménagement du littoral de la baie de Jounieh, ainsi que la « maison du futur » à Antelias, où le centre de documentation du Cèdre, équipé du « *plus gros ordinateur du Proche-Orient* », hébergeait une banque de données informatisée sur tous les problèmes de la région.

Une personnalité complexe

Pourtant, alors qu'une heure de *conversation* avec Bechir suffisait pour connaître la personnalité de ce Bonaparte oriental et ses vues sur *le Liban « fort et unifié »* de ses rêves, il était difficile, même après plusieurs journées passées en com*pagnie d'Amine*, de *cerner la* personnalité beaucoup plus complexe de cet homme à la fois prudent et *plein* d'entregent, éclipsé par l'ascension fulgurante de son frère et pourtant conscient d'être la « tête poli*tique* » *de la famille*.

Au plus fort de la guerre civile, *et alors même* que *son rôle* était encore principalement militaire, il s'employait à nouer des liens avec l'adversaire, *ne* serait-ce que pour limiter les atrocités, notamment celles qui suivirent la reddition du camp palestinien de Tell-El-Zaatar. Jusqu'à la toute dernière période, il était resté en contact avec Abou Ayad, le numéro deux du Fath, sans parler des Syriens et des chefs de la gauche libanaise : on le vit même, pendant la dernière guerre, se rendre dans Beyrouth-Ouest assiégée, ce que Bechir, à l'évidence, ne pouvait pas faire.

Après avoir dénoncé publiquement, en 1980, le « *fascisme rampant* » qu'il soupçonnait son frère de vouloir instaurer, Amine Gemayel avait récemment modéré ses critiques et *dans le discours funéraire* de mercredi, il a repris à son compte le programme de Bechir. Néanmoins sa *réputation de « phalangiste modéré »* et ses contacts avec les Libanais de tout bords devraient être pour lui *un atout, à l'heure où « l'unité dans l'émotion »* et surtout la lassitude après près de dix ans d'horreur, *offrent enfin une chance au Liban.*

MICHEL TATU.

Le successeur

Les Israéliens ont envahi le Liban le 6 juin avec, pour unique objectif proclamé, d'assurer la « paix en Galilée », en contraignant les Palestiniens à déguerpir de la région frontalière. M. Sharon a ensuite estimé, suivi ou précédé par M. Begin, qu'il importait de chasser l'O.L.P. de Beyrouth. C'est chose faite depuis le 30 août, date à laquelle M. Arafat s'embarqua pour Athènes. Un accord avait été conclu à cet effet par l'intermédiaire de M. Philip Habib, médiateur américain, et une force d'interposition, où voisinaient les « marines », les parachutistes de la Légion et les bersaglieri italiens, s'est retirée progressivement, après en avoir surveillé l'exécution.

L'épreuve effroyable que venait de traverser Beyrouth semblait terminée quand, dans l'après-midi du 14 septembre, fut assassiné M. Gemayel. La nuit même, alors qu'aucun trouble ou affrontement n'était signalé dans une capitale hébétée par le choc, Jérusalem jugeait nécessaire de s'emparer de Beyrouth-Ouest pour « prévenir la guerre civile » *— en fait pour achever la besogne que la résistance des Palestiniens et l'offensive diplomatique internationale lui avaient interdit de mener à bien.*

Si la force d'interposition était demeurée un peu plus longtemps sur place, elle eût sans doute rendu la chose plus malaisée. Comme l'observe, de Rome, M. Arafat, sa mission était — sinon « essentiellement », *du moins notamment —* de « garantir la protection des camps afin que les combattants puissent partir ». *Le chef de l'O.L.P. ajoute :* « L'agression en cours fait sauter tous les accords et toutes les garanties. » *Les Israéliens, pour leur part, font valoir, soudain, que de nombreux combattants palestiniens étaient restés à Beyrouth-Ouest, qu'ils avaient remis aux miliciens certaines de leurs armes lourdes, enfin et surtout, comme le résume avec une ingénuité toute militaire un porte-parole de l'armée,* « qu'il convenait de nettoyer la ville de tous les éléments facteurs d'instabilité ».

Pour ficeler le fait accompli, d'une façon dont puisse s'accommoder l'opinion américaine, le gouvernement d'Israël a recours à un fil d'une confortable épaisseur. Il évacuera la ville dont il vient de se rendre maître si l'armée libanaise se montre capable d'y assurer l'ordre à sa place. En somme, en œuvrant à la restauration de l'Etat libanais et en pleurant l'homme qui venait de s'atteler sérieusement à cette tâche, M. Begin assume sa succession.

Ce faisant, il ridiculise l'armée libanaise et usurpe le pouvoir dont elle tient sa mission. Là où Bechir Gemayel avait commencé magistralement à réconcilier, le tuteur de la République déchire. Les miliciens, qu'il s'agissait de convaincre, puis de désarmer, il les réduit par la force. C'est vrai, l'occasion était trop belle... Que le Liban sera donc harmonieux et stable lorsque son voisin l'aura enfin modelé à son entière convenance.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

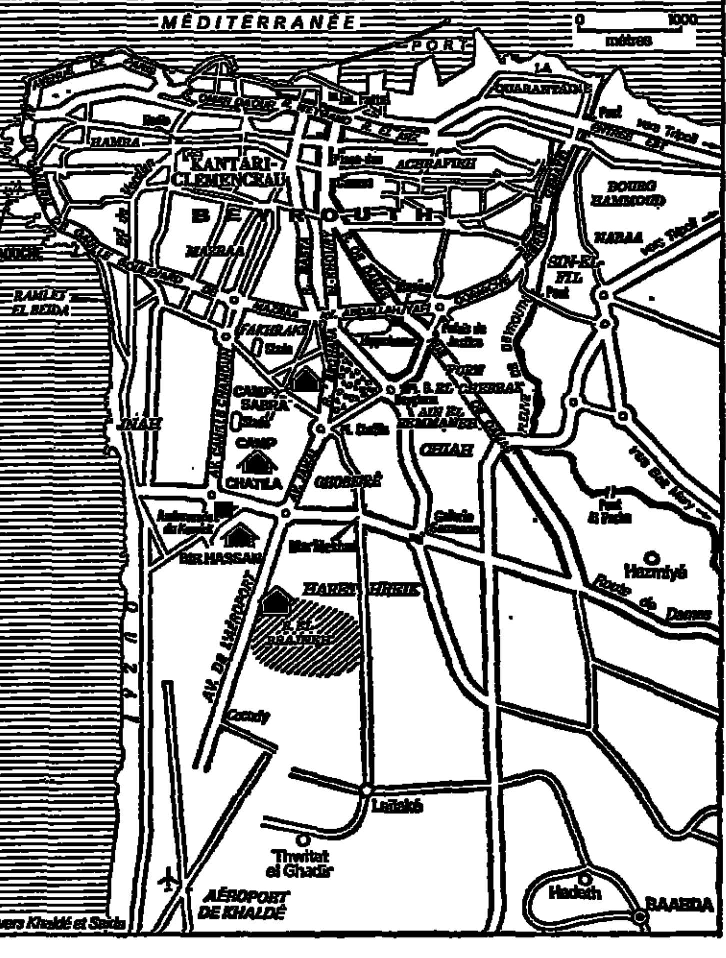
Quelques carrés d'irréductibles

(Suite de la première page.)

Les forces israéliennes ont constamment frayé leur chemin « *à l'économie* », bombardant copieusement devant elles pour faire le vide avant de s'aventurer dans un quartier et ripostant par des coups de canon au moindre coup de feu.

Des ruines se sont ajoutées aux *colossales ruines précédentes*, notamment dans les quartiers résidentiels rayonnant à partir de la rue Hamra relativement épargnés jusque-là. Partout, on ne voit que boutiques et appartements éventrés par les obus, voitures calcinées et même écrasées par le passage des chars israéliens. Un étage de la Banque du Liban en particulier a brûlé durant plus d'une heure sans pouvoir être atteint par les pompiers.

Dès qu'ils prenaient le contrôle d'un quartier, les Israéliens y procédaient à des rafles sur la base de listes préétablies. Ils se présentent, ce vendredi encore, *aux accords Habib, Israël fait* appellent au mégaphone, de la rue, les suspects, leur enjoignant de livrer leurs armes et de ne pas résister, sous peine de voir l'im*meuble où ils se trouvent détruit* au canon. Quand le suspect n'est pas là, ils prennent son adresse et s'y rendent. La scène se répète alors.



Pour justifier une nouvelle incursion totalement contraire aux « *accords Habib* », Israël fait valoir la *nécessité* de contrôler une situation devenue explosive après l'assassinat de Bechir Gemayel. Or, au contraire, ce dramatique événement a été l'occasion d'une manifestation d'union sacrée entre Libanais, à laquelle Beyrouth-Ouest *s'est* quasi unanimement associé, la radio des Mourabitoun allant jusqu'à se mettre elle aussi en deuil.

« *Prétexte fallacieux* », écrit, à propos des explications d'Israël, la presse libanaise. L'opération rend, en effet, la situation explosive et encore plus embrouillée qu'elle ne l'était, en ébranlant les structures mêmes de l'Etat. Aussi le *secteur chrétien* rejoint-il le secteur musulman de la capitale pour se demander si les Israéliens ne cherchent pas, prioritairement, à provoquer l'éclatement du Liban. Question angoissée d'une population qui vient de subir un traumatisme collectif avec l'assassinat de Bechir Gemayel après avoir enduré morts et destructions durant huit ans.

On constate à Beyrouth, non sans amertume, que Washington a laissé faire au nom de la « stabilité » avant d'exiger le départ des Israéliens. Le chef de file de l'islam beyrouthin, M. Saeb Salam, pourtant pro-saoudien et peut taxable d'anti-américanisme, a demandé aux Arabes, dans une déclaration violente, de tirer la leçon des événements et de « *ne jamais plus faire confiance aux Etats-Unis* ».

LUCIEN GEORGE.

L'OCCUPATION DE BEYROUTH-OUEST PAR ISRAËL

Une ville réconciliée dans la colère et l'amertume

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — L'Est pleurait, l'Ouest tremblait. Qui donc, entre sanglots et craintes, aurait songé à rallumer la guerre ? Beyrouth avait perdu ses faux airs de Janus. La ville en oubliait ce front qui la déchire. Pour toujours ? Elle n'en demandait pas tant. Pour un jour ? Mais c'était encore trop...

A l'heure où le Liban, au-delà de toute espérance, serrait les rangs devant un cercueil, Israël, bienveillant, a fait tonner le canon... pour *« éviter le bain de sang »* ! Curieux zèle pacificateur qui, en un bel élan, rendait aux demi-soldes armés ces rues meurtries de l'Ouest, d'où quelques jours de paix les avaient prestement chassés !

Les voilà de nouveau bafoués, humiliés, ces soldats de la légalité qui ont vu, impuissants, l'arme au pied, passer devant eux les fières colonnes de Tsahal, pressées de prévenir une guerre qu'elles seules faisaient fondre sur Beyrouth... Dans les quartiers *« conquis »*, ni riz ni *« shalom »* radieux pour le *« pacificateur »* : une résignation muette et beaucoup d'amertume. De l'autre côté, le général Sharon, chemisette col ouvert, venait à Bickfaya témoigner toute sa sympathie aux Gemayel et au Liban. *« Personne ne l'avait invité »*, fit-on rapidement savoir. Accueil glacial.

M. Begin et ses troupes se sont, en deux jours, et de tous bords, attiré plus de ressentiment qu'en trois mois d'une guerre dont nul n'ose plus maintenant imaginer les ultimes intentions. *L'Orient-le Jour*, citant ce jeudi matin une « personnalité informée », affirme que *« les Israéliens redoutent en fait les retrouvailles libanaises, et cela pour une raison bien simple : l'union s'est faite contre eux »*.

Il faut l'entendre, la rue beyrouthine qui, dans sa colère froide, dissèque, désabusée, le complot tramé contre elle. *« Vous n'avez pas encore compris ? »*, s'exclame, la voix tremblante, ce commerçant qui vient de rejoindre le sous-sol étouffant d'un immeuble du centre où nous sommes descendus. *« C'est pourtant bien clair : « on » a fait décamper les forces multinationales plus tôt que prévu, « on » a assassiné Bechir et maintenant « on » investit Beyrouth. »* Le « on », bien sûr, n'a plus rien d'anonyme.

Les gosses tout autour se taisent, livides. Dehors, quelques dizaines de miliciens se sont embusqués dans les encoignures de portes, lance-roquettes à l'épaule, kalachnikov chargée. Les deux soldats de faction au carrefour proche ont gagné, eux aussi, le sous-sol. Des rafales crépitent sur la façade. L'abri est muet.

Une première capitale arabe

« Ils » sont là, sur Hamra, au cœur de l'Ouest. Des fumées lourdes nourrissent le ciel autour de la banque centrale. Devant l'immeuble, une mitrailleuse lourde crache un feu ininterrompu. Des obus de mortier tombent alentour. L'abri devient moite. Le gardien descend, souffle court : « Israël » est au rez-de-chaussée !

« L'opération de précaution », annoncée aux Beyroutins par la radio de Jérusalem, a livré à Israël, en moins de deux jours, sa première capitale arabe. Mais qui, demain, osera parler d'une « prise » de Beyrouth ? La ville était aux trois quarts ouverte, « défendue » par quelques centaines de jeunes miliciens munis d'armes légères, de lance-roquettes et de mortiers. Quinze jours durant — paix oblige, — on avait déminé les accès, abattu toutes les barricades, nivelé le sol... bref ! préparé le terrain.

Amer mais réaliste, le dernier carré des partis armés, privé de l'allié palestinien, avait livré ses places fortes aux soldats de l'armée légale.

L'ordre de combattre face aux Israéliens, donné ensemble par les directions du Mouvement national (gauche libanaise) et de la milice chiite, Amal, promettait un ultime baroud meurtrier, pas une vraie résistance. *« Glorieuse armée, M. Begin »*, lance, dépit aux lèvres et défi au cœur, un jeune druze, avant de se précipiter du côté d'Hamra. *« Demain, vous pourrez encore vanter l'audace du petit David contre le méchant Goliath... »*

Plan de la capitale en poche, les soldats d'Israël ont avancé de toutes parts vers le centre-ville. D'abord du sud, en direction des camps palestiniens, très vite coupés les uns des autres, et où les attendaient sans surprise des milliers de réfugiés résignés. Puis, du port, vers la corniche du bord de mer, où quelques rares badauds déambulaient entre un grilleur de maïs et un vendeur de limonade. Beyrouth alors ne semblait pas encore y croire...

Et pourtant ! Au musée, troisième axe de percée, chars et fantassins, qui progressaient vers l'ouest, sont passés mercredi sans coup férir. A la résidence des Pins, celle de l'ambassadeur de France, ils tenaient dès lors en enfilade l'interminable boulevard Mazraa. La tenaille était prête. Jeudi, il n'y a plus eu qu'à la refermer.

Pourquoi ?

Pourquoi cette bataille, cette offensive ultime d'Israël pour une proie qui lui avait échappé ? Eviter le *« bain de sang »*, le retour de la guerre civile, répétait d'heure en heure la radio de Jérusalem. Comment aurait-on pu la croire ? Qui provoquait ces *« graves développements »* ? Qui rompait le calme de cette ville, toute à son émotion, où nul, d'aucun côté, n'avait tiré un seul coup de feu après la mort soudaine du président élu ?

DOMINIQUE POUCHIN.

JÉRUSALEM : oui à l'évacuation mais pas immédiatement...

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est un avertissement sévère de la part des Américains qui a amené le gouvernement Begin à décider, à l'unanimité, jeudi 16 septembre à minuit, d'évacuer — sous condition — Beyrouth-Ouest, dont l'occupation par l'armée israélienne s'est achevée au cours de la soirée de jeudi. Des diplomates américains ne pouvaient pas cacher leur *« indignation »* devant l'occupation de la capitale libanaise alors que Jérusalem avait assuré qu'il s'agissait d'une opération limitée. Le gouvernement israélien a donc donné l'ordre à l'armée d'évacuer les positions qu'elle occupe à Beyrouth-Ouest, mais a ajouté que cela ne se fera que lorsque l'armée libanaise sera en mesure d'en prendre le contrôle de coordination avec les forces israéliennes, *« afin de garantir l'ordre public et la sécurité »*. La résolution a été adoptée au cours d'une réunion du cabinet qui a duré trois heures et demie.

Le chef d'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, a précisé ce vendredi matin que l'armée israélienne *« ne quittera Beyrouth-Ouest que lorsque l'armée libanaise se déclarera prête à entrer dans les camps de réfugiés à Beyrouth et à les nettoyer des terroristes de l'O.L.P. »* Cette mise au point devait être confirmée lors de la rencontre entre l'ambassadeur américain, M. Maurice Draper, et les ministres de la défense et des affaires étrangères, MM. Sharon et Shamir, vendredi à midi à Jérusalem. En fait, il semble que l'armée israélienne cherche à gagner du temps et à continuer son opération de ratissage à Beyrouth-Ouest.

Le communiqué du gouvernement a précisé que *« l'armée israélienne est entrée dans Beyrouth pour éviter le désordre, la violence et le tohu-bohu, alors que des milliers de terroristes, avec des armes lourdes, sont demeurés à Beyrouth en violation des accords »*.

Les observateurs à Jérusalem notent que le général Sharon, qui n'avait pas dissimulé sa déception de n'avoir pu occuper Beyrouth-Ouest au moment de l'invasion et liquider les dirigeants palestiniens, Yasser Arafat en tête, a décidé de profiter de l'attentat perpétré contre M. Bechir Gemayel pour réaliser cette occupation dont il rêvait depuis le début de la guerre. C'était une opération facile du point de vue militaire, après le départ de quelque quinze mille fedayin et soldats syriens. Il a suffi au ministre de la défense d'Israël, d'un coup de téléphone au premier ministre M. Begin, immédiatement après l'annonce de la mort de Bechir Gemayel, pour obtenir le feu vert et donner l'ordre à l'armée israélienne de pénétrer par plusieurs axes.

La presse israélienne de ce vendredi donne d'autre part beaucoup d'indications sur les projets de l'armée israélienne de passer encore de longs mois au Liban. *Haaretz* fait état de la décision de l'armée israélienne de transporter des camps entiers au Liban et de construire des routes s'étendant sur des centaines de kilomètres dans la région occupée par Israël. Ces projets coûteront, selon la même source, deux cent cinquante millions de dollars.

(Intérim.)

Égypte

DÉCOUVERTE D'UN « COMPLOT TERRORISTE »

Le Caire *(A.F.P.)*. — Un « complot terroriste » visant au renversement du régime égyptien a été éventé par les forces de sécurité, et ses auteurs ont été arrêtés, a annoncé, jeudi 16 septembre, l'avocat général du parquet supérieur de la sécurité de l'Etat. Selon lui, les *« comploteurs »* appartiennent à l'organisation intégriste islamique Al Jihad et étaient en relation avec *« des éléments arabes et des Egyptiens établis à l'étranger »*. Ils disposaient de *« fonds considérables »*, d'armes et d'explosifs.

Ces arrestations interviennent à trois semaines de la date prévue pour l'abrogation de l'état d'urgence, en vigueur pour un an depuis l'assassinat de l'ancien président Anouar El Sadate, le 6 octobre dernier.

WASHINGTON : les troupes israéliennes doivent se retirer sans délai

De notre correspondant

Washington. — Les dirigeants américains ont le sentiment très net de s'être fait gifler, sinon piéger, par MM. Begin et Sharon. L'entrée des Israéliens à Beyrouth leur apparaît comme une violation éclatante de l'accord du 29 août, péniblement obtenu par M. Philip Habib. Et ils sont à peu près sûrs que l'un des objectifs de Jérusalem est de saboter le « plan Reagan » sur l'autonomie palestinienne.

Jeudi, après vingt-quatre heures d'atermoiements, Washington a frappé du poing sur la table, comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps. L'armée israélienne est sommée d'évacuer Beyrouth immédiatement. L'ambassadeur d'Israël, M. Moshe Arens, a été convoqué deux fois au département d'Etat pour se l'entendre dire dans les termes les plus nets. Son entrevue avec le sous-secrétaire d'Etat, M. Eagleburger, n'aurait pas été spécialement cordiale.

« Nous soutenons entièrement l'appel du gouvernement libanais pour le retrait des forces israéliennes », ont déclaré les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat. La présence de ces forces à Beyrouth *« est une claire violation de l'accord sur le cessez-le-feu »*. Washington estime qu'une présence militaire israélienne *« n'a pas de justification »* et demande donc le *« retrait immédiat »*.

Pourquoi le gouvernement américain n'a-t-il pas réagi plus vite ? La veille encore, ses porte-parole s'embrouillaient dans des explications byzantines. *« Les choses ont changé*, expliquait-on jeudi. *Au départ, la situation sur le terrain était confuse. »* Il aura fallu vingt-quatre heures pour s'apercevoir que la nouvelle initiative israélienne affaiblissait le pouvoir central au Liban au lieu de le renforcer comme Washington le souhaite ardemment.

Les responsables américains laissent clairement entendre qu'ils ont été trompés par M. Begin. Une fois de plus, celui-ci aurait minimisé ses intentions pour mettre ensuite Washington devant le fait accompli. La Maison Blanche et le département d'Etat constataient jeudi : l'occupation de Beyrouth-Ouest est *« contraire aux assurances que nous avaient données les Israéliens à Washington et en Israël »*.

Cette précision de lieu est importante : on refuse ici d'attribuer le malentendu à M. Morris Draper, envoyé spécial du président Reagan, que Jérusalem accuse d'avoir mal compris les explications qui lui avaient été données. L'ambassadeur israélien à Washington ne donnait-il pas les mêmes assurances ? Il semble que, dorénavant, les Etats-Unis jugeront M. Begin à ses actes et non plus à ses promesses.

Washington ne précise pas quelle sera sa réaction si les Israéliens s'obstinent à rester sur place. Des sanctions ? Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a toujours dit que cette voie n'était pas la bonne. Les Etats-Unis cherchent, en effet, à convaincre l'opinion israélienne de la nécessité de la paix et ils savent que des sanctions ne pourraient que braquer les concitoyens de M. Begin contre le « plan Reagan ». Mais il leur est difficile de supporter longtemps un *défi* comme celui que vient de leur adresser l'état hébreu.

ROBERT SOLÉ.

AVANT DE QUITTER ROME POUR DAMAS

M. Arafat réclame le retour à Beyrouth de la force multinationale d'interposition

Correspondance

Rome. — M. Yasser Arafat, qui a quitté Rome jeudi soir 16 septembre en direction de Damas, a officiellement demandé à l'Italie — mais aussi à la France, par une note envoyée au Quai d'Orsay, — le retour de la force multinationale d'interposition à Beyrouth. *« La mission des forces américaines, françaises et italiennes*, souligne un communiqué de l'O.L.P., *était essentiellement de garantir la protection des camps de réfugiés palestiniens afin que les combattants puissent partir. (...) L'agression en cours fait sauter tous les accords et toutes les garanties. »*

L'évolution dramatique de la situation dans la capitale libanaise a été au centre des entretiens et des rencontres qu'a eus le président de l'O.L.P. pour sa seconde et dernière journée à Rome. *« Il y a un engagement pris par la force multinationale et les trois pays — France, Italie, Etats-Unis — qui la composent. C'est entre leurs mains que j'ai laissé Beyrouth-Ouest. Ce qui arrive est donc un affront à l'honneur et à la dignité de ces trois armées et de ces trois pays »*, a-t-il affirmé jeudi en fin d'après-midi.

Après une brève visite à la mairie de Rome et au Sénat, M. Arafat a reçu, à son hôtel, le président de la démocratie chrétienne, M. Piccoli, ainsi que le secrétaire général du P.C.I., M. Berlinguer, qui lui apporta le soutien de son parti sur la requête d'un envoi immédiat à Beyrouth de la force multinationale. Le dirigeant palestinien rencontra ensuite les secrétaires généraux des trois confédérations syndicales italiennes, MM. Lama, Carniti et Benvenuto, et c'est en leur compagnie qu'il pénétra avec deux heures de retard dans la salle où il était attendu pour une conférence de presse.

Celle-ci fut pour l'essentiel consacrée à réitérer l'appel à l'intervention de la communauté internationale, et notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi aux trois pays composant la force multinationale envoyée à Beyrouth.

A la question d'un journaliste, qui lui demandait si *« l'évolution des événements lui faisait regretter d'avoir quitté Beyrouth »*, le leader palestinien a répondu : *« Je ne regrette qu'un chose, cette parole d'honneur donnée par trois grands pays »*, laissant entendre que pour le moment celle-ci n'était pas tenue.

Interrogé sur le fait de savoir si les conclusions du sommet de Fès constituaient une reconnaissance de l'existence de l'Etat d'Israël, M. Arafat a rétorqué : *« La nation arabe a présenté un projet complet et intégré en huit points comme base pour la solution juste qui peut ramener la paix au Proche-Orient. Quand nous disons huit points, nous entendons bien huit points, pas un seul. »*

Evoquant la création d'un comité de sept membres — Maroc, Algérie, Tunisie, Arabie Saoudite, Jordanie, Syrie et l'O.L.P. — pour suivre l'exécution du projet de Fès et garder le contact avec le Conseil de sécurité des Nations unies, M. Arafat a ajouté : *« Parlons franchement : dans le passé, on reprochait aux Arabes de ne pas avoir de propositions concrètes, on ne peut plus le dire aujourd'hui. Désormais, c'est nous qui voulons connaître la position du monde face à ce projet constructif et sérieux. »*

MARC SEMO.



Un diplomate koweïtien a été assassiné à Madrid

De notre correspondant

Madrid. — Quelques heures après que le consul du Koweït à Karachi eut été légèrement blessé dans un attentat, le premier secrétaire de l'ambassade du Koweït en Espagne, M. Sayed Hassan Najeeb, tombait, jeudi après-midi 16 septembre, sous les balles d'un tueur en plein centre de Madrid (1).

Arrêté peu après, le meurtrier, étonnamment coopératif avec la police, affirmait s'appeler Ibrahim Nasir Hamdan et être né il y a vingt-huit ans dans un camp de réfugiés palestiniens de Saïda (Liban). Il reconnaissait rapidement appartenir au groupe d'Abou Nidal, ennemi juré de l'O.L.P., et être arrivé en Espagne il y a quatre mois avec la mission de tuer l'ambassadeur du Koweït. Celui-ci se trouve actuellement dans son pays, et Nasir Hamdan se serait donc trompé de cible.

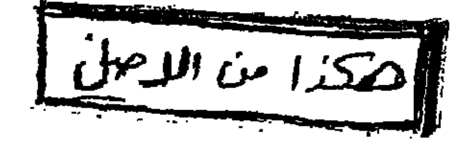
Bien que n'ayant aucun moyen de vérifier ses dires, les enquêteurs semblent prendre ses aveux très au sérieux et estimer qu'il dit la vérité.

L'attentat de jeudi vient renforcer les craintes de tous ceux qui considèrent que l'Espagne est devenue l'un des terrains de prédilection, en Europe, des règlements de comptes interarabes.

Le 21 septembre 1981, un ressortissant syrien, Nizar Sabag, considéré comme l'un des principaux dirigeants en Espagne des Frères musulmans, avait été tué à Barcelone. Le 1er mars dernier, un Palestinien, Nabil Aranki Wadi, membre d'un groupuscule palestinien pro-irakien issu d'une scission du groupe d'Abou Nidal, était à son tour abattu à Madrid. Dans les deux cas, les services secrets syriens avaient été mis en cause. Enfin, le 27 avril, c'est un diplomate syrien qui échappait aux balles d'un tueur.

(Intérim.)

(1) Déjà, le 4 juin dernier, le premier secrétaire de l'ambassade du Koweït à New-Delhi, M. Mustapha Al Marzouk, avait été tué par balles devant sa résidence, et, le 26 avril, une bombe de forte puissance était découverte et désamorcée devant le consulat du Koweït à La Haye.



La « force tranquille » à l'assaut de la Suède

II. – L'austérité à toutes les sauces

Dans son premier article (*le Monde* du 17 septembre), Alain Debove évoque la lutte pour le pouvoir du premier ministre centriste qui doit non seulement se battre contre la « force tranquille » du socialiste Olof Palme, dans l'opposition depuis six ans, mais aussi contre les conservateurs qui ont le vent en poupe.

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

Stockholm. – Quel que soit le résultat du scrutin, ce n'est pas un avenir rose qui attend les Suédois. Ils vivent au-dessus de leurs moyens, et cela depuis longtemps. Les deux partis de la coalition gouvernementale leur promettent *« la rigueur et trois années de vaches maigres sauf pour les catégories les plus défavorisées »* et les conservateurs *« une cure d'austérité »* encore plus dure, une baisse sensible des aides publiques au logement, aux communes, à l'emploi dans les entreprises sans avenir, ainsi qu'une diminution de l'assistance au tiers-monde.

La gauche, de son côté, annonce une période difficile et tente de définir une *« troisième voie »*, hasardeuse, qui impliquerait une relance des investissements publics, mais parallèlement le freinage de la consommation publique et des ménages, et sans doute aussi une augmentation des impôts, ce qui n'est guère populaire dans un pays où les prélèvements fiscaux représentent au total 51,5 % du P.N.B.

L'économie n'est pas dans un état catastrophique pour le moment, mais elle se détériore rapidement en raison du caractère structurel des déséquilibres dont elle souffre. Le déficit des paiements courants correspond à 2,2 % du revenu national ; en 1982, la balance commerciale présentera un excédent de près de 3 milliards de couronnes et l'inflation sera, selon les prévisions, de 7,8 % contre 9,4 % l'année précédente.

La dévaluation de 10 % de la couronne, à l'automne 1981, a eu des effets positifs sur les exportations, mais temporairement seulement : un an après les carnets de commandes se dégarnissent, l'embauche et les investissements diminuent. Ceux-ci ont chuté de 35 % en six ans, mais on fait remarquer au ministère de l'économie que si les entreprises ne renouvellent pas leurs parcs de machines et préfèrent rationaliser pour faire face à la faiblesse de la demande, elles ont en revanche pendant cette période fait des efforts considérables et coûteux sur le plan de la recherche, du développement et du marketing. Et l'on assure que la compétitivité, grâce aux mesures prises par le gouvernement, est à présent comparable à ce qu'elle était en 1979.

De nombreux secteurs lourds de l'industrie demeurent néanmoins aux prises à de sérieuses difficultés et ne pourraient survivre sans les coups de pouce financiers de l'État : il s'agit principalement des chantiers navals, de la confection et du textile, de la sylviculture et des mines de fer de Laponie, où l'on vient de décider le licenciement de huit cents employés l'année prochaine et un arrêt de production de sept semaines au cours de l'automne. Mais l'industrie mécanique et la construction automobile sont en bonne santé : Volvo a réalisé, au cours du premier semestre de 1982, un bénéfice de 1,5 milliard de couronnes, supérieur à celui enregistré pour l'ensemble de 1981.

Le P.-D. G. de Volvo, la première entreprise privée suédoise, M. Gyllenhammar, ne cesse de dénoncer cette politique de soutien aux *« canards boiteux »* (48 milliards de subventions directes en six ans) qui donne *« l'illusion d'emplois sûrs et durables »*, et il réclame une aide aux secteurs d'avenir, car *« la Suède dispose d'un solide potentiel industriel et d'une main-d'œuvre parmi les plus qualifiées du monde »*. Toujours est-il que, selon l'Office des statistiques, un employé industriel sur quatre travaillait en 1981 dans une entreprise déficitaire.

Un chômage appelé à durer

En dépit d'une croissance économique négative en 1981, et proche de zéro cette année, le gouvernement estime avoir réussi à limiter le chômage. Pourtant il augmente rapidement : cent soixante-six mille Suédois, soit 3,7 % de la population active, étaient sans travail en août, dont soixant-neuf mille ont moins de vingt-cinq ans. Mais ce taux officiel ne tient pas compte des cent mille autres personnes qui étaient à la même époque en recyclage ou employées à des travaux de dépannage, ni de vingt mille autres mises à la retraite anticipée pour des raisons économiques, depuis le début de l'année. Selon les syndicats, le chômage *« réel »* se situe aux alentours de 10 %. Ce sont des chiffres auxquels les Suédois ne sont pas habitués.

Ici, tous les partis, de droite comme de gauche, continuent à donner la priorité au plein emploi, même si les experts considèrent qu'il serait plus honnête de reconnaître que l'objectif sera désormais pratiquement impossible à atteindre.

Le problème numéro un, aux yeux du gouvernement, est cependant le déficit budgétaire chronique, qui a engagé l'économie dans un cercle vicieux. De 1970 à 1982, il est passé de 2 % à 12 % du produit national brut, pour atteindre quelque 70 milliards de couronnes. Pour le couvrir, l'État emprunte à tour de bras et la dette extérieure est actuellement de 64 milliards de couronnes (7 000 couronnes par habitant). Le service de la dette totale est devenu le deuxième poste du budget et ne cesse de s'accroître.

L'augmentation spectaculaire du déficit est le résultat des engagements sociaux coûteux pris par les sociaux-démocrates à la fin des années 60, alors que l'économie donnait déjà des signes d'essoufflement, et aussi en grande partie de la politique imprudente d'aide à l'industrie moribonde menée par les « bourgeois » en 1978 et 1979, en particulier. Les dépenses publiques (investissements et consommation) sont ainsi passées de 35 % du P.N.B. en 1965, à 43 % en 1970 et 66 % en 1981... Les transferts sociaux représentent environ 70 % de ces dépenses.

Pour enrayer cette évolution, le gouvernement a fait adopter, depuis l'automne 1980 et *« bien tardivement »* selon des spécialistes indépendants, quatre *« programmes d'économies »* d'un montant total de 19 milliards de couronnes, qui ont d'ailleurs failli provoquer une guerre ouverte avec les syndicats. Ceux-ci ont menacé de déclencher une grève *« politique »*, fait unique en Suède, pour protester contre l'introduction de trois jours de carence – non indemnisés par la sécurité sociale – en cas de maladie. Les autres mesures touchent l'aide aux communes pour la construction de crèches et les retraites qui ne sont plus indexées entièrement sur le coût de la vie.

S'ils gagnent les élections, les « bourgeois » entendent poursuivre cette politique de réduction des dépenses publiques, d'une façon plus énergique même peut-être, suivant en cela les conseils de l'O.C.D.E. Ils envisagent un nouveau plan d'économies de 10 milliards de couronnes.

En cas de victoire social-démocrate, il est certain qu'on assistera à un changement de cap radical de la politique économique. M. Palme assure que *« ce n'est pas en se serrant la ceinture que la Suède sortira de la crise. Il faut au contraire mettre les Suédois au travail, pour améliorer les recettes fiscales et oxygéner l'économie »*. Compte tenu des déséquilibres actuels, la gauche ne peut appliquer la politique keynésienne qui lui est chère.

Dans son *« programme de crise »*, elle propose une relance des investissements publics dans les domaines du bâtiment, des transports et de l'énergie pour stimuler l'activité dans d'autres branches, une meilleure planification des commandes passées par les communes et les conseils généraux afin que les entreprises suédoises en profitent plus qu'aujourd'hui. Elle promet, de plus, de rétablir les acquis sociaux déjà mentionnés sur lesquels *« les bourgeois ont tiré un trait »*.

Les sociaux-démocrates sont prêts à accepter un déficit budgétaire important *« pendant quelques années »* et par conséquent de nouveaux emprunts à l'étranger, ce qui fait frémir plus d'un économiste...

Les périlleux « fonds de salariés »

« Il faut espérer, nous dit M. Palme, *que d'autres pays comprendront rapidement qu'il faut abandonner l'austérité et mener une autre politique pour résorber le chômage. »* En ce qui concerne la consommation publique et privée, les sociaux-démocrates soulignent qu'elle ne pourra être augmentée notoirement : pas plus de 2 % par an (c'est-à-dire 1 % de plus que les propositions du gouvernement) pour les collectivités locales. Ils ne promettent aucune amélioration du niveau de vie des particuliers.

Selon la thèse de la gauche, les travailleurs accepteront ces sacrifices à la condition d'obtenir un droit de regard sur les investissements. C'est là qu'intervient le projet controversé et périlleux des *« fonds de salariés »*, présenté pour la première fois en 1975 par l'économiste de la Confédération générale du travail, M. Rudolf Meidner. Corrigé à plusieurs reprises, mais toujours rejeté par une majorité de Suédois, même de gauche, d'après les sondages, le projet se présente avant les élections de la façon suivante (mais ce n'est sans doute pas la dernière version...) : chaque année, entre 15 et 20 % de la tranche supérieure des bénéfices des entreprises et 1 % de la masse salariale seraient prélevés et répartis entre vingt-quatre fonds régionaux, dirigés par des personnalités élues au suffrage universel. Avec cet argent, les fonds achèteraient des actions dans les industries et céderaient, lors des assemblées d'actionnaires, 50 % de leur droit de vote aux sections syndicales locales. Les dividendes des actions seraient ensuite reversés au Fonds national des pensions et retraites. Les travailleurs profiteraient donc collectivement de ce système sous forme de pensions améliorées.

Si au départ le projet mettait l'accent sur la notion de pouvoir des travailleurs dans l'entreprise, il insiste beaucoup plus aujourd'hui sur le besoin de capitaux à risques de l'industrie, la stimulation de l'épargne, qui est en chute libre, et la nécessité de *« briser la concentration des fortunes »*. Selon M. Palme, ces fonds collectifs pourraient en 1990 contrôler entre 10 et 15 % de la Bourse de Stockholm.

Toujours hostiles aux formules d'intéressement individuel, à leurs yeux *« égoïstes »*, les sociaux-démocrates ont d'ailleurs annoncé qu'en cas de victoire ils supprimeraient les avantages fiscaux accordés par le gouvernement aux acheteurs d'actions, mesures pourtant appréciées des petits épargnants et qui ont redonné du souffle à la Bourse.

Dans cette question des « fonds de salariés », la gauche ne cesse de faire marche arrière. Elle brouille les cartes au point que maintenant *« tous les détails du projet peuvent être discutés avec les parties concernées »*, et M. Palme déclare qu'il s'efforcera de trouver une solution acceptable par la plus grande majorité parlementaire possible. Le débat est on ne peut plus confus.

Toujours est-il que les « bourgeois » et le patronat mobilisent toutes leurs forces contre ces fonds qui dans un premier temps seraient administrés par des conseils à majorité syndicale ; mais, là aussi, le parti est en train de faire des concessions... On peut se demander si cette vive polémique, à supposer qu'elle ne provoque pas l'échec de M. Palme le 19 septembre, comme en 1979, n'aboutira pas finalement à l'un de ces fameux compromis à la suédoise, sans grand rapport avec le projet initial, mais que les sociaux-démocrates qualifieront de *« grande victoire du mouvement ouvrier »*, ou encore, comme le dit souvent le leader conservateur, M. Ulf Adelsohn, un système baptisé *« les fonds de la reine Silvia pour la paix et le progrès »*.

Prochain article :

III. – L'impopularité des « fackpampar ».

EUROPE

Espagne

Les socialistes espèrent obtenir la majorité absolue aux élections générales du 28 octobre

La lutte contre la crise économique et les inégalités figure parmi les principaux objectifs du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), favori des élections générales qui doivent avoir lieu le 28 octobre. En politique étrangère, l'option européenne reste prioritaire, mais les socialistes espagnols envisagent une intensification des relations de l'Espagne avec l'Amérique latine et les pays du bassin méditerranéen. C'est dans l'ensemble un programme très modéré que les dirigeants du parti socialiste ont présenté à la presse, le jeudi 16 septembre à Madrid, en précisant qu'ils espéraient obtenir la majorité absolue à l'issue des élections. De son côté, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol (P.C.E.), a déclaré jeudi que la lutte pour l'emploi serait le thème numéro un du programme électoral de son parti.

De notre envoyé spécial

Madrid. — *« Je ne vous dis pas que les forces armées nous aiment. Mais il y a une évolution. En réalité, elles ont envie d'un gouvernement qui gouverne. Eh bien ! nous, on veut gouverner ! »* M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), le parti généralement considéré comme le virtuel vainqueur des élections du 28 octobre, nous répond ainsi à la question que tous ici se posent : l'armée obéirait-elle à un gouvernement socialiste ?

Un socialiste éminent, très versé dans les questions militaires, admet qu'il y aura *« quelques thèmes conflictuels »*, comme celui de la garde civile, qu'on aimerait, précisément, « civiliser » quelque peu. Pour le reste, il estime que les forces armées ressentent *« davantage de curiosité que d'agressivité »* à l'égard du P.S.O.E.

Il est un dossier dans le domaine des relations armée-P.S.O.E. qui pourrait se révéler moins épineux que prévu : celui de l'OTAN. M. Calvo Sotelo, chef du gouvernement centriste, a, au printemps dernier, conduit « à la hussarde » l'entrée de l'Espagne dans l'alliance. Les socialistes, qui y sont en principe hostiles, ont fait savoir que, vainqueurs, ils soumettraient la question à référendum. Est-ce le clash inévitable ? Sans doute pas. Pour les forces armées espagnoles, tout d'abord, le sujet n'est pas passionnel. On a trop répété que l'OTAN arrimerait le pays à la démocratie pour que l'affaire leur soit *a priori* sympathique ! En outre, leurs préoccupations sont traditionnellement intérieures (l'ordre et l'unité de l'Etat), ou alors tournées vers Gibraltar, Ceuta et Melilla (1). La défense de l'Europe demeure pour les militaires espagnols une préoccupation plus abstraite.

De son côté, M. Felipe Gonzalez, sans remettre en cause une hostilité de principe, estime que, *« pour être important, le problème n'est certes pas prioritaire »*. Exégèse d'un « ministrable » socialiste : *« La logique voudrait que le P.S.O.E. gèle le problème. En toute hypothèse, il ne saurait y avoir de référendum que si nous avons la majorité absolue. Je n'en vois pas la possibilité s'il faut gouverner avec l'aide d'Adolfo Suarez (2). »*

Les socialistes, en revanche, sont catégoriques sur un point : pas question de remettre en cause l'accord militaire bilatéral liant l'Espagne aux Etats-Unis.

Les « pouvoirs de fait »

Il est traditionnel, en Espagne, de compter l'Eglise, avec les forces armées, au nombre de ces *« pouvoirs de fait »* qui pèsent de la coulisse sur le pouvoir politique. Comment l'Eglise peut-elle envisager l'arrivée des socialistes au pouvoir ? La lettre de septembre 1971, dans laquelle une majorité d'évêques demandaient pardon au peuple pour n'avoir pas su adopter une attitude de *« réconciliation »* après la guerre civile (3), est aujourd'hui davantage présente dans les consciences que celle, collective, du 1er juillet 1937, où le soulèvement franquiste contre le gouvernement de Front populaire était décrit comme une *« croisade »*. Certes, l'Eglise espagnole conserve son secteur intégriste. Mais les observateurs la voient mal, autrement que localement, partant en campagne contre les socialistes. D'autant que le P.S.O.E. a lui-même beaucoup changé. Nombre de catholiques sont au parti et beaucoup de ses dirigeants, y compris dans les instances supérieures, sont pratiquants. Et si, dans l'actuelle législature, le P.S.O.E. a voté la loi sur le divorce — comme les centristes après tout, — il a, en revanche, rangé au placard toute idée d'une légalisation de l'avortement. C'est sur la question de l'enseignement — un bastion de l'Eglise dans la société — que le choc peut se produire avec un P.S.O.E. modéré, mais pas modérément laïc.

Le patronat, autre *« pouvoir de fait »*, s'annonce, en revanche, comme l'adversaire redoutable d'un éventuel gouvernement socialiste. Pour M. Segurado, patron des patrons de Madrid, vice-président de la C.E.O.E. (le C.N.P.F. espagnol), il n'y a que deux possibilités : l'option *« libérale conservatrice »*, regroupant, sous l'égide du leader de l'Alliance populaire, M. Fraga, le centre et la droite, et c'est celle, bien sûr, qu'il appuie ; et l'option *« socialiste-marxiste »*, dont les solutions lui paraissent, bien entendu, *« économiquement mauvaises »*. Il ajoute : *« Le P.S.O.E. a un grand leader avec une bonne image, M. Gonzalez. Il a un numéro deux, M. Guerra, grand travailleur et qui domine bien l'appareil. Il a aussi un noyau de dirigeants sérieux et relativement cohérent. Mais il y a également la base. C'est là qu'on trouve les radicaux de toujours qui réclament de profonds changements de société. C'est le grand péril. »*

En toute hypothèse, le patronat espagnol, très tiré à droite par une base de petits industriels et d'artisans, est déjà hostile à la politique des centristes. En particulier, il reproche à l'Union du centre démocratique d'avoir insidieusement « étatisé » l'économie, en permettant une augmentation constante des dépenses publiques, notamment les moins productives, et en asséchant le crédit au détriment du secteur privé. Aussi bien la modération, unanimement reconnue, du projet socialiste en matière économique n'amadoue-t-elle pas les patrons. Qu'il n'y ait pas de nationalisation au programme, ou si peu (4), les impressionne moins que l'annonce d'une augmentation des dépenses publiques pour relancer l'économie.

« Ce n'est pas le tout de multiplier les déclarations rassurantes pour les patrons. Nous, nous aimerions bien un jour entendre des déclarations qui rassurent aussi les salariés », déclare M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'U.G.T., syndicat pourtant très proche du P.S.O.E. Les syndicats vont-ils, pour consolider la démocratie, continuer avec les socialistes à jouer le jeu qu'ils ont accepté avec les centristes — en avalisant, par exemple, un plan de stabilisation qui sera immédiatement indispensable ? Les Commissions ouvrières (encore nettement influencées par le P. C., malgré la récente démission de M. Camacho, leur secrétaire général, du comité central du parti) paraissent presque disposées à davantage de compréhension envers un éventuel gouvernement socialiste que l'U.G.T.

« Nous sommes en crise : il nous faut tous faire un effort long et soutenu, nous déclare M. Marcelino Camacho. *Pour les Commissions ouvrières, la défense de la démocratie, c'est cela qui est vital. Vous savez, on a fait une guerre et on l'a perdue, puis on a eu quarante ans de dictature ; j'ai moi-même fait quatorze ans de prison. Cela aide à comprendre nos approches. Ce qui compte, ce n'est pas seulement la défense des intérêts des travailleurs, mais ceux de toute la société. »* M. Camacho regrette certes que le P.S.O.E. *« ne voie pas la nécessité, face à la droite qui va augmenter violemment sa pression, d'un bloc des forces progressistes »*. Mais il reconnaît des points positifs dans le projet socialiste : l'augmentation des dépenses publiques, la volonté de *« moderniser l'Etat »* et de *« démocratiser »* et de *« moraliser »* la fonction publique. M. Camacho met l'accent sur la nécessité de *« réindustrialiser l'Espagne avec de nouvelles technologies »*. Le souci de responsabilités de M. Gonzalez trouvera donc là un écho certain.

Le secrétaire général du parti communiste, M. Santiago Carrillo, insiste, lui, sur la nécessité de créer, après les élections, un *« front démocratique »*, allant des centristes de progrès au P.C.E., afin que le *« changement »* promis par le P.S.O.E. ne soit pas un vain mot face à une droite espagnole qui *« parle le langage du dix-neuvième siècle »*. Etonnamment disert, maniant l'humour avec maestria, M. Carrillo affecte volontiers un ton protecteur à l'égard du P.S.O.E. — bien que sa formation, secouée par la révolte des « staliniens » d'un côté, des « rénovateurs » de l'autre, fasse aujourd'hui bien pâle figure : *« Nous, communistes, nous sommes un vieux parti sérieux. On ne va certes pas donner des leçons au P.S.O.E. Mais on va répéter inlassablement : « Ce que tu as promis, fais-le ! » On l'appuiera jusqu'au bout face aux manœuvres de la droite. Vous verrez, nous serons les derniers à le soutenir, seul contre tous ! Nous avons l'esprit évangélique ! Mais je crois que le P.S.O.E. va payer très cher, très vite, après la rapide dissolution du prochain congrès, le fait de se charger des besognes que l'U.C.D. n'a pas menées à bien : la question militaire, le plan de stabilisation, les autonomies régionales... »*

M. Carrillo ajoute : *« Même avec 51 % des voix, le P.S.O.E. ne peut pas faire de changement réel. Le P.C.E. n'a nullement l'intention de participer au prochain gouvernement. Mais les socialistes devront nécessairement s'appuyer sur une vaste majorité, non seulement parlementaire, mais sociale, qui, de la rue, soutienne la politique de changement. Et cela n'est pas possible sans les communistes. »* Et M. Carrillo de conclure : *« J'ai peur de Manuel Fraga. »*

Qu'en pense l'intéressé, M. Fraga, patron incontesté de l'Alliance populaire et ancien ministre à poigne du général Franco ? *« C'est vrai, les Espagnols doivent aujourd'hui opter entre M. Gonzalez et M. Fraga ! Il y a le P.S., qui domine la gauche et qui se présente comme virtuel vainqueur des élections, et il y a ce que j'appelle la « majorité naturelle », composée par tous les Espagnols qui ne sont pas socialistes ou collectivistes, et qui doivent se regrouper. »*

Quelles seront les têtes de chapitre de sa campagne ? *« La nécessité d'un gouvernement qui gouverne, qui fasse respecter la loi, l'autorité, l'ordre, la sécurité personnelle, qui s'oppose au terrorisme. Bref, qui restaure la confiance du pays dans son avenir et celui de ses enfants. Cela ne peut que renforcer le prestige de la démocratie. »*

M. Fraga se veut chevaleresque envers son jeune adversaire. *« J'ai du respect pour Felipe. Il a du courage : avoir fait abandonner la référence marxiste de la charte du P.S., par exemple. Il ne lui reste qu'à devenir un peu plus conservateur pour être un véritable homme d'Etat ! Mais il a tout le temps pour cela ! »*

L'Europe, l'Amérique latine

L'Alliance populaire, en toute hypothèse, a un champ d'action pour mettre en œuvre ses préceptes : la Galice, où elle a gagné les élections régionales en novembre. Car, pour compliquer encore si possible la future tâche du P.S.O.E., il y a le puzzle des « communautés autonomes ». Brillant vainqueur, en mai, en Andalousie, fief traditionnel du socialisme, le P.S.O.E. n'est pas assuré de si bons résultats dans les « pays » de vieille nationalité : l'Euskadi et la Catalogne. Basques et Catalans, en effet, peuvent garder rancœur aux socialistes d'avoir signé avec l'U.C.D. un accord visant, sous prétexte d' « harmoniser » les autonomies, à les niveler par le bas, les ramenant, protestent les intéressés, à une simple « décentralisation ». Les élections du 28 octobre pourraient, ainsi, enregistrer une forte poussée des partis nationalistes basques et catalans dont le P.S.O.E., après les centristes, ferait les frais.

Les socialistes espagnols arrivant au pouvoir trouveraient-ils, enfin, un environnement international qui ne leur soit pas trop adverse ? Sauf sur la question de l'OTAN, il existe un relatif consensus national en Espagne, en particulier pour tout ce qui touche à l'entrée dans la C.E.E. — pour le P.S.O.E. la priorité des priorités. Ce sera l'heure de vérité : *« Si une Europe dont les clés sont tenues par les socialistes, à Paris notamment, nous disait « non », ce serait le désespoir, avec des risques de réaction imprévisibles »*, nous déclare M. Luis Solana, responsable socialiste. *« Je comprends les problèmes économiques que notre adhésion soulève. Mais il faut trouver une solution, signer l'accord politique d'entrée dans les six mois, même si l'accord économique doit prendre dix ans. Sans l'Europe, quel autre recours aurions-nous, sinon nous tourner vers les Etats-Unis ? Non, l'Europe ne peut pas fermer la porte à Felipe Gonzalez »*, conclut-il.

Le deuxième axe d'une politique étrangère socialiste, si possible coordonnée avec celle de ses nouveaux partenaires européens, serait l'Amérique latine, vers laquelle l'Espagne a évidemment des ouvertures sérieuses. *« Felipe est obsédé par l'Amérique latine »*, nous confie un de ses proches. Reçu il y a quelques mois par le général Haig, le leader du P.S.O.E. a tenté de lui expliquer que l'intérêt des Etats-Unis était de *« favoriser dans le sous-continent l'avènement de mouvements populaires modérés, et non d'aider des oligarchies dont le maintien par la force ne peut que provoquer des explosions »*. Il y a là, virtuellement, une occasion de rapprochement avec Paris — mais aussi de sérieux conflits avec Washington.

Ainsi, même s'ils l'emportent haut la main le 28 octobre, les socialistes espagnols n'ont-ils guère à espérer un long état de grâce avant de voir, de toutes parts, monter les difficultés.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Ceuta et Melilla, deux villes de la côte méditerranéenne du Maroc de souveraineté espagnole depuis, respectivement, 1580 et 1496.

(2) M. Adolfo Suarez, ancien premier ministre, fondateur de l'Union du centre démocratique qu'il a récemment quittée pour fonder son propre parti, le Centre démocratique et social, a annoncé son soutien à un éventuel gouvernement socialiste (« le Monde » du 9 septembre).

(3) Ce document, il est vrai, n'a pas obtenu la majorité requise pour être considéré comme un acte officiel de l'Eglise espagnole.

(4) Selon des déclarations du P.S.O.E., un gouvernement socialiste nationaliserait la distribution de l'électricité et quelques banques en difficulté.

Grande-Bretagne

Le niveau de vie a diminué de 2 % en 1981

De notre correspondant

Londres. — Les dernières statistiques officielles sur le revenu des Britanniques, publiées le 16 septembre, offrent une image sombre des performances de l'économie au cours des dernières années. Entre 1979 et 1981, le produit national a diminué de 5,5 %, et le revenu national disponible de 1 %. La situation est encore plus préoccupante dans l'industrie manufacturière, où la production a reculé de 6 % en 1980 et 1981, et de 15 % depuis 1979. Seule l'extraction du gaz et du pétrole a augmenté de 10 % en trois ans. Les services et l'agriculture sont en stagnation.

Le revenu réel par habitant a diminué de 2 % pour la seule année 1981, pour la première fois depuis la guerre ; rien n'indique que la situation doive s'améliorer cette année car les augmentations de salaires enregistrées jusqu'en juillet dernier sont les plus faibles des cinq dernières années. Elles suivent à peine le rythme de l'inflation dans l'ensemble de l'économie et sont largement inférieures dans l'industrie.

Depuis 1977, le taux d'épargne augmentait régulièrement. L'année dernière, la tendance s'est inversée : avec 13,5 %, ce taux est inférieur de deux points à celui de 1980. Comme la consommation des ménages a légèrement progressé en 1981, il est probable que les Britanniques ont tiré sur leurs économies pour faire face à leurs besoins ; mais cette croissance a plus profité aux importateurs qu'aux producteurs nationaux. — D. V.

Irlande du Nord

● UN ADOLESCENT A ETE TUE, et six personnes, dont trois soldats britanniques, ont été blessées par l'explosion d'une bombe, jeudi soir 16 septembre, dans un quartier catholique de Belfast, au passage d'une patrouille militaire. Les autorités ont d'autre part annoncé l'arrestation d'une douzaine de membres présumés de l'IRA à Londonderry mercredi et jeudi. — (A.F.P.)

Pologne

Les affrontements à Wroclaw se sont prolongés pendant trois jours

La ville de Wroclaw a été, du lundi 13 au mercredi 15 septembre, le théâtre d'incidents de rue, a-t-on constaté, jeudi soir, en recoupant diverses informations de l'agence PAP avec d'autres sources dignes de foi. Alors que l'on avait eu uniquement connaissance d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants dans cette capitale industrielle de la Basse-Silésie, lundi, à l'occasion de l'entrée de la Pologne dans son dixième mois d'état de guerre, et mercredi, à la sortie d'un match de football opposant l'équipe locale au Dynamo de Moscou, l'agence PAP a révélé indirectement, jeudi, que des troubles s'y étaient également produits mardi. Selon PAP, quarante-sept personnes *« ayant participé à des manifestations de rue dans le centre de Wroclaw, le 13 et le 14 septembre »* ont été jugées, et trente-huit d'entre elles ont été condamnées.

Ces indications officielles donnent de Wroclaw l'image d'une ville en ébullition. Une source polonaise informée a fait état de nouveaux appels à manifester pour ce vendredi, à l'occasion, cette fois, de l'anniversaire de l'entrée de l'armée rouge en Pologne, le 17 septembre 1939, en vertu du pacte germano-soviétique. Or de nombreux habitants de l'ancienne ville polonaise de Lwow, aujourd'hui en U.R.S.S., se sont en effet établis à Wroclaw après la guerre.

Dans sa déclaration faite jeudi devant la Diète, le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, a annoncé qu'à la suite des incidents du 31 août dans 66 villes réparties dans 34 des 49 départements du pays, 5 131 personnes ont été arrêtées ; 1 051 ont été relâchées après une *« conversation de mise en garde »*. Une information judiciaire a été ouverte contre 407 autres personnes, dont 67 ont déjà été condamnées.

Puis, le général Kiszczak a rendu la direction clandestine de Solidarité entièrement responsable des incidents du 31 août qui ont fait cinq morts. *« Chacun,* a-t-il ajouté, *doit être conscient que la loi de l'état de guerre interdit les rassemblements. Il en est ainsi. Il en sera ainsi et pas autrement. (...) Aucune provocation, aucune action hostile ne nous fera nous écarter de la voie sur laquelle nous nous sommes engagés pour sauver l'Etat socialiste, renforcer son indépendance et sa souveraineté, réaliser le processus de renouveau, de réforme et de démocratisation, afin que renaisse la Pologne. »*

Et il a accusé la direction clandestine de Solidarité et plus particulièrement MM. Bujak, Lis et Frasyniuk d'avoir répondu par *« le silence »* et *« l'organisation de manifestations »* aux tentatives faites par le pouvoir d'entrer en contact avec eux. Cette initiative aurait été prise, selon le ministre de l'intérieur, au mois d'avril par l'intermédaire de *« personnes de bonne volonté à la direction de l'Eglise ainsi que de catholiques laïques »*. L'offre aurait été assortie de *« garanties spéciales »* et visait à permettre aux intéressés de *« sortir de la conspiration »* et de *« revenir à une vie normale »*.

Le général Kiszczak n'a pas été plus précis sur les différents aspects de cette offensive de charme en direction des responsables de Solidarité qui, eux, ont toujours affirmé rechercher le dialogue, notamment en juillet dernier quand ils avaient suspendu toute action de protestation, et accusé les autorités de s'y dérober. Mais ils exigeaient la libération de tous les internés et autres prisonniers politiques pour pouvoir négocier sur un plan d'égalité.

ARRESTATION DE M. LIPSKI L'UN DES FONDATEURS DU KOR

M. Jan Joszef Lipski, l'un des fondateurs du KOR (comité d'autodéfense sociale), rentré volontairement de Londres où il était en traitement, a été inculpé dès le lendemain de son retour, le jeudi 16 septembre, par le parquet militaire de *« préparatifs visant à renverser le régime de la Pologne populaire »* et placé en état d'arrestation.

Lorsque les autorités militaires avaient annoncé (*le Monde* du 3 septembre) leur intention d'inculper quatre dirigeants du KOR (MM. Kuron, Michnik, Wujac et Litynski, internés depuis le début de l'instauration de l'état de guerre) en leur attribuant la responsabilité des violentes manifestations du 31 août, elles avaient aussi fait ouvrir une enquête *in absentia* contre M. Lipski, qui se soignait à Londres depuis mai dernier, et contre M. Miroslaw Chojecki, qui se trouve à Paris.

C'est *« pour être auprès de ses amis »* que M. Lipski a décidé de rentrer dans son pays. Critique littéraire réputé, il avait été arrêté le 15 décembre 1981 à l'usine de tracteurs d'Ursus, dans la banlieue de la capitale, où il s'était rendu en sa qualité de membre du présidium de la section de Solidarité pour la région de Varsovie. Il entendait participer à la grève des ouvriers de l'usine en signe de protestation contre l'instauration de l'état de guerre. Son procès dut être interrompu — il souffrait d'insuffisances cardiaques au point de ne pouvoir déposer. Les autorités l'avait mis en *« liberté provisoire »* afin qu'il puisse se rendre à Londres auprès des médecins qui avaient pratiqué sur lui en 1978 une opération à cœur ouvert. Et il a qualifié d'*« absurdes »* les accusations portées contre ses amis et lui-même.

Allemagne fédérale

La fin du gouvernement Schmidt

(Suite de la première page.)

On s'attendait donc que le tête-à-tête de ce vendredi matin entre le chancelier et son ministre de l'économie soit décisif et que M. Helmut Schmidt, une fois le désaccord consommé, pose la question de confiance au Bundestag.

Ces spéculations se sont confirmées vendredi matin avec l'annonce par le chancelier que la coalition avait touché à sa fin et qu'il demanderait des élections législatives anticipées, puis avec la démission des quatre ministres libéraux.

Cette initiative du chancelier devait obliger à se prononcer libéraux et chrétiens-démocrates qui, ni les uns ni les autres, ne souhaitaient d'élections à brève échéance. Le parti libéral, actuellement en mauvaise position, n'est pas en effet assuré qu'une consultation dans les semaines qui viennent lui donnerait les 5 % de voix indispensables pour être représenté au Bundestag.

La C.D.U. n'est pas non plus assurée, en dépit de la nette avance qu'elle a prise ces dernières semaines dans les sondages, qu'une telle consultation lui donnerait la majorité absolue. Elle aurait donc besoin, pour accéder au pouvoir après des élections, d'une alliance avec les libéraux. La menace qui pèse sur le F.D.P. pèse ainsi également sur elle.

La loi fondamentale ouest-allemande offre cependant aux libéraux et aux chrétiens-démocrates une possibilité d'éviter des élections anticipées : le vote de ce que l'on appelle une « motion de défiance constructive », c'est-à-dire l'élection d'un successeur à M. Helmut Schmidt, qui serait en l'occurence M. Helmut Kohl. L'article 68 précise en effet que le droit de dissolution dont dispose le président s'éteint dès que le Bundestag a élu un nouveau chancelier.

Pour mener à bien une telle opération, la C.D.U.-C.S.U., qui dispose de 236 sièges au Bundestag, devrait « débaucher » 23 des 53 députés libéraux, afin d'assurer à cette motion de défiance constructive la majorité absolue.

Turquie

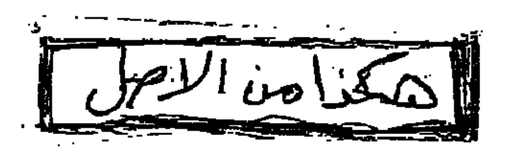
Selon les nationalistes kurdes

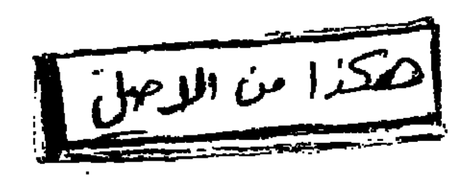
MASSACRES ET SÉVICES SE POURSUIVENT A LA PRISON MILITAIRE DE DIYARBAKIR

Le parti des travailleurs du Kurdistan (P.K.K.) diffuse actuellement des informations sur des exactions qui seraient régulièrement commises par les soldats turcs dans la prison militaire de Diyarbakir, où un certain nombre de ses militants et sympathisants sont incarcérés, et sur laquelle l'attention internationale avait déjà été appelée au printemps dernier.

Pour protester contre un massacre de prisonniers perpétré le 21 mars dernier, indique le P.K.K., trente-quatre détenus, dont plusieurs femmes, ont commencé le 15 juillet une grève de la faim *« jusqu'à la mort »*. Certains seraient dans le coma à l'hopital de Diyarbakir.

Un des animateurs de cette grève, M. Kemal Pir, membre du comité central du P.K.K., est mort sous la torture et son corps a été remis à sa famille ajoutent les représentants en France de ce parti. Ces derniers précisent en outre que le docteur Cemil Tanriverdi, qui avait rédigé un rapport accablant sur les sévices pratiqués à la prison militaire de Diyarbakir, a été assassiné par le MIT (services secrets turcs) au domicile qu'il occupait dans cette ville.





Pologne

...ements à Wroclaw ...és pendant trois jours

ARRESTATION DE M. ... L'UN DES FONDATEURS ...

...gne fédérale

...vernement Schmi...

Turquie

DIPLOMATIE

M. Mitterrand a reçu les lettres de créance de cinq ambassadeurs

M. Mitterrand a réaffirmé, jeudi 16 septembre, en recevant les lettres de créance de cinq ambassadeurs, la volonté de la France de promouvoir des relations internationales basées sur l'indépendance, la coopération et l'aide au développement.

ALGÉRIE : un enrichissement mutuel irremplaçable

En recevant le nouvel ambassadeur d'Algérie en France, M. Djamel Houhou, le président de la République a assuré que les *« relations entre les deux pays et les deux peuples (...) »* reposent *« sur le souci commun d'indépendance nationale, le respect de la personnalité et des choix de société qui nous sont propres, l'attachement partagé à la justice et à la paix ». « Le gouvernement français*, a poursuivi M. Mitterrand, *connaît l'apport éminent de vos compatriotes établis en France au développement de mon pays. Leur présence, comme celle de quarante mille ressortissants français en Algérie, est une source d'enrichissement mutuel irremplaçable. Nos deux pays récusent les hégémonies et l'exploitation des peuples ».*

[*Le Monde* du 10 juin a publié la biographie de M. Djamel Houhou.]

CENTRAFRIQUE : la restauration de l'Etat

Devant M. Edouard Franck, ambassadeur de Centrafrique, M. Mitterrand a souligné *« la sympathie qu'inspire à la France l'œuvre de restauration de l'Etat et de l'unité nationale centrafricaine »*. Il a indiqué qu'il recevrait *« prochainement »* le président centrafricain, M. Kolingba. *« La France*, a conclu M. Mitterrand, *ne manquera pas de poursuivre son aide et sa coopération en faveur de votre pays en l'aidant à consolider les bases de son développement. »*

[M. Edouard Franck est né en 1934. Il a été enseignant puis, à partir de 1965, magistrat et président de la Cour suprême (1980).]

BENIN : achever la décolonisation

Recevant l'ambassadeur du Bénin, M. Idrissou Souler Issifou, le président de la République a insisté sur la volonté des deux pays de *« préserver leur indépendance et leur souveraineté »* et a confirmé son intention de se rendre *« dans quelques mois »* à Cotonou. *« Achever la décolonisation, mettre un terme à l'odieux système de l'apartheid, jeter les bases d'une nouvelle organisation économique sont bien aujourd'hui les défis les plus brûlants de l'Afrique : le Bénin les fait siens par excellence et la France y apporte son plus ferme soutien »*, a conclu le président de la République.

[M. Idrissou Souler Issifou est né en 1933. Il a terminé ses études aux Etats-Unis et au Canada. D'abord enseignant il a ensuite appartenu à plusieurs cabinets ministériels et présidentiels. Depuis 1972 il était chef de cabinet du président de la République du Bénin.]

HONDURAS : contre la dictature et l'oppression

« La France demeure attentive et parfois passionnée — a dit M. Mitterrand en recevant l'ambassadeur du Honduras, M. Gilberto Osorio Contreras — *à l'égard des luttes des peuples du monde, confrontés à la dictature et aux multiples formes d'oppression (...). Les conflits et les tensions en Amérique centrale trouvent leur source dans les disparités économiques et les graves injustices sociales qui se perpétuent dans cette région. »*

[Le Dr Gilberto Osorio Contreras est médecin. Il a fait ses études à Bordeaux et a été ministre de la santé en 1971. Il a fait une carrière politique au sein du parti libéral, qui jusqu'à l'an dernier était le principal parti d'opposition.]

AUSTRALIE : la prospérité du Pacifique sud

A M. Peter Campbell John Curtis, ambassadeur d'Australie, M. Mitterrand a insisté sur le souci de Paris et de Canberra *« de maintenir la stabilité et de favoriser la prospérité des habitants riverains »* du Pacifique sud.

[M. Peter Campbell John Curtis, né en 1929 à Sydney a fait une partie de ses études à Oxford. Avocat, il a occupé des postes diplomatiques au Bureau international du travail, à Genève, à la mission australienne auprès des Nations unies à New-York, Genève et à Singapour. Il a été ambassadeur au Laos, au Liban et haut commissaire en Inde.]

La visite officielle de M. Sekou Touré en France

La police a interpellé une cinquantaine d'opposants

« Les droits de l'homme sont mieux respectés en Guinée que dans certains pays du monde », a déclaré M. Sekou Touré, président de la République guinéenne, hôte officiel de la France, à sa sortie de l'Elysée, où il venait de déjeuner, jeudi 16 septembre. *« Aucun individu*, a-t-il ajouté, *n'a été poursuivi pour délit de presse ou de parole, pour activité politique. La dignité de l'être m'est chère. »*

Interrogé sur la mort de M. Sadegh Ghotbzadeh, M. Sekou Touré s'est refusé à émettre un avis en raison, a-t-il dit, de la mission de conciliation qu'il effectue sur le conflit irano-irakien, en qualité de vice-président de la conférence islamique.

Au moment où le président guinéen était reçu à l'Elysée, les familles françaises des huit prisonniers disparus en Guinée ont lâché dans le ciel parisien des ballons multicolores, portant le nom de chacun d'entre eux. Cette manifestation était, à l'origine, prévue devant l'hôtel Marigny, résidence des chefs d'Etat étrangers (et non l'hôtel Matignon, comme nous l'avons écrit par erreur). Faute d'autorisation, elle s'est finalement tenue place de l'Alma, en présence d'une cinquantaine de personnes. Toutes les familles des disparus étaient présentes, à l'exception de Mme Denyse Keïta, qui a entamé, lundi dernier et pour une semaine, un jeûne à la chapelle Saint-Bernard, à la gare Montparnasse, et de la doyenne du groupe Mme Elise Keïta, âgée de soixante-cinq ans, qui tient la permanence de l'association.

D'autre part, une cinquantaine d'opposants guinéens ont été interpellés jeudi soir à l'issue d'une manifestation regroupant environ deux cents personnes, organisée place de l'Alma par le collectif guinéen de l'opposition, organisme regroupant plusieurs mouvements politiques.

Enfin, la commission française de « Justice et Paix », mouvement catholique, a publié jeudi un communiqué exprimant l'espoir que *« le gouvernement français fera part au chef de l'Etat guinéen des informations sérieuses et convergentes parvenues en France sur les violations des droits de l'homme en Guinée (...) et demandera à la Guinée de respecter les engagements internationaux concernant les droits de l'homme ».*

M. JOSPIN : le cadre habituel des relations d'Etat à Etat

Interrogé, jeudi 16 septembre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a souligné que le caractère de la visite en France de M. Sekou Touré entrait dans le cadre habituel des relations d'Etat à Etat. Il a remarqué que *« si l'on devait limiter les relations économiques, financières, culturelles »* aux seuls pays qui pratiquent une forme de démocratie comparable à celle de la France, *« le compte des pays avec lesquels nous pourrions maintenir nos relations »* serait rapide. *« On peut faire un tour de l'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie et puis rentrer chez nous et mettre au placard nos discours sur le tiers-monde »*, a-t-il ajouté. Selon M. Jospin, le problème se pose en termes simples : *« Peut-on avoir une politique en direction du tiers-monde sans entretenir de relations avec les pays du tiers-monde ? »*

Cette position est partagée par la plupart des députés socialistes interrogés à l'occasion des journées parlementaires de leur groupe, dont les travaux ont été ouverts jeudi 16 septembre à Paris. *« Si vraiment il ne fallait pas parler à tous ceux qui... on ne recevrait plus personne. Et même nous, on ne nous recevrait pas toujours »*, note Mme Gisèle Halimi (Isère). M. Philippe Marchand (Charente-Maritime), lui aussi avocat, estime que la visite de M. Sekou Touré répond *« à la nécessité des relations internationales »*. Mais la personnalité du visiteur ne l'enchante pas.

ASIE

Chine

LA VISITE DU PRÉSIDENT NORD-CORÉEN

M. Kim Il Sung dénonce l'« impérialisme américain » avec plus de vigueur que ses hôtes

De notre correspondant

Pékin. — M. Hu Yaobang a créé une grande surprise, jeudi 16 septembre, en révélant, au cours du banquet offert par la direction chinoise au président Kim Il Sung, arrivé le matin même à Pékin, que M. Deng Xiaoping et lui-même s'étaient rendus en Corée du Nord au mois d'avril dernier. Un tel déplacement n'avait fait jusqu'alors l'objet d'aucune mention dans la presse chinoise. On avait au contraire remarqué que Pékin n'avait pas envoyé de délégation spéciale pour les cérémonies fastueuses organisées à la mi-avril dans la capitale nord-coréenne à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du président Kim Il Sung. Cette absence avait été interprétée comme une réserve de la direction collective chinoise à l'égard de manifestations rappelant trop le culte de la personnalité.

Pourquoi ce voyage, et surtout pourquoi a-t-il été tenu secret ? Y a-t-il eu incident, crise ou menace de crise entre les deux pays ? Ou bien, plus simplement, était-ce pour les dirigeants chinois une façon discrète de manifester malgré tout des égards envers leur voisin, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, mais loin de la pompe officielle ? On en est réduit pour le moment aux hypothèses.

La lecture des toasts prononcés jeudi soir au banquet offert à M. Kim Il Sung par le comité central du parti et le gouvernement chinois suggère que, derrière les propos vibrants sur *« l'amitié militante »*, et l'accueil exceptionnel réservé au président nord-coréen — on n'avait rien vu de pareil depuis la venue de Tito en 1977, — les deux pays paraissent avoir quelques difficultés à trouver un langage commun.

Le contraste entre la modération de M. Hu Yaobang et l'exaltation anti-impérialiste de son hôte a en tout cas frappé. Alors que le secrétaire général du P.C. chinois s'est abstenu d'attaquer directement les Etats-Unis, se contentant de dire que *« le retrait des troupes américaines de Corée du Sud (...) était une tendance inévitable de l'histoire »*, M. Kim Il Sung a vigoureusement fustigé *« la politique des deux Corées concoctées par les impérialistes américains »*. De même ne trouve-t-on pas trace dans l'allocution du dirigeant chinois du *« large front uni »* à la formation duque M. Kim Il Sung a appelé pour *« contrer les complots impérialistes d'agression et de guerre »*. Dernière différence : l'accent mis par ce dernier sur *« le danger croissant d'une nouvelle guerre mondiale »*, thèse qui a disparu du vocabulaire chinois au profit de celle de la sauvegarde de la paix.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Tchad

N'DJAMENA ENTEND RÉCUPÉRER LA BANDE D'AOZOU ANNEXÉE PAR LA LIBYE

Khartoum. — M. Idris Miskine, ministre tchadien des affaires étrangères, a déclaré, récemment à Khartoum, que son gouvernement poursuivrait ses efforts diplomatiques afin de récupérer la région d'Aozou, située dans le nord du Tchad, occupée par la Libye depuis plus de dix ans.

« Nous recherchons une solution pacifique à cette question par le biais des conventions des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), et nous pourrions même porter cette affaire devant une cour internationale », a indiqué M. Miskine.

Le ministre a ensuite souligné que le conseil d'Etat au pouvoir à N'Djamena envisageait de créer un gouvernement de réconciliation nationale, et que le peuple tchadien serait libre de choisir le système de gouvernement de son choix.

[Réputée riche en pétrole et en minerais divers, notamment en ura- 1000 000 kilomètres carrés soit près du cinquième de la superficie de la France. Elle a été purement et simplement annexée par les Libyens, qui y ont installé des garnisons à l'époque du président tchadien François Tombalbaye, avant 1975.]

A travers le monde

Bolivie

● ORDRE DE GREVE GENERALE ILLIMITEE. — La Centrale ouvrière bolivienne (COB) a lancé jeudi 16 septembre à La Paz un ordre de grève générale illimitée dans tout le pays pour contraindre le gouvernement militaire à remettre le pouvoir aux dirigeants politiques civils qui avaient remporté les élections de 1980. — *(A.F.P.)*

Kenya

● SEPT MEMBRES DE L'ARMEE DE L'AIR KENYANE, accusés de participation au putsch manqué du 1er août contre le président Daniel Arap Moi, ont été condamnés, jeudi 16 septembre, à des peines de prison allant de douze à vingt-deux ans. Le tribunal militaire avait, mercredi, condamné à la détention dix-sept de leurs collègues. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES ont manifesté jeudi 16 septembre à La Haye contre l'installation du député du Centrum Partij (extrême droite), M. Hans Janmaat, élu lors du scrutin du 8 septembre (*le Monde* du 10 septembre). M. Janmaat avait fait campagne pour le rapatriement des immigrés vivant aux Pays-Bas.

Zaïre

● NOUVEL EPISODE DU CONFLIT FRONTALIER opposant Kinshasa à Lusaka, les soldats zaïrois ont pris position dans un village situé à 16 kilomètres à l'intérieur du territoire zambien. Selon un responsable zambien, le drapeau zaïrois flotte depuis près de quinze jours sur le village, situé dans la province de Luapula, qui borde la province du Shaba. — *(Reuter.)*

Le Monde

politique

L'ancien président de la République à l'« Heure de vérité » sur Antenne 2

Comme l'a souligné dès la première minute, le présentateur de l'émission, Antenne 2, en accueillant, jeudi 16 septembre, M. Valéry Giscard d'Estaing, pour une « heure de vérité », ne recevait pas un « homme politique ordinaire ». Pour la première fois dans l'histoire de la Vᵉ République, un ancien chef de l'Etat, encore jeune — cinquante six ans — battu au suffrage universel au terme de sept années de pouvoir, participait à une émission télévisée. Il y participait le quatre cent quatre vingt quatorzième jour du septennat de M. Mitterrand. Ces données seules suffisaient à assurer un succès de curiosité. « Un ancien président de la République en exercice » comme aime à se définir l'intéressé lui-même, à quoi cela ressemble-t-il ? Accessoirement, quels peuvent être ses ambitions et ses espoirs ? Voilà les interrogations auxquelles devait répondre M. Giscard d'Estaing. Ce dernier s'est soumis à cet exercice en ayant le bonheur d'adopter un ton qui n'avait rien de péremptoire, de cassant ni d'affecté. Depuis peu, il se disait désireux d'établir avec les Français des rapports « d'être à être ». Et parce qu'il se sentait « à certains égards, délivré » de sa fonction antérieure, il les estimait possibles. Jeudi, M. Giscard d'Estaing a réussi à établir un premier contact. Il n'a sans doute pas passionné, mais il n'a pas exaspéré. De ce point de vue, le premier pari engagé face à l'opinion, s'il n'est pas encore gagné, n'est pas déjà perdu.

Que M. Giscard d'Estaing ait changé, qu'il assume avec sérénité sa nouvelle qualité d'ancien président de la République, soit. Mais cette première constatation ne peut suffire à satisfaire tous les esprits. Si, comme il l'a assuré une nouvelle fois, l'ancien chef de l'Etat n'est « candidat à rien », ne cherche pas à occuper une fonction, ne se veut pas un leader de l'opposition, il ne se résigne pas pour autant à une paisible retraite. Il se propose d'être « une voix qui exprime un certain nombre de points de vue fondamentaux sur l'avenir de la France et sur ce que notre pays peut essayer d'être ou de devenir ». Une voix dont il postule l'autorité dans la mesure où elle serait celle de « quelqu'un qui a eu l'expérience pendant sept ans de la vie quotidienne des affaires de la France et qui voit maintenant cette fonction de l'extérieur ».

Son originalité viendra de là, de cette expérience du pouvoir au plus haut niveau dont seul M. Giscard d'Estaing peut se prévaloir dans l'opposition. Il lui reste à prouver que le « libéralisme du futur », dont il se veut le messager, répondra davantage aux aspirations des Français que le libéralisme du passé. Il ne s'agit pas d'en changer éventuellement le nom pour lui donner un nouvel attrait. Il s'agit plutôt de persuader les Français, auxquels selon lui les socialistes vont peu à peu apporter la preuve que le « socialisme cela ne marche pas », qu'il n'a pas déjà, lui, donné la preuve que le libéralisme « cela ne marche pas » ou « cela ne marche plus ». Il est vrai que M. Giscard d'Estaing pense que s'il a échoué ce n'est pas en raison de son message ou de son projet mais à cause de la crise et de l'usure du pouvoir. Aussi bien, a-t-il expliqué : « Pendant la partie de mon septennat où il n'y avait pas la crise, nous avions un large soutien de l'opinion publique, supérieur à celui qu'ont le président et le gouvernement actuels. » Il devait toutefois reconnaître, en réponse à une question d'un téléspectateur, qu'il n'avait pas su « dialoguer avec les aspirations » des Français.

Si M. Giscard d'Estaing refuse d'entrer dans la polémique et d'évoquer les problèmes de personnes, il a cependant, au hasard des interrogations, tenu à faire quelques mises au point, notamment en ce qui concerne les « mensonges » dont il a été accusé par M. François Mitterrand au cours de la polémique qui les avait opposés à quelques jours de l'élection présidentielle. Il a donné aussi sa version de l'affaire des diamants et s'est promis de poursuivre en diffamation tous ceux qui à l'avenir mettraient en doute sa parole. A propos de l'attitude de M. Jacques Chirac, lors de l'élection présidentielle de mai 1981, il n'a plus parlé de « trahison » mais a regretté que n'ait pas été respectée « la règle du jeu de la Vᵉ République », suivant laquelle, au deuxième tour, les candidats soutiennent celui que le suffrage universel a placé en tête.

S'il a porté sur la politique menée par le gouvernement un jugement aussi sévère que celui de M. Raymond Barre en estimant que « la France fait un bond en arrière », il a refusé de juger la démarche de M. Delors. Un jugement défavorable risquerait, selon lui, d'affaiblir les chances de succès d'une telle politique. Objection que son ancien premier ministre 'navait pas prise à son compte, sans doute parce qu'il ne s'estime pas tenu à la même obligation de réserve que l'ancien président de la République.

En dépit de ces éclairages sur le passé, et plus vaguement sur l'avenir, M. Giscard d'Estaing est resté très pruden ten ce qui concerne les moyens qu'il peut se donner pour favoriser une progression de l'opposition — progression qu'il juge faible — et se ménager une place dans le débat politique et ce au plus haut niveau. Il a dit n'être candidat à rien mais au cours de précédentes interventions il avait déclaré qu'il se présenterait à toutes les échéances de la vie démocratique. Il a dit aussi qu'il ne voulait occuper aucune fonction et pourtant il siège au bureau politique de l'U.D.F. Enfin, il semble placer beaucoup d'espoirs dans les « déçus du socialisme », dont il ne doute pas qu'ils constitueront le troisième courant de l'opposition.

Il est sans doute encore un peu tôt pour juger de la nouvelle démarche d'un homme qui a dû surtout expliquer sa politique passée et qui, jeudi, a choisi de terminer son intervention, non par un message, mais par quelques mots : « J'ai été ému et heureux de vous retrouver ce soir ».

Voilà pour les retrouvailles. Le message devrait suivre dans le livre que publiera M. Giscard d'Estaing au printemps 1983.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Giscard d'Estaing : « Une voix qui exprime un certain nombre de points de vue fondamentaux »

Interrogé d'abord par Josette Alia (*le Nouvel Observateur*), qui lui demande à quoi il attribue son échec de mai 1981, M. Giscard d'Estaing répond en préambule qu'il est *« prêt à parler du passé »* mais que la *« vraie question »* est de savoir ce qui va *« arriver à la France »*. Il déclare : *« J'ai considéré comme normal que les Français puissent faire le choix qu'ils voulaient. Je n'en ai, personnellement, voulu à personne. Nous sommes une démocratie où les hommes ont le droit de choisir. Et donc ils ont fait le choix qu'ils pensaient être le meilleur. »*

L'ancien président de la République discerne essentiellement deux causes à sa non-réélection : *« la crise »* et *« l'usure du pouvoir »*. *« Si la crise avait été moins sévère, si les circonstances avaient été différentes, peut-être que le jugement des Français aurait lui-même été différent. C'est pour cela que je considère qu'il y a un malentendu dans toute l'époque actuelle qui est de croire que les Français ont opté pour un régime socialiste ou communiste. Je ne le crois pas du tout. Je crois qu'ils ont exprimé leur lassitude pour la durée de la crise et devant, peut-être, l'usure du pouvoir. »*

N'a-t-il pas été déçu par le comportement de ses « amis » politiques ? *« Le mot « amis », vous savez, ce n'est pas en politique qu'il faut l'employer le plus,* dit-il. *Ils m'ont lâché parce que je n'ai pas gagné. Ils seraient restés avec moi si j'avais gagné (...). Ce qui s'est passé en 81 je crois qu'on peut le résumer d'un mot : c'est qu'il aurait fallu au deuxième tour que la règle du jeu de la Vᵉ République soit respectée, c'est-à-dire que tous ceux qui s'étaient présentés — ils avaient tout à fait le droit de se présenter, je ne fais aucun reproche à ceux qui ont été candidats à l'élection présidentielle — mais la règle est que, lorsque le suffrage universel a placé l'un d'entre eux en tête, tous les autres doivent le soutenir. Donc mon regret ne porte pas sur les candidatures mais il porte sur le fait que (...) cette règle n'a pas joué en 1981. »*

A propos de ses rapports avec l'U.D.F. et le R.P.R., M. Giscard d'Estaing souligne : *« Je ne veux pas du tout me mêler de la vie des partis politiques (...). Je crois que les rapports personnels ne doivent jamais être un obstacle à l'intérêt général et que les hommes politiques, quels qu'ils soient (...), doivent surmonter leurs sentiments. La vie politique, ce n'est pas une affaire d'intérêt personnel, c'est la vie d'un peuple dont on fait partie. Je vous dirai que dans mes rapports avec qui que ce soit, avec M. Chirac ou avec les autres dirigeants politiques de l'opposition, je veux qu'il n'y ait jamais un sentiment personnel qui puisse faire obstacle à ce qui serait l'intérêt général. De mon côté, ça ne se produira pas. Il n'y a pas de circonstance où un sentiment personnel me ferait prendre une décision que je croirais contraire à l'intérêt national (...). Il y a* [dans la politique française] *quatre grandes tendances, et, au fond, c'est un bon nombre. Sur l'opposition, certains se disent : Il faut l'union à tout prix, il faut un parti unique. Je ne le pense pas. Quand vous regardez l'histoire de France, il n'y a jamais eu un parti unique qui puisse avoir 51 % des voix, ça ne s'est jamais produit. L'opposition est constituée, à l'heure actuelle, de deux grandes tendances, le R.P.R. et l'U.D.F. Pour moi, l'opposition est composée de trois grandes tendances, le R.P.R., l'U.D.F. et... les déçus du socialisme. Si nous voulons un jour gagner, il ne faut pas croire qu'on gagnera simplement avec ceux qui étaient d'accord avec nous. On gagnera avec une grande partie des autres. Donc, l'opposition pour moi (...), c'est l'U.D.F., le R.P.R. et les déçus du socialisme (...) L'opposition ne doit pas voir les Français comme des bourgeois de Calais, la corde au cou ; elle doit se dire qu'il y a des hommes et des femmes qui ont cru, qui croient, que le régime socialiste pouvait répondre à certaines de leurs aspirations économiques ou personnelles, ils le croyaient ou ils le croient. »*

Evoquant les débats internes à l'U.D.F., l'ancien chef de l'Etat indique : *« On ne peut pas à la fois dire à la France il faut l'union et en même temps commencer par diviser ce qui existe. Première condition, le débat doit être à l'intérieur de l'U.D.F. Deuxième condition : il faut que les orientations soient décidées de manière démocratique. Le parti politique français est trop éloigné du Français de base. Or, puisque nous avons l'élection présidentielle, puisque nous avons la télévision, ceux qui décident, ce sont les Français de base, et donc je souhaite que les orientations futures de l'U.D.F. soient décidées à l'intérieur de l'U.D.F. suivant une procédure démocratique. »*

M. Giscard d'Estaing précise sa démarche personnelle : *« Je ne cherche pas une fonction. Je ne suis pas leader de l'opposition. Je suis quelqu'un qui a exercé des fonctions, qui est toujours préoccupé par la vie de son pays, qui s'interroge sur ce qui va se passer en France, et, au fond, l'idée de ce que je peux faire, c'est d'être une voix qui exprime un certain nombre de points de vue fondamentaux sur l'avenir de la France et sur ce que notre pays peut essayer d'être ou de devenir. J'aurai un rôle politique à suivre mais en fonction des circonstances (...) Je ne suis candidat à rien sauf à être une voix (...) qui exprime sur les grands sujets ce que je crois être l'intérêt de la France. »*

Un crédit « onéreux »

Répondant sur l'actualité économique à François Renard (*le Monde*), l'ancien président de la République indique qu'il se refuse à juger l'ouverture d'un crédit à la France de 4 milliards de dollars pour ne pas risquer *« d'affaiblir les chances de succès de la politique actuelle »*. A l'évocation des critiques portées par M. Barre, il observe qu'*« un ancien président de la République a, malgré tout, une règle de retenue qui peut être plus stricte »*. Il ajoute que son ancien premier ministre *« a dit des choses excellentes et justes »*. *« Ne me mettez pas en contradiction avec lui,* lance-t-il, *j'approuve tout à fait ce qu'il a dit. »*

Souhaitant qu'une dévaluation du franc *« désastreuse pour la réputation internationale »* de la France soit évitée, l'ancien chef de l'Etat souligne que *« ce n'est pas un emprunt qui permettra de l'éviter »*. Après avoir rappelé que le crédit demandé par la France en 1974 n'avait pas été utilisé, il considère que celui ouvert aujourd'hui est *« onéreux »*. Il poursuit : *« On n'a jamais assuré la sécurité d'une monnaie, quelle qu'elle soit, par des emprunts. On assure l'équilibre et la stabilité de sa monnaie en rétablissant son équilibre extérieur. (...) C'est un peu douloureux pour la France d'être un pays emprunteur auprès de banques privées, de banques privées internationales. (...) La France était un pays qui, d'habitude, prêtait dans l'Histoire. »*

M. Giscard d'Estaing raconte alors que, en 1961, il avait, en qualité de secrétaire d'Etat aux finances, apporté au président Kennedy *« le chèque qui était le dernier remboursement de toutes les dettes françaises de la guerre »*. Il ajoute : *« Quand je vois qu'à l'heure actuelle le grand remède à nos difficultés c'est un emprunt auprès de banques privées, je considère que cet emprunt est sans doute utile, mais je considère que, d'abord, pour la France, il n'y a pas de gloire particulière à en tirer. Et, ensuite, ça va créer un problème : que va-t-on faire pour réduire les déficits ? »*

Il affirme que les *« courbes du début de 1981 »* montraient une réduction régulière du déficit commercial de la France et souligne qu'aujourd'hui la France emprunte, alors que tous les grands pays, en déficit en même temps que la France il y a deux ans, sont désormais en excédent. Constatant les difficultés actuelles de l'industrie automobile française, il répond sur la *« destruction »* de pans entiers de l'industrie avant 1981 : *La France était en progrès, il y avait des insuffisances, il y avait des grands défauts, mais à l'heure actuelle (..) il y a 40 % d'électricité d'origine nucléaire. D'ailleurs, le gouvernement actuel, qui avait dit : programme épouvantable ! Nous ferons un référendum ! Quand a-t-il eu lieu ce référendum ? Le gouvernement continue ce programme (...). Autre exemple : le téléphone. A l'heure actuelle, on passe des contrats avec l'Inde, où on fera un tiers des téléphones de l'Inde. Tant mieux ! C'est la poursuite directe de l'effort que nous avions entrepris. J'ai vu qu'on se réjouissait d'avoir vendu des centrales nucléaires à la Corée du Sud, mais ce contrat ne tient que parce qu'on a fait notre programme nucléaire. »*

Un « grand bond en arrière »

L'ancien chef de l'Etat explique : *« Ça ne m'intéresse pas de savoir si l'on aurait pu faire mieux. Ce n'est pas la question. Mais est-ce que la direction prise à l'heure actuelle est celle qui va permettre de faire entrer la France dans le modernisme, d'en faire un grand pays moderne, ce qu'au fond des Français veulent ? »* Il répond : *« Seuls les socialistes pouvaient apporter la preuve, la démonstration, que le socialisme ça ne marche pas. Je crois que quand nous cherchions à apporter cette démonstration c'était très difficile de convaincre parce que, comme il y avait la crise, le résultat n'était pas bon. Il y avait 1 640 000 chômeurs, c'est vrai. Il y avait un déficit commercial, c'est vrai. La question est simplement de savoir si une autre politique aurait été meilleure ou plus mauvaise (...). En fait, seule l'expérience pouvait apporter la démonstration. Et ce qu'on va vivre dans les années à venir va apporter la démonstration que le socialisme, ça ne marche pas. Pour moi, c'est assez pathétique parce que ça représente pour la France une espèce de grand bond en arrière. Dans tous les secteurs, pensez qu'à l'heure actuelle vous nous disiez. » « Après tout, la baisse du pouvoir d'achat, ça n'est pas si grave : Mais la baisse du pouvoir d'achat, c'est la baisse du niveau de vie. »* Il souligne que pendant les vingt-deux premières années de la Vᵉ République, il y a eu *« beaucoup de problèmes »*, mais que *« jamais le niveau de vie des travailleurs en France n'a baissé »*.

Deux « mensonges »

M. Giscard d'Estaing fait état ensuite de deux des « mensonges » dont l'avait accusé M. Mitterrand à la veille du second tour de l'élection présidentielle de 1981 (1). M. Giscard d'Estaing relit ce qu'il avait alors déclaré et les réponses de son adversaire :

« Premier mensonge : « Si le programme de l'opposition est mis en application, s'il y a cette majoration des charges tout de suite, augmentation massive du SMIC, etc., aucun chef d'entreprise ne créera d'emploi nouveau à partir de 1981. »

» Réponse de M. Mitterrand : « Mensonge ! En réalité le plan que j'ai développé pendant ma campagne présidentielle suppose que je serai en mesure de recruter soit sur le plan public, soit sur le plan privé, un million de jeunes dans l'année qui vient.

(Lire la suite page 10.)

— VU —

Patte de velours

Mais, dites donc, il est méconnaissable ! Rappelez-vous cette hauteur froide, fermée, professorale, tirée à quatre épingles, coupée de la réalité, sourde à nos angoisses, à nos impatiences, à nos lassitudes. De le voir s'inviter soir après soir à dîner avec ses petits airs supérieurs, la main nous démangeait souvent... Là, ça y est, sa tape, il l'a reçue, et elle lui a fait un bien inespéré.

Quel plaidoyer en faveur de l'alternance que ce sourire retrouvé, décontracté, presque gamin, cette familiarité habillée de tweed et de flanelle, ces attitudes détendues, cette façon de se pencher vers nous, tout à ce qu'il disait, les coudes plantés sur les genoux. Et ce mea culpa : *oui, c'est vrai, j'ai eu tort, je me suis contenté de gérer la boutique. Ça ne suffit pas, je m'en aperçois, il faut aussi savoir parler aux clients.*

Quelle modestie, quelle gentillesse, on n'en revenait pas ! Et puis, brusquement, à propos de l'affaire des diamants, il s'est redressé sur sa chaise, bras croisés, laissant filtrer sous la lourde paupière un regard froid, féroce, menaçant. Il s'est immédiatement repris. Pas question de rater son opération-charme. Une opération pleinement réussie. Quand il nous a quittés, heureux, ému de ces retrouvailles, on a eu l'impression qu'il était au bord des larmes. On n'en croyait pas nos yeux.

CLAUDE SARRAUTE.

Automobile : des difficultés qui ne datent pas d'aujourd'hui

Il n'est pas exact de dépeindre la situation de l'industrie automobile comme l'a fait M. Giscard d'Estaing qui a nettement donné à penser que la dégradation « de ce beau fleuron de l'économie française » avait commencé avec l'arrivée de la gauche au pouvoir.

La réalité est beaucoup plus complexe. Si l'on examine l'évolution des prix de vente des voitures françaises en France on constate deux choses. D'une part que depuis 1978 — année de la libération des prix par MM. Barre et Monory — les prix des automobiles françaises augmentent plus vite que l'indice des prix de détail : + 11,8 % cette année-là contre + 9,7 % (1) ; + 12,2 % en 1979 contre + 11,8 % ; + 14,4 % en 1980 contre + 13,8 %. Ce n'est qu'en 1981 que les prix des voitures françaises augmentent moins vite que l'indice des prix de détail : + 10,8 % contre + 14 %.

Autre remarque : les prix des voitures étrangères vendues en France augmentent moins vite que les prix des voitures françaises également construites en France : + 10,9 % en 1978 contre + 11,8 % ; + 10,8 % en 1979 contre + 12,2 % ; + 9 % en 1980 contre + 14,4 %. Cette tendance ne s'inverse qu'en 1981 avec + 11,9 % pour les voitures étrangères et + 10,8 % pour les voitures françaises. Pour les six premiers mois de 1982 les prix des voitures françaises augmentent deux fois moins vite que les prix des voitures étrangères (+ 2,5 % et + 5,9 %).

La pénétration des voitures étrangères en France n'a cessé de s'accroître depuis 1979. En 1978, le taux de pénétration était de 20,9 %. Il passe à 22,1 % en 1979, à 23,1 % en 1980, à 28,7 % en 1981 et se situe à plus de 30 % depuis le printemps 1982 (32,2 % en août 1982). Les statistiques mensuelles montrent que le début de la pénétration massive des voitures étrangères en France remonte à juillet 1980 avec un taux qui passe brusquement de 23 % à 25 %.

On trouve beaucoup de causes aux difficultés actuelles de l'industrie automobile mais celles-ci ne datent pas de mai 1981, même si elles se sont aggravées depuis cette date : coût de production, nécessité d'améliorer l'autofinancement pour payer le prix de la diversification nécessaire, nécessité de comprimer les marges à l'exportation et de se rattraper sur les marges prélevées en France, faiblesse et insuffisance du réseau commercial français, finition insuffisante, pratique des options forcées.

« OBJECTIF » ET RÉALITÉS

Dire que l'« objectif » du gouvernement est de faire baisser le pouvoir d'achat des travailleurs est inexact. Il est vrai en revanche que le plan de lutte contre l'inflation aura comme conséquence, ainsi que l'a reconnu M. Pierre Mauroy, d'entraîner une baisse. Fin 1983, on devrait retrouver le niveau de pouvoir d'achat de la mi-1982.

En fait, la stabilisation du pouvoir d'achat, en fin de période de régulation des salaires, signifie, qu'entre-temps, il y aura réduction du pouvoir d'achat et celle-ci est déjà une réalité pour la grande majorité des salariés : les rémunérations sont bloquées depuis juin — depuis plus longtemps pour d'autres — alors que les prix — même bloqués — s'accroissent encore légèrement.

En outre l'institution d'une contribution de solidarité pour les chômeurs et l'inévitable majoration des cotisations de l'UNEDIC se traduiront par une régression du salaire disponible D'autres pays sont d'ailleurs engagés, depuis plus longtemps, sur cette voie de la rigueur.

POLITIQUE

L'ancien président de la République à l'« Heure de vérité » sur Antenne 2

(Suite de la page 9.)

Cela est un chiffre raisonnable parce qu'à tous moments s'offrent des capacités d'embauche. » *Les jeunes Français ont voté : ils pensaient qu'un million d'entre eux se verraient offrir un emploi dans l'année qui vient,* ajoute M. Giscard d'Estaing. *Et vous savez qu'à l'heure actuelle nous sommes à 400 000 chômeurs de plus qu'au moment de l'élection présidentielle.*

» *Dernier mensonge : « Vous savez que le chiffrage qui a été fait par le ministère du budget a abouti à un déficit budgétaire de 100 milliards de francs pour 1982 et un déficit extérieur de 100 milliards de francs également en 1982.* »

» *Réponse de M. Mitterrand : « Mensonge ! Mensonge ! Pure invention ! Les chiffres de M. Papon, ministre du budget, ont toujours été d'une fantaisie suspect... » Et il terminait en disant : « Bien entendu, moi, je serai en mesure de réduire le déficit extérieur, ce n'est pas le cas de M. Giscard d'Estaing.* »

L'ancien chef de l'Etat note que les deux déficits en question, sont « *ceux que l'on constate aujourd'hui* ».

« L'arrière état de grâce »

M. Giscard d'Estaing répond ensuite aux questions de Philippe Alexandre (R.T.L.). Il estime que « *les élections municipales sont très importantes* » et note que l'article 12 de la Constitution permet au président de la République d'avancer la date des élections législatives. Lui-même aurait utilisé cette possibilité « *au bout d'un certain temps* » si la majorité de l'époque avait perdu les élections législatives de 1978.

Il affirme qu'il n'oublie jamais les fonctions qu'il a exercées lorsqu'il participe à la vie politique : « *C'est pourquoi je ne polémique pas et qu'il y a des arguments que je n'utilise pas.* » Il estime que : « *Dans ce qu'on appelle l'état de grâce, ce que j'appellerai à l'heure actuelle un certain arrière état de grâce, il y a le fait que les Français ont été contents de voir qu'ils pouvaient changer leurs dirigeants d'une manière démocratique* ». M. Giscard d'Estaing considère que l'opposition « *n'a pas, à l'heure actuelle, un message suffisant* ». Il ajoute que les Français peuvent « *utiliser toutes les occasions de l'expression démocratique, et d'abord les élections municipales* », s'ils veulent « *peser sur l'orientation de la vie de leur pays dans les prochaines années* ». Les élections législatives seront la prochaine consultation politique : « *Donc pas de querelles de personnes, pas d'histoires de querelles de chefs, tout cela n'a pas de raison d'être (...).* » « *Ce que nous devons chercher*, déclare-t-il, *c'est la manière dont le libéralisme du futur répondra aux aspirations des Français déçus par le socialisme. Je crois que rien ne serait pire au terme de cette expérience qu'une espèce de compromis, de combine dans laquelle la France n'aurait plus de projet, une espèce de pacte de décadence où tout le monde s'arrangerait. Je crois qu'il faut avoir au contraire un vrai projet.* »

La « campagne » sur les diamants

M. Giscard d'Estaing répond ensuite aux questions des téléspectateurs. « *J'ai cru que ce qui était important était de bien faire*, dit-il, *c'est-à-dire de régler les problèmes, les problèmes de son pays, et de bien les régler. Et je me suis aperçu que ce n'était pas suffisant. Je m'en suis aperçu après. Au moment des élections présidentielles j'étais convaincu que les Français me jugeraient sur ce que j'avais fait. Et je me suis dit : pourquoi faire de la propagande ? Et en fait j'ai compris depuis que dans les Etats modernes les chefs d'Etat avaient une double fonction : si possible de bien faire mais aussi de répondre aux aspirations de l'opinion, aspirations qui peuvent être très différentes. (...) Au fond j'avais, je crois, relativement bien rempli la première fonction et je n'avais pas vu l'importance de la seconde.* »

M. Giscard d'Estaing « regrette »-t-il les exécutions capitales intervenues au cours de son septennat ? « *Je pense que les décisions que j'ai prises étaient justes*, dit-il notamment. Mais il ajoute : « *Le Parlement français a supprimé la peine de mort, et si j'étais à nouveau à la tête de fonctions importantes en France, je ne proposerais pas son rétablissement.* »

L'ancien chef de l'Etat peut-il expliquer aujourd'hui l'affaire des diamants de Bokassa ? Il répond volontiers : « *Comme président de la République, quand on est attaqué — je considérais que les attaques s'adressaient au président et non à l'homme privé. — il faut toujours prendre en considération la dignité de la fonction. Et je considérais que vis-à-vis de l'extérieur une espèce de polémique sur des sujets qui étaient honteux aurait fait du tort à la fonction. C'est la raison pour laquelle je ne me suis pas défendu. Quelle était la réalité de cette affaire ? Il y a donc des cadeaux que se donnent les chefs d'Etat. C'est une survivance probablement anachronique. Et je m'étais dit que, si j'étais réélu, j'aurais pris des textes pour réglementer tout cela. Je ne voulais pas le faire avant, suivant un principe fondamental pour moi : avoir l'air de plaider coupable en quoi que ce soit.*

» *Les différents chefs d'Etat vous font des cadeaux, et le président de la République Centrafricaine m'avait fait des cadeaux qui étaient les produits de son Etat. C'est à la fois de l'ivoire et les produits d'une taillerie qui est à Bangui et qu'il donnait à un certain nombre de visiteurs, de chefs d'Etat, qui en ont, je ne dis pas tous, mais beaucoup, reçu.*

» *Ce sont des diamants, mais, quand on emploie le mot diamant, on croit que c'est une grosse pierre. Je peux vous dire qu'après que j'ai fait regarder les choses — ce sont ce qu'on appelle des pierres décoratives — la plus importante qui m'ait été donnée valait 2 000 F. Je ne vous dis pas que ce ne soit pas une certaine valeur mais c'est une valeur qui dans les cadeaux de chefs d'Etat est modeste. (...) La vérité, c'est qu'on a fait une campagne (...).* »

« *Si ce n'était que cela, pourquoi ne pas l'avoir dit immédiatement aux Français ?* » lui demande le présentateur de l'émission, François-Henri de Virieu.

« *Si vous me dites que ce n'est pas ça, je vous poursuivrai en diffamation parce que je ne suis plus le président de la République et je n'admets pas qu'on mette en doute ma parole*, rétorque M. Giscard d'Estaing. *Je m'étais fixé comme règle de ne jamais mentir. Et aucune déclaration qui ait été faite par l'Elysée qui ait été fausse. (...) Jusqu'à la campagne présidentielle*, [au cours] *des conférences de presse (...), je me suis dit : « Quelqu'un va me poser la » question. » On ne m'a jamais posé la question (...). C'était une campagne et on a accusé ma famille (...). Qu'est-ce que ma famille avait à voir là-dedans ? On a accusé un de mes cousins. Et comme lui n'était pas président de la République, il a fait un procès en diffamation. (...) Il a poursuivi les journaux en question. Ils ont été condamnés une première fois ; il y a eu appel ; ils ont été condamnés une deuxième fois. L'un d'entre eux est allé devant la Cour de cassation ; ils ont été condamnés une troisième fois par la Cour de cassation. Et la dernière fois, c'était le 16 juin 1982, c'est-à-dire sous le régime actuel. Donc, sous le régime actuel, la Cour suprême a condamné pour diffamation les journaux qui avaient prononcé ces accusations. Qui l'a dit ? Je suis heureux que cette question me soit posée, je vous remercie parce que, si vous ne m'aviez pas posé cette question, personne ne l'aurait dit.* »

Dénationaliser

Pourquoi M. Giscard d'Estaing ne s'est-il pas rendu en Israël au cours de son mandat ?

« *Cela avait un sens si cela apportait une contribution à la paix*, dit-il. *J'ai donc attendu que des circonstances apparaissent dans lesquelles la visite du président de la République française aurait pu apporter une contribution à la paix. Ces circonstances ne se sont pas produites avant mon départ.* »

Si M. Giscard d'Estaing redevenait président de la République, reviendrait-il sur les décisions prises par la gauche ? « *Dans le domaine économique, je crois qu'il faudra reconsidérer fondamentalement les mesures économiques* », répond-il. A propos des nationalisations, il précise : « *Il y a des entreprises nombreuses qui doivent être dénationalisées. Le critère doit être celui de la Constitution, qui est les motifs objectifs et nationaux pour lesquels une entreprise doit appartenir à l'Etat. Si ces motifs n'existent pas, elle doit être dénationalisée. Elles doivent l'être d'une manière ouverte vers le progrès. Ce serait l'occasion de réussir à créer en France ce qu'on n'a jamais créé, qui est un véritable capitalisme populaire. Car la dénationalisation doit s'accompagner de distributions, d'une part, aux travailleurs des entreprises et, d'autre part, à un certain nombre d'organismes, caisses de retraite, caisses mutuelles, qui géreront ensuite des patrimoines d'actions.* »

La liberté de l'information ? M. Giscard d'Estaing prend à témoin les téléspectateurs : « *Je suis parti de l'Elysée au mois de mai 1981, cette émission a duré soixante-quinze minutes, j'ai donc pu rencontrer les Français pendant soixante-quinze minutes en seize mois, je vous laisse juger de la liberté de l'information.* »

Sa conclusion tient en deux phrases : « *Je ne voulais pas transmettre de message. Je voulais dire simplement une chose, c'est que j'ai été ému et heureux de vous retrouver ce soir.* »

(1) Le mercredi 6 mai 1981, M. Giscard d'Estaing, lors de la campagne officielle télévisée, avait attribué à M. Mitterrand une série de propositions à partir du projet socialiste et non à partir des promesses formulées par le candidat des socialistes. Il avait également avancé un certain nombre d'hypothèses chiffrées sur les conséquences de l'application du programme de M. Mitterrand. Ce dernier, le lendemain, dans le cadre de la campagne officielle radio-télévisée, avait réfuté point par point ce qu'il avait appelé les « *douze mensonges* » du président sortant. Le vendredi 8 mai, jour de clôture de la campagne électorale, M. Giscard d'Estaing avait reproché à son adversaire de « *perdre son sang-froid et d'en venir aux insultes* ». Lui répondant au nom de M. Mitterrand, M. Rocard avait vu dans ces propos la manifestation de la « *panique du président sortant* ».

Nous avons rendu compte de cette polémique dans *le Monde* daté des 9 et 10-11 mai 1981.

L'affaire des diamants

Le 21 septembre 1979, l'empereur Bokassa est renversé par M. David Dacko avec l'appui de la France. Dix-neuf jours plus tard, le 10 octobre 1979, *le Canard Enchaîné* publie ses premiers articles sur ce qui allait devenir l'affaire des diamants. L'hebdomadaire affirmait que M. Giscard d'Estaing avait, en 1973, alors qu'il était ministre des finances, reçu de Bokassa « *une plaquette de trente carats* ».

Dès la publication de ces informations, nous avions sollicité une réaction de l'Elysée, dans la matinée du 10 octobre. L'Elysée se refusa à tout commentaire. Interrogé un peu plus tard à l'issue du conseil des ministres, le porte-parole de l'Elysée, alors M. Pierre Hunt, avait répondu que le conseil « *n'avait évoqué que des affaires sérieuses* ».

Ce n'est qu'en début de soirée que la présidence de la République consentait à publier une mise au point indiquant : « *Les échanges de cadeaux de caractère traditionnel, notamment lors des visites de membres du gouvernement dans les Etats étrangers, n'ont, en aucun cas, ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certaines agences de presse à propos du Centrafrique* » (*le Canard Enchaîné* parlait de plaquettes d'une valeur de 1 million de francs).

Une semaine plus tard, l'Elysée annonce que M. Giscard d'Estaing « *fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français* ». Deux jours plus tard, le 27 novembre 1979, M. Giscard d'Estaing est interrogé à la télévision, alors que *le Canard Enchaîné* a, entre-temps, publié de nouvelles accusations. A une question sur l'affaire, il répond, après un développement sur la pratique des cadeaux : « *A la question sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des finances j'apporte un démenti catégorique et, j'ajoute, méprisant.* » Il conclut qu'il faut « *laisser les choses basses mourir de leur propre poison* ». Plus tard, de nouveaux documents ayant été publiés, l'Elysée, fréquemment interrogé par les journalistes, parlera officieusement de faux. Mais, en septembre 1980, *le Canard Enchaîné* revient à la charge en publiant une interview de Bokassa, qui, depuis son exil d'Abidjan, « confirme » les informations de l'hebdomadaire distillées pendant toute l'année 1980.

Interrogé une nouvelle fois à ce sujet par Alain Duhamel, sur Antenne 2, le 27 janvier 1981, M. Giscard d'Estaing se borne à lancer : « *Je vous en prie !... cette émission a une certaine tenue !* ». Le 12 mars 1981, questionné par Yves Mourousi, de TF 1, M. Giscard d'Estaing affirme : « *J'aurais répondu à tout moment, il n'y a aucun mystère dans tout ça* ». Et d'annoncer, pour la première fois, que le produit de la vente des diamants reçus « *a été versé, pour l'essentiel, à la Croix-Rouge centrafricaine* ». On apprendra plus tard que ces fonds 44 522 francs) ont été versés à Bangui le 4 février 1981. Enfin, le 23 mars, l'hebdomadaire *le Point* fait état d'informations, confirmées par l'Elysée, selon lesquelles la valeur totale des diamants offerts à M. Giscard d'Estaing, de 1973 à 1975, était de 114 997 francs.

Du silence à la dénégation, puis au lent « dévoilement » des faits, l'attitude de M. Giscard d'Estaing dans cette affaire n'a pas toujours été marquée par le souci de la clarification. Il est inexact d'affirmer, comme il l'a fait le 16 septembre : « *On ne m'a jamais posé la question.* »

∴

M. Giscard d'Estaing avait déclaré, lors du premier conseil des ministres de son septennat, le 29 mai 1974, qu'il ne poursuivrait jamais un journal au poste qu'il occupait. Lors d'un entretien télévisé, le 27 novembre 1979, à propos de l'affaire des diamants, il avait déclaré : « *Je suis le premier président de la République française à n'avoir jamais poursuivi un journal.* »

En revanche, ses deux cousins MM. François et Jacques Giscard d'Estaing avaient poursuivi en diffamation deux hebdomadaires, *Minute* et *le Canard enchaîné*. En première instance, la première chambre du tribunal civil de Paris avait, le 16 avril 1980, estimé la diffamation établie envers MM. Jacques et François Giscard d'Estaing par *Minute*. *Le Canard enchaîné* n'avait été condamné qu'à propos des articles incriminant M. François Giscard d'Estaing. Le tribunal avait accordé le franc de dommages et intérêts réclamé par les cousins du chef de l'Etat.

En appel, MM. François et Jacques Giscard d'Estaing avaient obtenu tous les deux gain de cause contre *le Canard enchaîné* le 23 décembre 1980. *Minute*, pour sa part, n'avait pas interjeté appel. Seul, donc, *le Canard enchaîné* avait intenté un pourvoi en cassation, rejeté par la Cour suprême le 16 juin 1982. Contrairement à ce qu'a déclaré M. Giscard d'Estaing, la Cour de cassation n'a pas « *condamné une troisième fois* » puisque cette instance ne se prononce ni sur la matérialité des faits ni sur le fond de l'affaire, mais juge uniquement de la conformité de l'arrêt en droit.

TROIS EXÉCUTIONS CAPITALES ET QUATRE GRACES

Sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, trois condamnés à mort ont été exécutés. Christian Ranucci, le 28 juillet 1976, Jérôme Carrein, le 23 juin 1977, et Hamida Djandoubi, le 10 septembre 1977. Aucune exécution n'a eu lieu en France depuis celle d'Hamida Djandoubi. M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, gracié quatre personnes, dont un mineur âgé de dix-sept ans.

Le cas de Christian Ranucci — vingt et un ans au moment de son exécution — qui, après de premiers aveux, a, sans relâche, affirmé son innocence, n'a toujours pas été élucidé. L'enquête de Gilles Perrault pour son livre *le Pull-over rouge* a fait apparaître de nombreuses incertitudes dans cette affaire, tant dans sa partie policière que dans sa partie judiciaire (instruction et procès, au cours duquel l'accusation a repris la parole après la défense).

Un comité Ranucci s'est constitué, et deux avocats, Mes Jean-Denis Bredin et Jean-François Le Forsonney, ont déposé une requête en révision du procès. Elle a été rejetée, en 1979, par le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, qui déclarait alors : « *Une erreur judiciaire est toujours odieuse. En matière de peine de mort, elle serait insupportable. Il n'y a aucun fait nouveau permettant de douter de la culpabilité de Ranucci.* » (*le Monde* du 3 février 1979.)

Les avocats de Christian Ranucci ont néanmoins déposé une nouvelle requête en révision le 18 août 1981. L'enquête est en cours sur les faits nouveaux présentés dans cette demande. La police, en janvier 1982, a réentendu les témoins de l'affaire.

INDÉPENDANCE

Constitutionnellement garant de *l'indépendance de la magistrature* durant son septennat, M. Giscard d'Estaing laisse percer un doute sérieux à son propos, *dès lors* que la fonction présidentielle n'étouffe plus les sentiments de l'homme privé.

Comment autrement expliquer, sinon, la *précision* deux fois donnée *que* c'est « *sous le régime actuel* » (1) que sa famille obtint définitivement gain de cause devant la Cour de cassation ? Une telle insistance, peu amène pour ledit régime, risque d'être franchement déplaisante pour la magistrature, ainsi soupçonnée de prendre en compte les *interventions, tout* éventuelles en l'espèce, de l'exécutif.

Pour un peu, on en appellerait aux rigueurs de l'article 226 du code pénal qui réprime celui qui, « *publiquement* », jette le discrédit sur un acte juridictionnel, « *dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance* ».

Rassurons toutefois l'ancien chef de l'Etat : le « *régime actuel* » entend supprimer l'article 226 lorsque le nouveau code pénal verra le jour. — PH. B.

(1) « *Sous la majorité actuelle* » eût assurément été plus convenable...

La réforme du statut de Paris

M. CHIRAC PROTESTE CONTRE LES MÉTHODES DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Chirac a protesté vivement vendredi matin 17 septembre au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville sur les conditions dans lesquelles le gouvernement prépare la réforme du statut de Paris. Le maire a déclaré qu'il avait appris qu'un conseil interministériel s'était tenu la veille et que le commissaire de la République avait « *convoqué* » pour vendredi après-midi deux de ses collaborateurs afin de leur remettre le texte arrêté par le gouvernement. M. Chirac a ajouté : « Je trouve ces procédures vraiment choquantes. C'est faire peu de cas des principes démocratiques et des choix faits par les Parisiens qui ont élu leurs représentants chargés d'administrer la cité et d'avoir des contacts avec le gouvernement. Ces représentants sont impérialement ignorés par le pouvoir. Ce mépris affiché pour les élus parisiens risque d'avoir des conséquences sur le développement de la pagaille qui se prépare. Je ne peux que condamner ces méthodes et j'attends de connaître les dispositions que l'actuel régime entend octroyer à la Ville de Paris pour les juger au fond. »

M. Chirac a rappelé qu'avant mai 1981, les socialistes et les communistes, dans toutes leurs interventions, soulignaient que « toute modification du statut de Paris devait être l'objet d'une concertation et être approuvée au *préalable* par le conseil de Paris. Cela figure notamment dans les propositions de loi signées par M. Mitterrand et les socialistes. Pendant un certain temps, on m'a rebattu les oreilles, et M. Defferre lui-même, en m'assurant qu'on me consulterait et qu'on se concerterait avec moi ».

● *Le président de la République* prendra la parole jeudi 30 septembre devant l'assemblée du Conseil de l'Europe à Strasbourg. M. Mitterrand rendra certainement hommage à cette occasion à l'action de l'organisation européenne dans le domaine des droits de l'homme. Il rendra ensuite visite à la Cour européenne des droits de l'homme.

M. Giscard d'Estaing et la télévision

Aux téléspectateurs qui se demandaient pourquoi M. Giscard d'Estaing « *ne parlait pas souvent à la télévision* », l'ancien président de la République a répondu qu'on ne l'invitait pas. Il a déclaré : « *Cette émission a duré soixante-quinze minutes, j'ai donc pu rencontrer les Français soixante-quinze minutes en seize mois, je vous laisse juger de la liberté de l'information.* »

M. François-Henri de Virieu, directeur de l'actualité d'Antenne 2, que nous avons interrogé, vendredi matin 17 septembre, estime que M. Giscard d'Estaing « *n'est pas très fair-play de faire croire à une grande masse de téléspectateurs que l'apparition d'un ancien président de la République dépend des invitations qui lui sont adressées. Elle dépend de sa stratégie de marketing personnelle.* »

M. de Virieu ajoute que « *le service politique d'Antenne 2 a suivi tous les actes publics de M. Giscard d'Estaing quand ils lui ont été annoncés* ». Il précise qu'après avoir appris que le 20 janvier, invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, M. d'Ornano s'était étonné que l'ancien président de la République ne soit jamais invité à la télévision, il avait « *dans l'heure* » joint M. Giscard d'Estaing par téléphone, à son domicile, pour l'inviter à participer au journal de sa chaîne. M. Giscard d'Estaing lui avait alors répondu qu'il considérait « indigne » pour un ancien président de la République d'intervenir dans ce cadre. M. de Virieu indique aussi que par une lettre du 1er février, il avait proposé à M. Giscard d'Estaing de participer à l'émission d'une heure intitulée « *Affaire vous concernant* ». L'intéressé dans une réponse écrite du 15 février acceptait le principe d'une telle invitation, mais ne la prévoyait pas avant la fin du mois d'avril en raison des élections cantonales et d'un déplacement à l'étranger.

M. de Virieu précise que, dans le cadre de la nouvelle émission politique, « L'heure de vérité », dont la première, fixée au 20 mai, avait eu pour invité M. Delors, il avait eu un nouveau contact à la mi-mai avec M. Giscard d'Estaing. Ce dernier avait jugé « *inopportune* » la date proposée du 10 juin. En revanche, l'ancien chef de l'Etat avait retenu celle du 16 septembre.

M. Jean-Pierre Guérin, rédacteur en chef de l'information de TF 1, ainsi que M. Bruno Masure, ancien chef du service politique, nous ont indiqué, pour leur part, qu'une lettre avait été adressée à M. Giscard d'Estaing le 25 janvier, dans laquelle TF 1 manifestait le souhait « *de recueillir* [les] *déclarations* » de l'ancien chef de l'Etat « *dans un cadre déterminé d'un commun accord à la date qui* [lui] *conviendra* ». A TF 1, on souligne qu'à plusieurs reprises, M. Giscard d'Estaing a été sollicité, mais qu'il n'a pas donné suite, et que la chaîne a « couvert » normalement les activités de l'ancien président.

La F.N.S.E.A. appelle ses adhérents à se présenter aux élections municipales et régionales

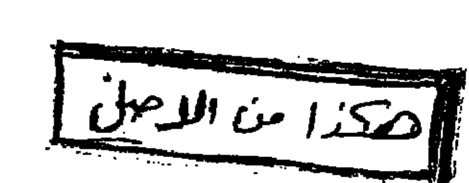
M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A. a confirmé, jeudi 16 septembre, que son syndicat s'engagera dans la bataille des élections municipales et régionales. Cette décision a suscité de nombreuses réactions.

« En choisissant cette attitude politique, a déclaré Mme Cresson, ministre de l'agriculture, M. Guillaume marche purement et simplement sur les traces de M. Debatisse. Je ne pense pas que cette attitude soit bonne pour les agriculteurs. » Le MODEF et les travailleurs paysans estiment quant à eux que la F.N.S.E.A., tout en déclarant qu'elle ne fait pas de politique, sert les intérêts de la droite.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration de la F.N.S.E.A., jeudi 16 septembre, M. Guillaume a confirmé ce qu'il avait annoncé dans une interview au *Républicain lorrain* mardi 14 septembre : son syndicat appellera les agriculteurs à se porter candidats aux élections municipales et régionales.

Revenant sur les déclarations qu'il avait faites mercredi 15 septembre à Mont-de-Marsan (Landes), il a précisé que même les adhérents de la F.N.S.E.A. qui occupent des responsabilités au sein de la fédération nationale pourront s'inscrire sur des listes politiques ou socioprofessionnelles. « *Cette décision*, a-t-il précisé, *est conforme aux statuts de notre syndicat, qui prévoient, comme seule incompatibilité à l'exercice de fonctions syndicales, la candidature à un mandat parlementaire ou européen.* »

Rappelant que la F.N.S.E.A. ne prendra jamais de position politique, M. Guillaume a expliqué que les agriculteurs devaient être présents dans les conseils municipaux pour avoir un droit de décision sur l'aménagement de l'ensemble du territoire communal. Leur candidature est également nécessaire aux élections régionales, dans la mesure où les comités économiques et sociaux ne bénéficient pas de l'autorité qu'ils devraient avoir. En ce qui concerne les élections aux chambres d'agriculture qui se dérouleront le 28 janvier, M. Guillaume a annoncé que son syndicat fera liste commune avec le Centre national des jeunes agriculteurs.



هكذا من الاصل

Les réactions aux déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

« L'HUMANITE » : Il pense d'abord aux siens...

« Rien dans les propos de M. Giscard d'Estaing n'est de nature à faire regretter leur vote de mai 1981 à la majorité des Français. L'ancien président ne veut pas entendre parler de son bilan. (...) Ce qui est fait depuis son départ de l'Elysée ne plaît pas à l'ex-président, on s'en doutait. C'est surtout la nationalisation des banques et d'un certain nombre d'usines qui le choque. Aussi, ce dont il rêve, c'est de les remettre de nouveau entre les mains des capitalistes. Là se limite son programme. C'est assez significatif : il pense d'abord aux siens. Sur la vie sociale, pas un mot. Il avait oublié. Ce n'est pas un sujet de préoccupation quotidienne. Dans ces conditions, comment être « une voix », sauf celle de l'argent ! »

(JEAN LE LAGADEC.)

« LE QUOTIDIEN DE PARIS » : La justice sociale ? Ce n'est pas ce que les Français attendent de lui.

« La mesure dans le discours est l'une des forces de Giscard. Il l'a parfaitement maîtrisée hier soir, récupérant à son profit l'image de sérénité que donnait naguère François Mitterrand et prenant à celui-ci un peu de sa force tranquille (...).

Giscard n'a renoncé à aucun de ses credos. Mais les mots qui avaient fait son succès, puis l'avaient défait, semblent aujourd'hui le gêner. On cherche une formule dans le registre du libéralisme. « A dimension sociale ? » « Pour tous ? » « Solidaire ? » Quelle manie que cette volonté d'habiller des choses simples qui s'appellent la liberté ou le progrès ! La solidarité chantée par Pierre Mauroy n'a pas fait de telles preuves que Giscard doive se sentir obligé de prendre le relais. Ce n'est pas d'être rassurés sur son sens de la justice sociale que les Français attendent de lui... »

(PHILIPPE TESSON.)

« LE MATIN » : Baptême de la troisième composante de l'opposition.

« Giscard a aussi cherché à toucher ceux qui ne se reconnaissent ni dans la mouvance giscardienne ni dans le camp chiraquien (...). L'émission a marqué l'acte de naissance de ce que Giscard baptise « la troisième composante de l'opposition », « les déçus du socialisme », *ceux qui ont voté à gauche l'an dernier et qui le regrettent aujourd'hui.*

C'est au moins trois discours en un seul que Giscard est donc maintenant décidé à tenir. D'où ce délicat mélange où s'affirment à la fois un libéralisme débridé et une générosité sociale dont il ne peut aujourd'hui faire l'économie. »

(JEAN-FRANÇOIS DOUMIC.)

« LE FIGARO » : Un destin national, mais l'important est plus immédiat.

« Valéry Giscard d'Estaing pense — c'est évident — qu'il a devant lui un destin national. Mais l'élection présidentielle, sauf accident de parcours, n'aura pas lieu avant 1988. D'ici là il y a mieux à faire qu'à chicaner sur le « meilleur présidentiable », sur le « vrai leader de l'opposition ». C'est sur d'autres terrains plus concrets et plus proches que se situe le débat.

L'important pour l'opposition est de viser les deux prochaines consultations électorales (...). Dans la préparation de ces deux élections, ce qu'on appelle la « querelle des chefs », qui n'est pas une vue de l'esprit, n'a vraiment rien à faire. »

(MAX CLOS.)

« LIBERATION » : La ligne de la « moindre bêtise ».

« Reste un problème majeur dans l'horizon politique de Giscard : Jacques Chirac et le R.P.R. Très vite, il a compris que pour transformer son image de perdant d'hier en image d'« espoir » *de demain il ne fallait pas revenir sur le passé. Aussi n'a-t-il pas attendu longtemps avant de* « jeter la rancune à la rivière ». *Le 1er juillet dernier, il marquait même un point supplémentaire en rendant public un coup de téléphone de soutien à Jacques Chirac, en pleine bataille sur le statut de la capitale. Ce qu'il s'est bien gardé de faire plus tard, quand Chirac a commis à Nouméa un faux pas, en annonçant intempestivement que* « l'expérience socialiste ne durera pas deux ans... ».

La bonne manière pour Giscard de marquer « à la culotte » son inévitable rival de l'horizon 88, c'est peut-être de suivre la ligne de... moindre bêtise. »

(FABIEN ROLAND-LEVY.)

Dans les milieux politiques

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical : *« Valéry Giscard d'Estaing n'a commis aucune faute dans un contexte déplaisant et difficile. Il a démontré qu'il reste un des très grands hommes d'Etat que possède la France et son analyse de la gestion socialiste a été d'une cruelle vérité. (...) Il faut maintenant qu'il accepte que les relations au sein de l'U.D.F. permettent à chacun d'avoir à son égard un espace de liberté politique suffisant et de tolérance indispensable au débat démocratique qu'il réclame. »*

● *M. Bertrand Delanoé*, porte-parole du P.S. : *« L'ancien président de la République, qui, décidément, n'a pas une perception très vive des conditions de vie et donc des préoccupations des Français, a préféré spéculer sur d'éventuels déçus du socialisme, ignorant totalement les millions, bien réels ceux-là, déçus du giscardisme. (...) Est-ce l'humilité qui le conduit à être si discret sur les progrès de la lutte contre le chômage, l'augmentation déjà intervenue du pouvoir d'achat des plus défavorisés et les importantes avancées sociales réalisées depuis quinze mois ou les derniers indices de prix ? Le nouveau champion du capitalisme populaire n'a peut-être même pas aperçu ces évolutions. »*

● *M. Pierre Bauby*, secrétaire politique du Parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.) : *« Giscard a prétendu s'exprimer pour l'intérêt de la France, alors qu'une fois de plus il s'est fait le porte-parole des forces du grand capital. Il a voulu se forger une image de recours pour tous les déçus du socialisme et a osé en appeler à ceux qui subissent la baisse du pouvoir d'achat. Mais si aujourd'hui un nombre important de travailleurs sont mécontents des mesures et de l'orientation de la politique d'austérité du gouvernement, ils savent bien que si Giscard avait été réélu, cela aurait été bien pire dans tous les domaines. »*

● *Un sondage*, réalisé du 31 août au 6 septembre auprès de mille personnes par l'Ifrès, et publié dans *l'Economie* datée du 20 septembre, marque un reflux des mécontents de la politique du gouvernement, qui réalise depuis qu'existent les « baromètres Ifrès - *l'Economie* son meilleur score. Pour la première fois, en moyenne générale, les avis positifs l'emportent en effet sur les négatifs ; pour la première fois, l'indice global des satisfaits dépasse six domaines de l'action gouvernementale sont jugés favorablement contre quatre défavorablement. L'agriculture bénéficie ainsi d'une balance positive de 9 %, la lutte contre la hausse des prix de 50 % de satisfaits, la fiscalité de 41 % de favorables. La politique étrangère obtient + 27 % de balance. La télévision par contre s'attire un solde négatif de 17 points, tandis que la sécurité ne reçoit que 43 % d'approbations, contre 45 % de désapprobations.

la décentralisation outre-mer

L'ASSEMBLÉE NATIONALE EXAMINERA LE PROJET DE LOI LES 29 ET 30 SEPTEMBRE

M. Henri Emmanuelli a précisé, jeudi 16 septembre, au cours d'une conférence de presse, que le projet de loi sur la décentralisation outre-mer sera examiné par l'Assemblée nationale les mercredi 29 et jeudi 30 septembre. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui avait présenté la veille ce texte à la commission des lois, a exprimé sa satisfaction d'avoir eu, en cette circonstance, des échanges de vues d'un *« niveau élevé »* avec les députés de la majorité et de l'opposition. Il a souligné que l'instauration d'un mode de scrutin proportionnel est *« le seul moyen pour déverrouiller la vie politique dans les départements d'outre-mer »*. Il a précisé qu'en fixant à 5 % des suffrages exprimés le seuil en deçà duquel les listes ne seront pas admises à la répartition des sièges de l'Assemblée unique, le gouvernement avait tiré *« les leçons de l'expérience corse »*. Ce seuil a été introduit afin d'*« éviter que chaque municipalité ne constitue sa propre liste »*.

Evoquant les perspectives économiques des DOM-TOM, M. Emmanuelli a indiqué que la Caisse d'investissement, dont la création a été décidée le 22 juillet, sera mise en place le 1er octobre.

A propos de la situation en Nouvelle-Calédonie, le secrétaire d'Etat a confirmé la volonté du gouvernement de mettre à l'étude une réforme du statut du territoire visant à accorder à celui-ci *« une plus grande autonomie »*. *« Il n'y avait pas de raison de refuser aux élus de Nouvelle-Calédonie une révision du statut alors que nous avons accédé, dans le même sens, à la demande des élus de la Polynésie française. »*

M. Emmanuelli a également présenté la Semaine de l'outre-mer français, qui doit se dérouler sur l'ensemble du territoire national, du 18 au 26 septembre, et qui se propose de mieux faire connaître les DOM-TOM à l'opinion publique métropolitaine.

● *M. Pierre Mauroy a confié à M. Philippe Lemoine* une mission d'étude concernant la politique d'utilisation de la filière électronique. M. Lemoine, qui est notamment adjoint au chef de la mission à l'informatique, devra ainsi dresser un bilan de l'action des différents organismes concernés et proposer un mécanisme clair d'articulation entre la politique industrielle et la politique d'utilisation pour l'ensemble de la filière électronique.

LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Le P.C.F. demande au gouvernement de ne pas céder à la « pression de la droite et du patronat »

Les tonalités différentes des journées parlementaires organisées par les socialistes à l'Assemblée nationale et par les communistes au siège du P.C.F. confirment que les campagnes de mobilisation engagées par les uns et par les autres n'ont pas tout à fait la même signification.

Critiques, pour certains d'entre eux, sur le caractère insuffisamment réducteur d'inégalités du projet de budget pour 1983, inquiets des contre-performances du commerce extérieur, les élus socialistes n'en paraissent pas moins décidés à coller au plus près à la politique économique du gouvernement. Les bons indices des prix de juillet et août leur ont rendu l'optimisme perdu au début de l'été, estime M. Pierre Joxe, président du groupe de l'Assemblée nationale.

Pour leur part, les communistes appellent les travailleurs « à faire pression » pour « maintenir le cap à gauche », ce qui suppose, implicitement, qu'ils s'inquiètent d'une éventuelle dérive. Rentrés de leurs circonscriptions, où ils *ont perçu, disent-ils, le « mécontentement des travailleurs »*, ils ont fait part à la direction de leur parti et aux quatre ministres communistes « de leurs préoccupations et de leurs critiques devant certaines mesures ou projets gouvernementaux en faveur du capital, pris sous la pression de la droite et du patronat ». Ainsi, les ministres communistes ne seraient pas suffisamment influents pour éviter que le gouvernement cède à ces pressions. « L'Humanité » consacre, vendredi 17 septembre, une large place aux « préoccupations » des parlementaires communistes et, notamment, un titre occupe la moitié de la première page.

Certes, M. Joxe reconnaît au nom de ses amis socialistes que ces influences existent et qu'elles ont parfois conduit le gouvernement à adopter des mesures « inutiles » ou « insuffisantes », mais il remarque, avec quelque raison, qu'on ne peut pas reprocher à celui-ci d'agir dans un sens favorable « à la droite et au grand capital ».

Les socialistes mobilisent « pour » la réussite du gouvernement de la gauche et la réussite de la politique économique. Les communistes, dont on admettra qu'ils doivent se distinguer pour exister, mobilisent « contre » le patronat et la droite auxquels le gouvernement de la gauche céderait parfois. Le résultat recherché est peut-être le même, mais les objectifs immédiats sont différents. Il y a partage obligatoire du travail, mais aussi nuances sur l'appréciation de l'action gouvernementale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Chez les socialistes : un optimisme retrouvé qui n'exclut pas certaines critiques

Les journées parlementaires socialistes ont été ouvertes jeudi 16 septembre à Paris *« sous le signe de l'optimisme, alimenté par le dernier indice des prix »*, a indiqué M. Pierre Joxe, président *du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.*

Les parlementaires socialistes se sentent, en effet, dynamisés par les bons indices, et disposés à se mobiliser pour aider le gouvernement à *« forcer la réussite »* de sa politique économique, conformément à l'appel que leur a lancé M. Lionel Jospin, député de Paris, premier secrétaire du P.S. Sur le fond, cette politique de redressement paraît faire l'unanimité. Les critiques attendues se sont cependant exprimées. Elles viennent essentiellement de ceux qui, comme MM. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et André Laignel, député de l'Indre, membre du secrétariat du P.S., estiment que la partie fiscale du projet de budget pour 1983 ne marque pas suffisamment le caractère redistributif de l'impôt. Ceux-là regrettent que le projet du gouvernement ne comporte même pas l'esquisse de la réforme fiscale souhaitée. Ces reproches devaient être adressés vendredi 17 septembre à M. Laurent Fabius qui devait être entendu par les parlementaires.

M. Laignel n'a guère apprécié certaines des mesures annoncées en faveur de l'épargne productrice d'investissements, ni les dispositions sur les droits de succession ni l'exonération des actifs professionnels de l'impôt sur les *grandes fortunes*, toutes dispositions qu'il ajoute à la liste des *« cadeaux faits aux revenus du capital »*. *« En France,* dit-il, *les revenus du travail sont taxés deux fois plus que les revenus sur le capital. »* M. Laignel estime que *« à force de faire plaisir à nos ennemis, on risque de disperser nos amis »*.

M. Joxe reconnaît que *« le gouvernement subit de très fortes pressions du grand capital »*, et que la recherche d'un *« consensus »* l'a parfois conduit à adopter des mesures *« inutiles »* ou *« insuffisantes »*. Reste que *« s'il y a un gouvernement qui agit dans un sens qui n'est pas favorable à la droite et au grand capital, c'est bien celui-là »*, ajoute-t-il.

Un débat s'est également engagé sur la politique menée par le gouvernement en matière de commerce extérieur. M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a répondu à MM. Pierre Guidoni (Aude) et Goux qu'il est en accord avec eux pour considérer qu'il s'agit d'une priorité. M. Guidoni insiste particulièrement sur la nécessité de restructurer, au sein du gouvernement, le commerce extérieur.

Certains députés s'inquiètent des tentations protectionnistes qui se manifestent au sein de leur groupe. Ainsi, M. Christian Pierret (Vosges), rapporteur général du budget, soupçonne M. Goux d'appartenir à ce courant et affirme que les propositions du président de la commission des finances *« ne répondent pas aux données de la situation »*. *« Il faut avoir,* dit-il, *l'économie de sa politique étrangère. »*

Devant les députés, M. Delors a longuement insisté sur le commerce extérieur et cité des exemples parfois étonnants. Il a ainsi indiqué que la France est déficitaire sur le marché de la biscotte...

Le gouvernement a fait l'objet *de critiques sur le report du* remboursement promis de l'interruption de grossesse. Mme Ghislaine Toutain (Paris) et Mme Gisèle Halimi (Isère) notamment, sont intervenues sur ce sujet. Mme Halimi, après avoir réfuté les argumentations successives qui ont été avancées (économies nécessaires, problème d'*« éthique »*), a affirmé qu'il serait *« inacceptable »* de remettre à plus tard le remboursement de l'I.G.V., pour des raisons électorales.

« Alors, quand ? », a-t-elle lancé à M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, poursuivi jusque dans les couloirs de l'Assemblée. *« Le plus tôt possible »*, s'est contenté de répondre M. Bérégovoy. Mme Halimi a l'intention de déposer, seule s'il le faut, une proposition de loi à ce sujet.

Chez les communistes : le mécontentement des travailleurs

Les parlementaires communistes, les membres du secrétariat du comité central du P.C.F. et les quatre ministres communistes ont participé, jeudi 16 septembre, à une réunion commune au siège du P.C.F.

Au cours de cette réunion, les parlementaires ont *« noté les acquis sociaux et démocratiques importants »* de l'action gouvernementale et se sont faits *« les interprètes du mécontentement que leur ont exprimé les travailleurs dans le pays »*. Ils ont fait part *« de leurs préoccupations et de leurs critiques devant certaines mesures ou projets gouvernementaux en faveur du capital, pris sous la pression de la droite et du patronat »*. M. André Lajoinie, président du groupe communiste *de l'Assemblée nationale*, qui rendait compte des travaux, a précisé qu'il s'agissait notamment de certaines mesures en faveur de l'épargne, de l'augmentation des produits pétroliers et de l'exonération des actifs professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes. *« On va un peu loin »*, estime M. Lajoinie.

Les parlementaires communistes remarquent que le *« pouvoir d'achat des travailleurs se trouve attaqué par le blocage des salaires »*.

Lors de la discussion budgétaire ils proposeront *« une taxation des profits non investis et des évasions de capitaux ainsi qu'une augmentation de l'impôt sur les plus grandes fortunes et les grosses successions. La reconquête du marché national suppose que ne soit pas opposée la relance de la production à celle de la consommation. La renaissance de l'appareil productif industriel et agricole ne se fera pas au détriment de ses travailleurs. C'est donc la revalorisation du travail productif permettant une plus grande qualification professionnelle, qui doit être poursuivie. La sortie du blocage doit comporter l'augmentation du pouvoir d'achat des petits et moyens salaires, le maintien de ceux couverts par les conventions collectives, une hiérarchie salariale plus juste, tout en poursuivant la lutte contre la hausse des prix. La protection sociale doit être sauvegardée. »*

Commentant ces déclarations, M. Lajoinie a ajouté : *« Les gens pensent que si les communistes n'étaient pas au gouvernement, les choses iraient moins bien. »* Il a précisé que M. Charles Fiterman avait *« contribué à la discussion »*, marquée par des interventions *« fermes, vives, graves pour certaines »*. Selon lui, le ministre des transports a indiqué qu'il intervenait non pas en sa qualité de membre du gouvernement, mais en tant que dirigeant politique.

MM. MESSMER ET SCHVARTZ SONT GRAVEMENT BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

MM. Pierre Messmer, député (R.P.R.), et maire de Sarrebourg (Moselle), et Julien Schvartz, président du conseil général de Moselle, ont été grièvement blessés, jeudi 16 septembre, vers 19 heures, dans un accident de la route, alors qu'ils circulaient sur l'autoroute A 4, à la hauteur de Jarny (Meurthe-et-Moselle).

MM. Messmer et Schvartz ont été transportés à l'hôpital Sainte-Blandine à Metz où leur état était jugé « stationnaire ». L'ancien premier ministre souffre d'un syndrome abdominal, d'une plaie à la tête et de deux côtes cassées.

DÉFENSE

DEVANT LES ATTACHÉS MILITAIRES ÉTRANGERS A CAZAUX

Une armée de démonstration

De notre envoyé spécial

Cazaux. — A sa manière, la France a voulu concurrencer l'exposition d'avions que le Royaume-Uni vient d'organiser à Farnborough. Pour faire pièce à ce Salon, où tous les matériels aéronautiques utilisés par les Britanniques pendant le récent conflit des Malouines ont été présentés sous la pancarte « Eprouvés au combat » *rédigée en anglais et en français, l'armée de l'air française a invité, jeudi 16 septembre, sur la base de Cazaux, en Gironde, les attachés militaires de vingt-cinq représentations diplomatiques étrangères à Paris et des officiers stagiaires — parmi lesquels des étrangers — du Cours supérieur interarmées (C.S.I.) à assister à une série d'exercices, à tirs réels, d'avions Jaguar et Mirage.*

« Des exercices exceptionnels », *devait expliquer le général de corps aérien Michel Forget, commandant la force aérienne tactique (FATAC), puisqu'il est rare, en effet, que les pilotes de vingt-deux appareils de cette grande unité de l'armée de l'air — davantage habitués à s'entraîner avec des munitions d'exercice à tête dite inerte — soient autorisés à larguer des munitions actives, dites* « bonnes de guerre ».

Au total, une vingtaine de tonnes de bombes diverses, de roquettes, de missiles et d'obus de 30 millimètres ont été lancées sur des cibles du champ de tir de Cazaux, devant les uniformes chamarrés des attachés militaires étrangers parqués à distance de sécurité sur une tribune.

Mais, face à ces clients potentiels, la démonstration se devait de ne lésiner sur rien. L'attraction, si l'on peut écrire, de cette manifestation a été le largage, par des avions Jaguar, de ces bombes antipistes BAP-100, qui pénètrent dans le béton et explosent en fragmentant le soubassement de la piste pour la rendre provisoirement inutilisable, et celui des armes Beluga à dispersion, sous la forme d'un conteneur de cent cinquante et une grenades de 66 millimètres qui crée comme un tapis de projectiles au sol avec l'effet des mines à retardement.

Autant d'armes qui ont peut-être manqué aux Britanniques en Atlantique sud et que la France juge de son intérêt de montrer à ses alliés mais aussi aux représentants, à Paris, de pays aujourd'hui en état de belligérance.

Une vitrine

Des applaudissements éclatent de la tribune, pour saluer la précision des tirs et la dextérité des pilotes, venant plus des officiers français chargés d'accompagner leurs hôtes que des militaires étrangers, discrets par fonction mais visiblement connaisseurs.

Le général Forget explique aux journalistes présents que, si l'on veut que la FATAC, avec ses trois cent quinze avions répartis en vingt et un escadrons, soit efficace et qu'elle reste « un dispositif musclé d'intervention ». *Il lui faut agir* « en force », *compte tenu de* « son volume modeste ».

A plusieurs reprises, au demeurant, le général Forget évoquera « ce volume modeste » *de la FATAC.* « Il faut préserver les moyens, *commente-t-il,* car le *nombre d'avions est une* notion importante. Les conflits modernes sont des engagements qui conduiraient à des pertes sévères et la qualité des matériels n'est plus la seule garantie de succès. »

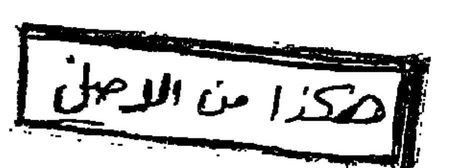
Brève allusion, mais significative, à une crainte répandue, aujourd'hui, dans les armées françaises que le projet de budget de la défense pour 1983 n'amène de sérieux sacrifices dans leurs achats de matériels. Déjà, en 1982, l'armée de l'air n'a commandé à ce jour aucun avion de combat nouveau, et cela pour la première fois depuis des décennies, en raison du blocage de certains crédits décidé par le premier ministre et pas encore levé.

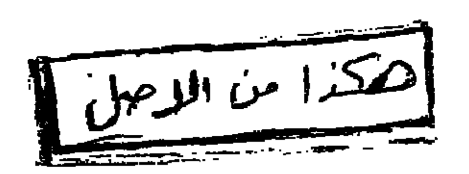
Prudence ou pudeur des aviateurs français ? Les attachés militaires présents à Cazaux n'ont rien su de cette sourde inquiétude d'une armée de l'air qui s'est prêtée de bonne grâce aux besoins de cette démonstration, telle une « vitrine » *pour des matériels perfectionnés, qu'elle a, pourtant, le sentiment de recevoir au compte-gouttes.*

JACQUES ISNARD.






مكذا من الاصل



Le Monde

société

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. DELEPLACE

« Il ne faut pas politiser la police » affirme M. Joseph Franceschi

Dans un entretien accordé au *Parisien libéré*, vendredi 17 septembre, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, affirme ne pas « *s'offusquer* » des déclarations de tel ou tel dirigeant syndical. « *Ce n'est pas parce que tel ou tel dirigeant fait des déclarations dans la presse qu'il y a malaise*, explique M. Franceschi. *Depuis le changement de gouvernement, les syndicats de policiers peuvent s'exprimer plus librement qu'autrefois et, pour ma part, je ne m'en offusque pas. En revanche, je tiens essentiellement à ce que la police soit préservée des polémiques partisanes. La police est au service de tous. Elle a un immense travail à accomplir. Il ne faut pas la politiser. Je sais d'ailleurs que, dans leur très grande majorité, les policiers sont avant tout soucieux de bien faire leur métier.* »

M. Franceschi répondait ainsi aux déclarations au *Monde* du 14 septembre de M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire parmi les personnels en tenue. Le bureau fédéral de cette organisation qui regroupe cinq syndicats s'est réuni longuement à ce sujet, jeudi 16 septembre. Plusieurs bureaux régionaux du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.) s'étaient en *effet émus du ton fort critique* — à l'égard de M. Defferre, du R.P.R. et des « factieux » — de M. Deleplace.

La déclaration fédérale adoptée à l'unanimité à l'issue de cette réunion critique la « *forme* » des déclarations de M. Deleplace en raison de l'« *exploitation pernicieuse qui en a été faite* », mais affirme cependant ne pas s'y opposer « *sur le fond* ». Ce double jugement peut être apprécié diversement. Prenant en compte les divergences internes à la FASP, il engage son secrétaire général à limiter ses interventions publiques et à faire « *confiance aux institutions et aux représentants de la nation* ». Mais il ne va pas aussi loin que certains opposants de M. Deleplace l'auraient souhaité : il n'y a ni départ de ce dernier, ni congrès extraordinaire, ni éclatement de la Fédération.

En fait, M. Deleplace, connu pour ses déclarations franches et directes, n'a pas agi à la légère, sur un « coup de colère », après la fusillade de la rue Rossini. Ses déclarations semblent avoir visé un double objectif, politique et syndical. Convaincu que la tension monte parmi les policiers du rang et qu'elle risque de s'exprimer par des manifestations organisées par les syndicats catégoriels, il a voulu prendre les devants, exprimer une impatience à l'égard des réformes et désigner un danger de « *déstabilisation* ». Reconnaissant les difficultés de la FASP depuis le changement politique — départ du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) et recul en pourcentage aux dernières élections professionnelles. — il paraît convaincu que le syndicalisme autonome doit rechercher une clarification de ses positions. Aussi n'est-il pas exclu que le débat se poursuive autour d'une redéfinition des structures syndicales : un syndicat unique des policiers en tenue, suggèrent certains, ainsi qu'un rapprochement des syndicats policiers minoritaires liés à la C.G.T. et à la C.F.D.T.

La déclaration de la FASP

Voici le texte du communiqué diffusé, jeudi 16 septembre, par le *bureau de la Fédération autonome* du syndicat de police, au sujet des déclarations de M. Deleplace, au *Monde* :

« Le bureau de la FASP s'est réuni ce jour, il a entendu les explications du secrétaire général concernant les motivations profondes et les circonstances des interventions à la suite de l'affaire de la rue Rossini. *L'ensemble des membres du bureau fédéral, sans être opposé sur le fond, n'en a pas moins critiqué la forme de certaines déclarations quant aux dangers ultérieurs qui en sont résultés et par l'exploitation pernicieuse qui en a été faite.*

» Il demande à chacun de rester vigilant pour faire échec aux menées tendant à affaiblir le mouvement syndical autonome. S'agissant plus particulièrement de l'interview accordée au journal le Monde, *le bureau fédéral a estimé qu'une fois effectué le recentrage, la FASP n'a plus à intervenir dans ce débat, faisant confiance aux institutions et aux représentants de la nation. En tout état de cause, son action ne saurait être interprétée comme un acte de politique politicienne : mais comme une réaction en réponse à des attaques directes concernant le potentiel fédéral.*

« Devant les remous suscités et dans le but d'en éviter le renouvellement, il a été décidé de réétudier rapidement les structures de la fédération en vue de lui permettre un travail plus collégial, plus unitaire et plus constructif.

» Par ailleurs, face aux lenteurs dans l'application des réalisations obtenues par la FASP pour améliorer la condition des personnels de police et la sécurité des citoyens, le bureau fédéral a décidé d'accentuer ses interventions dans le cadre du budget en préparation et d'exiger la réalisation de ses propositions reprises par le rapport Belorgey. Il estime, en effet, que la récente création d'un secrétariat d'Etat à la sécurité publique doit se traduire par l'introduction de crédits supplémentaires permettant de répondre à ces impératifs. »

La « réactivation » du R.P.R.

Le R.P.R. infiltre la police ! C'est, en substance, l'accusation de M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP). Paranoïa, répond-on du côté du mouvement gaulliste, tout au plus l'activité politique, normale et légale, d'une opposition démocratique. Un secret de polichinelle, en somme. C'est du moins l'avis de M. Claude Martin, administrateur de biens, ancien député de Paris de 1978 à 1981, et chargé de mission auprès du secrétaire général du R.P.R. pour les problèmes de sécurité. Responsable du dossier police, il confie, bonhomme : « *Il y a effectivement une section professionnelle du R.P.R. au sein de la police et qui, malheureusement pour M. Deleplace, marche bien. Les réunions rassemblent, à chaque fois, beaucoup de monde.* »

Ces rendez-vous de la section police du R.P.R. — les trois plus récents datent des 18 mars, *6 mai, 10 juin 1982 — ne sont pas* sans intéresser les renseignements généraux qui paraissent n'en avoir manqué aucun. Leurs *rapports, dont il paraît évidemment* difficile de garantir la fiabilité, sont probablement à l'origine des inquiétudes sensibles *dans certains cercles du pouvoir* socialiste : sentiment que le R.P.R. est actuellement le seul mouvement politique à organiser *méthodiquement les policiers et* crainte de devoir ainsi faire face, prochainement, aux manifestations — de désobéissance ou de *rue — de certains de ces fonctionnaires.* La IVe République ne serait alors pas loin, tant il est vrai que l'agitation au sein de *la police atteint directement* le crédit de l'Etat lui-même.

La « section police » du R.P.R. est issue de l'Action ouvrière et *professionnelle (A.O.P.) police* qui se fit essentiellement remarquer par l'organisation, le 12 octobre 1980, avec les A.O.P. de la magistrature, *du barreau et de l'administration pénitentiaire*, d'un colloque sur le thème « Délinquance et sécurité », auquel participa M. Jacques Chirac. « *Attaquer la police, c'est s'en prendre à l'Etat* », devait, à l'époque, déclarer l'un des orateurs. Depuis, il y eut le *10 mai*...

C'est donc le 18 mars 1982 qu'est relancée la section police du R.P.R., qui n'avait plus d'activité régulière et dont le président était démissionnaire. A en croire les renseignements généraux, les animateurs de la réunion, parmi lesquels M. Martin, auraient expliqué que « *la présence du R.P.R. dans l'opposition motive la réactivation d'un organisme qui n'existait jusqu'à présent que sur le papier* ». Quelque cent cinquante participants auraient donc accusé le gouvernement de « *casser la police* », dénoncé la participation « *de personnes foncièrement anti-flics, tel Casamayor* » à l'élaboration du prérapport Belorgey sur les réformes de la police et enfin critiqué la « *mise sous tutelle de la police par les autres corps sociaux* » qualifiée « *d'entreprise de noyautage avec des arrière-pensées politiques* ». Toujours selon la même source policière, assistaient à cette réunion deux secrétaires généraux de syndicats catégoriels de la police nationale.

Une nouvelle réunion, le 6 mai, est accompagnée de « *conditions draconiennes* » d'admission, afin de combattre l'infiltration du mouvement par les « *services spécialisés* » et « *une quinzaine de sympathisants P.S.* », qui n'empêchent pas toutefois les inspecteurs des renseignement généraux de poursuivre leur travail de copistes. Le ministère de l'intérieur apprendra donc qu'il fut demandé aux militants d'œuvrer sur le terrain « *à la façon des communistes* » et que la « *nouvelle devise* » serait d'« *être présent partout, le pouvoir en place n'en ayant plus pour longtemps* ». Un nouveau président est élu, M. François Bony, tandis que l'on note la participation à cette réunion d'un ancien contrôleur général de la police nationale, M. Vallois.

Climat semblable, lors d'une *nouvelle réunion* le 10 juin, où, toujours selon les « R.G. », il aurait été avancé que l'addition des difficultés économiques pourrait « *faire basculer le pouvoir au début de l'année 1983* ». On y aurait parlé de « *l'inadaptation entre le port de la vareuse et celui du revolver de marque Manhurin* »... ainsi que de la nécessité « *d'apparaître plus comme un mouvement politique que comme une organisation syndicale* ». « *Véritable antenne* », la section police aurait aussi « *pour but, la collecte de renseignements qu'utiliseront ultérieurement les députés R.P.R.* ».

Le P.S. et... les enseignants

Aucun des faits ainsi rapportés n'effraie M. Claude Martin, qui les *confirme* à sa façon et affirme posséder « *des informations très sûres* » selon lesquelles « *le P.S., par le canal de la FASP, a essayé d'infiltrer ces réunions* ». « *Il ne s'agit pas pour le R.P.R. d'entrisme dans la police* », simplement un moyen « *d'informer la base de nos positions doctrinales* » et « *d'avoir des informations* » en retour. Oui, explique-t-il, nous avons des militants « *aux R.G., à la P.J., à tous les niveaux de la hiérarchie* » ; oui, nous voulons qu'ils soient « *en mesure de répondre à leurs collègues de travail* » ; et puis, ajoute-t-il, « *dans la police, on sait tout* ».

N'est-ce pas « *exactement le même problème que pour les socialistes dans le corps enseignant ?* ». Et, conclut-il, si certains ont « *le sentiment que des fonctionnaires ne sont plus légitimistes, c'est à cause du pouvoir (...). Il y a un malaise que M. Defferre n'a pas su dissiper* ».

Reste, bien sûr, aux marges du mouvement gaulliste, un peu dedans, un peu dehors, l'action moins limpide de certaines officines parallèles. La commission d'enquête parlementaire sur les activités du Service d'action civique (SAC) n'a-t-elle pas conclu, quelques chiffres à l'appui, que la police était la « *cible privilégiée de recrutement du SAC ?* ». Le SAC sur lequel M. Martin n'a « *aucune déclaration à faire, pour la raison très simple qu'il n'a rien à voir avec les problèmes de sécurité dont je m'occupe* ». Il aurait fallu ajouter aussi : pour la simple raison qu'il est dissous.

EDWY PLENEL.

La suppression de la Cour de sûreté de l'Etat n'est pas une entrave à la lutte contre le terrorisme affirme M. Robert Badinter

Dans un entretien que publient *les Nouvelles Littéraires* du 16 septembre, M Robert Badinter explique que la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat n'est pas une entrave à la lutte contre le terrorisme.

« *La Cour de sûreté de l'Etat*, déclare le ministre de la justice, *n'a jamais été créée pour lutter contre le terrorisme international. Il faut voir les choses clairement, car nous vivons dans l'univers de la mystification. La Cour de sûreté de l'Etat a été créée pour lutter contre l'O.A.S., elle était le type même de la juridiction politique d'exception. Elle a jugé deux mille cinq cent vingt-deux personnes de 1963 à 1981. Je me suis fait apporter la liste des deux mille cinq cent vingt-deux personnes, pas un terroriste international n'y figure. Pas un. Alors, quand on vient me dire : c'est l'instrument qui fait défaut pour lutter contre le terrorisme international, les bretelles m'en tombent... Si cela était, on s'en serait aperçu en quelque dix-huit années.*

» Et je n'ai pas besoin de vous rappeler que le septennat dernier commence avec la grenade du Drugstore, et s'achève avec la bombe de Copernic. Les seuls terroristes internationaux jugés en France l'ont été par des cours d'assises. Pour moi, les terroristes sont des criminels, même si leur mobile est politique. Et pour les criminels, il y a une juridiction en France : elle s'appelle la cour d'assises. Et c'est la cour d'assises qui jugera les terroristes. J'y vois un grand avantage. Toutes les décisions de la Cour de sûreté de l'Etat pouvaient toujours être dénoncées comme des décisions politiques. Par les verdicts des cours d'assises, quand les jurés condamneront des terroristes, ce sera le peuple qui les condamnera. Ce verdict-là aura plus de force que n'importe quelle décision d'une juridiction politique. »

EN DORDOGNE

Deux gendarmes assassinés par un jeune homme qu'ils venaient interpeller

De notre correspondant

Périgueux. — « Deux gendarmes ont été tués au cours d'un contrôle de routine, par un jeune homme de vingt-six ans, jeudi matin 16 septembre en Dordogne. Le meurtrier a été arrêté.

Les deux gendarmes, Gérard Chollon, âgé de quarante-huit ans, et Robert Joffre, âgé de trente-neuf ans, tous deux mariés et pères de deux enfants, effectuaient un contrôle dans la propriété d'une habitante de Saint-Astier (Dordogne) qui avait signalé la présence d'un individu suspect.

Lorsque le gendarme Chollon s'est approché d'un cabanon où se trouvait le suspect, l'individu a tiré un coup de fusil de chasse à travers la porte, blessant mortellement le gendarme. Contournant alors le cabanon le meurtrier a tiré sur le deuxième gendarme, M. Joffre, l'atteignant au thorax. Tandis que le gendarme blessé tentait de se réfugier derrière une haie, le jeune homme le rattrapait et l'achevait, d'une troisième balle.

Le meurtrier, Francis Orihuela, habitant le village, chômeur depuis peu, a été arrêté quelques minutes plus tard, non sans avoir tiré un nouveau coup de feu contre les gendarmes appelés en renfort.

Les enquêteurs ne s'expliquent pas ce double meurtre. Francis Orihuela n'avait jamais, semble-t-il, eu affaire à la justice. D'autre part, on ignore pour quelles raisons il se trouvait dans le cabanon d'où il a tiré sur le gendarme Chollon. Il ne semble pas qu'il y ait eu tentative de cambriolage car ce cabanon ne renfermait aucun objet de valeur

C'est la deuxième fois en deux ans que des gendarmes de la compagnie de Périgueux sont tués dans l'exercice de leurs fonctions. En juillet 1980, intervenant lors d'une rixe dans la banlieue de Périgueux, deux gendarmes avaient été tués.

La commune de Saint-Astier est le siège d'un centre de formation de la gendarmerie.

JACQUES MAHUAS.

[Le double meurtre de Saint-Astier porte à treize, dont quatre gendarmes, le nombre des membres des forces de l'ordre tués en service depuis le début de 1982.]

FAITS DIVERS

● *Incident sur un DC-10 hollandais.* — Un DC-10 de la compagnie néerlandaise K.L.M. a dû interrompre son décollage, le jeudi 16 septembre, sur l'aérodrome d'Amsterdam-Schipol, le commandant de bord ayant constaté une défaillance du système de contrôle des températures de deux des trois réacteurs de l'avion. Un échauffement excessif des freins ayant alors occasionné un dégagement de fumée suspect du train principal droit, les deux cent quarante passagers ont dû être évacués par les glissières de sécurité de l'avion. Cet incident est survenu trois jours après la catastrophe de Malaga, mettant en cause un autre DC-10 appartenant à la compagnie espagnole Spantax et qui a provoqué la mort de cinquante personnes. *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le meurtrier présumé d'un adolescent nancéien a avoué.* — Un adolescent, âgé de dix-sept ans, Patrick, a avoué le mardi 14 septembre, être le *meurtrier du jeune Fabrice*, seize ans, tué d'une balle dans la tête, le 12 septembre, à la cité du Haut-du-Lièvre, à Nancy *(le Monde du 15 septembre)*. Il semble désormais établi que c'est après une altercation entre Fabrice, qu'accompagnaient deux camarades, et Patrick, qui était en compagnie d'un homme de vingt-sept ans, M. Gilles Ehrardt, que le coup de feu mortel a été tiré.

Les policiers avaient pensé tout d'abord que la balle, de calibre *22 long rifle, qui a tué l'adolescent* avait été tirée depuis l'une des fenêtres de l'immeuble.

● *A propos d'un livre sur Mme Danielle Mitterrand.* — Le président du tribunal de grande instance de Paris, M. Marcel Caratini, dans une ordonnance rendue jeudi 16 septembre (nos dernières éditions), a estimé mal fondé le référé introduit par les auteurs du livre sur Mme Danielle Mitterrand contre l'hebdomadaire *Confidences (le Monde* du 17 septembre).

● *Incendie criminel dans un poste de police.* — Le feu a détruit, dans la nuit de mercredi 15 au jeudi 16 septembre, deux bureaux du poste de police de Franconville (Val-d'Oise). *D'après les premiers éléments de* l'enquête confiée au commissariat d'Ermont (Val-d'Oise), cet incendie serait d'origine criminelle.

ÉDUCATION

DANS LES LYCÉES DE CHALON-SUR-SAONE

Le refus tranquille de l'austérité

Chalon-sur-Saône. — La rentrée dans l'académie de Dijon a été marquée par deux mouvements d'élèves : l'un au lycée d'enseignement professionnel hôtelier de Château-Chinon (Nièvre), où une classe de brevet d'études professionnelles (BEP) préparant au métier d'agent administratif est allée en délégation à la mairie pour réclamer un professeur de comptabilité — arrivé finalement le jeudi 16 septembre ; l'autre dans les lycées de Chalon-sur-Saône, la remuante sous-préfecture de Saône-et-Loire, où plusieurs centaines d'élèves ont manifesté dans les rues, mardi 14 septembre, pour exiger des dédoublements de classe et des professeurs supplémentaires. Au LEP automobile enfin, une « grève des bras croisés » est prévue, ce vendredi 17 septembre, pour demander l'affectation d'un professeur de lettres.

De notre envoyé spécial

Est-ce la chaleur de cet « été indien » qui dore alentour les vignobles du Beaujolais ? Est-ce cette rentrée précoce qui bouleverse le calendrier et les habitudes ? Est-ce l'espoir déçu d'une rentrée assumée cette fois entièrement par la gauche au pouvoir ? Toujours est-il qu'au lycée Mathias de Chalon-sur-Saône on renâcle. L'administration, d'abord : « *Si on continue à faire ce qu'on fait, on va démolir un service public* », constate le proviseur, M. Pierre Barbe-Richaud. « *On aurait dû rentrer une semaine plus tard, ou les services rectoraux auraient dû rentrer une semaine plus tôt* », ajoute le nouveau censeur. Et tous deux d'affirmer, calmement mais résolument, qu'« *il y a maldonne quelque part* ». Pour eux, il n'est pas normal que quatre postes, demandés en juillet avec insistance, aient été refusés et que certains postes accordés n'aient pas été pourvus à la rentrée.

Pour les professeurs, qui sont à l'origine de la rébellion, l'inacceptable vient des effectifs : alors que l'établissement compte 49 élèves de plus cette année (près de 1 600 au total, dont 1 400 filles), deux divisions ont été supprimées ou regroupées. « *2 C + 2 D = 3 S* », résume un militant du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), pour dire qu'on a parfois profité de l'unification des séries C et D en 1re « S » (scientifique) pour opérer un regroupement d'élèves.

Le résultat, ce sont des classes de seconde de 33 élèves, alors que, pour la première fois en 1981, aucune ne dépassait la trentaine.

Les élèves, venus de collèges où ils étaient *au maximum* 24 par classe, s'étonnent d'être ainsi entassés (« *En dactylo, on est 38 dans une classe préfabriquée : vous imaginez le niveau sonore !* »). Ils s'étonnent aussi de se voir refuser, en terminale, les cours facultatifs de français et ceux de vie sociale et familiale, pour lesquels 250 élèves auraient postulé.

Dédoublements sauvages

Mardi dernier, après une matinée de dédoublements « sauvages » organisés par les professeurs et une distribution de sandwiches à midi pour souligner le manque d'agents aux cuisines, les élèves *sont donc partis en cortège dans* la ville pour « jeter » leurs revendications sur la voie publique. Manifestation spontanée, *soulignent les élèves, menée sans* les professeurs (mais avec leur bénédiction !).

Les élèves de Mathias, au passage, tentent de rameuter leurs camarades du LEP économique voisin, puis ceux de Pontus-de-Thiard, le vieux lycée du centre, et enfin ceux de la « prof », l'ancienne école professionnelle devenue à la fois LEP industriel (Julien-de-Balleure) et lycée technique (Nicéphore-Niepce). Avec ces renforts — trop maigre au goût des lycéens de Mathias, — les manifestants vont procéder à un *sit in* devant la sous-préfecture, cependant qu'une délégation *de huit lycéens sera reçue (« tout de suite »)* par Mme Blanc, commissaire de la République adjoint, en présence de l'inspecteur d'académie venu au rapport. Une assurance : les professeurs vont arriver, mais les effectifs resteront ce qu'ils sont puisqu'ils ne dépassent *pas les normes* (1).

C'est ce qu'on répète au rectorat de Dijon, où « madame le recteur » (Mme Faivre-Lambert, en place depuis 1980) applique les directives nationales. « *La rentrée se passe mieux que l'année dernière* », affirme Mme Bodineau, *directeur du cabinet du recteur*. Et elle met en avant les deux cent dix-huit postes supplémentaires obtenus cette année par l'académie pour le second degré. Mais, qu'est-ce que deux cent dix-huit postes lorsqu'il s'agit de répartir la manne entre deux cent soixante-quinze établissements ?

Enseignants et enseignés de Saône-et-Loire refusent le « *changement dans l'austérité* », à commencer par un calendrier qui réduit leurs vacances et des effectifs qui augmentent leur travail. Sans compter, pour les élèves, de *moins bonnes conditions de préparation* au bac. Quand une classe comme la première d'adaptation du lycée Mathias n'a que onze heures de cours assurés sur trente-neuf, n'est-ce pas une incitation pour des adolescents à descendre dans la rue ?

ROGER CANS.

(1) Le ministère a fixé les seuils de dédoublement à trente-quatre élèves en seconde, quarante élèves en première et trente-cinq en terminale.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Le seizième à Carnavalet

Au musée Carnavalet est organisée depuis le début du mois une exposition « Chaillot, Passy, Auteuil », promenade historique à travers le seizième arrondissement.

Le seizième, long territoire qui s'étend de l'Arc de triomphe à Billancourt, est en réalité comme une ville autonome qui serait bordée sur un peu plus de 4 kilomètres par la Seine, entre les ponts de l'Alma et d'Issy, et de l'autre par un des plus beaux parcs du monde, l'ancienne forêt de Rouvray, devenue par la grâce d'Haussmann et d'Alphand le prestigieux bois de Boulogne.

Tout le site formé par les trois anciens villages de Chaillot, de Passy et d'Auteuil est dominé par une colline où Napoléon médita d'élever le palais du roi de Rome. Ce fut là que Davioud bâtit en 1878 un monument hybride et pittoresque, le Trocadéro (dont une amusante maquette en bois figure à l'exposition), remplacé en 1937 par le palais de Chaillot, unique témoin parisien de l'architecture du Front populaire.

Si Chaillot, élégant faubourg aristocratique et conventuel, fut intégré à Paris lors de la construction du mur des fermiers généraux, les villages de Passy et d'Auteuil ne devinrent parisiens que lors du décret de 1860 qui annexa les communes périphériques pour former nos vingt arrondissements. Il reste dans le seizième plus de traces du passé qu'on ne le suppose, et dans ses rues parfois sinueuses rôdent les fantômes de ceux qui choisirent d'y élever sur la route de Versailles ce qu'on appelait des folies et qu'on nomme maintenant des résidences secondaires, jolies maisons où vécurent à la belle saison Molière, Racine, Boileau, Mme Helvétius et, plus près de nous, les frères Goncourt ou André Gide. Parfois ce furent de vrais châteaux, comme celui de la Muetta, où la duchesse de Berry, fille du Régent, rendit l'âme en 1719 après une vie toute donnée aux plaisirs.

De tout cela (si on excepte, par exemple, la maison de Balzac), il reste peu de choses. Haussmann et ses successeurs y ont mis bon ordre. Ils ont fait du seizième arrondissement une espèce de faubourg Saint-Germain pour grands bourgeois où pourtant des architectes de talent se sont fait la main comme Guimard, à qui l'on doit le Castel Béranger, et la rue Agar, ou Mallet Stevens construisit une petite voie qui porte son nom, à deux pas de la maison qu'habita le peintre et romancier Jacques-Emile Blanche.

L'exposition présentée à Carnavalet se propose de faire revivre par une très abondante iconographie (trois cent cinquante œuvres provenant du fonds du musée, des Archives de France et de Lamoignon) le passé d'un arrondissement plus célèbre que connu. Les trois villages qui l'ont formé y sont traités successivement. On y évoque aussi la période moderne avec ses monuments et ses très nombreux musées, indice d'une vocation culturelle certaine.

ANDRÉE JACOB.

★ Chaillot, Passy, Auteuil. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné. Tous les jours sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

SPORTS

TENNIS

Noah-Tulasne et Potier-Leconte en demi-finales du National

Le National a opéré un regroupement « classique » pour sa quatrième journée, jeudi 16 septembre, sur le central de la Croix-Catelan et sous un soleil caniculaire qui tranche des Coupes Porée tristement fraîches et pluvieuses. Le classement au sommet de la première série se trouve en effet respecté dans l'ordre des demi-finales : Yannick Noah contre Thierry Tulasne, Henri Leconte contre Jérôme Potier. Devant les connaisseurs du Racing, la plupart en tenue de tennis, la plupart amis des joueurs, ceux-ci se livrèrent, jeudi, à des combats qui ressemblaient davantage à d'aimables parties d'entraînement qu'à des règlements de compte.

L'abandon des matches en cinq sets est pour beaucoup dans les échanges souriants qui rafraîchissent ces débats. Noah battit Moretton au train (6-4, 6-2), Tulasne en fit autant avec Bedel (6-2, 6-4), Leconte infligea deux « roues de bicyclette » (6-0, 6-0) à l'inédit Bernelle. Enfin, le bouillant Potier, après une petite colère qui l'amena à quitter le court, revint pour se débarrasser de la pieuvre Roger – Vasselin (6-3, 6-2).

Leconte-Potier, une demi-finale qui promet, entre gauchers adeptes de la « volée McEnroe » aux dépens du « lift Borg ».

Chez les dames, au cours d'une finale avant la lettre, Catherine Tanvier l'a emporté par 6-1, 6-1 sur sa camarade de promotion Corine Vanier, trop nerveuse et obstinée à se battre elle-même, malgré des accélérations dignes de Navratilova. La surprise est venue de la toute jeune Isabelle Vernhes, qui a éliminé en trois sets la rude Frédérique Thibault après avoir « tombé » Gail Lovera et Pascale Paradis : une intéressante progression !. – O. M.

ATHLÉTISME. – *La Roumaine Maricica Puica a battu jeudi 16 septembre à Rieti (Italie) le record du monde du mile en 4 min. 17 sec. 44. L'ancien record appartenait à l'américaine Mary Decker-Tabb en 4 min. 18 sec. 8.*

Les mots croisés se trouvent en page 18.

LOTO

TIRAGE N° 37
DU 15 SEPTEMBRE 1982

11 – 27 – 29 – 36 – 40 – 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE 19

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 457 932,30 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	51	114 347,60 F
5 BONS NUMEROS	2 225	7 863,00 F
4 BONS NUMEROS	126 100	138,70 F
3 BONS NUMEROS	2 428 407	10,40 F

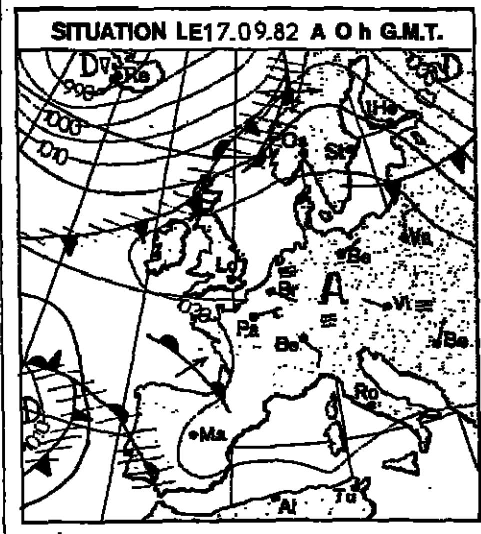
SUPER CAGNOTTE

20 000 000 F

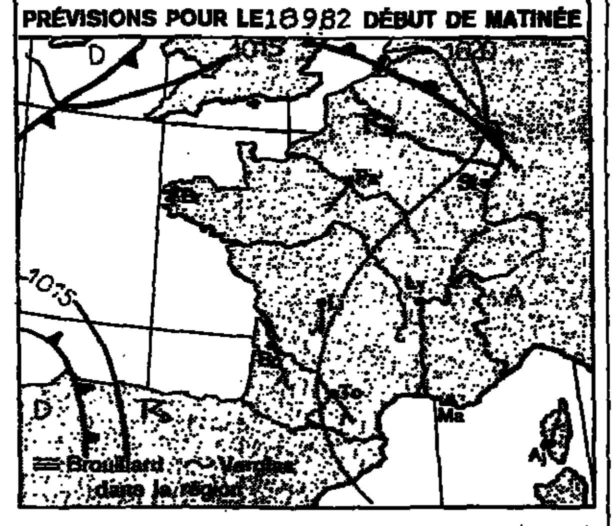
POUR LE TIRAGE DU 22 SEPTEMBRE 1982
VALIDATION JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.09.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.9.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 septembre à 0 heure et le samedi 18 septembre à 24 heures :

L'Europe restera sous l'influence d'une très vaste zone de hautes pressions. Mais de l'Espagne à l'Irlande des masses d'air chaud et instable remontent en débordant sur nos régions côtières de l'Atlantique.

Samedi, sur l'ensemble du pays, persistance d'un temps chaud et lourd avec bien souvent plus de 30 °C l'après-midi – Prédominance du beau temps sur la plus grande partie du pays.

Ciel clair et soleil toute la journée de la Corse et du littoral méditerranéen aux Alpes, à la vallée du Rhône, au Massif Central. Quelques orages résiduels sur l'extrême nord, des Flandres aux Vosges, mais de belles éclaircies en cours de journée.

Sur toutes les autres régions, beau temps avec quelques nuages se développant tout au long de la journée, mais prédominance de périodes ensoleillées sauf en bordure de l'Atlantique, sur les Pyrénées, l'Aquitaine, les Charentes, la Vendée et le sud de la Bretagne où une aggravation orageuse plus marquée s'amorcera l'après-midi. Quelques ondées éparses se produiront.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 septembre à 8 heures, de 1018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 septembre) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 31 et 20 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Bourges, 31 et 15 ; Brest, 29 et 16 ; Caen, 31 et 14 ; Cherbourg, 28 et 16 ; Clermont-Ferrand, 30 et 14 ; Dijon, 28 et 13 ; Grenoble, 29 et 14 ; Lille, 28 et 13 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille-Marignane, 30 et 18 ; Nancy, 27 et 13 ; Nantes, 31 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 31 et 15 ; Pau, 30 et 18 ; Perpignan, 27 et 15 ; Rennes, 32 et 13 ; Strasbourg, 28 et 13 ; Tours, 31 et 14 ; Toulouse, 31 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 10 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 28 et 14 ; Bonn, 27 et 12 ; Bruxelles, 28 et 12 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 20 et 11 ; Dakar, 30 et 22 ; Djerba, 29 et 22 ; Genève, 26 et 13 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 25 et 18 ; Londres, 26 et 13 ; Luxembourg, 27 et 16 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 13 et 10 ; Nairobi, 25 et 16 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 21 et 7 ; Tozeur, 32 et 23 ; Tunis, 28 et 19.

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

PRÉVISIONS POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Des Pyrénées-Orientales aux Alpes et à la Méditerranée, le temps ensoleillé et très chaud persistera. Toutefois, quelques foyers orageux se développeront en fin de journée. Maximums : de 27 à 31 degrés ; vent dominant de sud à sud-est. Ailleurs, l'aggravation orageuse s'étendra progressivement et sera plus marquée. De plus, la matinée sera parfois brumeuse dans l'ouest. Toutefois, les températures resteront agréables : 22 degrés près de la Manche, 23 à 27 degrés ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

ENVIRONNEMENT

Rhône-Poulenc et la pollution du fleuve

Tandis que deux cents personnes collectent les poissons morts, à la suite de la pollution du Rhône au sud de Lyon (*le Monde* du 16 septembre), la direction de Rhône-Poulenc a admis le mercredi 15 septembre, à Lyon, lors de son comité d'établissement, que des composés d'hydroquinone dans le fleuve avaient été déversés par son unité « chimie fine » à Saint-Fons, après la mise en route des cuves, à la fin des vacances. Toutefois, aucune des analyses faites après la pollution accidentelle qui a tué plus de 50 tonnes de poisson n'a encore permis de mettre en évidence la présence de ce produit toxique utilisé notamment en photographie, souligne la direction.

Le faible débit du bras du fleuve à cet endroit et la chaleur exceptionnelle pourraient avoir favorisé la pollution, même si les quantités déversées respectaient les limites autorisées.

Le même jour, M. Gérard Worms, directeur général de la société nationale Rhône-Poulenc, a été reçu au ministère de l'environnement, par le directeur de cabinet de M. Michel Crépeau.

« *Sans attendre la suite des procédures et sans préjuger des responsabilités* », cette réunion a permis de « *faire le point* », indique un communiqué du ministère. « *La société Rhône-Poulenc devra renforcer son action pour prévenir les pollutions accidentelles et développera des études de sûreté dans tous les établissements. Les autres entreprises de chimie vont être invitées à prendre les mêmes précautions.* »

Les opérations de nettoyage ont été prises en charge par les collectivités locales, qui demanderont aux tribunaux le remboursement par le ou les pollueurs.

Les ambitions de S.O.S Environnement

L'Association S.O.S Environnement, créée il y a cinq ans et animée par Jean-Claude Delarue, ancien adversaire de Brice Lalonde à l'élection présidentielle, vient de lancer un appel pour la création d'une « confédération de l'écologie de la vie quotidienne ».

Une telle confédération, estime M. Delarue, comblerait le « *vide associatif* » qui existe, notamment pour les questions d'urbanisme, de transport, d'accidents, de bruit, d'insertion des handicapés.

S.O.S. Environnement au cours de sa dernière assemblée générale, a élargi son bureau à plusieurs représentants d'associations de province, dont celui de l'important Groupement des associations de défense de la Côte-d'Azur (GADSECA). M. Noël Perna, responsable du GADSECA, a été élu président de S.O.S Environnement.

S.O.S. Environnement, qui veut mener le combat de l'écologie du quotidien dans une « *coopération à la fois franche et critique* » avec le gouvernement, va lancer en octobre une campagne permanente contre « *le lobby routier* » et créera, à cette occasion, une « ligue nationale contre la violence routière ».

★ 3, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 246-94-47.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 septembre 1982 :

DES DÉCRETS

- Révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles annexés au décret du 31 décembre 1946 pris pour l'application du livre IV du code de la Sécurité sociale relatif à la prévention et à la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Portant transfert au ministère de la défense des attributions relatives à l'infrastructure de l'aéronautique navale.

PRESSE

● « *Le Progrès* » a reparu normalement, vendredi 17 septembre, ainsi que la *la Tribune* à Saint-Etienne, après la grève des ouvriers du Livre (*le Monde* du 17 septembre), déclenchée après l'annonce, par M. Jean-Charles Lignel, de son intention de licencier tous les techniciens de l'imprimerie des *Dépêches*, à Dijon, qui ont refusé leur mutation à Chassieu. M. Lignel a cependant accepté de reporter au 19 septembre le délai d'acceptation de toutes les mutations pour Lyon ou Saint-Etienne et de payer une indemnité de 10 000 F pour dédommager toute personne reclassée.

Pour leur part, vingt-trois journalistes sur les vingt-huit que comptent les *Dépêches*, inquiets pour leur avenir, ont décidé de faire jouer la clause de conscience. Le conseil des prud'hommes, réuni en audience spéciale de conciliation mercredi 15 septembre, à Dijon, a décidé de fixer au 13 octobre la date de son jugement.

● *Le* « *Journal du Centre* » (Nevers) n'a pas paru ce vendredi 17 septembre, à la suite d'une grève des journalistes, auxquels se sont joints les ouvriers du Livre C.G.T. Les journalistes demandent une amélioration des moyens dont ils disposent.

● *United Press International (UPI)* a un nouveau président, M. William Small, ancien président de la chaîne de télévision américaine N.B.C. News. Il remplace à ce poste M. Roderick Beaton, qui a pris sa retraite. M. Small, cinquante-cinq ans, sera, de plus, responsable des services d'information de l'agence. Celle-ci emploie environ deux mille personnes et compte plus de sept mille abonnés dans le monde. Elle a été achetée le 2 juin 1982 par la société Media New Corporation (*le Monde* daté 6-7 juin).

● *M. William Paley, fondateur de C.B.S.* (Columbia Broadcasting System), a annoncé au conseil d'administration du groupe son intention de démissionner de ses fonctions de président-directeur général à compter du 20 avril 1983. Il sera remplacé par M. Thomas H. Wyman, actuel directeur général de la société. Agé de quatre-vingts ans, M. Paley avait fondé en 1928 la société qui allait devenir l'un des plus importants groupes de presse américains. Il continuera à être membre du comité exécutif du conseil d'administration

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, porte de l'Administration, place Colette, Mlle Oswald.

« Ministère de la Marine », 10 h 30, 2, rue Royale, Mlle Zujovic.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30, 15 h 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« De l'Hôtel de Ville à Beaubourg », 15 h, poste de l'Hôtel-de-Ville, Mme Allaz.

« Musée de la Serrure », 15 h, métro Saint-Paul, Mlle Oswald.

« Basilique Saint-Denis », 15 h, portail de la basilique, M. Serres.

« Hôtel du Châtelet », 15 h, 127, rue de Grenelle, Mlle Zujovic (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Salons du Ministère des Finances », 15 h, 93, rue de Rivoli (Approche de l'Art).

« Hôtel de Miramion », 15 h 15, 47, quai de la Tournelle, Mme Barbier.

« Le Marais Saint-Paul », 15 h 30, métro Pont-Marie, Mme Camus.

« Services Secrets 1939-1945 », 15 h, métro des Invalides, M. Czarny.

« Le Conseil d'État », 10 h 30, entrée place du Palais-Royal, Mme Ragueneau.

« Basilique Saint-Denis », 15 h, devant l'entrée, Mme Montard.

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée principale, Mme Ragueneau (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Jardins de la rue d'Enfer », 15 h, 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Ferrand.

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hauller.

« Le Paris des Trois-Mousquetaires », 15 h, métro Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

« La Conciergerie », 10 h 30, devant l'entrée.

« Hôtel de l'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Saint-Eustache et son quartier », 15 h, métro Louvre, kiosque (Lutèce-Visites).

« Le Palais du Luxembourg », 14 h 45, 15, rue de Vaugirard, M. de La Roche.

« Le Pont-Neuf », 10 h 30, angle place Saint-Michel quai des Grands-Augustins.

« La Seine », 14 h 30, devant le Théâtre du Châtelet (Paris autrefois).

« Les Catacombes », 10 h, 2, place Denfert-Rochereau.

« L'École Militaire », 15 h, place Joffre, angle avenue Duquesne (Paris et son Histoire).

« Vieux Belleville et ses jardins », 15 h, métro Télégraphe (Résurrection du Passé).

« Cimetière de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus.

« Le Val-de-Grâce », 15 h, 277, bis rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le Couvent des Blancs-Manteaux », 16 h, 9, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Salons du Conseil d'État », 15 h, entrée place du Palais-Royal (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

10 h 30 et 14 h 30, 28, avenue George-V, P. Brouwers : « New-York-Los Angeles », (Focale 5), (Projections).

15 h, 163, rue Saint-Honoré, P. Ambroise Fontrier : « Saint Grégoire Palamas et la mystique orthodoxe », et Natya : « Un haut lieu spirituel : Marmoutiers et Saint-Martin ».

17 h 30, 28, avenue George-V, P. Brouwers : « San Francisco », Focale 5, (projections).

LUNDI 20 SEPTEMBRE

« Quartier de l'Odéon », 15 h, métro Odéon, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue de Richelieu, Mme Hulot.

« De la Défense au pont de Neuilly », 15 h, hall R.E.R. Défense, sortie K, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

Hôtel de Beauharnais », 11 h 30, 78, rue de Lille.

« Le post-impressionnisme », 15 h, palais de Tokyo (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée principale (Arts et aspects de Paris).

« Ecole des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais, Mme Moutard.

« Chapelles et curiosités autour de Beaubourg », 16 h, poste de l'Hôtel de Ville, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, poste de l'Hôtel de Ville, Mme Ferrand.

« L'institut Pasteur », 15 h, 25, rue du Docteur-Roux (La France et son passé).

« Notre-Dame », 15 h, métro Cité, Mme Hauller.

« La Bourgogne romane », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Hôtel de Lauzun », 14 h 45, 17 quai d'Anjou, M. de la Roche.

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Du Pont-au-Double au Pont-Royal », 15 h, square René-Viviani.

« Musée de la chasse », 15 h, 60, rue des Archives (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 4, boulevard du Palais, E. Romann.

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Les Halles, le Marais, le Centre Beaubourg », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

VOYAGES A THÈME

ALGÉRIE :

Pouillon revient à Tipasa

PLUIE et brouillard ce matin sur Alger. Le soleil de juin ne viendra pas à bout de toute cette eau suspendue entre le paysage et les voyageurs. Tout est brouillé. Reste à imaginer la « lumière funèbre de midi », « le grand libertinage de la mer et de la nature », célébré dans Noces*, en 1936, par un Camus ébloui.* « Hors du soleil, des baisers et des parfums sauvages, tout nous paraît futile », *écrit-il alors, renonçant même à chercher dans les ruines* « l'amère philosophie qu'on demande à la grandeur ». *Dans un* « retour à Tipasa », *en 1952, il essaiera de concilier ce juvénile appétit de bonheur avec les graves inquiétudes du siècle...*

Ces ruines sont familières, en effet, aimables et accueillantes. Presque invisible, le mont Chenoua s'accroupit dans la mer, qu'on entend sans la voir. Le tourisme moderne a respecté le domicile des dieux : deux villages de vacances ont été construits il y a une dizaine d'années à distance respectueuse. Ils sont le théâtre ce jour-là d'un autre « retour », celui de l'architecte Fernand Pouillon, qui a conçu ces ensembles.

Le fameux voisinage n'avait pas intimidé, à l'époque, l'auteur des « Pierres sauvages », un roman revécu de la construction d'une abbaye cistercienne. Dix ans après, il revient sur les lieux, visite avec nous les deux villages de Tipasa, le hameau de maisons blanches si délicatement étagé autour d'une crique qu'on le dirait volontiers authentique. Il s'attarde près du merveilleux petit théâtre de plein air : la mer et les rochers qu'elle ronge forment le fond du décor ; l'appareil de briques ocrées du pignon est abordé de biais par un escalier, dans un jeu subtil d'asymétries imbriquées.

Tout ne vieillit pas bien, même si l'architecte affirme qu'il a voulu des matériaux frustes qui supportent une maintenance négligente. Mais les surprises viendront plutôt d'un excès maladroit de soin : les peintures rose, jaune et bleu criards d'un bar et d'un restaurant de l'hôtel de Tipasa provoqueront une plainte murmurée (« trahison morbide ») *de l'auteur, grande silhouette maigre et distinguée, aussi avare de gestes, qu'il est peu retenu dans certains jugements.*

L'installation principale de Tipasa (un hôtel et un centre commercial) avait beaucoup surpris à l'époque : derrière une épaisse muraille blanche, percée de meurtrières, couronnée par un chemin de ronde, Pouillon avait créé une moderne casbah, une place-forte défendue par deux grosses tours crépies, enserrant une triple arcature de brique, occupée pacifiquement par des boutiques et des restaurants. Un dédale de souk, sans le bruit ni les odeurs.

Ce décor a plutôt bien mûri. L'ombre est plaisante, même si elle escamote à l'occasion de fausses poutres peintes au plafond... A Port-Grimaud, ou ailleurs, le trompe-l'œil a fait d'autres exploits, et l'on s'est habitué aux petits jeux rétro des architectures rassurantes, anoblies par l'intelligentsia *internationale sous l'étiquette du post-modernisme.*

Par fragments, Pouillon pourrait en être l'un des pères, lui qui n'avait pas attendu Bofill pour offrir du marbre rose (le même que celui de la place de la Concorde, rappelle-t-il) à certaines cités H.L.M. de banlieue.

Ombre et lumière

Hélas ! A deux pas du décor raffiné, l'hôtel lui-même présente une façade bien ordinaire... qu'on oublie en pénétrant dans l'ombre verte du hall, où la lumière tamisée de l'eau de la piscine, visible par quelques lucarnes, répond à la végétation.

Ombre et lumière. Personnalité controversée, Pouillon est l'auteur d'une architecture inégale, où se côtoient un folklorisme parfois hâtif et de solides références classiques.

Le port de Sidi Fredj, créé de toutes pièces, est à lui seul un florilège où la diversité des manières de l'architecte est telle qu'on croirait volontiers à plusieurs « mains ». La tour de la capitainerie sera franchement militaire, les piliers épais de l'immense halle voûtée directement inspirés de l'architecture islamique, tandis que la grande dentelle de béton du restaurant panoramique est sans référence (et sans charme). Cependant, l'ensemble de logements, là-bas, est un très bel exercice inspiré du Mouvement moderne.

Chaud et froid. Comment ne pas être consterné par le grand hôtel de Zeralda, caravansérail sonore et inconfortable où l'on a, à grand frais, vitré des galeries conçues pour être aérées naturellement, insultant les principes d'une architecture adaptée au climat, si bien illustrée dans le village de maisons blanches qui s'étale aux pieds de cette bâtisse prétentieuse ?

Comment, au contraire, ne pas être profondément ému par l'intelligence et la générosité des cités populaires construites vers 1953 dans Alger ? Les grands portiques, les cours, la colonnade monumentale de la cité Climat de France, les murailles animées par le linge aux fenêtres, ont une force qui a résisté à une surpopulation aussi préoccupante que généralisée dans la capitale (huit à dix personnes par pièce ; soixante mille habitants là où on en attendait huit mille). La pierre d'Aix-en-Provence, que Pouillon préféra au béton, supporte l'absence d'entretien et donne du poids au temps qui passe. Les espaces, solidement dessinés, résistent.

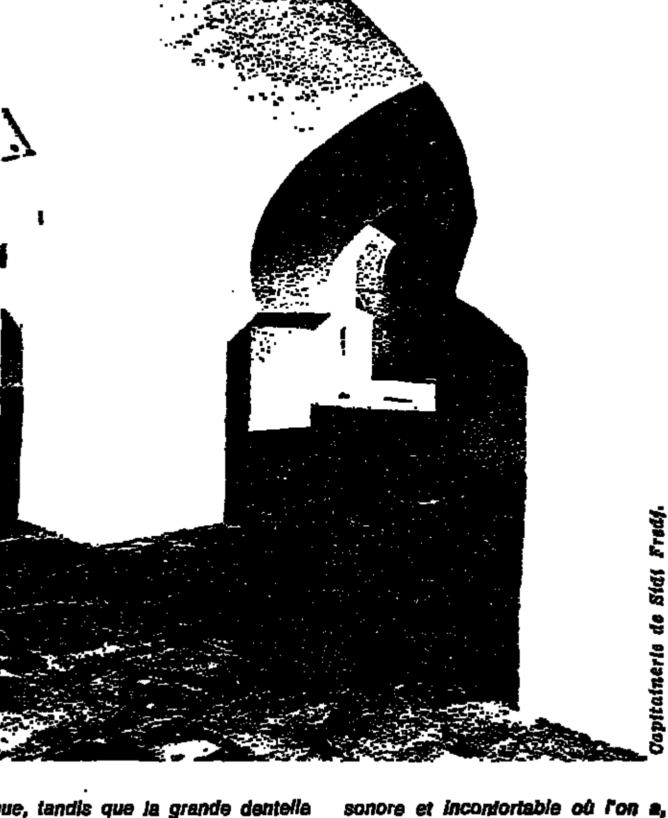
« S'ils avaient eu moins d'argent pour faire leurs H.L.M., ils auraient fait moins de laideur », *dit Fernand Pouillon, jamais tendre pour ses confrères (qui ne le furent pas plus), retiré dans une misanthropie hautaine et désabusée, mais convaincu que* « le bonheur ne se réalise que dans un certain climat architectural ».

Du haut de quarante hôtels construits en seize ans, de 2 millions de mètres carrés fièrement assumés, Pouillon rappelle sa philosophie. « J'ai toujours pensé que les pays de tourisme sont des pays d'architecture, *dit-il.* L'Italie en tête, avec la France, l'Espagne. L'Italie, jamais détrônée, parce que l'architecture y est vivante. »

L'architecture touristique « ne peut pas être neutre », *affirme l'architecte, qui a choisi l'Algérie (et la religion musulmane), la France l'ayant rejeté après des scandales immobiliers aujourd'hui oubliés.*

MICHELE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 16.)



Capitainerie de Sidi Fredj.

ILE MAURICE :

Sous le soleil socialiste

MEME quand le franc ne vaut plus que le septième d'un dollar, il peut encore rêver de jouer à l'Américain dans quelques pays. Voici l'un de ceux-ci : l'île Maurice.

Si on le souhaite, un kilomètre de sable blanc, bordé de cocotiers et de filaos, pour soi seul ; un océan d'une limpidité de début du monde ; quinze hôtels de bonne classe internationale ; ski nautique, planche à voile et tennis à gogo. Et, en plus, uniques, en tout cas quasi uniques jusqu'aux lointains rivages du Sénégal ou des Caraïbes, de fabuleux espadons — les marlins — à rêver de *Moby Dick* ou, du moins, d'Hemingway. Le tout (1), y compris 26 000 kilomètres d'avion (13 000 dans chaque sens), pour à peine le double d'un séjour sur la Côte d'Azur ou dans une station de sports d'hiver à la mode.

Encore, demain, en tout cas cet hiver, sera-ce *toujours mieux* : Maurice veut relancer son tourisme.

Signe de cette volonté : le gouvernement vient d'organiser une manifestation internationale, Expo tourisme 82, à laquelle il avait convié les représentants des compagnies aériennes, des grandes agences de voyages, des groupes hôteliers susceptibles d'investir dans l'île, bref, tous ceux qui peuvent l'aider à faire de Maurice, selon un slogan qu'il a adopté, un « *paradis partagé* ».

Un autre signe, insolite, mais non moins éloquent : le ministre ayant en charge l'avenir touristique de l'île est celui des affaires étrangères ; Jean-Claude de l'Estrac, un ancien journaliste, est ministre des affaires étrangères et du tourisme.

A vrai dire, le lien entre la chancellerie et les plages de sable blanc est plus réel et plus nécessaire que ne le suggère le libellé d'une carte de visite. Le tourisme n'est pas seulement, pour Maurice, un choix. Il est une obligation. Celle-ci tient à la situation *géographique, politique et économique* de l'île.

Pour ceux qui auraient oublier *Paul et Virginie* (mais le pauvre Bernardin de Saint-Pierre se situe tellement hors du temps que l'oubli est pardonnable), un rappel : l'île Maurice est située presque sous le tropique du Capricorne, donc dans l'hémisphère Sud, à 1 100 km à l'est de Madagascar ; 1 865 kilomètres carrés, soit environ le tiers d'un département français ; 925 000 habitants (dont 68 % d'origine indienne ; 26 % de Créoles, 3 % de Blancs et 3 % de Chinois), mais surtout concentrés dans quelques villes, dont Port-Louis, la capitale, 150 000 habitants ; d'où l'impression *de vacuité des paysages* côtiers.

Le cyclone politique de juin

Au mois de juin dernier, un *cyclone politique* a balayé ce petit paradis de ciel bleu et de paix (le dernier obus y est tombé en 1810 dans une bataille navale *quasi symbolique entre les flottes* anglaise et française). L'ancienne majorité libérale a perdu tous ses sièges au Parlement. Un parti socialiste avancé, le *M.M.M.*, est arrivé au pouvoir en râflant — phénomène sans précédent dans l'île et sans beaucoup d'équivalent dans le monde — soixante sièges sur soixante. Pas d'explication politique évidente — même *a posteriori* — à ce raz de marée : simplement, comme chez nous, un phénomène de rejet à l'égard d'hommes usés par le pouvoir (ils y étaient depuis l'indépendance de l'île, en 1968), qui avaient un peu trahi leur électorat de-ci de-là et qui n'avaient pas eu la sagesse de régler eux-mêmes leur succession.

On ne conquiert pas soixante sièges sur soixante sans briser quelques vitres. Le M.M.M. avait eu, à cet égard, des légèretés d'éléphant. Il avait, pour s'en tenir à notre seul domaine, annoncé la nationalisation des grands hôtels et la rupture avec l'Union Sud-Africaine.

Depuis, à l'inverse de ce qui s'était passé, au même stade, dans l'évolution française, la « pause » a prévalu. L'étude des nationalisations — sauf celle de la compagnie aérienne Air Mauritus, *qui semble décidée* — a été renvoyée à de vagues commissions, et on ne mange plus du Sud-Africain assaisonné à la sauce *apartheid à chaque discours*.

Il n'empêche que, dans le lagon, les eaux n'ont pas retrouvé *tout leur calme. Les investissements* hôteliers, à l'exception de ceux du Club Méditerranée visant à porter de deux cent cinquante lits à quatre cents lits la capacité d'accueil du Club à partir de fin 1983, ont été stoppés. Surtout, on a craint de voir totalement disparaître la clientèle sud-africaine, qui représente 20,5 % du chiffre d'affaires du tourisme.

L'organisation d'Expo Tourisme 1982 visait, pour une part, à apaiser les flots. Il s'agissait de rassurer les investisseurs hôteliers, les compagnies de tourisme sud-africaines, et, en même temps, de relancer la promotion de l'île auprès d'autres clientèles, notamment celles de France, d'Allemagne et d'Italie, pour le cas où les Sud-Africains auraient trop présents à l'oreille les fracas électoraux pour entendre le nouvel appel des sirènes.

Un conflit avec les Etats-Unis n'est peut-être pas étranger, non *plus, à la politique de la priorité* au tourisme.

En 1965, donc trois ans avant d'accorder l'indépendance à Maurice, l'Angleterre — qui sans doute avait déjà son idée — derrière le 10 Downing Street, — avait érigé en entité administrative un petit archipel — les Chagos — jusque-là rattaché à l'île. Par la suite, elle loua pour cinquante ans une des îles, Diego-Garcia, aux Etats-Unis, qui y ont installé ce qui est probablement leur base militaire numéro un dans l'océan Indien.

Le gouvernement mauricien issu des élections du 11 juin revendique avec vigueur la souveraineté sur Diego-Garcia. Est-ce la réplique du berger à la bergère ? Les Etats-Unis, qui achetaient 125 000 tonnes de sucre par an à Maurice, viennent de réduire leur commande, pour 1982, à 28 000 tonnes. Le jeune gouvernement mauricien subit cette vieille loi politique qui veut que, sauf exception — pétrolière *par exemple,* — *il n'y ait pas de* véritable indépendance pour un pays à monoproduction (le sucre de canne — environ 600 000 tonnes par an, *soit à peu près dix* fois la consommation de toute l'agglomération parisienne — représente 90 % du commerce extérieur de l'île).

MARC LAMBERT.

(Lire la suite page 16.)

(1) La pêche au « gros » (le record est de 500 kilos) au large est cependant à payer en supplément : environ 2 000 F par jour, par groupe de trois pêcheurs.

Maurice socialiste

(Suite de la page 15.)

Le voici donc, de ce côté aussi, engagé à fond vers le tourisme. On est tenté de dire : profitons-en.

Il y a matière à en profiter.

D'abord les prix : Jet Tours et, dans son sillage, beaucoup d'agences proposent des forfaits aux environs de 8 500 francs, voyage aller-retour compris, pour dix jours en demi-pension (la profusion des petits déjeuners et des buffets est telle qu'on ne fait qu'un repas). Ces prix s'entendent pour des séjours dans de grands hôtels, comme le Méridien, le Merville, la Pirogue. Ils sont moindres dans des établissements un peu moins importants, comme l'Isle de France, mais qui offrent encore plage et piscine sous les fenêtres, sports et buffets pantagruéliques.

On peut aussi, pour des vacances d'un mois, louer, autour de 5 000 francs, un bungalow pour quatre personnes, le prix comprenant les services d'une femme de ménage.

Mais les chances de Maurice tiennent encore plus au charme et à l'amabilité de ses habitants à l'égard des arrivants qu'à son équipement hôtelier et au dynamisme des directeurs de ses grands hôtels, les Tissot, Morris, Jones, Closier, tous de jeunes loups, aussi habiles en marketing que séduisants et sincèrement chaleureux derrière le comptoir de réception. C'est peut-être l'effet de l'étonnant brassage d'ethnies qu'a réalisé l'île : ici, on aime les nouveaux venus ; on ne sait comment leur être agréable. Jamais d'hostilité dans le regard d'un homme de couleur ; jamais un mouvement d'impatience ; pas de pickpockets (sauf peut-être au marché) ; la sécurité partout et à toute heure.

Ce sentiment de « bien aise » est d'autant mieux ressenti par le Français que chacun parle sa langue.

En cent cinquante-huit ans de domination, de 1810 à 1968, les Britanniques ne sont pas parvenus à imposer leur langue (sauf pour les actes officiels), ni à fixer des racines dans l'île. Quatorze ans après leur départ, il ne reste rien d'eux, alors que tout subsiste de la présence française d'avant 1810.

« *La vérité*, explique François Antelme, descendant d'une vieille famille française, *est que les Anglais n'ont jamais entendu posséder l'île. Ils se sont contentés de l'administrer. Pendant un siècle et demi, ils ont seulement recouvert d'un petit vernis administratif une réalité économique, culturelle, démographique française qu'ils n'ont pas entamée. Par exemple, quelques familles anglaises seulement se sont fixées dans l'île. Les autres Britanniques venaient pour le temps d'un contrat et repartaient avec leurs enfants. Quand ils sont partis définitivement, le vieux fonds a resurgi et a réoccupé toute la surface.* »

Ce vieux fonds, on le retrouve non seulement dans les pages de l'annuaire du téléphone mais dans les noms des villes et villages : Curepipe (car, au temps des diligences, c'était le lieu où l'on changeait de chevaux et où l'on curait sa pipe) ; Flic-en-Flac (car les pas sur le sable y font ce bruit) ; Sottise, le lieu s'étant révélé impropre à la construction ; Dans-le-Sac, etc.

La floraison des talipots

Quand on en a fini avec les plaisirs de la plage et de la pêche et qu'on s'aventure de Flic-en-Flac en Sottise ou en Curepipe, le long de petites routes bordées de flamboyants, d'hibiscus, ou de deux murs de canne à sucre, on découvre cent sujets d'étapes : un aquarium parmi les plus complets de tout l'océan Indien; la fabrique de maquettes de bateaux Comajora, la plus importante du monde, qui produit, au rythme de huit à dix par jour et au prix de 3 000 à 7 000 F, les répliques exactes, jusqu'à 1,20 mètre de longueur, des plus beaux voiliers de jadis ; des parcs aux cerfs où, si l'on a noué quelques relations amicales, on peut tirer un cerf au mirador ; le marché de Port-Louis aussi animé, coloré et odoriférant qu'un grand marché africain mais infiniment plus propre ; les courses hippiques, dans un hippodrome créé en 1812, vingt-cinq ans avant notre Chantilly ; le Parc aux oiseaux ; le Jardin des pamplemousses et ses talipots, qui ne fleurissent qu'une fois, à l'âge de soixante ans, et meurent aussitôt après. Etrange destin, et qui fait rêver, que cette longue ascension vers la maturité et l'âge de la transmission, aussitôt suivie du néant. Mais peut-être, après tout, soixante années ne sont-elles, chez les palmiers, que le temps d'un éphémère. D'autres âges, ici, sont démesurés : ainsi celui de ces énormes tortues vues également au Jardin des pamplemousses. Elles sont nées sous Louis XIV. Autre destin à faire rêver : trois siècles ont frôlé ces carapaces impavides...

Mais le rêve, on le retrouve, ici, à chaque détour : l'île de rêve et des rêves...

Il en est un pourtant qui fuit. Nulle part, sauf dans le nom de l'hôtel Saint-Géran et dans celui d'une petite rue Bernardin-de-Saint-Pierre, on ne retrouve la trace de Paul et Virginie. Si on insiste, on vous désigne une vallée, pauvrement peuplée maintenant de petits planteurs, au pied de montagnes bleues, la vallée des Prêtres :

« *Oui, Paul et Virginie, c'était là...* »

MARC LAMBERT.

Pouillon à Tipasa



(Suite de la page 15.)

Pratiquant un « conservatisme volontaire », Pouillon a voulu créer une « architecture massive, bien adaptée au climat », offrir au visiteur « un certain dépaysement » : la brique, la pierre, la chaux, le marbre, ont été appelés en renfort, et l'artisanat local relancé (céramiques, tissage, coffres peints, plâtre sculpté, etc.).

A l'occasion du vingtième anniversaire de la République algérienne, la remise en état de l'hôtel Saint-Georges, confiée en charette à Pouillon, aura été, ces derniers mois, l'occasion d'un véritable feu d'artifice des pratiques artisanales traditionnelles que cet édifice rococo avait déjà glorifiées en son temps et qui a retrouvé une fraîcheur nouvelle.

A ce jeu des traditions mêlées, juxtaposées et souvent réécrites (peu de copies scrupuleuses, mais un joyeux mélange guidé par l'agrément et la commodité technique, avec quelques tricheries camouflées), l'architecture de Pouillon est devenue inclassable. Et l'on ne comprend pas comment, travaillant dans une maison enfouie sous la végétation, sur une hauteur d'Alger, à deux pas du provocant tripode de béton qui exalte tout nouvellement l'indépendance, il peut, avec ses collaborateurs, dessiner une université barrant sans vergogne le paysage... comme le ferait un Niemeyer.

Humaniste sincèrement soucieux des « gens » (« Camus n'est pas aimé ici, dit-il, car le seul Algérien de son œuvre... tient un couteau »), il n'hésite pas à rappeler que l'hôtel fixxeau de Ghardaïa a été ménagé dans une ancienne citadelle, car les mozabites, jaloux de leur intimité et de leur intégrité, n'auraient jamais laissé construire un bâtiment dominant leur ville.

Convaincu et courageux, Pouillon cultive l'image un peu désuète, de ce côté-ci de la Méditerranée, de l'artiste solitaire, confiant dans ses seules forces. « L'architecture est un métier très personnel, affirme-t-il. Les collaborateurs doivent faire corps avec celui qui dirige. J'ai formé des architectes que j'ai pris en culottes courtes. J'en ai fait des collaborateurs sensibles avec qui je n'ai pas de discussion théorique. Quand ils étaient capables de faire leur architecture, je les mettais dehors avec une petite affaire. Je ne crois pas aux associations. Quand je rencontre Niemeyer, nous parlons de tout, sauf d'architecture. » Une obsession évidente, et pudique.

MICHELE CHAMPENOIS.

TÉMOIGNAGE

La Côte en noir

La fréquentation touristique a diminué cet été sur la Côte d'Azur, dont le chiffre d'affaires aurait « plongé » de 20 % par rapport à la saison précédente. Dans un article publié dans « le Monde des loisirs et du tourisme » du 28 août, Guy Porte soulignait l'impact de la crise économique sur la consommation des vacanciers. Nous publions ci-dessous l'analyse au vitriol d'un lecteur, M. J. Biart, qui s'apprêterait à quitter une région-poubelle, où il semble avoir particulièrement souffert. Selon lui, les raisons de la chute de la Côte d'Azur sont nombreuses :

Ayant le déplaisir d'habiter ici depuis plus d'un an, je me permets d'en dresser une liste qui ne peut qu'être partielle :

— Niveau de l'accueil : sauf de rares exceptions, l'amabilité du personnel des hôtels, restaurants, etc., envers la clientèle, est à comparer avec celle des bergers allemands qui protègent encore les propriétés privées en bord de mer. On n'est servi, en général, que par des individus hargneux que les clients semblent déranger dans leurs aspirations à bénéficier des largesses de la Sécurité sociale envers les chômeurs ;

— Sécurité : il n'y a qu'à écouter autour de soi. Vols en tous genres, agressions, viols... Merci, monsieur Badinter, çà, c'est de la justice ! Les policiers, dégoûtés de voir réapparaître sous leurs yeux les individus qu'ils arrêtent (moins de 15 % de ces derniers sont déférés au parquet), se limitent aux stationnements interdits ;

— Nourriture : médiocre, chère et souvent dangereuse. L'absence totale de contrôles sanitaires sur la Côte encourage les innombrables margoulins se qualifiant de « restaurateurs » (mais ce ne sont le plus souvent qu'immondes gargotiers, malgré les prix) qui éteignent les réfrigérateurs le soir ou se procurent leur carne racornie et leurs poissons ammoniaqués Dieu lui-même ne sait pas où. J'ai l'expérience des gargotes du Caire, de l'est de la Turquie, de Bagdad et d'autres endroits souvent considérés comme insalubres. Eh bien, me faudra-t-il aller à Calcutta pour être aussi souvent incommodé qu'à Nice ?

A part le risque omniprésent d'intoxication, citons aussi l'emploi quasi systématique et largement toléré des conservateurs dans la viande, chose interdite (paraît-il) mais largement tolérée par ce que je ne saurais plus qualifier d' « autorités ».

— Spectacle : loubards inquiétants et toujours à l'affût d'un mauvais coup, dans la certitude que, nouvelle expression du prolétariat, ils resteront impunis ; innombrables mendiants en général jeunes et souvent menaçants ; plage aux graviers douteux et où se dissimulent tessons de bouteille laissés au cours des bagarres nocturnes et vermine chue des échines dépugnantes et des tignasses abondamment peuplées des hôtes nocturnes du bord d'une mer archi-polluée et pleine des déchets de villes rigoureusement dépourvues de tout dépurateur ;

— Divertissements : pratiquement inexistants, ou alors à des prix accessibles seulement à messieurs les milliardaires arabes du Carlton et du Negresco ;

— Prix : aussi élevés qu'en Suisse, voire plus, pour le cadre lamentable à peine décrit. Le blocage se fait-il vers le haut ou vers le bas ?

Cette crise du tourisme semble bien spécifique à la Côte d'Azur. En Italie, c'est le record absolu; encore aujourd'hui, 30 kilomètres de bouchon à 12 heures en direction de l'Italie au poste-frontière de Coccau (Autriche-Italie)...

Toujours en Italie, on voit bien plus de plaques minéralogiques françaises (sauf 06 et 83) à San Remo qu'à Nice.

Si le Français n'a guère envie de dépenser ici, c'est qu'il en a ras-le-bol de l'arnaque générale des « lou-Badinters », des mises en fourrière réservées surtout aux automobilistes venus du dehors, etc.

La Côte d'Azur est devenue pareille à ces vieilles Vénus du trottoir qui, en dépit de la vétusté de leurs charmes, continuent à afficher les mêmes tarifs que quand elles avaient dix-huit ans, puis se lamentent que les clients se fassent rares.

Plein de satisfaction à l'idée de quitter bientôt une ville qui, de perle, est devenue poubelle, je vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

PARTIR

Le Nil de long en large

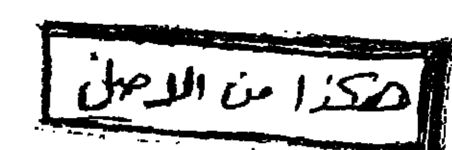
L'entrée en service de bateaux appelés à réaliser des croisières sur le haut Nil permet à plusieurs agents de voyages de proposer cet automne une croisière relativement peu courante : la remontée du fleuve depuis Le Caire jusqu'à Assouan.

Touring Vacances a conçu un unique voyage de quinze jours à partir du 23 septembre. Pour le prix de 11 750 francs en pension complète, cette agence propose, bien sûr, la visite indispensable du musée du Caire et le Son et Lumière de Guizeh. Mais aussi Memphis, Minieh, Abydos, la nécropole de Thèbes, Esna, Edjou, l'île de Philae et Elephantine, Abou-Simbel.

D'autre part, l'agence G.G.P. Voyages d'Amiens a mis au point, elle aussi, un seul voyage à partir du 28 octobre. Le prix, un peu plus élevé (de 14 320 à 14 720 F) pour un périple identique au précédent, s'explique par sa durée légèrement plus longue, par la présence d'un conférencier spécialiste des civilisations pharaoniques, le docteur Guy Godlewski, et par le soin mis à concevoir le programme. Exemple : pour permettre d'apprécier les variations de lumière dans la vallée des Rois, les organisateurs ont prévu deux visites à des heures différentes...

★ Le Scarabée d'Or. Croisière M/S Atlas. Touring Vacances. En vente dans toute les agences de voyages agréées.

★ La voie royale des felouques. Croisière M/S Nile Président, G.G.P. Voyages, 10, place Alphonse-Fiquet, 80000 Amiens, tél. : (22) 92-34-13.



هكذا من الأصل

Hippisme

Moins vingt et un

LE compte à rebours pour l'Arc de triomphe est commencé. Nous avons eu, dimanche, au jour « J » moins vingt et un, trois mises en circuit. Comportement exceptionnellement prometteur de l'étage *Bon Sang ;* bon contact du côté de *All Along ;* par contre, des ratés persistants dans l'équipement *April Run.*

A l'inverse des peuples, les chevaux heureux ont presque toujours une histoire. Celle de *Bon Sang* est romanesque. Il s'agit d'un fils de *Gyr,* qui était lui-même un fils du grand *Sea Bird.*

Gyr s'annonça, à l'aube de sa *carrière, au début des années 70,* comme un sujet exceptionnel. Son entraîneur, Etienne Pollet, qui avait déjà été celui de *Sea Bird,* le jugeait au moins l'égal de celui-ci. Hélas, ce phénomène de muscles et de classe était aussi phénoménale*ment nerveux. Il écumait d'énergie* impatiente dès qu'il posait un sabot sur une piste. Il fit toute sa carrière moins contre des adversaires, qu'il eût été capable de terrasser, que contre lui-même, qu'il ne pouvait maîtriser. Alors que tous les *lauriers lui étaient promis, il dut* se contenter de ceux du Grand Prix de Saint-Cloud.

La déception continua au haras. Son impétuosité lui faisait alors souvent achever le parcours avant qu'il ne fût commencé. Même quand *il ne s'usait pas à cette impatience* stérile, l'union était souvent inféconde : les cellules qu'il transmettait, mystérieusement saisies par la même fébrilité maladive, achevaient leur vie avant de l'avoir communiquée.

Il avait été vendu à des éleveurs anglais. Ceux-ci, après deux années décourageantes, souhaitaient se débarrasser de lui. Etienne Pollet, qui continuait, envers et contre tout, à croire en son ancien pensionnaire, le racheta pour partie et le fit revenir en France. Gyr fut, trois années durant, soumis à cent traitements vétérinaires. Peine perdue, ou presque. Finalement, il partit pour la Nouvelle-Zélande. Nul ne sait très bien s'il est encore en vie, dans quelque ferme perdue, ou non.

Il n'a eu que très peu de descendants : peut-être soixante ou *soixante-dix en Europe, pour huit* années de monte, le quart de la progéniture d'un étalon normal. Mais que de classe, souvent, dans cette descendance parcimonieuse : rien qu'en considérant les résultats des dernières semaines, au moins *deux très bons chevaux, Dear Patrick* et *Rubino,* et peut-être un crack, *Bon Sang.*

Pourtant, celui-ci n'a d'abord été qu'une sorte de prime à la malchance. Son éleveur, le Libanais Naji Pharaon, avait vendu (cher) au propriétaire arabe Mahmoud Fustok un cheval qui était mort peu après : *« Je ne veux pas que vous ayez une mauvaise impression de notre marché,* dit-il à l'acheteur. *Pour compenser, je vous donne un poulain en lequel je crois :* Bon Sang. »

Ainsi, celui-ci débuta-t-il, l'an passé, sous les couleurs de Mahmoud Fustok. Il se révéla excellent, gagnant notamment le Critérium de Saint-Coud.

Le Levant a parfois des courtoisies de grand siècle : *« Vous m'avez fait un trop beau cadeau,* dit, à son tour, Mahmoud Fustok à l'éleveur. *Je vous redonne la moitié de votre cheval. »*

Bon sang a donc, maintenant, deux propriétaires.

Depuis le début de l'année, ceux-ci rongeaient leur frein. *Bon Sang était absent des pistes. Il* avait été victime d'une fêlure du boulet. On n'était pas certain qu'il pût recourir un jour. *Fin juillet,* enfin, il était en mesure de faire sa rentrée, à Saint-Cloud. Très bonne seconde place, derrière *What a Guest.* En août, nouvelle seconde place, cette fois à Deauville, derrière *General Holme.* Di*manche passé,* dans le Prix Niel, envolée, six longueurs devant *Alfred's Choice,* huit, dix et douze devant d'autres qui ne sont pas négligeables.

On a retrouvé, dans cette envolée, la puissance, l'ampleur des foulées de *Gyr.* Un Gyr qui aurait laissé ses nerfs et ses fantasmes au box : un *Gyr* enfin triomphant. Le fils va-t-il faire mieux, dans *l'Arc, que le père, qui,* écumant comme à l'ordinaire, en rébellion contre son jockey dès le départ, n'y avait pris qu'une quatrième place ? Nous serons de ceux dont les jumelles, fidèles à un souvenir inachevé, se régleront d'abord sur *lui.*

Un annonceur pour l'Arc

Il y aura de nouvelles jumelles, le 3 octobre, dans les loges d'honneur de Longchamp : celles de l'état-major du groupe hôtelier anglais Trusthouse Forte.

Ce groupe — huit cents hôtels, dont, à Paris, le George-V et le Plaza-Athénée — va patronner l'Arc pendant quatre ans au moins, avec priorité pour un renouvellement du contrat ensuite.

La Société d'encouragement, qui ne parviendra à boucler l'exercice en cours que grâce à une aide de l'Etat précédemment analysée ici, cherchait depuis longtemps, pour l'Arc, un annonceur à la fois pres*tigieux et généreux.* Ses dirigeants n'ont pas trouvé de partenaire dans l'horizon français des affaires. L'associé anglais met dans la corbeille de mariage 400 000 livres sterling pour quatre ans, soit un peu plus de 1 million de francs par Arc.

Ce n'est pas cher mais ce n'est pas non plus une mauvaise affaire pour les courses françaises, dans la mesure où aucun autre candidat n'apparaissait.

Est-ce une bonne affaire pour Trusthouse Forte ? Le groupe va canaliser encore plus efficacement vers ses deux hôtels parisiens la riche clientèle étrangère — surtout américaine — qui vient à Paris pour l'Arc. Cette clientèle laisse probablement à ses caisses *plus de 1 million de francs pendant* le week-end de la course. Mais, dans un premier temps, l'initiative du groupe suscite une certaine hostilité outre-Manche. Le monde anglais des courses est furieux que 400 000 livres prennent la direction de *Longchamp au lieu de celle* d'Ascot ou d'Epsom.

Rocco Forte — car les huit cents hôtels, c'est aussi une famille... — essaie de désamorcer le pétard.

Il disait dimanche à Longchamp : *« Si l'occasion nous avait été donnée de parrainer une épreuve classique en Angleterre aussi prestigieuse que le Prix de l'Arc de triomphe, nous aurions été heureux de lui donner la même considération ; mais cette occasion ne nous a pas été offerte. »*

Merci pour l'Arc, Sir.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Rentrée

JAMAIS les Parisiens ne sont partis autant en août. Jamais non plus il n'y a eu autant de restaurants ouverts. C'est dire qu'ils n'ont pas tous vu les affaires en rose. D'autant que la clientèle étrangère ne compense point : ses connaisseurs vont dans les « grands » et chez les « étoilés », sans goût de la découverte, et les autres, n'importe où pourvu que la mangeoire porte enseigne franglaise.

Et puis, en juin-juillet, combien de petits nouveaux ont tenté leur chance ? Quelquefois bien mince. Ce ne fut pas le cas de *La Croque au sel,* dont j'ai promis alors de vous parler plus longuement. *La Croque au sel,* ce fut d'abord une enseigne misérablement à la mode du Toutou-Paris, au 131 de la rue Saint-Dominique. C'était si médiocre, si faux, que lorsqu'elle changea de propriétaires, je n'eus même pas le courage d'aller voir qui avait succédé à ces deux bonnes dames de basses œuvres gourmandes. A tort, j'imagine, car voilà ce propriétaire qui ouvre *une seconde Croque au sel* (18, rue Feydeau, 2ᵉ, tél. 236-10-27), dont il confie la marche à J.-C. Vernocchi (dont nous connûmes le père, aux beaux soirs de Chez Mario, rue des Ecoles), lequel est ici assisté d'un chef excellent, Georges Bermond (qui, justement, vient de *La Croque au sel* première).

Bonne cuisine, honnêtes produits, très bonnes pâtisseries « maison » et, ce qui est bien, *c'est* que l'on sert dès 11 h 30 (pour les boursiers voisins, une aubaine !) et 19 heures le soir. Fermé samedi midi et dimanche.

Ouverts juste avant les vacances et maintenant bien sur les rails, *Le Potager des Halles* de Gérard Vié (15, rue du Cygne, 1ᵉʳ, tél. 296-83-30) et le *Prunier Elysées* (26, avenue des Champs-Elysées, 8ᵉ tél. 562-26-51).

Rouvrant avec allégresse, bonne humeur et bonne chère, *L'Octogone* de Simone Lemaire, elle aussi maintenant parfaitement au point (53 *bis,* rue des Francs-Bourgeois, 3ᵉ, tél. 274-54-17).

Et il est à remarquer que ce sont là trois maisons où les portions sont correctes, les prix permettant des repas entre 100 et 150 francs avec des vins à prix raisonnables. Et où l'on sert aimablement le client même s'il vient avant 20 h. 30...

Alors, que les autres, je veux dire ceux dont le succès, un temps, est monté à la tête et qui, aujourd'hui, se désolent devant *leurs* tables vides, se le disent : mini-portions, arrogance et coups de fusil ont fait leur temps !

Bonne rentrée aussi pour *Chardenoux* (1, rue Jules-Vallès, 11ᵉ, tél. 371-49-52), ce bistrot « Belle Epoque » délaissé à tort et où M. Morel s'acharne à compter le moins coûteusement possible ses réussites, comme le pudding à la moelle, le magret de canard au cidre, un sorbet au thé original, etc.

Volontairement, j'évoque ici des enseignes dont on parle peu (et même, ailleurs pas du tout !) et qui méritent que vous les redécouvriez en cette rentrée peut-être difficile. Faut-il parler de l'*Auberge de Jarente* (7, rue de Jarente, 4ᵉ, tél. 277-49-35) ; de *L'Ambroisie* (65, quai de la Tournelle, 5ᵉ, tél. 633-18-65), injustement délaissée aux déjeuners ; de *Chez Fernand* (9, rue G.-Saché, 14ᵉ, tél. 543-65-76), du *Cantegril* (73, avenue de Suffren, 7ᵉ, tél. 734-90-56) ; du *Pfister* (1, rue du Docteur-Jacquemaire-Clemenceau, 15ᵉ, tél. 828-51-38) et de quelques autres ? Bien plutôt allez-y voir et comparez avec les fausses vedettes de la show-biz-bouffe...

A propos, *Epicure 108* (108, rue Cardinet, 17ᵉ, tél. 763-50-91) et où l'on ne recevait le client qu'à partir de 20 heures, avec hauteur *et presque dédain... Eh bien, Epicure 108* change de propriétaire et va devenir un restaurant accessible aux dîne-tôt !

LA REYNIÈRE.

Les livres d'un maître

IL y a dix ans, en août 1972, Francis Amunategui nous quittait. C'était un honnête *homme au sens ancien du mot,* un lettré et un gourmet subtil. Au lendemain de la dernière guerre, sa rubrique gastronomique d'*Aux écoutes* renouvelait le genre avec esprit et ferveur. En ces temps où, en matière de table et publicité aidant, n'importe qui écrit n'importe quoi n'importe comment, pourquoi ne pas relire ces chroniques écrites d'une plume racinienne tempérée par l'humour. Et un éditeur devrait bien rééditer un volume tiré de son *Plaisir des mets,* de son *Art des mets* et de *Gastronomiquement vôtre.* Des petits chefs-d'œuvre... Des... gourmandises ! — L. R.

Philatélie

N° 1757

FRANCE : « Marionnettes ».




Le timbre qui sera dédié aux marionnettes soulignera, non seulement, un art antique, mais surtout tentera de rendre hommage aux cent cinquante troupes de marionnettistes en activité dans notre pays. Vente générale le 27 septembre (63ᵉ/82).

1,80 F, rouge violet foncé, bleu.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Jean Delpech. Tirage de dix millions d'exemplaires. Taille-douce de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 25 et 26 septembre, de 9 heures à 18 heures, par les bureaux de poste temporaires

— A Charleville-Mézières (Ardennes), Galerie Létrange, place Ducale, oblitération « P.-J. » ;

— A Lyon (Rhône) (à la permanence de l'A.P.R., 10, rue François-Dauphin), oblitération sans la mention « P.-J. ».

— Le 25 septembre, de 8 heures à 12 heures :

— Au bureau de Charleville-Mézières R.P. ;

— Au bureau de Lyon R.P.

Boites aux lettres spéciales pour les oblitérations, avec ou sans « P-J. ».

Au Musée de la Poste...

... Dans la galerie du Messager, du 17 septembre au 23 octobre, à l'occasion de l'émission d'un timbre pour la série des « créations artistiques », d'après une sculpture en étain de Boyan « La Famille », une exposition d'œuvres de cet artiste comportera *quarante-cinq sculptures* et bas-reliefs en étain, pierre, bronze, etc., accompagnés des suites de dessins et de gravures sur l'étain. Catalogue en quadrichromie 50 F. 34, bd de Vaugirard, 75015 Paris. Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h, sauf le dimanche. Entrée libre.

Vient de paraître

■ Depuis le 6 septembre, les bureaux de poste parisiens ont mis en vente la plaquette n° 9 réalisée *par la Direction des postes de Paris,* elle contient dix timbres et les notices philatéliques correspondantes, prix 35 F. Ile-de-France et province par correspondance : M. le receveur des Bureaux Temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris, Cedex 09 (chèque ou mandat-lettre).

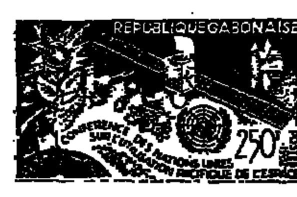
En bref...

● CAMEROUN. — Série « oiseaux », *10 F, perdrix ; 15 F, tourterelle ;* 20 F, hirondelle. Deux timbres « animaux en voie de disparition », 200 F, le bongo ; 300 F, le colobe noir. Offset, S.N. Cartor.

● CONGO. — Siège de l'O.M.S. pour l'Afrique à Brazzaville, 125 F. Santé pour tous d'ici à l'an 2000, 100 F. Centenaire de la découverte du *bacille de la tuberculose,* par Robert Koch, 250 F. Offset par la S.N. Cartor.

● COTE-D'IVOIRE. — Soixante-quinzième anniversaire du scoutisme, 80, 100, 150, 350 F et un bloc-feuillet de 500 F (?).

● GABON. — « Conférence des Nations unies sur l'utilisation pacifique de l'espace », 250 F, bleu, bleu foncé et rouge. Maquette et



gravure de René Quillivic. Impression taille-douce par l'Atelier des timbres-poste de Périgueux.

● MAURITANIE. — Journée mondiale des télécommunications, 21 Um. Maquette de P. Sampoux, *impression en offset* par Delrieu.

● NIGER. — Travaux de laboratoire, deux timbres, 65 F et 115 F. Dessins de Coffe, offset par Edila.

● POLYNÉSIE. — Premier colloque sur les énergies nouvelles, 46 F. Offset, d'après montage de l'imprimeur, par Edila (29/9/82).

● TOGO. — Emissions pour des expositions : « Romolymphil », 105 F, poste aérienne. Dessin de Sampoux et « Philexfrance », 90 F, poste. Maquette d'après montage photo. Les deux en offset par S. N. Cartor

● WALLIS ET FUTUNA. — Cinquantième anniversaire de la mort de Santos Dumont, 95 F (P.A.). Dessiné et gravé par Pierre Béquet. Taille-douce. Atelier du timbre-poste, Périgueux.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 80000 Amiens (Salle des rotatives du « Courrier picard », rue Alphonse-Paillat), les 25 et 26 septembre. — Exposition des « *marionnettes picardes* ».

⊙ 15000 Aurillac, du 25 sept. au 3 oct. — Foire exposition nationale.

⊙ 42000 Saint-Etienne (Hôtel de Ville), les 1ᵉʳ et 2 oct. — « Cent cinquante ans de chemin de fer ».

ADALBERT VITALYOS.

MIETTES

● *Le New Port,* le très bon restaurant anglo-français du 89, rue Saint-Denis, et dont le rapport qualité-prix indéniable et son service jusqu'à minuit font plaisir, ne fermera désormais plus le lundi. C'est donc des huîtres chaudes aux poissons accompagnées de tous les *légumes à la mode anglaise et du* stilton avec son verre de porto, du non-stop de qualité.

● *Mécontents !* Ce lecteur qui reproche au T.G.V. son plus que médiocre service de restauration : un seul menu pour deux wagons, service minable, nourriture inqualifiable ! Egalement cet autre peu satisfait du *Relais Brenner* à Paimpol.

● *A.O.C.* Eh oui ! parlant des appellations des vins du Languedoc-*Roussillon, j'ai omis de signaler que* l'appellation Faugères est passée de V.D.Q.S. en A.O.C. depuis peu. Je me mets à l'amende d'une bouteille de picpoul de Pinet, qui est, chacun le sait, un vin blanc agréable sur les coquillages du bassin de Thau.

● *Evelyne Pages,* parure bien-disante de R.T.L. et gourmande, a découvert un « petit vin », le maschichet (à Elne, 66200). J'ai goûté le rouge, qui m'a paru représenter *honorablement* les Pyrénées-Orientales.

● *A la Gayouparde !* Un fidèle lecteur me donne une autre version des escargots « à la gayouparde » de Montpellier. Le mot viendrait de *galoupaire* (« qui galope », en provençal) et par ironie envers ce lent animal.

Jeux

échecs N° 987

REBONDISSEMENT

(Tournoi de Buenos-Aires, 1982)
Blancs : X. Rubinetti
Noirs : R. Garcia
Défense sicilienne.

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	é4	ç5	19.	é×d5 (k)	é4! (l)
2.	Cf3	é6	20.	F×f6! (m)	é×d3 (n)
3.	d4	ç×d4	21.	D×é8!! (o)	T×é8
4.	C×d4	a6	22.	T×é8	g×f6 (p)
5.	ç4 (a)	Cf6 (b)	23.	Tf3!!	d2
6.	Cç3 (c)	d6 (d)	24.	Cç3! (q)	h5
7.	Fd3	Fé7	25.	d6!	Dd7
8.	0-0	0-0	26.	Tg3+	Rh7
9.	b3	Cç6	27.	T×f8	D×f5
10.	C×ç6 (é)	b×ç6	28.	T×f7+	Rh6
11.	Fb2	Fb7	29.	h3!	Df1+
12.	Dé2	Dç7	30.	Rh2	Df4 (r)
13.	f4 (f)	é5	31.	Tf8!	Rh7
14.	f5! (g)	Tf-é8	32.	d7!	
15.	Rh1	Ff8			
16.	Ta-é1!	Ta-d8			
17.	Ca4!! (h)	a5 (i)			
18.	ç5! (j)	d5			abandon (s).

NOTES

a) 5. Fé2 et 5. Cd2 sont aussi souvent joués.

b) Si 5..., d5 ; 6. ç×d5, é×d5 ; 7. é5! ; si 5..., Cç6 ; 6. Cç2 ; si 5..., Dç7 ; 6. a3!, Cf6 ; 7. Cç3.

c) Ou 6. Fd3, Cç6 ; 7. Cç2 ou 7. C×ç6.

d) Ou 6..., Fb4 ; 7. Fd3, Cç6 ; 8. Fç2, Dç7 ; 9. 0-0, C×d4 ; 10. D×d4, Cg4 ; 11. é5, C×é5 ; 12. Cé4, b6 ; 13. f4, D×ç4 ; 14. D×é5, D×ç2 ; 15. D×g7, D×é4 ; 16. D×h8+, Ré7 ; 17. Dg7, Dé2 ; 18. Dg5+, Ré8 ; 19. Dg8+, nulle (Mestel - Liberzon, Hastings 1981). Après 6..., Dç7 ; 7. a3 (ou 7. Fé3 ; 7. Fd3 ; 7. Fé2 ; 7. Cç2), b6 ; 8. Fd3, Fb7 ; 9. 0-0, Cç6 ; 10. C×ç6, D×ç6 ; 11. Dé2, Fé7 ; 12. f4, Fç5+ ; 13. Rh1, Fd4 ; 14. Cd5! les Blancs sont mieux.

é) Dans une position analogue, Alekhine préféra la suite Cç2 et Cé3.

f) Menace 14. é5.

g) Depuis l'échange 10. C×ç6, les Blancs calculent le schéma résultant de l'avance noire d6-d5 ; après les échanges, le pion é5 tombera.

h) Toujours la même idée stratégique ; en libérant le F-D, le C-D veut forcer les Noirs à avancer leur pion -D ; la très forte menace ç4-ç5 les y obligera.

i) Afin de ne pas perdre le pion a6 après 18. ç5, d5 ; 19. é×d5, ç×d5 ; 20. F×a6.

j) Menace 19. ç×d6, F×d6 ; 20. Tç1.

k) La position tant attendue : maintenant les Blancs ne craignent pas 19..., ç×d5 à cause de 20. F×é5.

l) Mais les Noirs avaient, de leur côté, prévu un dégagement subtil. En effet, après 20. Fç2, ç×d5 ; 21. F×f6, g×f6 ; 22. Dh5, Fg7 les pions noirs sont plus dangereux que l'attaque D+T.

m) Cependant, les Blancs ont eux aussi prévu une autre suite.

n) Ici les Noirs ne redoutaient pas la variante 21. Dg4 à cause de 21..., T×é1+ ; 22. T×é1, d2! (et non 22..., T×d5 ; 23. Té8!) ; 23. Td1, h5! (si 23..., T×d5 ; 24. F×g7!, F×g7 ; 24. f6) ; 24. Dg5, T×d5.

o) Un sacrifice de D qui devait être calculé très précisément, sans oublier le pion d3.

p) Et non 22..., Dd7 ; 23. Td8, Dç7 ; 24. d6. Maintenant les Blancs n'ont que deux T pour D+P.

q) In extremis, le C-D défend la case d1.

r) Si 30..., d1=D ; 31. C×d1, D×d1 ; 32. Tf8, Rh7 ; 33. Tf-g8 menaçant 34. d7 et 35. d8=D.

s) Si 32..., h4 ; 33. Th8+, R×h8 ; 34. d8=D+ suivi du mat.

Étude : AN. KUZNETSOV et V. SACHAROV (1961)

BLANCS (4) : Rh4, Ff6, Pg6 et h5.

NOIRS (5) : Rh1, Fa7 et g8, Cb4, Pa2.

Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ÉTUDE No 986 (J. DOROGOV).

(Blancs : Rd2, Té6, Dg5, Pç2, ç4, d4, f4. Noirs : Rf8, Da6, Cg8, Pa2, g6, é7, h4, Fg3.)
1. Tg6, Cf6 ; 2. Dh6+, Rf7 ; 3. T×f6+! (si 3. Tg7+, Ré6 ; 4. F5+, Rd6! ; 5. Dé3, Da5 ; 6. ç3, é5), é×f6 ; 4. Dh7+, Ré6 ; 5. f5+, Rd6 ; 6. ç5+, Rd5 ; 7. Dg8+!!, D×g8 ; 8. Rd3! suivi de 9. ç4 mat.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 984

FORCE 8

Ce problème de Pietro Bernasconi est l'un des plus beaux de ces dernières années.

Nord : ♠ A 3 ; ♥ 9 8 5 4 ; ♦ 8 7 3 ; ♣ A R 9 2
Ouest : ♠ D V 10 9 8 7 ; ♥ — ; ♦ V 10 6 ; ♣ D V 10 6
Est : ♠ 2 ; ♥ 10 8 7 3 ; ♦ D 9 5 2 ; ♣ 8 7 5 4
Sud : ♠ R 6 5 4 ; ♥ A R D V 2 ; ♦ A R 4 ; ♣ 3

Ouest entame la Dame de Pique et Sud gagne le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense.

Réponse

Si, après l'As de Pique, le déclarant joue le 3 de Pique, Est, bien entendu, ne coupera pas. D'autre part, il n'est guère possible de squeezer Ouest dans les couleurs noires, car Nord n'aura plus de reprises pour utiliser le 9 de Trèfle. Il y a cependant une solution logique, un jeu de perdante *sur perdante*, qui évite l'obstacle de la surcoupe d'Est à Pique : après avoir pris l'entame avec l'As de Pique, le déclarant rejoue le 3 de Pique qu'Est laisse passer.

Premier cas. — *Est défausse un Trèfle*. Le déclarant fait le Roi de Pique, puis il tire As et Roi de Trèfle *pour* défausser un Pique. Il reprend la main à l'atout et joue son quatrième et dernier Pique *sur lequel il défausse un Carreau du mort* (c'est le jeu de perdante sur perdante, appelé Coup sans nom). Ouest prend, mais il ne peut empêcher le déclarant de couper un Carreau, la douzième levée !

Second cas. — *Est défausse un Carreau* (dans l'intention de défausser un autre Carreau sur le troisième Pique pour surcouper *le mort à Carreau*). La coupe d'un Carreau n'est plus valable, mais le déclarant va gagner d'une façon *encore plus* ingénieuse en obligeant Ouest à défausser un Carreau et un Trèfle ! Ainsi, après le Roi de Pique, Sud tire A R D V de Cœur. Ouest ne peut défausser que deux Piques (sinon Sud lui en donnerait un pour affranchir son quatrième Pique), mais Ouest peut jeter deux Carreaux. Le déclarant joue alors As et Roi de Carreau pour obliger Ouest à défausser un Trèfle, puis il tire As et Roi de Trèfle et *coupe un Trèfle* pour affranchir le 9. Il ne lui reste qu'à donner la main à Est en jouant le 4 de Carreau :

♦ 8 ♣ 9
♠ 6 ♦ 4
♦ D ♣ 8

Est prend avec la Dame de Carreau, *mais il va servir de tremplin* pour livrer au mort le 9 de Trèfle affranchi !

La précaution gratuite

Cette donne jouée au cours d'un des festivals de Deauville montre qu'il ne faut jamais négliger une précaution.

Nord : ♠ 9 7 5 2 ; ♥ 5 ; ♦ V 2 ; ♣ A R D 5 3 2
Ouest : ♠ 6 4 ; ♥ A V 10 9 6 ; ♦ R 9 7 4 3 ; ♣ 8
Est : ♠ D V 8 ; ♥ 8 3 2 ; ♦ D 10 8 ; ♣ V 10 7 4
Sud : ♠ A R 10 3 ; ♥ R D 7 4 ; ♦ A 6 5 ; ♣ 9 6

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Perron	Vergoed	Mari	Kreyns
—	—	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe

Ouest a entamé le Valet de Cœur et Est a fourni le 2. *Comment Kreyns, en Sud, doit-il jouer* TROIS SANS ATOUT ?

Notes sur les enchères

Le saut de Nord à « 3 SA » est discutable car, si l'ouvreur a quatre Piques, il vaut mieux en principe jouer la manche à Pique. Sur « 1 SA », il est normal de dire « 3 Trèfles » ; Sud aurait répondu « 3 Trèfles » (les deux majeures) et Nord aurait déclaré « 4 Piques ».

● *Les Olympiades* auront lieu à Biarritz du 1er au 15 octobre.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 146

DES FUTURS SANS AVENIR

Premiers championnats du Québec*, Loretteville, 28 mai 1982, 2e manche.

* F.Q.Sc.F. 1415, rue Jarry Est-Montréal, H2E 2Z7.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	A A S R U V F			
2	A R + A R I X N	PAVUS (a)	H 4	30
3	R R N + A K E E	AXAI	I 2	30
4	A R R — V D T E	AKENE	2 I	24
5	I I F C D Y L	VERDATRE (b)	M 1	76
6	D F Y + E E A U	CIVIL	1 K	40
7	A E Y D + H O J	FEUE	8 L	33
8	A O J E + B S T	DEY	G 7	22
9	S H + E E E E I	JABOT	1 E	56
10	R — U U I N N A	HERESIES	8 A	36
11	A U U N N + T T	KIR	J 2	29
12	U N + N A O E N	JUTANT	E 1	26
13	— G E M O I N N	FARAUDE	4 H	22
14	O + N O S P L I	MENINGE (c)	B 2	22
15	G T R O O S M	POILONS (d)	10 A	77
16	S T + Z U W N A	POGROM	A 10	36
17	A N T Z + C A U	WUS	O 2	41
18	U C + E E L S I	GAZANT	12 A	32
19	O S T P R L E	ECUEILS	13 F	65
20	E E ? ? L E D	SERPOLET (e)	O 7	61
21	M Q E H	D (J) EBEL (S)	15 I	113
22		HE	B 14	23
23				
24	TOTAL			914

Dans la très belle partie ci-contre, jouée aux championnats du Québec 1982, le quatrième tirage (A.R.R.V.D.T.E.) a fait des ravages. Pourtant la désinence du futur RA est des plus prolifiques : quelque trois cents formes en sept lettres, qui peuvent s'appuyer sur un I ou sur un S final, mais malheureusement pas sur un T : il faut donc résister à la tentation de mâtiner la désinence RA avec celle du subjonctif imparfait AT. En pareil cas, il faut étudier le suffixe ATRE, qui exprime l'atténuation, l'approximation, ou qui est péjoratif.

Voici votre premier devoir de rentrée : une série de futurs en RA que vous devez appuyer sur un T de façon à en faire des mots en ATRE (solutions en fin d'article) : LAPERA — LOFERA — MATERA — REVERA — AMUSERA — ERIGERA — GRISERA — IODLERA — PERLERA — REDEVRA — VOILERA.

NOTES

(a) dermatose. (b) VERRAT, 1 D 53. (c) ou GOMINEE (add FFSc). (d) moins drôle est SPOLIONS, E 8, 70. (e) ou PETROLES.

Résultats : 1. Sangin, 864. 2. Garand, 828. 3. Perusse, 818... 19e (sur 37) : 767. *Résultats finaux* : 1. Sangin. 2. Butean. 3. G. Perusse. 4. M. Perusse 5. Guérin. 6. Schembre. 7. Docquier. 8. Lachaine. 9. Brault. 10. Hamel.

Solutions du devoir : PALATRE, ou palastre, boîtier de serrure — FOLATRE — MARATRE (REARMAT TRAMERA) — VERATRE, plante vénéneuse (REVERAT, du verbe *révérer*) — SAUMATRE (ou 3 anagrammes) — GERIATRE (ou 5 anagrammes) — GRISATRE (REGISTRA) — IDOLATRE — REPLATRE — VERDATRE — VIOLATRE ou OLIVATRE (ou 7 anagrammes).

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 215

Horizontalement

I. Il n'a pas besoin d'un maillot jaune pour faire le tour de France. — II. Il faut le mettre, sinon ça déborde. Ont droit au pardon. — III. Enjolive. Avec un verre, en général. — IV. Fautes de caractères. Remettre en état. — V. Se font écouter. Voyelles. — VI. Met en situation. Sur l'enveloppe. — VII. Plante. Plante. Points. — VIII. Pronom. Vient à bout des mieux intentionnés. — IX. Pour une bonne prise. Secte. — X. S'il en arrive là, c'est qu'il a fait son temps.

Verticalement

1. C'est encore trop, pendant la canicule. — 2. Met en état parfait. Fait souffrir. — 3. Reprennent. Symbole. — 4. Donne un fil. On y supporte un tabouret. — 5. Passion, de bas en haut. Un peu de dignité. — 6. Possessif. Il fit chanter les violons. — 7. N'est pas toujours nouveau. Des immigrés, avant-guerre. — 8. A bout de souffle. Possessif. — 9. Donne plutôt dans le genre costaud. — 10. Mille-pattes. Là aussi, ça va être le changement. — 11. Fait un beau bûcher. A rempli les gazettes au début de l'été. — 12. Les petites bêtes qui descendent. Bien en ordre, de bas en haut. — 13. Ce que font les vrais casse-pieds.

Solution du n° 214

Horizontalement

I. Arrière-train. — II. Veille. Hello. — III. Attelage. Lon. — IV. Noé. Ili. Lita. — V. Tu. Apitoyées. — VI. Croissance. — VII. Créances. — VIII. Noce. Tête. V.S. — IX. Tia. Resi. Cet. — X. Roseau. Obole. — XI. Electronique.

Verticalement

1. Avant-centre. — 2. Retour. Otol. — 3. Rite. Occase. — 4. Ile. Aire. Ec. — 5. Ellipse. Rat. — 6. Réalisateur. — 7. Gitanes. — 8. Thé. Onction. — 9. Ré. Lycée. Bi. — 10. Alliées. Coq. — 11. Flote. Velu. — 12. Non-assistée.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 215

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. CEIINOQU. — 2. GMOOPR. — 3. CERRSUU. — 4. EEHMNPY. — 5. DEEIIST. — 6. CEEFHLR. — 7. ACNOPSS. — 8. AGILORS (+ 2). — 9. ACDEIOU. — 10. AAIQTUV (+ 1). — 11. AEELSTV (+ 3). — 12. EILNNPU. — 13. ELLQUUU. — 14. AEEGIMNSS (1). — 15. DEEEIMN (+ 2). — 16. CEEHLPT (+ 1).

Verticalement

17. EFGGIINU. — 18. AEEPET (+ 7). — 19. AEIINQR. — 20. EEHMMORT. — 21. AEHINST. — 22. CHHISTU. — 23. AILLOTU (+ 2). — 24. AELRRTU (+ 1). — 25. EEGINT. — 26. ABRSSTU. — 27. ADIPRSU (+ 1). — 28. AEGILOV (+ 2). — 29. ACEINOPR (+ 4). — 30. AALQTU (+ 1). — 31. DEEINSU (+ 3). 33. EEMSSSTY.

Solution du n° 214

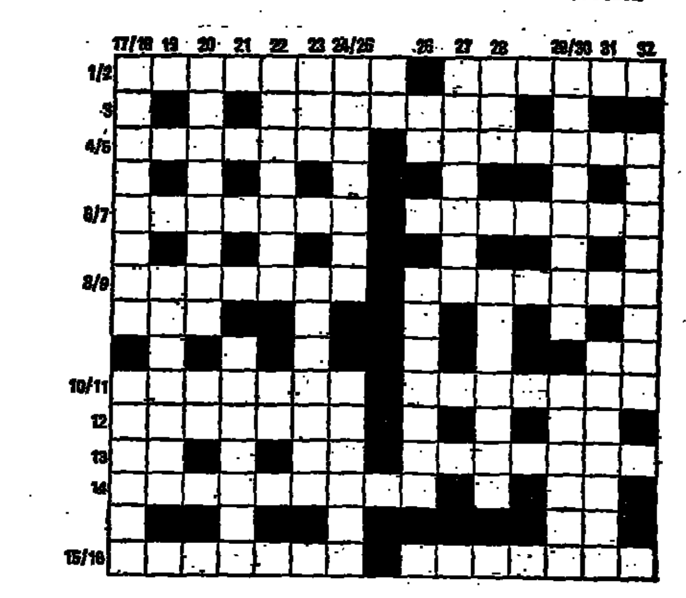
Horizontalement

1. EMERAUDE. — 2. MECANO. — 3. SATURNIN (SURINANT). — 4. MISTELLE, moûts de raisin (MELLITES). — 5. TOMBOLAS. — 6. AERONEFS. — 7. RECTITES. — 8. TEMPETE. — 9. RIVERAIT (TREVIRAI, VIRERAIT, VITRERAI). — 10. MATERNA (RAMENAT, RENTAMA). — 11. DETELEE. — 12. REGIMENT (EMIGRENT, GEMIRENT, MEGIRENT). — 13. DEGELES. — 14. OURSIN (RUIONS). — 15. ECHANSON. — 16. EXECREE (EXERCEE). — 17. AEROBIE.

Verticalement

18. ESPARCET, nom usuel du sainfoin (CREPATES, PERCATES, RESPECTA). — 19. MADONE (EMONDA, MONADE, NOMADE). — 20. MAUVAISE. — 21. DIPTERES (DEPISTER, DEPRITES, PERDITES, PREDITES, TREPIDES, TREPIEDS). — 22. ARMATOLE, gendarme grec. — 23. RELIER (IRREEL, LIERRE, RELIRE). — 24. TANGENCE (AGENCENT, ENGAGENT). — 25. DISAMARE, fruit du type de celui de l'érable (DAMERAIS, DEMARIAS, DESARMAI, RADIAMES). — 26. ENTUBEE. — 27. ORCHIDEE. — 28. MELILOT, papilionacée. — 29. VENTOSE. — 30. ANISETTE (ENTETAIS, SAINTETE, TETANIES, TETANISE). — 31. CREUSET (CURETES, ERUCTES, RECUTES, SCRUTEE, SECTEUR). — 32. FECALOME, matière fécale. — 33. RESSAIE. — 34. STEMMATE, œil de larve.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



هكذا من الأصل

Le Monde

culture

CINÉMA

« JAGUAR » DE LINO BROCKA
La révolte des humiliés

Un jeune homme des taudis, Poldo, se met au service d'un demi-mondain, Sonny, pilier de boîtes de nuit à Manille et metteur en scène à ses heures. Poldo est l'ombre portée de Sonny, son esclave fidèle. Garde du corps, surnommé Mohammed Ali, il sait faire place nette quand Direk, vaguement ami de Sonny, le traque pour lui avoir volé une maîtresse.

L'intrigue s'affine quand, à propos d'une autre maîtresse, Cristy, Poldo tue Direk et doit fuir. Il est protégé par Cristy qui lui indique une planque. Ils s'aiment. Arrêté, sollicité par Sonny de se taire avec promesse de solides appuis légaux, Poldo explose littéralement, se rue sur son exploiteur, veut l'assassiner.

Lino Brocka ne pratique guère le cours du soir et l'édification par les bons sentiments. *Jaguar* possède toutes les apparences d'une histoire de milieu. Il en surmonte les pièges par l'attention aiguë qu'il porte à ce même milieu, sa peinture de passions humaines déchaînées. Les êtres vivent dans l'instant, la morale n'a pas cours.

Le cinéaste appartient à la petite cohorte des hommes de cinéma dont la sensibilité a été façonnée par une éducation chrétienne profondément ressentie. Philippin travaillant aux Philippines, il parle d'abord de son pays, de ses mœurs, trace un panorama socio-politique qui évoque beaucoup celui du film noir américain. Il nous invite à ne pas juger tout pays du tiers-monde à la seule aune des idées reçues quant à ce que doit être ce même tiers-monde pour mériter le rachat.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« ET TOUT LE MONDE RIAIT » DE PETER BOGDANOVICH
Filatures en tout genre

Une dame dit au monsieur qui la serre de près : *« Prenez garde, mon mari me fait suivre. »* A quoi le monsieur répond : *« C'est justement moi qui suis chargé de vous surveiller. »*

Ce dialogue donne le ton et résume l'intrigue du film de Peter Bogdanovich, *Et tout le monde riait.* A trop filer de jolies personnes soupçonnées d'adultère, les détectives d'une agence de Manhattan en arrivent à filer avec elles le parfait amour. « Parfait » est d'ailleurs beaucoup dire, l'un des privés étant timide au point de n'oser déclarer sa flamme, et les deux autres ayant maille à partir avec leurs précédentes conquêtes.

Loufoquerie, humour, cynisme, une pointe d'émotion : on retrouve dans cette histoire tous les ingrédients de la comédie new-yorkaise. Cela devrait crépiter, pétiller, comme un feu de bois sec. Le feu malheureusement est lent à prendre et fréquemment s'étouffe. Quelques scènes réussies (celle, par exemple, où l'amoureux timoré résiste puis succombe aux avances de son enjôleuse) divertissent sans pour autant parvenir à lancer – ou relancer – le récit. Si bien que c'est paradoxalement sur une impression de langueur que nous laisse ce marivaudage burlesque.

Faut-il ajouter que le film souffre d'une erreur de distribution en la personne d'Audrey Hepburn à qui nous devons de délicieux souvenirs, mais qui rate ici son « come back » cinématographique ? Dans le rôle d'un irrésistible tombeur de demoiselles, Ben Gazzara ne varie guère son numéro de charme. Du moins ses victimes sont-elles toutes ravissantes. Parmi elles, la blonde Dorothy Stratten, promise à un destin tragique (1), et surtout Parri Hansen, dont la casquette de gavroche, les taches de rousseur et la drôlerie acide ne cessent de surprendre et de séduire.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Après ce film qui lui est dédié, elle devait être assassinée par son mari.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

EN PREMIÈRE FRANÇAISE
Le « Double Concerto » de Lutoslawski

Voué au culte des chers disparus, l'Orchestre de Paris ne s'est qu'exceptionnellement risqué jusqu'ici à montrer des compositeurs vivants au public fidèle de ses abonnés. Les compositeurs partagent en effet avec les serpents et les fauves le privilège d'être d'un commerce plus agréable *post mortem* : une fois « naturalisés », ils deviennent décoratifs ou utiles sinon nécessaires ; ils semblent même plus grands morts que vivants. Cependant, on n'en verra pas moins de dix cette saison, et l'on tremble à la pensée que l'un deux ne s'avise d'outrepasser les limites de la bienséance. On craint surtout Hugues Dufourt parce que son œuvre *Surgir* (qui sera créée les 16 et 17 mars) porte un titre explicitement provocateur, mais il y aura aussi Xenakis, Takemitsu, Penderecki...

En commençant avec Witold Lutoslawski, les responsables de l'Orchestre de Paris ont fait un choix très judicieux : à l'entreacte, certains auditeurs exprimaient même tout haut leur surprise d'avoir été si peu surpris. Il est vrai que ce compositeur a été régulièrement joué depuis 1976 ; *Mi-parti* et le *Concerto pour orchestre*, notamment, l'avaient été en mars 1978 sous la direction de Daniel Barenboïm avec un succès assez réconfortant. A nouvelle audition, le *Concerto pour orchestre* (1954) apparaît, dans la lignée de celui de Bartok, comme une œuvre classique dont on suit aisément les développements et avec d'autant plus de plaisir qu'on en connaît les détours, tandis que *Mi-parti* (1976), qui semblait déjà classique il y a quatre ans, souffre peut-être de cette volonté de clarté et d'évidence formelle certe caractéristique de la démarche de Lutoslawski, mais qui prend ici des allures didactiques un peu ostentatoires. Il n'en reste pas moins que *Mini-parti* est une œuvre éloquente dont chaque détail affirme une maîtrise de l'orchestration et de la forme, un sens de l'économie qui n'empêche pas la générosité de l'expression.

Une déception

En revanche, le *Double Concerto*, composé à l'intention de l'orchestre à cordes de Paul Sacher, du hautboïste-compositeur Heinz Holliger et de la harpiste Ursula Holliger (qui en ont assuré la création au Festival de Lucerne en 1980), déçoit franchement car il accuse cette fois une sorte de calcification de la démarche créatrice.

Selon ses propres déclarations, Lutoslawski a mis vingt ans avant de se décider à écrire, puis à achever ce concerto ; il ne saurait donc être question de condamner sans autre forme de procès cette « résolution *difficilement prise* », mais, pour inévitables que soient les concessions à certains principes de la forme concertante, il reste possible de sacrifier à la tradition en faisant preuve de plus d'invention. Il existe, par exemple, un déséquilibre entre le hautbois, au timbre vif et toujours prééminent, et la harpe, que la relative brièveté de ses résonances et sa morphologie prédisposent aux arpèges et aux formules d'accompagnement. De cette opposition absolue naît en même temps une complémentarité naturelle dont un compositeur aurait tort de ne pas tirer parti. Mais fallait-il maintenir aussi classiquement la distribution des rôles, ne pas chercher à faire davantage basculer l'équilibre traditionnel ? Paradoxalement les parties de hautbois et de harpe sont censées être rigoureusement égales : peut-être aurait-il fallu qu'elles soient absolument inégales pour paraître équivalentes.

La forme générale en trois mouvements contrastés reprend le moule classique avec un premier mouvement opposant des blocs de cordes agités de l'intérieur, aux trouées des solistes, puis un *adagio* dans le caractère de la musique de chambre, avec des dialogues, des rencontres pianissimo, toute une atmosphère délicate et raffinée ; enfin, un *Allegro marciale et grotesco*, rondement mené par le hautbois (mais avec une cadence de harpe) et que le public semble avoir pris l'habitude de bisser, conclut l'œuvre joyeusement. Heinz Holliger, dont la virtuosité et l'intelligence musicale ne sont plus à souligner, sort naturellement vainqueur de ce concerto, mais, pour discrète qu'elle soit, la réplique que lui donnait son épouse permettait de se faire une idée de son beau talent de harpiste.

A l'issue de ce concert que Witold Lutoslawski a dirigé avec plus d'intériorité que de brillant, le compositeur polonais a reçu des mains de M. Jack Lang, ministre de la culture, la médaille de commandeur des Arts et lettres.

GÉRARD CONDÉ.

ROCK

Neil Young en concert

(Suite de la première page.)

Longtemps réfugié dans des errances, cahoté par des incohérences, emmitouflé dans des mélancolies, longtemps fier et solitaire, trop souvent absent de la scène musicale, Neil Young, malgré tout, a maintenu une continuité remarquable dans son aventure depuis le Buffalo Springfield jusqu'à Crazy Horse et l'association momentanée avec Crosby, Stills et Nash. Jeudi soir, Young paraissait exploser, entouré de son nouveau groupe, dont les membres sont en fait de vieux complices : Nils Lofgren à la guitare souple, nonchalante ; Ben Keith aux claviers et à la pedal steel guitare ; Bruce Palmer, l'ancien bassiste de Buffalo Springfield ; Joe Lala, qui jouait déjà des percussions avec Crosby, Stills, Nash and Young, Ralph Molina, enfin, qui tenait la batterie dans le groupe Crazy Horse.

Certes, le concert a été inégal : il y a eu quelques accrocs, quelques contretemps, quelques titres d'une mièvrerie relative. Mais l'ensemble a été d'une belle densité sonore, avec de grands moments d'aisance mélodique, de fragilité et de violence intérieure, d'intensité déchirante, de tension exacerbée et de lyrisme. Soutenu par un groupe qui fait son travail de façon particulièrement concise et efficace, Neil Young a largement développé son jeu de guitare incisif dans de longs chorus où il a jeté toute la hargne dont il est capable, mais aussi tout son raffinement et une part évidente de théâtralisation. Quand il s'en donne la peine – et il l'a fait plus d'une fois à l'île Saint-Germain, – Neil Young fouette littéralement le rock.

Pendant deux heures se sont succédé anciens et nouveaux titres – le prochain album de Neil Young enregistré avec les mêmes musiciens que ceux de la tournée paraît en octobre sous le label Geffen Records, distribué par C.B.S. – et, de sa voix claire et forte, Neil Young a chanté des chansons qui, tout comme le personnage, ne sont pas sans ambiguïté, mais dont la force, le charme, viennent aussi du climat ainsi créé, du non-dit.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Prochains concerts le 18 septembre à Quimper (stade municipal), le 11 octobre à Lille (dans le cadre de la Foire), le 3 octobre à Bordeaux (Parc des expositions).

■ *Le cinquième arrondissement de Paris en fête* du : 18 au 25 septembre, l'association Musique et Danse de la Ville de Paris organise avec le compositeur Marius Constant des spectacles dans différents lieux : aux jardins du Luxembourg, à l'église Saint-Etienne-du-Mont, au lycée Henri-IV, à la Sorbonne. Un concert et un spectacle pyrotechnique et aquatique ouvriront ces festivités le 18 septembre, à 21 h 15, sur le quai Saint-Bernard. Du 27 septembre au 31 octobre, le comité des fêtes du cinquième propose diverses animations (musique, expositions, etc.). Le 1er octobre, à la Mutualité, se produira le Big Band de Martial Solal, et, le 8 octobre, le grand amphithéâtre de la Sorbonne accueillera l'Orchestre de Paris dirigé par Jean-Claude Casadesus.

■ Une « *fête d'automne* », organisée à l'initiative de l'association Artistes sans frontières, est prévue du lundi 20 au samedi 26 septembre dans le quartier de Montmartre, à Paris. Parades, animations musicales, pièces de théâtre, expositions en tous genres, projections de films, séances vidéo, rencontres poétiques, chanteurs, groupes de jazz : de rues en places, de galeries en salles diverses. Un radio-crochet est annoncé. (Renseignements : 539-75-31.)

■ Dans le cadre du Festival de Versailles, l'office du tourisme, avec le concours de l'Association des gondoliers de Venise, organise ce soir, vendredi 17 septembre, et demain samedi à 21 heures, des fêtes de nuit, où les célèbres gondoles défileront sur le Grand Canal. Une reconstitution historique dans le cadre du Grand Trianon fera revivre les fastes du Grand Siècle, à l'époque où le Roi-Soleil recevait le doge de la République Sérénissime. Le spectacle se terminera par un feu d'artifice.

★ Cartes à l'office du tourisme de Versailles : 950-36-33, 533-51-24.

■ Le Centre culturel belge rend hommage, du 28 septembre au 23 octobre, à l'opérateur belge Ghislain Cloquet, mort l'an dernier. Seront projetés notamment, outre quatre courts métrages d'Alain Resnais, *le Trou* de Jacques Becker, *Feu follet* de Louis Malle, *Rendez-vous à Bray* d'André Delvaux, ainsi que *Tess* de Roman Polanski. Les projections ont lieu tous jours, sauf les samedis et dimanches, au 4, rue Quincampoix, tél. : 271-2616.

UN RENDEZ-VOUS SIENNOIS
Stradella, miracle baroque

Un colloque et plusieurs concerts viennent d'être consacrés, à Sienne, au compositeur Alessandro Stradella (1644-1682). Ces manifestations étaient organisées par l'Accademia Musicale Chigiana.

Ce soir-là, dans la basilique baroque Santa-Maria di Provenzano, un miracle s'est produit. Nous avons vécu l'inconfort que provoque un phénomène de possession. Nous ne consommions plus récitatifs et arias : nous étions à ce point suffoqués par l'altitude à laquelle Stradella nous avait projetés que la belle et ocre nuit siennoise de cette fin d'été ne fut pas de trop pour nous ramener, plus tard, progressivement, vers une réalité assurément plus plate.

La Susanna, oratorio *volgare* (c'est-à-dire écrit, non en latin, mais en italien), raconte, sans surprise, les démêlés de Suzanne au bain avec les deux vieux messieurs entreprenants et, la justice divine aidant, sa victoire. Chaste Suzanne, comme l'assure la morale portée par l'Histoire ? Sa chasteté est baroque – toute l'époque est là, troublante – comme celle des saintes sculptées par le Bernin, comme celle de la Vierge de Pontormo, en l'église Santa-Felicita de Florence. Elle se refuse aux deux voyeurs peloteurs et puis se donne. A Dieu sans doute, mais avant même que ne s'accomplisse ce don, il est déjà décrit, vécu dans les hymmes à l'amour et à la beauté chantés au bord du fleuve. Seul peut-être, en notre temps, Pierre Jean Jouve a su aussi bien saisir cette fusion de la mystique et de l'érotisme – et ce n'est pas un hasard si, justement, il avait traduit Thérèse d'Avila, dont le Bernin immortalisa la plénitude amoureuse. Jouve qui, dans son poème *Suzanne au bain*, retient la seule image de la troublante beauté du « *plaisir pourpré* » qui « *ouvre les jambes crues depuis longtemps fermées* ». Stradella a-t-il dit autre chose, la conclusion « morale » mise à part, qu'il fallait bien écrire pour respecter la tradition et être chanté dans les églises ?

C'est Barbara Schlick qui nous a invité sans que nous résistions, à vivre avec elle à Sienne les « Belle onde a me sareste », « Zeffiretti che spiegate », « Da chi spero aita, o Cieli ? », et autres arias. Elle déplore sa propre beauté, source de ses malheurs. Aurait-elle pu la mieux vanter ?

Et quand l'espoir revint, lorsqu'elle transfigura la basilique en répétant son « Si, si spera conforto ! », elle associa chacun à sa plénitude retrouvée.

La Capella Clementina

Si la voix de Barbara Schlick, si sa foi en l'œuvre ont bien servi Stradella, elles s'inséraient dans un ensemble d'une parfaite homogénéité. Helmut Muller–Bruhl a magnifiquement dirigé son ensemble (ouest-allemand) de la Capella Clementina. Et, dans sa montée à l'amour, *Suzanne était brillament entourée* de Cettina Cadelo (dans le rôle du prophète Daniel), René Jacobs (le narrateur), Michael Schopper et Jan Thompson.

Des airs d'amour de Stradella, nous en avions entendu deux jours plus tôt, lorsqu'à la suite de l'*Apollo e Dafne* de Haendel, les mêmes artistes avaient présenté son *Damone*. Une œuvre moins ambitieuse que *Susanna*, mais superbe, elle aussi, qui exige beaucoup des interprètes et se clot par un brillant madrigal.

Entre les deux trop brèves apparitions de la Capella Clementina eut lieu la très curieuse prestation dirigée par Claudio Gallico de la Compagnia delli strumenti antichi du Theatro Olimpicode Sabbioneta. Si nous pouvons, grâce au disque, écouter *la Suzanna*, si nous pouvons supposer que *Damone* fut joué à plusieurs reprises, l'interprétation de *La stufarolo* et de *Bariesu* pouvait être considérée comme une première après plus de trois siècles de sommeil sur manuscrit. Mises en scène de façon aussi vivante que possible, ce sont de courtes pièces sans doute destinées à être intercalées entre des actes plus conséquents. Il s'agit d'histoires sans queue ni tête, mélangeant allégrement le passé religieux, la commedia dell'arte, et un réalisme social fort cru dans le premier cas – le stufarolo étant à la fois barbier, dentiste et tenancier d'une maison de bains romaine, où, semble-t-il on ne se contentait pas de se baigner...

Si ces deux « créations » n'ont pas été saluées avec le même enthousiasme que les autres interprétations, elles n'en sont pas moins utiles à la reconnaissance d'un grand compositeur qui demeure peu connu, voire inconnu. C'est tout à l'honneur de la Chigiana, cinquante ans après qu'elle eut permis la résurrection de Vivaldi, d'avoir organisé un fort savant colloque sur la vie, l'œuvre religieuse et profane, la légende d'Alessandro Stradella. Des chercheurs venus d'Italie, des États-Unis, de Grande-Bretagne, ont longuement débattu, au cours de discussions n'ayant rien de formel, de ce compositeur, dont on a répertorié quelque deux cents cantates, six opéras, six oratorios, sans parler de l'œuvre instrumentale, des sérénades, des madrigaux, etc.

Par-delà la légende

Un musicologue de Caroline-du-Nord, le professeur Smither, avait apporté sur son magnétophone des extraits de chefs-d'œuvre jamais repris et spécialement enregistrés pour l'occasion, tels *Santa Pelagia*, *Ester*, *Santa Editta*. Tous les participants ont contribué à rétablir à sa juste place, dans l'histoire de la musique baroque, un musicien que la « légende » du dix-huitième siècle puis une littérature à prétention « romantique » avaient pour le moins étouffé. Car, s'il est vrai que Stradella a été assassiné en 1682 par des sicaires alors qu'il avait « enlevé » une noble dame, s'il est certain que ce protégé de Christine de Suède, de grandes familles (romaines, turinoises, gênoises...), mena une vie tumultueuse, il paraît scandaleux d'oublier le génie créateur au profit de faits-divers souvent déformés.

Il existe bien quelques ouvrages sur Stradella, qui, au dire des chercheurs, ne résistent pas à l'analyse scientifique. Mme Carolyn Gianturco, professeur américano-italienne à l'université de Pise, qui a beaucoup fait pour l'organisation de la rencontre siennoise, prépare un ouvrage sur la vie et l'œuvre de Stradella. Une telle étude, l'ardeur avec laquelle de petits groupes travaillent de par le monde, devraient assez rapidement permettre de faire entrer Stradella dans l'espace musical quotidien, comme y entrèrent progressivement, et pour ne citer qu'eux, Monteverdi et Vivaldi. Dans les bibliothèques italiennes, françaises, allemandes, danoises et autres dorment des manuscrits. Certains sont édités ou en voie de l'être. Quand pourrons-nous écouter, par exemple, *Esule dalla sfere* ou *San Giovanni – isostomo*, afin de prolonger le miracle siennois ?

JACQUES DECORNOY.

★ DISCOGRAPHIE. – Voici la liste des principales œuvres enregistrées de Stradella : *Intégrale des œuvres instrumentales*, Ars Nova (4 disques) ; *Cantate de Noël*, Archiv Produktion - Résonance ; *San Giovanni Battista*, Schwann-AMS (2 disques) (par la Capella Clementina) ; *Lettre à une belle infidèle, cantates et arias*, Harmonia Mundi ; *La Susanna*, EMI.

Un livre-hommage

Le livre qui vient de paraître à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Accademia Musicale Chigiana permet de se faire une idée de la place de cette institution dans la vie artistique européenne du vingtième siècle.

L'auteur retrace l'action en faveur de la musique – qui remonte à 1913 – du comte Guido Chigi-Saracini, fondateur de l'académie. Au fil des ans, au fil des pages, défile le gotha toujours renouvelé du chant, de la composition, de l'interprétation : Ninon Vallin, Wanda Landowska, Prokofiev, Horowitz... Plus loin, en 1939, c'est sur un programme de la Chigiana qu'apparaît pour la première fois le nom de Giulini en tant que chef d'orchestre. L'après-guerre confirme l'importance de l'académie, où passent – pour interpréter ou enseigner – Van Kempen, Segovia, Jacques Thibaud, Menuhin, Nathan Milstein, Cortot, Navarra, Casals, etc.

Tournons encore les pages. Voici un programme de 1956 où figurent notamment Claudio Abbado, Salvatore Accardo, Zubin Mehta, Daniel Barenboïm. Et Uto Ughi est encore en culotte courte lorsqu'en 1959 il participe, à onze ans, dans le palais gothique de la via di Citta, à l'interprétation du concerto pour quatre violons de Vivaldi. Tous les « ténors » de la musique contemporaine viennent ensuite, de Xénakis à Boulez, en passant par Bussotti, Petrassi, Berio.

Une expérience passionnante, en plein développement (les cours d'été ont été suivis cette année par des étudiants venus de quarante-sept pays), qui a survécu à son fondateur et que le livre éclaire fort bien, grâce aussi à de très belles illustrations. – J. D.

★ Leonardo Pinzauti : *l'Accademia Musicale Chigiana, da Boito a Boulez*. Editions Electa, Milan, 290 pages, 20 000 lires (en librairie ou à l'Académie musicale de Sienne).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

A View from a bridge. — Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 (en anglais).
La Vallée de l'ombre. — Artistic Athévain (272-51-00), 20 h 30.
Au Bois lacté. — La Bruyère (874-76-99), 21 h.
Les Enfants du silence. — Studio des Champs-Élysées (723-35-10), 20 h 45.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 17 septembre

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan.
Beaubourg (277-12-33), 13 h, 16 h et 19 h, Cinéma-Vidéo : Nouveaux films ; Théâtre, 20 h 30 : le Naufrage du Titanic.

En région parisienne

La Défense, Fontaine Agam (979-00-15), 21 h 30 : Ballet d'eau « l'Oiseau de feu » (Stravinski).
Jouy-en-Josas, église Saint-Martin, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : A. Myrat (Bach, Hummel, Mozart).
Sceaux, Orangerie, XIVe Festival (60-07-79), 21 h : duo C. Courtois, C. Collard, violon, piano (Beethoven, Schumann, Messiaen).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 15 : L'Eveil du printemps ; 22 h : Figaro Solo.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Escalier d'Or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Carrousel des Etoiles ; 20 h 30 : la Planque.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : Patrick Font.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : l'Architecte de l'empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Vacances écossaises. — Théâtre Rouge, 20 h 30 : Tchoufa. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopelia.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Présent (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve américain.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : Huis-clos ; la Maison de poupée ; 22 h : A. Allais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Saint - Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Fin de partie.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), à 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohubahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs - Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. — II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : Jazz Trio.
L'Envol (347-33-06), 20 h 45 : Eliza là-bas.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne.
Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Splendid - Saint - Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la douce.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 22 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Théâtre des Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tous rose.

Le music-hall

Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h : J. Guidoni.
Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Hervé Vilard.
Potinière (261-44-16), 20 h 45 : Sol (Marc Favreau).
Théâtre des 400-Coups (633-01-21), 18 h 30 : Ensemble musical « Farafina », le Bobo-Dioulasso.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Guillermo Galve.

La danse

Centre Omnisports de Massy, 21 h : P. Akendengue, Bonga, Farafina, les ballets Lemba, M'Bamina.

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Charlie Slide Sextet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Agbavia.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h : The Boby Few Trio Explosion ; 23 h : Los Salseros.
Connetable (277-41-40), 22 h : Paris Summer Jazz quintet.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Pierre Louis Garcia « Portraits ».
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Tin Pan Stompers.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : A. Villager, R. Portier, H. Sellin, P.-Y. Sorin.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : René Franc Orchestra.

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre de Radio Sarrebrück. Dir. : H. Zender (Mahler).
R.E.R.-Auber, 16 h 30 : Quintette de cuivres de Budapest (Holborne, Scheidt, Farnaby, Albinoni).

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE
(606-50-48)

Centre d'arts celtique, 20 h 30 : Logres et La Gaillarde.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS
(260-31-84)

Église des Billettes, 20 h 30 : J.-J. Kantorow, Ph. Muller et J. Rouvier (Beethoven).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

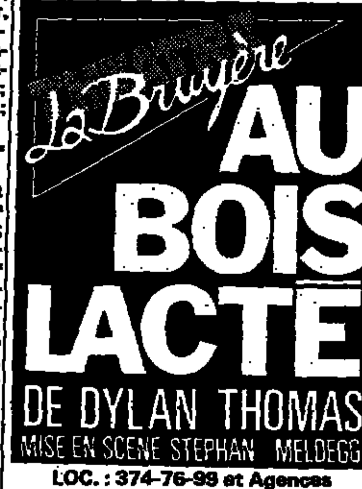
15 h : L'Homme sans nom, de L. Mathot ; 19 h : Deauville 1982. Mervyn Le Roy : Je suis un évadé ; 21 h : Hommage à Robert Altman : Mach.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Sherlock Holmes in Washington, de R.-W. Neill ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : Dialogue des Carmélites, de R.-L. Bruckberger et Ph. Agostini ; 19 h : les Amours célèbres, de M. Boisrond.

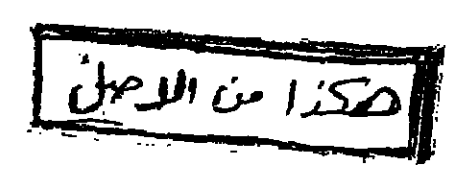
Les exclusivités

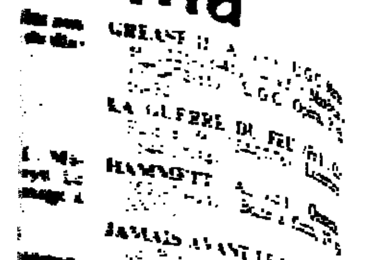
A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BONGO MAN (Ang., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COUNTRYMAN (A., v.o.), Forum, 1er (297-53-74).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
ÉPOUVANTE SUR NEW-YORK (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
GREASE II (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Boîte à films, 17e (380-30-11).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96), mat.
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (Lyb., a.) (v. angl.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp. ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Murat, 16e (651-99-75). — v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

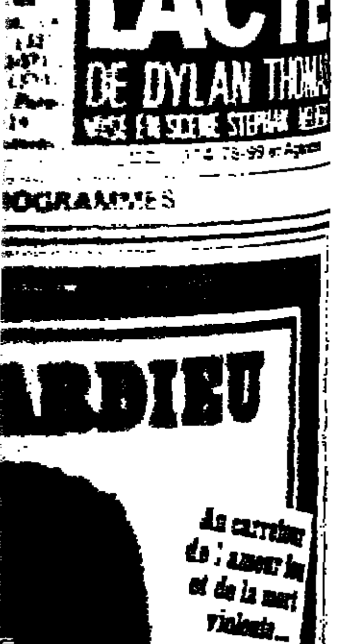
















SPECTACLES

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

BLADE RUNNER (*), film américain de Ridley Scott ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96.

ELIA KAZAN OUTSIDER, film français d'Annie Tresgot ; v.am. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

ET TOUT LE MONDE RIAIT, film américain de Peter Bogdanovitch ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA FIÈVRE DE L'OR, film américain de Charlton Heston ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JAGUAR, film philippin de Lino Brocka ; v.o. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

KILLER OF SHEEP, film américain de Charles Burnett ; v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES MASSACREURS DE BROOKLYN, film américain de John Flynn ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

ROBIN, FLÈCHE ET KARATÉ, film italien de Tonino Ricci ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES YEUX DE LA FORÊT, film américain de John Hough ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

QUERELLE (Fr., All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 8e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA BATAILLE D'ALGER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Louxor, 10e (878-38-58).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (Arg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

DON GIOVANNI (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Acacias, 17e (764-97-83) ; V.f. : Movies, 1er (260-43-99) ; Français, 9e (770-33-88).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (F.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA FÉLINE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FUREUR DU DRAGON (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

GARDE A VUE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POSSESSION (Fr., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A, v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

SWEET MOVIE (Fr., Can., All.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Nation, 14e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 17 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Francis Lemarque à Paris.
Réalisation : Gaya Bécaud.
Un poète filmé dans Paris chante : Paris de loin, Le temps ne s'arrête pas, Bal, petit bal, etc.



21 h 15 Feuilleton : L'Esprit de famille.
Réalisation : R. Bernard, avec M. Biraud, M. Lejeune, C. Dupray...
Quatre vilaines filles qui en font voir de toutes les couleurs à leurs parents et pourtant l'esprit de famille reste gentillet, un brin mielleux...

22 h 10 Documentaire : Un art d'éveil.
Le livre d'images, réalisation D. Baudrier.
Agnès Rosenthiel, Danièle Bour, Philippe Dumas et Henri Galeron nous racontent leur passion pour l'illustration des livres d'enfants.
Le dernier des quatre est un merveilleux illustrateur de Prévert et de Kafka.

22 h 40 Cyclisme : Tour de l'avenir.

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
De D. Goldenberg, réal. : R. Kahane. Avec S. Rebbot, C. Hugnin, G. Ville, R. Schacher, A. Poivre.
Les Chalette rencontrent Zinard veuf avec deux enfants. Un papa-poule bis, ferrailleur de son métier, dont l'associé a été tué. Les Chalette vont bien entendu se mêler à l'affaire.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Descentes aux enfers.
Avec D. Fernandez (Dans la main de l'ange), *J.-F. Josselin* (l'Enfer et Cie), *M.-G. Landes-Fuss* (Une baraque rouge et moche comme tout à Venice, Amérique), *J.-A. Léger* (Océan Boulevard et Autoportrait d'un loup).

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cycle cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : les Yeux bandés.
Film espagnol de C. Saura (1978), avec G. Chaplin, J.-L. Gomez, X. Elloriaga, A. Falcon, L. Cardona (v. o. sous titrée).
Au cours d'une conférence de presse, un metteur en scène de théâtre est bouleversé par le témoignage anonyme d'une femme, qui a été torturée. Il décide de monter un spectacle d'après ce témoignage et prend comme actrice l'épouse d'un ami dentiste ; il est amoureux d'elle.
Un tournant important dans la carrière de Saura. Mise en scène épurée, rigoureuse, de la réalité et des fantasmes. Une grande richesse de pensée, de sensibilité, une réflexion sur le rôle de l'artiste face à un problème universel.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Le dernier recours.
Carte blanche à Anne Gaillard.
Enquête de P. Le Herle.

21 h 35 Téléfilm : L'Adélaïde (1re partie).
Réal. P. Villechaize, avec N. Germon, D. Harchim, S. Vollereaux...
Emilie Cadoix, quatre-vingt-quatre ans, chanteuse, raconte une vie d'aventures et de fortunes diverses. Ce téléfilm, malgré quelques bons passages, notamment les répétitions et les représentations dans la péniche, ne nous sauve guère de l'ennui.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Sonate en la mineur, de Bach, par J. Galway, flûtiste.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la planétologie actuelle.
20 h, Relecture : Jean Follain, par H. Juin, textes lus par Françoise Seigner et François Chaumette.
21 h, 30 Black and blue : festivals d'été.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Symphonie n° 7 », de Mahler, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck. Dir. H. Zender.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 18 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 Accordéon, accordéon.

10 h 55 Retransmission en direct de Monaco des obsèques de la princesse Grace de Monaco.

13 h Journal.

13 h 35 Pour changer.
La conquête de l'Ouest ; Aller simple ; Les incorruptibles ; *Etoiles et toiles.*

18 h Magazine auto-moto, cyclisme.
Tour de l'Avenir.

18 h 30 Archibald le magichien.

18 h 35 Trente millions d'amis.
Moto dog ; Le repos du chat ; Hue... roulotte.

19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Expertise automobile : L'informatique demain.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 S'il vous plaît.

20 h Journal.

20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
L'émission « Droit de réponse », qui fit scandale l'hiver dernier, est de retour. Michel Polac recevra ses invités dans un nouveau décor. La première émission de la rentrée s'intitule « La Bourse ou la vie ». Avec J.-B. Doumeng, le « milliardaire rouge », P.D.G. de la société Inter-Agra ; G. Merlin, promoteur, E. Mandel, économiste marxiste ; R. Sédillot, historien de la monnaie, J. Ferry, président du Groupement des industries métallurgiques.

21 h 50 Série : Dallas.
Le départ.

22 h 45 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay. Avec Coluche ; La télévision des autres : l'Allemagne de l'Est.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

11 h Journal des sourds et des malentendants.

11 h 30 Idées à suivre.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Drôle de dames.

14 h 20 Dessin animé : San ku kai.

14 h 50 Les jeux du stade.

17 h Récré A2.
Si-si-si ; Casper et ses amis ; Harold Lloyd.

17 h 45 La chasse aux trésors.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
En direct de l'Espace Cardin : Annie Cordy, Christian Morin, Pierre Bachelet, Gérard Depardieu, etc.

21 h 50 Téléfilm : La Neige et la Cendre.
De J. Espagne. Avec P. Norbert, B. Le Saché, C. Bouchery, M. Muc, etc.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de 20 heures (à Béthune).

20 h 35 On sort ce soir. Téléfim : l'Adelaïde (2e partie).
Réal. P. Villechaize. Avec N. Germon, P. Harchin, S. Vollereaux..

22 h 35 Journal.

23 h 05 Prélude à la nuit.
La Valse, par le Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel peut être le sens de l'entrée des médecines naturelles dans l'enseignement universitaire ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches, avec le peintre Rougemont.
11 h 2, La musique prend la parole : Concertos pour piano et orchestre de Mozart.
12 h 5, *Le pont des arts.*
14 h, *Sons : nostalgies de Chine.*
14 h 5, Les samedis de France-Culture : la circulation du sens.
16 h 20, Le livre d'or : avec M. Rudi, piano (Brahms, Liatochinsky, Schubert).
17 h 30, Pour mémoire : l'ésotérisme chez les anciens Egyptiens.
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Rousseau juge de Jean-Jacques : l'entreprise avec M. Vitold.
20 h, La vérité est un cri, de M. Henry, avec D. Leverd, J. Ferrière, *G. Laurent, M. Mailfort, M. Epin, C. Vichniakoff,* P.-E. Deiber.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de J. Brahms, Vivaldi, Sibelius, Locke, Beethoven, Monteverdi. Haydn.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Morin, J.-S. Bach, Filtz, Saint-Saëns, Schumann, Catalani, Liszt, Turina ; 11 h, La tribune des critiques de disques ; « Béatrice et Bénédict », de Berlioz (versions comparées) ; 12 h 35, Avis de recherche, œuvres de Chausson, Glière, Liadov.
13 h 30, Tous en scène.
13 h 4, Atelier de musique.
15 h 30, Dossier disque : « Les Béatitudes », de C. Franck.
16 h 30, Concert (donné à La Rochelle le 12 mars 1982) : œuvres de Ravel, Tchaïkovski, Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique.
18 h, Le disque de la tribune : « Béatrice et Bénédict », de Berlioz (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Gerhard, Walton, Constant, Lauro, Carulli.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : œuvres de Stravinski.
20 h 30, Concert : œuvres de Schubert, Mahler, Brahms ; Negro *Spirituals, par J. Norman, soprano ; G. Parsons, piano ;* V. Von Wrocem, alto. (Donné au Stifkirché, Ossiach, le 26 juin 1982.)
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de *Haydn, Liszt, Mozart ; 23 h, Entre guillemets ;* 0 h 5, Poissons d'or. Œuvres de Jobson, Debussy, O'Sea, Adams.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

– *M. Maurice Siegel*, directeur de l'hebdomadaire *V.S.D.*, est l'invité du « Journal inattendu » sur R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

– *M. René Monory*, ancien ministre de l'industrie, est reçu à l'émission « Le grand jury R.T.L. - *le Monde* », sur R.T.L., à *18 h 15.*

RADIO-TÉLÉVISION

« L'AFFAIRE LANGLOIS » A ANTENNE 2

Nombreuses réactions en faveur du journaliste muté

Les interrogations sont nombreuses et vives, après la décision de MM. Pierre Desgraupes, P.-D.G. d'Antenne 2, et François-Henri de Virieu, directeur de l'actualité de la deuxième chaîne, de retirer à Bernard Langlois la présentation du journal d'Antenne 2 midi, qu'il assurait en alternance avec Philippe Labro, et auquel il est reproché d'avoir fait un commentaire « de *mauvais goût* » à propos de la mort de la princesse Grace de Monaco. Le journaliste a été muté au service « société » d'Antenne 2 en qualité de grand reporter (*le Monde* du 17 septembre). Cette décision a été confirmée par le P.-D.G.

Réunie jeudi en assemblée générale, la rédaction de la deuxième chaîne a adopté, à la quasi-unanimité, un texte, dans lequel elle estime que la mesure prise contre Bernard Langlois constitue bien une « *sanction* », même si la direction avait le droit de le déplacer, le statut de présentateur n'existant pas. Elle déclare s'y opposer et réclame la réunion de la commission d'application de la convention collective.

Pour sa part, la fédération du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) de l'audiovicuel appelle, « *dans un premier temps, l'ensemble des journalistes de radio-télévision à marquer leur solidarité* » avec Bernard Langlois « *dont la seule erreur est d'avoir cru que les pratiques professionnelles d'indépendance d'esprit et de liberté de ton n'étaient plus en contradiction avec le discours officiel* ». « *Rien dans le texte incriminé,* déclare le communiqué du S.N.J., *ne justifie la décision de mutation de Bernard Langlois. Faut-il en conclure que le conformisme et le respect figés d'une réalité sociale et mondaine sont aujourd'hui la règle à Antenne 2 ?* »

« Indigne, injustifiée et incongrue »

On enregistre également plusieurs réactions dans les milieux politiques. M. François Loncle, député (P.S.) de l'Eure et président de l'intergroupe parlementaire de l'information, assure que la mutation de Bernard Langlois est « *indigne, injustifiée et incongrue* ». M. Loncle, qui a été journaliste à l'O.R.T.F. de 1964 à 1969, ajoute : « *La reprise en mains de la télévision par les éléments les plus conservateurs augure mal du nouveau système.* »

Mme Paulette Nevoux, député (P.S.) du Val-de-Marne, a adressé une lettre de protestation à M. Desgraupes. « *Vous avez cru bon,* écrit-elle, *de muter un excellent journaliste qui apportait un peu d'oxygène au traitement de l'information. Permettez-moi de vous dire que, personnellement, j'ai apprécié la façon dont M. Bernard Langlois a traité l'événement, relativisant ainsi la mort d'une personne, fût-elle célèbre, par rapport à la vie quotidienne de millions de gens.* »

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., déclare pour sa part : « *Aucun des propos du journaliste d'Antenne 2 ne constitue une attaque diffamatoire ou haineuse à l'égard de la défunte princesse. Par contre, ils témoignent d'une conception du journalisme exigeant et libre. Nous avons le souvenir que cette conception avait valu à Bernard Langlois des difficultés avec la télévision lorsqu'elle était directement sous le contrôle des gouvernements de droite (1).* »

Elle ajoute : « *La séparation des grands moyens audiovisuels d'avec l'Etat, voulue par le président de la République et sa majorité, devrait-elle amener les dirigeants des chaînes à endosser les comportements frileux et diplomatiques que l'on reprochait hier au gouvernement ?* »

« L'heure de vérité »

Bernard Langlois a par ailleurs mis en cause François-Henri de Virieu, à la suite de l'émission que ce dernier a animée jeudi soir, « L'heure de vérité », avec M. Valéry Giscard d'Estaing. *(lire page 9)* dans un communiqué remis vendredi a l'A.F.P., le journaliste sanctionné déclare : « *à une question d'un téléspectateur sur l'information à la télévision, l'ancien président de la république à déclaré* « être invité ce soir à la télévision pour la première fois depuis seize mois ». *En ne relevant pas ce propos, en ne précisant pas aux téléspectateurs qu'en réalité M. Giscard d'Estaing avait refusé jusqu'à l'émission d'hier soir toutes les invitations qui lui avaient été lancées, notamment par le « Journal d'Antenne 2 Midi », François-Henri de Virieu porte gravement atteinte à la crédibilité de la rédaction qu'il dirige et, au-delà, de la chaîne* ». En conclusion, M. Bernard Langlois « *se demande si Pierre Desgraupes ne devrait pas suggérer à François-Henri de Virieu une automutation au service société* ».

(1) Bernard Langlois, âgé de trente-sept ans, diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, a fait ses débuts professionnels à *la Vie catholique*, puis a travaillé trois ans à Europe 1. Il a fait parti, à la télévision, de la « première équipe Desgraupes », avant d'être licencié en août 1972, M. Jacques Chirac devenant premier ministre. Jusqu'en 1974, il a été rédacteur en chef de *Tribune socialiste*, organe du P.S.U., puis exercé au *Matin de Paris*, où il est devenu éditorialiste, jusqu'en décembre 1980. A sa « *demande, directement auprès de Pierre Desgraupes* » — précise-t-il, — il a été réintégré à la télévision, en l'occurrence Antenne 2, en août 1981, comme présentateur du journal de la mi-journée. Selon les derniers sondages du Centre d'études d'opinion, il devançait à ce poste Philippe Labrot : 7,61 points (un point correspondant à quatre cent mille téléspectateurs) contre 7,49 à l'indice d'écoute, et 10,24 contre 9,44 à l'indice de satisfaction.

Dans les quotidiens

Deux quotidiens nationaux de ce vendredi 17 septembre commentent « l'affaire Langlois ». Dans *le Figaro,* Gérard Guillot écrit notamment : « *Bernard Langlois a fait son métier de journaliste. C'est-à-dire qu'il a donné leur vraie place relative aux deux événements du jour : l'assassinat de Bechir Gemayel et la mort de la princesse Grace. (...) La sanction qui frappe Bernard Langlois, au-delà de sa personne, atteint donc tous ceux qui veulent faire vraiment leur métier de journaliste.* »

Dans *Libération*, le commentaire de Philippe Gavi est titré : « Pierre Desgraupes se fait l'avocat de la télévision gnangnan. » Le journaliste écrit notamment : « *En mutant* in petto *ce profanateur d'images d'Epinal, Pierre Desgraupes exprime une conception du journalisme qu'en d'autres temps il fustigeait : le journaliste qui s'autocensure, mièvre et mou, lénifiant perroquet. Ce n'est évidemment pas ainsi que la rédaction d'Antenne 2 se musclera.* »

Question de principe

Stupeur jeudi soir en voyant s'inscrire sur les écrans d'Antenne 2 au sommaire du journal de 20 heures un sujet sur le « déplacement » de Bernard Langlois par le P.-D. G. de la chaîne. Un peu plus tard, Soir 3 consacrait lui aussi plusieurs minutes à cette affaire. Ça ne s'était encore jamais vu à l'antenne, et c'est de bon augure pour l'avenir. En revanche, et quoi qu'on puisse penser des propos tenus par le présentateur sur la princesse de Monaco et son « royaume d'opérette », le fait, sans précédent lui aussi, de le muter séance tenante ne saurait se justifier.

Que ces propos aient pu choquer, c'est l'évidence. Ils m'ont moi-même heurtée de front, je le dis tout net. Mais la question n'est pas là. D'autres points de vue se sont exprimés sur cette chaîne, d'où la pluralité garante de la liberté du service public n'était pas absente. C'est sur son principe que l'intervention de M. Pierre Desgraupes est plus que regrettable. Jamais même le jour où Roger Gicquel a évoqué l'affaire des diamants, sous l'ancien règne, la direction ne s'est permis d'en faire autant. Jamais, est-il besoin de le souligner, on n'a vu prendre pareille initiative chez aucun de nos pays voisins. Ça aurait provoqué un scandale à tout casser.

C. S.

ÉDITION

Le Petit Larousse 1983 reflet du changement

Les soixante-huitards, *anciens combattants d'une révolution qui a* passé à l'as, *comme les* baba-cools *nostalgiques de l'âge d'or hippy sont sans doute dépassés par une langue vivante en perpétuelle mutation et que tente de capter le Petit Larousse 1983 (déjà !) toujours soucieux de refléter son époque. Faire un* coup tordu *à un mec* friqué *ne les tente pas davantage qu'*aller au charbon *ou, s'ils ne sont ni* frappés *ni* tapés, vampiriser *le quidam* muré dans son nombrilisme. *Tout ça, c'est du folklore (Larousse n'ose pas encore dire « folklo »). La* thématique *de notre dictionnaire, accueillant à pages ouvertes ces vocables plus ou moins insolites, ouvre un plus large éventail, que 135 mots, 40 acceptions, 56 expressions viennent enrichir, soit 231 ajouts contre 156 l'an dernier, sans compter une cinquantaine de noms propres. Car tout bouge, même si les nouveautés sont un peu perdues au milieu de 75 700 articles concentrés dans 1 800 pages. Certes, il n'y a pas si longtemps qu'on dit* coke *pour cocaïne et qu'on se drogue aussi par* barbituromanie, *que les homosexuels ont emprunté* gay *à leurs congénères anglo-saxons. Il était toutefois urgent de reconnaître que l'adiposité localisée aux hanches et aux cuisses s'appelle* culotte de cheval, *qu'un apéritif peut être* anisé *et les spaghetti un peu croquants quand ils sont cuits* al dente. *C'est en revanche la faute du maire de Paris si les aubergines se sont muées en* pervenches, *le carnet de contraventions, et non un* calibre *en main. Pervenche, c'est joli, en regard de ces affreux néologismes, dont il faut bien s'accommoder, correspondant à des professions de fraîche date :* billettiste, cuisiniste, discounter *ou* kiosquier... *Mais pourquoi* tiers-mondiste ?

∴

On eût, d'autre part, fait un clash *si on avait fait la part trop belle au franglais (*timing, press-book...*). Seulement pourquoi étendre aux entreprises le* ckeck-up *réservé à la médecine, alors qu'un « bilan » (de santé) signifie la même chose ? Et que « bande publique » est préférable à* citizen-band ? *Larousse n'en disconvient pas. Ajoutons que des emprunts à d'autres langues combattent ce monopole : à l'hébreu (*kippa*), au chinois (*chop suey*), au japonais des arts martiaux (*dojo, ippon*).*

On ne peut bien sûr s'opposer à l'invasion des termes scientifiques et techniques, nombreux et nécessaires : direction *ou* frein assisté, *moto munie d'un* chapper *et alimentée en* carburol, scanographe *synonyme de scanner,* disquette *faisant partie de l'équipement informatique,* euromissile, *etc., y compris le vocabulaire médical, rançon du progrès (*bébé-éprouvette, médecine douce *ou cette* maladie du légionnaire, *ainsi nommée parce qu'elle a été observée lors d'une réunion de l'American Legion). Et la partie encyclopédique de maints éléments de l'univers, comme le mécanisme des* pulsars *a été considérablement développée.*

∴

Le fameux « changement » s'observe aussi bien dans les mots que dans les choses à travers les opinions des citoyens sondés. *On a vu apparaître les* godillots *(députés inconditionnels de la majorité), les politiciens faisant du* clientélisme, *les* attrape-tout *à la pêche d'une large variété d'électeurs. L'*état de grâce *n'est plus seulement celui d'un chrétien absous de ses péchés mais une « période où tout semble favorable », celle dont a bénéficié le président de la République dans sa demeure* élyséenne. *M. François Mitterrand, on s'en doute, a vu sa notice complétée par les grandes lignes de son programme. Entrent à sa suite au* Petit Larousse *MM. Pierre Mauroy et Gaston Defferre — et bien entendu les préfectures deviennent des chefs-lieux de département, les préfets des commissaires de la République.*

A l'étranger, la politique extérieure de M. Reagan est précisée et sa résidence de Camp David, *à cause des accords qui y furent signés par les Etats-Unis, l'Egypte et Israël, a les honneurs du dictionnaire. Les nouveaux dirigeants des différents pays sont tous présents.*

Dans cette annuelle mise à jour des événements et des hommes, la guerre des Malouines, pourtant, n'apparaît pas. Selon Larousse, la dernière victoire navale anglaise aux îles Falkland remonte à 1914.

*Place à la culture. Les écrivains ne sont guère favorisés : un seul poète français, Yves Bonnefoy, aux côtés de feu Romain Gary, alias Ajar (Larousse le précise), du philosophe Jacques Derrida, de l'historien Ernest Labrousse et, chez les étrangers, d'Anthony Burgess (*l'Orange mécanique*), du prix Nobel Elias Canetti, de Le Roi Jones, de V.S. Naipaul. Les peintres (Jasper Johns) et sculpteurs (Anthony Caro), non plus : il est* vrai *que l'*hyperréalisme *déjà lointain a enfin droit de cité. Mais quel razde marée chez les compositeurs, qu'ils préfèrent la* gratte *ou la* guitare sèche, *fassent ou non de la* musique répétitive *sur un* piano préparé ! *Ils sont quatorze à entrer : André Boucourechliev, Jacques Charpentier, Aaron Copland, Nguyen Thien Dao, Maurice Duruflé, Luc Ferrari, Dimitri Kabalevski, Jean Langlais, Ivo Malec, Marcel Mihalovici, Goffredo Petrassi, Henri Pousseur, Terry Riley et Maurice Yvain : pas oubliée,* Ta bouche !

Trois noms viennent grossir la troupe des cinéastes : l'Américain Woody Allen, le Canadien Pierre Perrault (poète de surcroît), le Suisse Alain Tanner.

Enfin, la haute couture (pas celle des dégriffés *ou des* prêt-à-coudre*), déjà représentée notamment par Coco Chanel et Paul Poiret, l'est désormais par trois vivants : André Courrèges, Yves Saint-Laurent et Pierre Cardin, chacun défini par les caractéristiques de son style propre. Nulle ne s'en plaindra.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

Pierre Sipriot et Jean-Claude Barat assignés pour la publication de « Montherlant sans masque »

Pierre Sipriot et Jean-Claude Barat, exécuteur testamentaire de Montherlant, sont assignés par Me Kiejman devant le tribunal de grande instance de Paris, première chambre, deuxième section, pour la publication de la biographie *Montherlant sans masque*, de Pierre Sipriot, qui vient de paraître aux Éditions Robert Laffont. Cette assignation introduite à la demande de Claude Gallimard (*voir le Monde* du 16 septembre) est faite en vertu de l'article 20 de la loi du 11 mars 1957 :

« *En cas d'abus notoire dans l'usage ou le non-usage du droit de divulgation de la part des représentants de l'auteur décédé, le tribunal civil peut ordonner toute mesure appropriée.* »

La présente action vise :

1°) A interdire l'exploitation du premier volume de *Montherlant sans masque* tant que ce volume contiendra des textes inédits de Montherlant ;

2°) à interdire la publication du deuxième volume ;

3°) à interdire la publication de tout autre inédit et notamment de toute correspondance dont Montherlant n'aurait pas expressément autorisé la publication.

Le texte de l'assignation demande que les mesures soient ordonnées d'extrême urgence, étant donnée l'exploitation déjà entreprise du premier volume.

Claude Gallimard se fonde sur le testament spirituel que lui avait remis, le 26 juin 1959, Henry de Montherlant, et dont l'assignation donne le texte : « *Je répète encore une fois ici ce que j'ai déjà exprimé dans mon testament, à savoir que nulle publication d'une œuvre inédite de moi ne doit être faite après ma mort à l'exception de celles pour lesquelles il existe un contrat et un échange de lettres entre M. Gallimard et moi. J'y insiste avec la dernière force. De même, quiconque publierait des lettres de moi attenterait gravement à ma mémoire.* »

Pierre Sipriot fait ressortir pour sa défense que l'édition des *Garçons* dans La Pléiade (tome II des *Œuvres romanesques*) contient des ébauches multiples de cette œuvre, dont Montherlant n'avait certainement pas prévu la publication. Il conclut donc : « *Ce qui est moral chez Gallimard ne l'est pas chez un autre éditeur* ».

QUAND M. JEAN-EDERN HALLIER EXPLORE LES SAVANES

Après avoir rompu avec le président de la République, l'écrivain Jean-Edern Hallier rompt avec son éditeur. Il a annoncé, jeudi 16 septembre, dans un communiqué, la « résiliation unilatérale » de son contrat d'auteur aux éditions Albin Michel.

Il démissionne aussi du comité de lecture et de sa fonction de conseiller littéraire. « *Par la même occasion,* précise-t-il, *je fais savoir que les éditions Hallier, qui avaient des liens privilégiés avec les éditions Albin Michel, reprennent désormais leur indépendance.* »

Les éditions Hallier, déficitaires, connaissaient une activité extrêmement réduite depuis quelques mois. M. Francis Esménard, P.-D.G. des éditions Albin Michel, qui finançaient cette maison, avait invité l'écrivain à renoncer à son travail éditorial.

L'Echo des savanes, un mensuel de bandes dessinées publié par Albin Michel, avait repris les bureaux des éditions Hallier. Une altercation a éclaté entre M. Thierry Soucard, qui dirige le secteur « bandes dessinées », et l'écrivain à propos de la destination desdits bureaux. M. Hallier, dont les connaissances pugilistiques ne semblent pas à la hauteur de ses qualités d'agitateur, fut sorti *manu militari.*

Magnanime, M. Esménard considère toujours, malgré les foucades de son auteur, que M. Hallier a « *beaucoup de talent* ». De son côté, l'écrivain, peu rancunier, indique qu'« *il estime beaucoup son éditeur...* » — B. A.



CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Grèce et Mme Stathatos ont donné une réception, mercredi, à l'occasion de leur départ de Paris. On remarquait MM. Barre, Chirac et Chandernagor parmi les nombreuses personnalités venues dire à ce couple de diplomates efficaces et courtois leurs regrets de les voir partir.

Mariages

— M. Lô N'GUYEN QUANG,
Mme Marcel TONSON LA TOUR,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Sylvie et Francis,
le 11 septembre 1982.
86, rue de la République,
94160 Saint-Mandé.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marie-Isabelle AMORIN,
née Serralta,
survenu accidentellement à Paris, le 14 septembre 1982.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

— Mlle Francine Camescasse,
M. et Mme Jean-Pierre Camescasse et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Camescasse et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Loup Fabre et leurs enfants,
parents et alliés,
font part du décès de
Mme Pierre CAMESCASSE,
née Claude Gratzmuller,
survenu le 14 septembre 1982, à l'âge de soixante-huit ans.
Ses obsèques auront lieu le lundi 20 septembre 1982.
Rendez-vous au columbarium du Père-Lachaise, à 8 h 45.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.
79, rue de Lévis, 75017 Paris.

— Mme veuve Henri Descamps, née Marie-Thérèse de Bragelongne,
M. et Mme Patrick Descamps,
M. et Mme Jean-Luc Descamps,
M. et Mme Louis Dupuy,
M. et Mme Yves Schluty,
M. et Mme R. Michel de Laprade,
M. et Mme Jacques Monteil,
sa mère, ses fils, belles-filles et leurs enfants, ses sœurs, beaux-frères et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Henri DESCAMPS
de BRAGELONGNE,
docteur en droit,
professeur de science politique,
survenu accidentellement, à l'âge de cinquante-neuf ans, le 7 septembre 1982, à Paris.
Une messe a été célébrée le 10 septembre 1982 dans l'intimité.
L'inhumation, avec cérémonie religieuse, aura lieu à 16 heures, le samedi 18 septembre 1982, au Moule, en Guadeloupe.

— Mme Jacques Droin,
M. et Mme Guy Salmon-Legagneur, Alexis, Tristan et Carine,
M. et Mme Patrice Droin, Cyrille, Agathe et Axel,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Jacques DROIN,
survenu à Paris le 9 août 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Une messe sera célébrée à son intention le samedi 25 septembre, à 11 heures, en l'église de la Madeleine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

— Mlle Madeleine Durand,
Mlle Michèle Durand,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de
Mme veuve Jean-Baptiste DURAND,
née Germaine Sotton,
dont les obsèques ont été célébrées à Orléans, le 3 septembre 1982.
Elles rappellent le souvenir de
M. Jean-Baptiste DURAND,
directeur
de l'Office postal tunisien,
décédé à Tunis le 7 mars 1938.
1, rue de la Bourie-Blanche,
45000 Orléans.
140, avenue d'Argenteuil,
92600 Asnières-sur-Seine.

— M. et Mme Pierre Schmidt, Sophie, François et Philippe,
M. et Mme Jacques Schmidt, Yves, Jean-Paul et Alain,
Mme Gabriel Lévy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean SCHMIDT,
née Jeanne Bansel,
survenu à Belfort, le 13 septembre 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 15 septembre.
15, rue Vineuse, 75016 Paris.
91, avenue du Grésivaudan,
38000 Grenoble-Meylan.
8, rue Emile-Zola,
90000 Belfort.

Remerciements

— Mme Marie-Reine Hugelé et ses enfants,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie et leur amitié lors du décès de
M. André HUGELÉ.
Une messe de souvenir sera célébrée en l'église Notre-Dame du Raincy (Seine-Saint-Denis) le dimanche 26 septembre, à 10 h 30.

Avis de messes

— L'ambassade du Liban en France annonce qu'une messe de requiem à la mémoire de
M. Bachir GEMAYEL,
président élu du Liban,
sera célébrée, dimanche 19 septembre 1982, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris (5e).
Prière de considérer cet avis comme tenant lieu de faire-part personnel.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE MÉTALLURGIQUE INTERNATIONAL
(25.000 Personnes)
recherche

UN INGÉNIEUR DES MINES
ou équivalent

Futur chef du département équipements de forage et équipements de creusement.

Après un stage de formation approfondie en France et à l'Étranger, ce cadre assistera jusqu'à son départ, l'actuel responsable en assurant personnellement l'action commerciale pour la vente et le suivi des clients.

Il deviendra un spécialiste technico-commercial des équipements pour le forage pétrolier et le matériel de creusement de mines et de galeries souterraines. Il aura la charge du marché français. L'allemand ou l'anglais et si possible les deux seront vivement appréciées.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 46179 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Le Comité exécutif du Baccalauréat international désire engager un

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

dont le siège est à Genève, Suisse. Cette personne devrait assumer la responsabilité finale pour tous les aspects de l'administration et de l'organisation.

Le candidat devrait posséder une expérience suffisante et des qualités particulières dans la gestion administrative. Il devrait également avoir un sens aigu des relations humaines, une autorité naturelle et une connaissance étendue des domaines de l'éducation. Enfin, il devrait maîtriser l'anglais et le français et avoir si possible de bonnes notions d'espagnol.

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur Émile BLANC secrétaire du Conseil de fondation de l'Office du Baccalauréat international, Palais Wilson, 1211 Genève 14.

Des renseignements plus détaillés peuvent être obtenus à la même adresse.

emplois régionaux

C.R.C.I. RHONE-ALPES
recherche

CADRES COMMERCIAUX

demandeurs d'emplois pour participer à un cycle de formation « export » en vue du développement des marchés des entreprises régionales vers les pays d'Amérique latine. Formation à Lyon du 4 octobre 1982 au 18 mars 1983. Rémunération par l'État.

Prendre contact rapidement avec le CEPAG (Nicole Auplat), tél. : (16-7) 833-52-12.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE LA RÉGION RHONE-ALPES
recherche

UN JEUNE DIPLOMÉ D'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Pour un poste au sein de son Département Commercial.

Ce poste conviendrait à un jeune « Sup. de Co », même débutant, désireux de participer au développement de l'Entreprise.

Pour des candidats dynamiques, de réelles possibilités d'évolution sont envisageables.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curr. vitae détaillé, sous le nº 244.084 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Recherchons pour compte importante entreprise
CHEF DE PERSONNEL
Bonne formation droit social, expérience confirmée gestion nombreux personnels et relations sociales. Résidence grande ville du Midi, mais déplacements assez fréquents pour régler problèmes sur place. Adresser C.V. détaillé, photographie et lettre manuscrite, Rémunération à discuter à : HAVAS MARSEILLE nº 32352.

URGENT
INSTITUT SAINT-PIERRE SAINT-PAUL DREUX
sous contrat cherche
PROFESSEUR PHYSIQUE CHIMIE
Temps complet 1er et 2e cycle. Téléphone : (37) 42-07-77.

Pour « être dans le vent » et Aller « dans le sens de l'histoire »

il faut être individuellement / collectivement

Sceptique, Morose, Frileux, Assisté, Sclérosé, Craintif

Revendicatif, Agressif, Nerveux, Exigeant, Violent

Une annonce d'offre n'est pas une ouverture sur la Psychanalyse

Mais elle s'adresse tout de même à un certain profil d'individu de la part d'une entreprise disposant de son propre profil donc d'une éthique, d'une stratégie, d'ambitions, d'objectifs et de moyens.

Nous recherchons

des jeunes dont *l'autonomie intellectuelle, l'équilibre mental* et la *force caractérielle* en font des personnalités valant par elles-mêmes avant de *s'inspirer de toutes les pressions sociales, culturelles* ou éducatives qui ne sont en fin de compte que des groupes de pression.

Nous offrons

à des "*personnes*" jouissant d'un *minimum de liberté intérieure* et d'un *maximum de volonté d'entreprendre*

un environnement *(agréable)*
des structures *(solides)* un marché *(en expansion)*
des produits *(performants)* un marketing *(créatif)*
une puissance et une solidité financières *(leader)*

Au service

de la formation, de l'intégration et du management des plus aptes : c'est-à-dire de ceux qui offrent le meilleur coefficient d'adéquation avec notre activité.
Le stage de formation est longuement rémunéré, l'intégration largement facilitée, la rémunération fondamentalement motivante, la promotion intégralement interne.

Seuils de sélection

24 ans au moins, diplômés d'origine commerciale ou autodidactes solides.

Ecrire BANCE PUBLICITÉ 18 rue Léon 75018 Paris
(Merci de préciser sur l'enveloppe réf. 820 916)

Association de quartier recherche
ANIMATRICE
à plein temps. Expérience souhaitée. Références exigées. Qualités d'accueil, d'organisation et de responsabilité, désirant s'intégrer dans une équipe. Ecrire C.V. à M.J.C. 18, avenue de la Porte Brancion, 75015 PARIS.

Ecole Professionnelle Adulte (94) recherche
PROF. COMPTABILITÉ
Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº T 035.588 M RÉGIE-PRESSE 85, rue Réaumur, Paris-2e.

COLLABORATEUR standing Ecrire M. LIVRY, 149, rue St-Honoré, Paris 1er, qui trans.

STE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche
JURISTE FISCALISTE
Pour suivi dossiers contacts clientèle, études techniques et animation équipe, exp. fiscalité personnel néces. Adr. C.V. et prét. : FEC, 217, rue du Fg-St-Honoré, Paris 8e.

Institut privé d'enseignement supérieur recherche
1e PROFES. AGRÉGÉ
PHYSIQUE-CHIMIE
2e PROFESSEUR
INFORMATIQUE
Env. C.V. s/nº 9590, Publi. Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

Cher. représ. bij. fant. av. client et un vend. com. entreprise. 245-08-18 M. Misiko.

Jeune Fille ou Jeune Homme ayant très bonnes connaiss. en mathématiques et en allemand pour assister lycéens dans leurs devoirs. Tél. pour rendez-vous 329-65-67 après 19 h 30.

L'école supérieure de gestion recherche
PROFESSEURS VACATAIRES
(2 à 10 h. par semaine) niveau minimum D.E.A. grandes écoles ou équivalent. Envoyer C.V., 137, avenue Félix-Faure, 75015 PARIS.

propositions diverses

TRÈS URGENT
Dernier stage préalable à la formation de RELAXOGUE le 30/9 et les 1er, 2 et 3/10. Formation Paris, province. ISTOR, 374-56-93.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Cherche Collaborateur (trice) à partir de 30 ans, expér. milieu d'affaires, niveau 3e cycle, enseignement sup. ou Sciences Po, HEC, Arts et Métiers. Espagnol exigé.

Ecrire CULTURA LATINA, 65, bd des Invalides, 75007.

Importante organisation professionnelle recherche
COLLABORATEUR
chargé au sein de son équipe internationale, de concevoir, mettre en œuvre des actions collectives de promotion du commerce extérieur vers des pays du tiers-monde. Formation supérieure et anglais courant exigés. Expérience de l'exportation souhaitée. Envoyer C.V. s/réf. 2116 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

URGENT
Ministère de l'Agriculture recherche pour son Centre Informatique
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pour travailler au sein d'une équipe de maintenance de programmes exploités sur ordinateurs CII-HB IRIS 80 ou DPS 7-80.
Niveau maîtrise ou DUT informatique ou plusieurs années d'expérience en informatique. Rémunération en fonction de l'expérience.
Lieu de travail PARIS. Dégagés O.M.
Ecrire sous réf. JCN au Ministère de l'Agriculture, Sous-Direction de l'Informatique 33, RUE DE PICPUS 75012 PARIS.

secrétaires

Administrateur de Biens recherche
SECRÉTAIRE
responsable service gérance. Tél. pour R.-Vs. 256-10-45.

capitaux propositions commerciales

Ancien commerçant, 36 ans, disposant de 250.000 F, prêterait à sociétés ou commerçant à taux intéressant contre emploi dans ladite société, région sud de Paris. Ecr. s/nº 6.353 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Détenteur brevets sur énergie nouvelle aidés ANVAR et AME, offre participation dans brevets à porteur de capitaux, parts de 50.000 F, doss. sur demande. Ecrire sous le nº 035.551 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 18 ans, Anglaise cherche emploi à partir de mi-octobre. Etudiante de français et all. Permis de conduire. Ecr. Belinda Smith, 115 Upper Rose Hill, Dorking, Surrey, Angleterre.

Ingénieur 55 ans, très large expérience négociations haut niveau tous domaines, 10 ans directeur administratif et financier cherche responsabilité D.G. Adjoint ou Secr. Général Accepte missions ponctuelles ou contrats durée déterminée. Ecr. s/nº 8.948 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche emploi, 27 ans, célibataire, double nationalité, 3 années science politique aux Etats-Unis, expérience commerciale import-export, bilingue. Tél. 357-90-56.

Jeune fille célibataire, 20 ans, DUT relat. pub. Attac. presse, école d'Etat. Disp. tous sect. conn. nomb. sports et pratique, cherche emploi, Paris 1er. Ecr. s/nº 6.347 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. d'espagnol et philosophie cherche poste école privée, donnerait aussi des cours particuliers. Tél. 526-21-73 ou écrire M. MALVERDE, 71, rue de Caumartin, 75009 Paris.

J.F. 23 ans. Très bonne culture générale. Anglais, allemand lu, parlé et écrit. Bonne connaissance russe, cherche situation lui permettant d'utiliser ses compétences. Ecrire : PROFILCO, 18, avenue George-V, 75008 PARIS, qui transmettra.

J.F. 19 ans CAP collectivités recherche poste stable dans hôpital, clinique ou maison de retraite Paris ou Val-de-Marne. Ecr. s/nº 6.352 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
J.H. 31 ans, retour étranger, ex. présentation, auteur-compositeur SACEM, cherche travail collab. publicitaire ou secrétariat ou collab. édition. Tél. 370-56-82.

COLLABORATRICE RELATIONS INTERNATIONALES anglais, espagnol, portugais, nat. all. Et. sup. + conn. int. Expér. 10 ans : achats, ventes, rel. pub., salons, édit., organis. recherche poste autonome et dynamique. Ecr. s/nº 6.348 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 23 ans, diplômée de l'école des cadres (MARKETING), rech. poste en rapport avec sa formation. Écrire SAFFRAY Corrine, 15 bis, rue Danielle-Casanova, 92500 Rueil-Malmaison. Téléphone : 751-76-35.

J.F., 34 a., enseign. ch. donner cours form. prof. franç. Ecr. Hurion, 11, rue Augereau, Paris-7e.

PSYCHOTECHNICIEN et GRAPHOLOGUE
Diplômé, 53 ans
Spécialiste du recrutement des Cadres
depuis 25 ans, ayant également intégré importante expérience de la GESTION et du DÉVELOPPEMENT des RESSOURCES HUMAINES en milieu industriel, notamment en cumulant pendant 5 ans la responsabilité du recrutement et de la Formation dans une importante Société (3.000 personnes), souhaiterait, après avoir élargi son horizon à travers la pratique du Conseil de Direction à titre indépendant durant ces 7 dernières années, maintenant rejoindre une équipe de D.P.R.H. dynamique et ouverte aux possibilités d'apport — souvent complémentaires — des jeunes et des moins jeunes.
Région indifférente. Disponibilité : 1 mois après accord. Références contrôlables. Grande capacité de travail, efficacité, réel esprit de collaboration.
Écrire nº 45.420 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau
- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Étudie toutes propositions.
Écrire sous le numéro 6.350 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS 9e.

Cherchons CHARGÉ D'ÉTUDES SPÉCIALISÉ en enquêtes par sondage, ayant plusieurs années d'expérience professionnelle.
Env. candidature écrite et prétent. au C.E.S.P., 32, avenue Georges-Mandel, 75116 PARIS.

J.F. 31 ans, bonne présentation
BAC G1
CAP secrétariat direction sténo, recherche poste de secrétariat de Direction dans société. Ecr. s/nº 6.351 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL
36 ans, ESC cherche emploi. Expérience gestion, recrutement appui vente terrain, capable tous secteurs activités, bien introduit monde agricole (bâtiment, élevage, matériel, etc.). Libre de suite province. T. (50) 02-64-47 t.l.jrs.

Voir notre IMMOBILIER en page 24

l'agenda du Monde

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre 504 Peugeot injection, boîte automatique, intérieur cuir. Téléphone : 822-21-13, après 19 h.

A vendre R. 14 TS, année 1980, 65.000 km, Argus 28.000 F, vendue 24.000 F. Tél. : 905-86-51, après 18 h.

de 12 à 16 C.V.

Vends BMW 628 CSI 1982 13000 kilomètres. Téléphone : (35) 89-76-36.

plus de 16 C.V.

Part. vend COUPÉ BMW 635 1981, 40.000 km, parfait état, équipement complet. Px Argus. Tél. 280-63-23, poste 201, heures bureau.

BMW 728 i, 1982
23.000 km, bleu métal., intérieur velours, vitres teintées, air conditionné, radio cassettes. Prix : 120.000 F. Tél. 266-36-11, heures bureau.

locations

Ancien commerçant, 36 ans, disposant de 250.000 F, prêterait à société ou commerçant à taux intéressant contre emploi dans ladite société, région sud de Paris. Ecr. s/nº 6.353 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LOCATION DE VÉHICULES
PRIX SAUVAGES
EXPRESS ASSISTANCE
65, rue Lauriston, 75116 Paris.
504-01-50
128, av. Malakoff, 75116 Paris.
502-19-19

boxes - parking

TRÈS URGENT
Dernier stage préalable à la formation de RELAXOGUE le 30/9 et les 1er, 2 et 3/10. Formation Paris, province. ISTOR, 374-56-93.

Ameublement

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :
En tissu : 100 qualités et coloris différents.
En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.
Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Actuellement, EN PROMOTION canapés 3 places. Cuir veau pleine fleur, assise ressorts 6.700 F au lieu de 8.500 F. En buffle véritable 7.600 F au lieu de 9.500 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous venez c'est direct.
CAP 37, rue de Cîteaux 75012. T. 307-24-01.

Artisans

Entreprise RENOMAIL 18, rue Cardinet, 17e rénove tout appartement *du sol au plafond* et réémaille baignoire, bidet, lavabo, etc., dans tous coloris souhaités. Technique nouvelle à domicile sans démontage. *Travail sérieux.* Garanti 3 ans sur facture. DEVIS GRATUIT. Téléphone : 227-47-05.

Avions

BIRÉACTEUR LEARJET 35 A 1980
offert en location coque nue à 400.000 dollars par an. Location possible également avec équipage dans des conditions très intéressantes. Ecrire sous chiffre A 18-115436, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.

Cours

Leçons de FLUTE TRAVERSIERE Téléphone : 567-02-31.

RÉOUVERTURE DES COURS DE YIDDISH
Lundi 4 octobre à 18 h 30. 14, rue de Paradis, salle Koelig, 1er ét., fond de la cour. (3 niveaux). Organisé par le mouvement juif progressiste. Réunion d'informat. le 20 sept. à 19 h, même adresse.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie PERRONO JOAILLIERS ORFEVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente, Occasions/Echanges.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES *se choisissent chez GILLET* 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT TRÈS CHER
Brillants, pierres couleur or 50 à 100 F le gramme. REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris-17e (Mº Brochant). Ouvert lundi à vendredi.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Enseignement

Apprendre l'américain à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28
- Session intensive d'automne du 13 au 24 septembre pour : Gens pressés, Lycéens en mal d'anglais, Touristes. Méthode orale cours dans la journée et le soir. Inscriptions à partir du 1er septembre.
- Session normale : du 27 novembre au 18 décembre. Inscriptions à partir du 13 septembre.

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

Bateaux

Bateau en Fiberglas à vendre, marque RIVA, modèle Summertime 34' (10,45 m) avec Flybridge et doubles commandes, excellent état, équipement très complet, salon, cabine spacieuse, salle de bns avec w.-c., 2 moteurs essence de 350 cv, prix T.T.C. très intéressant. S'adresser à RIVA CANNES (93) 43-99-33.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE
MODÈLE DEPOSÉ DE FABRICATION ARTISANALE
RESTAURATION GRANDES MARQUES, DEVIS GRATUIT Téléphone : 840-89-52.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F T.T.C. m², 658-81-12. Fermeture exceptionnelle le 27 septembre tte la journée.

Répondeurs téléphoniques

TÉLÉPHONES
SANS FIL et REPONDEURS posés à votre domicile.
IMMÉDIAT 296-58-58

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Jeune fille au pair

François Lejeune sonorisation
Animer une soirée est une profession. Une rencontre-préparation, une animation appropriée. Car ce soir-là doit être réussi...
93, rue Solférino, 59800 Lille. Téléphone : (20) 54-05-06.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE consulte à Paris sur R.-V. MORTIER. Tél. : 066-29-67.

Vacances Tourisme Loisirs

Vends multipropriété à vie à Chamonix studio équipé 3 pers. 15 jours début janv., 29.000 F, dernière sem. janv., 19.000 F, dernière sem. mars, 26.000 F. Tél. heures bur. : 405-07-83 (M. Philippe).

Cannes studio tout confort, centre, plage, calme, à louer oct.-nov.-déc. Tél. 344-39-81.

WEEK-END EN NORMANDIE ENTRE DEAUVILLE ET CABOURG MAISON INDIVIDUELLE, piscine chauf. et tennis couvert. SEPT. 600 F, OCT. 400 F. GARDEN CLUB BRANVILLE 14430 Téléphone : (16-31) 79-10-94.

Vidéo

CAMÉRA 7
Photo - ciné - son VIDEO
Location cassettes abonnement 500 F 15 F par jour
WEEK END 4 cassettes pour 100 F très nombreux titres disponibles
7, r. La Fayette, 75009 Paris Téléphone : 874-84-43 ou 878-37-25.

LINGUAL ORBIS
L'ALLEMAND A MUNICH
3 semaines (6. 9. 12 etc.) Cours accélérés intensifs 1.700,— FFr. avec logement dans le centre 2.500,— FFr. Renseignements:
ORBIS - INTERNATIONALES SPRACHINSTITUT - 8000 MÜNCHEN 5 - BAADERSTRASSE 12—14 TELEFON 089/224939

Le Monde

économie

AFFAIRES

REGROUPEMENT DANS LA MINI-INFORMATIQUE

CII-Honeywell Bull va prendre le contrôle de la société SEMS, filiale de Thomson

La SEMS, société du groupe Thomson, spécialisée dans la mini-informatique, va être reprise par CII-Honeywell Bull. M. Chevènement a profité, le 16 septembre, de son passage au « Forum de l'Expansion », consacré à l'électronique, pour annoncer, devant quelques centaines de dirigeants d'entreprise, les premières mesures industrielles concrètes dans la filière électronique. Le regroupement des forces dans la mini-informatique et l'informatique distribuée n'a pas été obtenu sans mal, les affrontements entre les P.-D.G. des divers groupes publics n'ayant rien à envier aux éclats que l'on a connus lorsque ces grands groupes étaient encore privés. Obtenus « à l'arraché », après une ultime intervention du ministre, ces accords sont un premier pas. Il devra être suivi, dans les prochaines semaines, de nouvelles décisions si l'on veut que le plan filière électronique prenne réellement corps et que les entreprises puissent se mettre au travail. – J.-M. Q.

Pour faire face au « défi électronique », la stratégie du gouvernement se développera dans trois directions : l'attaque des secteurs-clés (informatique, composants, nouveaux produits de l'électronique grand public) ; la cohérence entre actions touchant aux divers secteurs de la filière ; le développement de la coopération internationale.

En matière de composants, le ministre a rappelé diverses actions engagées ces derniers mois : coopération CNET-LETI ; création d'un groupement d'intérêt public pour développer les céramiques techniques ; recherche sur les écrans plats ; projet national pour la conception assistée par ordinateur de circuits à haute intégration. En matière industrielle, le ministre juge *« nécessaire de simplifier et de consolider les structures »* en réorganisant la production de circuits MOSP, actuellement réalisés dans trois sociétés (Eurotechnique, Thomson-Elcis, Matra-Harris), autour de deux pôles seulement. Reste à savoir lesquels ?

En ce qui concerne l'informatique, M. Chevènement a annoncé deux décisions. La SEMS, filiale spécialisée de Thomson dans les mini-ordinateurs et qui emploie mille six cents personnes, va être reprise par le groupe CII-Honeywell-Bull. En fait, ce regroupement aura pour objectif de développer un mini-ordinateur de la prochaine génération, unique successeur en quelque sorte du Mini-6 de CII-H.-B., du Mitra et du Solar de SEMS. En outre, les équipes regroupées devront coopérer avec la division informatique militaire de Thomson (la CIMSA) et le ministère de la défense pour mettre au point une version militaire de ce matériel (le calculateur militaire futur). Des crédits d'environ 200 millions de francs seraient attribués à ce projet dès la première année.

Un pôle national pour l'informatique distribuée sera constitué en réunissant les forces dans ce domaine de C.G.E. (société Transac), de Thomson (société DAP) et les équipes spécialisées de CII-H.-B. L'objectif pour 1986 est que 50 % du marché français des mini, micro-ordinateurs, soient fournis par des constructeurs nationaux.

M. Chevènement a saisi l'occasion de ce « Forum de l'Expansion » pour tracer succinctement les principaux axes de la nouvelle stratégie de C.I.I.-Honeywell-Bull : renforcement et élargissement de la gamme DPS (moyens ordinateurs) ; développement des techniques de réseaux hétérogènes qui permettront à C.I.I.-H.-B. d'attaquer commercialement des sites informatiques tenus par d'autres constructeurs ; coopération avec les S.S.C.I. pour attaquer le marché des systèmes d'applications (télématique, gestion de production, CAO, EAO) ; présence de la compagnie sur les créneaux en très forte expansion, micro et mini-informatique, bureautique, périphérique et terminaux.

Dans les domaines de la productique (ex-robotique) pour *« lesquels nous manquons de pôles industriels suffisamment concentrés et polyvalents, un regroupement des forces sera recherché autour de C.G.E. et du groupe Matra, à travers leurs différentes filiales »*.

Dans le domaine de l'électronique grand public, le ministre a insisté sur la nécessité de *« reconstruire complètement une capacité de recherche développement, évanouie au cours des dernières années »*. Là comme ailleurs, le logiciel (les programmes) et le matériel sont liés. Aussi le ministère de la recherche et de l'industrie sera-t-il *« étroitement associé »* – sur décision du premier ministre – *« à la définition de la politique audiovisuelle à laquelle procède actuellement le ministre de la communication »*.

Autre objectif affiché : *« en 1986, un million de magnétoscopes devront être fabriqués sous licence sur le sol national »*, le ministre restant fort discret sur l'origine de cette licence (japonaise ou néerlandaise ?).

Interrogé sur la coopération internationale en matière d'électronique, M. Chevènement a insisté sur l'existence naturelle d'un *« pôle européen »* face aux pôles japonais et américain. Il a annoncé la conclusion prochaine d' *« accords pragmatiques avec divers partenaires. » « Il est hors de question d'imaginer que la France puisse, à elle seule, modifier profondément l'équilibre de la filière électronique (...)* Aussi *« nous tournerons-nous tout naturellement en priorité vers nos partenaires européens. Mais il n'y aura aucune exclusive, car la France est prête à coopérer avec tout partenaire désireux de s'attaquer avec force et constance aux mêmes objectifs qu'elle »*.

En juillet 1983

KLÉBER-COLOMBES FERMERA SON USINE DE COLOMBES (Hauts-de-Seine)

La société Kléber-Colombes annonce qu'elle fermera définitivement son usine de Colombes (Hauts-de-Seine) en juillet 1983.

Elle précise dans un communiqué que, *« en tenant compte de l'évolution accélérée vers la radialisation, et après s'être assurés au plan national de la continuité dans la satisfaction des besoins, les pouvoirs publics ne donnent pas suite à notre proposition de transférer à Toul la fabrication des pneus d'avion Kléber.*

» Dans ces conditions, l'activité pneus-avions, dont l'arrêt avait été planifié pour le second semestre 1982 et qui avait été maintenue à Colombes à la demande des pouvoirs publics, cessera en juillet 1983, dans la limite de l'application du plan social ».

[Au début de l'année, on tenait pour possible le maintien en activité de l'usine de Colombes. Toutefois, les ministères de l'industrie, des armées et des transports, au terme d'une enquête qu'ils ont menée depuis lors, viennent d'admettre, ainsi qu'il est écrit dans le communiqué, la fermeture de cette usine.

L'annonce officielle en a été faite au personnel de l'entreprise au début de cette semaine.

Un millier de salariés travaillent à Colombes ; des postes de travail seront transférés dans d'autres usines de la firme (à Toul, notamment). Compte tenu, d'autre part, des départs en retraite ou en préretraite, environ deux cent soixante emplois seront supprimés.

Kléber-Colombes est une filiale du groupe Michelin. La fabrication des pneus pour les avions se fait à présent à Clermont-Ferrand.]

On ne peut pas envisager la reprise de la production nationale de camions

déclare le P.-D. G. de Renault-Véhicules industriels

De notre correspondant régional

Bourg-en-Bresse. – Des pertes plus élevées en 1982 qu'en 1981, qui était pourtant une année noire pour Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) : 309 millions de francs de déficit ; des investissements prévus pour 1983 qui devraient être inférieurs à ceux engagés cette année (450 millions contre 488) ; une conjoncture internationale et intérieure qui hésite entre la morosité et la dépression... L'avenir n'est décidément pas rose pour le constructeur national de poids lourds. Pourtant, le P.-D.G. de R.V.I., M. Zanotti, en présentant, le mercredi 15 septembre, les perspectives de sa firme, à court et à moyen terme, n'a pas donné l'image d'un chef d'entreprise découragé. Le cadre choisi pour cette conférence de presse de rentrée illustrait les efforts industriels de la firme qui veut jouer la carte de la qualité à défaut de pouvoir jouer sur la quantité.

Après une visite de nouveaux ateliers à Bourg-en-Bresse, on peut mesurer les capacités technologiques de R.V.I. Dans cette usine de montage de camions « haut de gamme », un investissement de 50 millions de francs a permis la mise en place d'un système anticorrosion unique en Europe, dit-on, et dont pourra bénéficier, début 1983, l'usine de Blainville (Calvados). Un progrès technique important mais dont les conséquences ne sauraient être immédiates sur les carnets de commandes. *« Le bouche à oreille n'est efficace que trois ans après la sortie d'une nouvelle gamme »*, assure M. Zanotti. Or les premiers modèles de conception entièrement R.V.I. n'ont que deux ans...

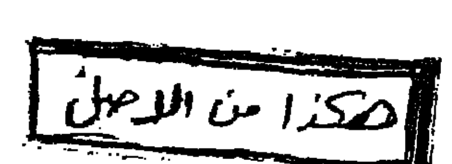
« La fin de l'année 1982, dans son contexte d'infléchissement de la stratégie économique gouvernementale – parce qu'à la priorité donnée jusqu'alors à l'emploi s'est ajoutée la lutte contre l'inflation avec un blocage des revenus, – ne nous permet pas d'envisager pour les prochains mois une reprise de notre production, compte tenu de la stagnation relative des trafics routiers. » Cette déclaration de M. Zanotti mérite une citation intégrale car elle souligne la faible marge de manœuvre d'une entreprise dont la santé financière est délicate en raison de la charge de ses coûts financiers : ils devraient représenter, à la fin de l'année, 5,5 % du chiffre d'affaires (12 milliards de francs). Ce pourcentage est à rapprocher de ceux, élevés, des investissements (5 % du chiffre d'affaires) et de la recherche (4,5 %).

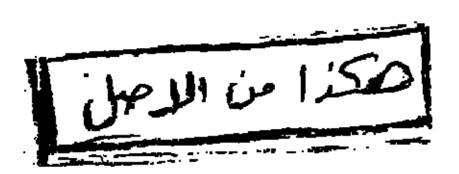
Diminution des investissements

C'est pour éviter que la situation financière ne se détériore encore que les investissements seront en baisse sensible, de 38 millions de francs, *« et ce ne sont pas les mêmes francs »*, remarque M. Zanotti. Pourtant, à en croire le patron de R.V.I., ce que l'on appelle un *« nouveau calendrier »* (en fait, des investissements différés) ne devrait pas modifier la stratégie de la firme.

Pour confirmer le pari à long terme de R.V.I., il sera intéressant de suivre l'accueil réservé aux nombreux nouveaux venus de la gamme poids lourds : les B-70 et B-80 (70 à 80 ch), le JE-13 (130 à 150 ch) spécifique à l'exportation, le S-170 et les C-210 et C-260 (véhicules de chantier). La nouveauté, en 1982, a essentiellement concerné le poids lourd. L'année prochaine verra la naissance d'un nouvel autocar, le FR-1, qui aura la mission difficile de reconquérir le marché du véhicule « grand tourisme » très négligé depuis longtemps par les ancêtres de R.V.I., Berliet et Saviem.

CLAUDE RÉGENT.





LES DIFFICULTÉS DE L'AUTOMOBILE AMÉRICAINE

Un nouveau contrat de travail est signé chez Chrysler

Menacé de grève, Chrysler est parvenu à se maintenir en activité grâce à un nouveau contrat de travail signé le 16 septembre avec le Syndicat de l'automobile. Il reste à savoir si la base ratifiera ce contrat. La situation, en tout cas, demeure très préoccupante pour l'ensemble des constructeurs américains, qui voient leurs ventes continuer de fléchir. Même des constructeurs étrangers éprouvent des difficultés aux Etats-Unis, au point que l'un d'entre eux, Volkswagen, souhaite vendre une de ses usines, située près de Detroit, et dans laquelle il avait investi 500 millions de deutschemarks.

De son côté, la commission de l'énergie et du commerce de la Chambre des représentants a donné son approbation au projet de loi visant à imposer une part minimum de pièces et de main-d'œuvre américaines pour les voitures étrangères vendues aux Etats-Unis *(le Monde* du 5 août). Le projet doit être examiné par la sous-commission des voies et moyens de la Chambre, où il risque de se heurter à l'hostilité du président de cette sous-commission. Celui-ci redoute qu'une telle mesure entraîne des représailles de la part des pays pénalisés.

De notre correspondant

Washington. – Une grève – la première en neuf ans – a été évitée chez Chrysler, le jeudi 16 septembre. La direction et le syndicat de l'automobile (U.A.W.) se sont mis d'accord sur un nouveau contrat de travail, alors que certains ateliers commençaient à debrayer.

Il ne s'agissait plus, cette fois, de renoncer à des avantages salariaux pour sauver l'entreprise de la faillite. *Constatant l'amélioration* des finances de Chrysler, les ouvriers réclamaient divers rattrapages. On leur en *a accordé une partie,* au compte-gouttes : ils continueront à être moins bien payés que ceux de Ford et *General* Motors. Cette différence horaire passera toutefois de 2,60 dollars à 2 dollars.

« Compte tenu des circonstances, c'était le meilleur accord possible », a déclaré M. Fraser, président de l'U.A.W. Arrivera-t-il à en convaincre la base ? Ce sera, de son propre avis, très difficile.

Le contrat, limité à un an, rétablit une indexation des salaires sur le coût de la vie. Les augmentations dépendront des gains de l'entreprise. Aucun ouvrier ne sera augmenté si les bénéfices trimestriels de Chrysler sont inférieurs à 20 millions de dollars. Entre 20 et 50 millions, les *43 000* ouvriers en activité – 40 000 autres sont au chômage – se partageront 4 millions de dollars. Et le *double de cette somme leur* reviendra si les bénéfices dépassent 50 millions. La direction reconnaît que ces modalités *n'auront* presque aucun effet sur le coût du travail.

Les premiers bénéfices

Les négociations conclues jeudi *ne ressemblaient pas à celles de Ford et* de General Motors. Dans le cas de Chrysler, le syndicat avait accès à *tous les dossiers, puisque son président* siège à la direction de l'entreprise depuis 1979. C'était l'une des *conditions que les ouvriers avaient* posées à l'époque pour renoncer à des avantages salariaux.

La situation de Chrysler ne s'est améliorée que récemment. Entre 1979 et 1981, le numéro 3 de l'automobile américaine avait perdu 3,27 milliards de dollars. Il a fallu attendre le premier semestre de cette année pour enregistrer les premiers bénéfices : 256 millions.

Le redressement a été adroitement mené par le nouveau président de Chrysler,M. Lee Iacocca, qui a lancé en fanfare les premières tractions avant de Chrysler. Cela permet au troisième constructeur de Detroit d'occuper 12,1 % du marché local, contre 9,6 % il y a deux ans. Mais ces proportions masquent des chiffres très mauvais, car l'année a été noire pour tous les fabricants d'automobiles aux Etats-Unis. Chrysler n'a vendu que 452 000 voitures au cours des huit premiers mois de 1982, soit 13 % de moins que l'an dernier. Et les premiers jours de septembre ont accentué cette tendance, avec une baisse de 30 %.

En fait, ce ne sont pas les ventes qui ont sauvé la société de M. Iacocca, mais une meilleure gestion. *On a réussi à diminuer d'un tiers les* effectifs (moins de 88 000 salariés actuellement). Et il paraît que la *trésorerie est florissante.*

Mais Chrysler a encore 2 milliards de dollars de prêts à rembourser et le marché de l'automobile *n'est* guère brillant. Si, en plus, les ouvriers refusaient l'accord du 16 septembre et exigeaient davantage, la firme pourrait traverser une passe difficile. On attend donc avec beaucoup d'intérêt le vote de *la base syndicale.* – R. S.

LA LYONNAISE DES EAUX PREND LE CONTROLE DE LA TROISIÈME SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE DISTRIBUTION D'EAU

La Lyonnaise des Eaux, l'un des deux grands groupes français de *cette spécialité avec la Générale des* Eaux, vient de prendre le contrôle de la troisième société de distribu*tion d'eau aux Etats-Unis. Elle a ra*cheté au groupe américain I.U. International Corp. (2,3 milliards de *dollars de chiffre d'affaires)* 50 % du capital de l'une de ses filiales, General Water Works. Cette filiale distribue *chaque* jour *533 000 m3* d'eau à 264 000 abonnés dans 13 Etats américains, essentiellement *dans le Nord-Est et le Middlewest,* à travers 53 sociétés locales, avec un chiffre d'affaires de 64 millions de dollars *(450 millions de francs),* ce qui la situe au troisième rang du pays.

Dans cette opération, la Lyonnaise des Eaux apportera sa technologie de l'adduction et de la distribution, et jouera donc le rôle de chef de file. Elle poursuit ainsi son implantation sur le continent américain, après le rachat, en juillet 1981, d'une filiale de Coca-Cola, Aqua Chem, spécialisée dans le traitement des eaux et les échangeurs thermiques, et l'accord de principe qui vient d'être signé à Montréal avec la société Desjardins, *filiale d'investis*sement du plus grand groupe mutualiste canadien. Cet accord vise à développer les activités de gestion de réseaux d'assainissement et d'eau potable au Québec et au Canada, au travers d'une filiale commune. Plus généralement, la Lyonnaise des Eaux entreprend d'exporter son savoir-faire dans le monde entier.

SOCIAL

LE DISCOURS DE RENTRÉE DE M. ANDRÉ BERGERON

Un mélange de fermeté et de modération

C'est en dirigeant syndical inquiet, mais très rigoureusement fidèle à lui-même, que M. André Bergeron a effectué sa rentrée, le 16 septembre, à la Mutualité, à Paris, devant un millier de militants. Son long discours – une heure quinze minutes – servant de rampe de lancement à la campagne pour les élections prud'homales, le secrétaire général de F.O. s'est livré à une défense et *illustration* du mouvement syndical. *« Quelque chose de nécessaire, d'indispensable »,* a-t-il lancé *in fine* en résumant son intervention. M. Bergeron, en effet, est inquiet devant la double tentation que, d'après lui, les pouvoirs publics auraient, à la fois de faire du syndicat *« l'auxiliaire du gouvernement »,* en *« l'associant »* à l'élaboration de sa politique, et aussi de le priver *« d'un minimum de grain à moudre »* pour faire vivre *« l'élément de stabilité »* qu'est la politique contractuelle.

Rien de bien nouveau, certes, dans ces considérations, mais M. Bergeron, par son insistance, a adressé une claire mise en garde au gouvernement. Et, visiblement, la salle était au diapason. L'évocation du nom du premier ministre a même provoqué quelques huées. Et les militants ont applaudi leur secrétaire général quand il a souligné *« qu'il s'en trouvera pour affirmer gravement que nous sommes plus durs avec le pouvoir actuel qu'avec ses prédécesseurs ».* M. Bergeron a cependant récusé toute idée d'*« opposition politique ».* Et il n'a fait aucune allusion aux actions que la confédération pourrait entreprendre, passant sous silence – une commission exécutive doit en délibérer – l'éventualité d'une manifestation nationale avec la C.F.T.C. et la C.G.C.

Le secrétaire général a exposé ses vues habituelles sur la protection sociale, l'emploi, les prix, l'idéal européen – proposé aux jeunes – et l'interdépendance des économies occidentales. Il n'a pas pour autant *entériné la politique d'austérité pra*tiquée par la plupart de nos partenaires. Exhortant ses militants à la modération – *« Ne jouez pas le maximalisme, ne cherchez pas à en rajouter (...), abandonnez l'illusion que le succès pourrait dépendre de la formulation de promesses que personne ne pourrait tenir »* –, il a ajouté qu'il doutait *« qu'une organisation accepte de signer des accords qui entérineraient une perte de pouvoir d'achat ».* Critiquant le système Delors de prédétermination des hausses de salaires, fustigeant l'annonce d'une hausse de 3 % pour les fonctionnaires au 1er novembre *« sans qu'il y ait eu la moindre concertation »,* il a reconnu que, pour les négociations dans le secteur privé, en raison du blocage des prix, *« la marge de mouvance de nos organisations sera limitée ».*

De ce mélange de fermeté et de modération, il ressort un souci de voir les syndicats continuer à pouvoir jouer leur rôle, le *« ras-le-bol »* des *non-syndiqués* chez Talbot-Poissy ayant à cet égard été ressenti comme un signal inquiétant. Mais M. Bergeron a également agrémenté son discours d'un certain humour propre à réjouir ses militants. Evoquant les *« contrats de compétitivité »* souhaités par M. Delors, il devait déclarer sous les rires de l'assistance : *« Plus j'avance en âge, plus je me dis que j'aurais dû écouter mes parents, qui me disaient de rester plus longtemps à l'école. Car je dois vous faire une confidence : toutes ces formules-là, je n'y comprends rien. »* Le ministre appréciera. Parlant ensuite des batailles électorales à engager pour les prud'hommes et la sécurité sociale, en juin 1983, il devait ironiquement faire allusion à la vieille polémique née au moment de la création de F.O. : *« Etant données les défaillances de la C.I.A., nos moyens sont limités ».* Revigorés ou non, les militants se sont séparés aux accents de *l'Internationale.* Tradition syndicale oblige.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Envoi d'une délégation du ministère du travail à Usinor-Dunkerque.** – M. Auroux, ministre du travail, a décidé d'envoyer un membre de son cabinet et le délégué à la sécurité de la direction des relations du travail, lundi 20 septembre, à Usinor-Dunkerque, pour *« examiner sur les lieux les conditions de sécurité faites aux travailleurs ».* Le ministère précise que cette décision fait suite à l'explosion dans cette usine d'une poche de coulée qui a provoqué la mort de deux travailleurs et des incendies survenus au haut fourneau nº 4, le 5 septembre. Après la découverte d'un mini-sabotage, la C.G.T., indique notre correspondante, a demandé la constitution d'une commission d'enquête.

● **Manifestation « Ardèche morte ».** – L'appel lancé aux commerçants, artisans, travailleurs indépendants pour une « Ardèche morte » au cours de l'après-midi du 15 septembre été largement suivi. La quasi-totalité des boutiques et des ateliers ont été fermés.

Un rassemblement organisé à Privas, préfecture de l'Ardèche, a réuni plus d'un millier de personnes. Les présidents des deux chambres de commerce, de la chambre des métiers de l'Ardèche, du Syndicat des petites et moyennes industries, des syndicats professionnels et artisanaux et de divers mouvements de défense ont dénoncé les conséquences de la politique, économique et sociale du gouvernement. – *(Corresp.)*

● ***Le syndicat des chômeurs* reçu au ministère de l'emploi.** – Le syndicat des chômeurs, reçu jeudi *16 septembre par des collaborateurs* du ministre de l'emploi, a demandé *« Une réforme de l'A.N.P.E., qui devrait désormais accorder la priorité des priorités à sa mission fondamentale : accueillir, conseiller, rechercher des emplois et les signaler aux chômeurs ».* Le syndicat propose l'embauche de 2 500 agents *supplémentaires,* dont la moitié de chômeurs, et estime que l'A.N.P.E. devrait être décentralisée et humanisée « au maximum ».

● *Rectificatif.* – Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article « Un encadrement assez strict » *(le Monde* du 17 septembre, page 29). Dans les entreprises nouvellement nationalisées ayant pratiqué des augmentations salariales unilatérales, E.G.F. était évidemment en trop. Le rapport de la masse salariale 1983 sur la masse salariale 1982 ne doit pas dépasser 8,3 % (et non 8%). Enfin, en bas de la deuxième colonne, nous aurions dû écrire : *« ...et dans la fonction publique où le dernier relèvement – 2,8% – remonte au 1er avril... Cependant, en aucun cas, la première hausse, au 1er novembre, ne devra excéder 3 % ».*

ÉNERGIE

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE CONDAMNE L'EMBARGO AMÉRICAIN

Strasbourg *(A.F.P.).* – L'Assemblée européenne a condamné, dans une résolution publiée le 16 septembre, l'embargo américain sur le matériel destiné à la construction du *gazoduc soviétique,* qui pourrait entraîner *« la perte d'un marché européen, augmenter le chômage, représenter une rupture unilatérale de contrat et nuire au climat de confiance commerciale internationale ».* Elle a demandé au gouvernement américain l'annulation de sa décision et invite le conseil des ministres des Dix à aborder la question au cours de la rencontre ministérielle du GATT, fin novembre. La résolution invite la C.E.E., les États-Unis et les autres États membres de l'O.C.D.E. à *« définir un cadre pour les relations économiques entre les pays occidentaux et les pays à commerce d'État ».*

« L'embargo américain risque d'avoir des répercussions bien plus conséquentes que sur le contrat avec l'U.R.S.S., a déclaré, à ce sujet, M. Davignon, vice-président de la Commission. *Il touche aussi l'exécution d'autres contrats de technologie d'exploitation du gaz dans le reste du monde. »*

De son côté, M. Haferkamp, lui aussi vice-président de la Commission, a dit que les décisions de M. Reagan avaient *« créé un climat d'insécurité dans les échanges et la coopération entre l'Europe et les États-Unis, ainsi que dans le cadre des échanges commerciaux dans le monde ».* La plupart des parlementaires ont fait valoir que l'amitié américano-européenne n'était pas en cause dans cette affaire, mais qu'il s'agissait de la liberté du commerce et du droit de l'Europe à son *« identité propre ».*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,0675	7,0725	+ 130	+ 160	+ 235	+ 305	+ 450	+ 600
$ can.	5,7275	5,7325	–	+ 40	+ 60	+ 110	+ 70	+ 195
Yen (100)	2,6820	2,6850	+ 130	+ 160	+ 290	+ 340	+ 930	+ 995
DM	2,8240	2,8270	+ 145	+ 165	+ 310	+ 345	+ 845	+ 905
Florin	2,5785	2,5805	+ 125	+ 175	+ 265	+ 295	+ 785	+ 895
F.B. (100)	14,6965	14,7115	+ 100	+ 230	+ 300	+ 510	+ 400	+ 840
F.S.	3,3160	3,3215	+ 290	+ 320	+ 600	+ 620	+1580	+1680
L (1 000)	5,0165	5,0215	– 230	– 150	– 540	– 400	–1720	–1530
£	12,1220	12,1289	+ 295	+ 375	+ 670	+ 565	+2070	+2295

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 7/8	11 1/4	11 1/4	11 5/8	11 5/8	12	12 3/4	13 1/8
DM	7	7 3/8	7 7/16	7 13/16	7 9/16	9 15/16	8 1/8	8 1/2
Florin	7 1/4	8	7 7/16	8 1/16	7 1/2	8	8	8 5/8
F.B. (100)	12	14 1/4	11 1/4	12 3/4	12	13 1/8	13 1/2	14 1/4
F.S.	2 1/8	2 7/8	3 5/8	4	3 7/8	4 1/8	4 7/8	5 1/8
L (1 000)	16 1/4	18 1/4	18 1/8	18 1/4	18 7/8	20 1/8	20	21 5/8
£	10 1/2	11 1/4	10 11/16	11 5/16	10 11/16	11 5/16	10 7/16	11 7/16
F. français	14 1/4	15 3/4	16 3/8	17 5/8	17 1/4	18 1/2	18 3/8	19 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



CONJONCTURE

Une lettre du directeur du budget

A la suite de la publication dans le Monde *du 16 septembre d'un article intitulé « Le pouvoir et la rigueur », nous avons reçu de M. Jean Choussat, directeur du budget, la lettre suivante :*

Dans son article, votre collaborateur Alain Vernholes mettant notamment en cause la présentation du projet de budget pour 1983, vous comprendrez que le directeur du budget sollicite l'hospitalité de vos colonnes pour formuler quelques remarques touchant à la technique budgétaire.

La première — et sans doute la plus difficile à admettre pour les non-initiés — est qu'une présentation strictement homogène des budgets successifs est, techniquement, une vue de l'esprit. Ayant participé, depuis quinze ans, à des niveaux de responsabilité divers, à l'élaboration des budgets, je puis attester que le mode de présentation d'une loi de finances est, par nature, une matière évolutive. J'ajoute aussitôt que, loin de le déplorer, il faut s'en féliciter : le budget souffre de suffisamment de rigidités intrinsèques pour que l'on n'y ajoute pas, de surcroît, celle d'une présentation définitivement figée.

Je me bornerai à rappeler, entre bien d'autres exemples, que les versements de la France à la C.E.E., inscrits en dépenses jusqu'en 1974, ont été présentés sous forme de prélèvements sur recettes à partir de 1975 ; que, la même année, les concours attribués au régime général de Sécurité sociale ont pris également la forme d'un prélèvement sur les droits de consommation sur les alcools ; qu'en 1979 les crédits correspondant aux pensions des P.T.T. ont été rattachés au budget général par voie de fonds de concours, ce qui a entraîné une diminution des masses budgétaires de 4,8 milliards de francs. D'autres exemples pourraient être cités, notamment en matière de débudgétisation, qu'il s'agisse des autoroutes, des agences financières de bassin, du téléphone ou, dans un passé plus lointain, de la vulgarisation agricole.

Je comprends parfaitement que l'évolution de la présentation puisse faire problème. La solution de facilité, surtout pour les techniciens du budget, serait à coup sûr que rien ne change jamais. Mais faudrait-il alors figer les structures gouvernementales, sans jamais créer ni supprimer des ministères ? Faudrait-il s'interdire d'améliorer la nomenclature budgétaire en supprimant certains chapitres, en en créant d'autres, ou en fusionnant ? Les fonctionnaires du budget en seraient fort heureux : mais comment ne pas voir qu'il s'agit d'une utopie ?

Ma seconde remarque rejoint plus directement les observations de M. Vernholes. Il est tout à fait exact que les concours alloués aux collectivités locales au titre du Fonds de compensation de la T.V.A. figurent dans le budget 1983 en prélèvement sur recettes. La raison en est fort simple : il a paru techniquement souhaitable, au moment où la loi de décentralisation se met en place, d'unifier la présentation des concours globaux de l'Etat aux collectivités locales. La dotation globale de fonctionnement (58,7 milliards en 1983) allouée à ces collectivités est présentée ainsi depuis de longues années. Il eût été absurde de ne pas retenir la même présentation pour le F.C.T.V.A. (8 milliards). Au demeurant, et sur un plan plus général, c'est contribuer à la clarté de la présentation budgétaire que de distinguer très nettement les rôles respectifs de l'Etat, des collectivités locales et de la C.E.E., qui sont des entités juridiques et financières autonomes.

Quant à la taxe sur les salaires que l'Etat se verse à lui-même, on peut débattre à l'infini du meilleur mode de présentation. Il s'agit, par construction, d'une opération fictive, parfaitement neutre du point de vue du solde budgétaire.

S'agissant du Fonds spécial de grand travaux, il est inexact de l'assimiler à un « *essai de débudgétisation* ». On chercherait vainement dans tout le budget de l'Etat les dotations qui auraient été amputées à due concurrence à l'occasion de la création de ce fonds.

Pour ce qui est enfin de la dette, M. Vernholes juge optimiste le taux d'intérêt de 11 % retenu comme base de calcul. Le directeur du Trésor serait à coup sûr mieux placé que le directeur du budget pour effectuer la mise au point qui s'impose. J'observerai simplement, d'une part, que ce chiffre est cohérent avec le taux d'inflation retenu, soit un glissement de 8 %, qui fait apparaître un taux d'intérêt réel de 3 % ; d'autre part, qu'il est pour le moins surprenant de mettre en cause la modification du régime d'émission des bons du Trésor : faut-il vraiment s'indigner que l'Etat s'efforce de gérer mieux sa trésorerie, en s'inspirant au demeurant de pratiques largement répandues à l'étranger et d'ores et déjà utilisées, dans une moindre mesure, en France ?

Je conclurai mon propos par cinq constatations :

— Les modifications retenues de propos délibéré dans la présentation du budget 1983 visent, toutes, sans exception, à introduire plus de clarté dans les comptes de l'Etat et à mieux définir les rôles respectifs des différentes institutions ;

— Un budget définitivement figé est une *vue théorique*... ou technocratique : je n'en ai en tout cas jamais rencontré ;

— A supposer que l'on veuille, à toute force, présenter le budget 1983 dans une « version 1982 » (le simple énoncé de l'exercice suffit, me semble-t-il, à en montrer la vanité), il faudrait mettre, entre autres, au regard des « allégements » cités par M. Vernholes, l'octroi de concours nouveaux à la Sécurité sociale et aux entreprises nouvellement nationalisées ;

— Il est évident que la remise en ordre à laquelle il a été procédé, notamment en matière de prélèvements sur recettes, n'a strictement aucune incidence sur le solde du budget 1983, qui est bel et bien de 3 % du PIB, quelle que soit la présentation retenue ;

— Enfin, il va de soi que toutes les modifications opérées sont retracées dans le projet de loi de finances soumis au Parlement : il n'y a rien de moins clandestin qu'un budget.

Vos lecteurs voudront bien excuser, je pense, la longueur de ces explications techniques, qui peuvent se résumer d'une phrase : le budget 1983 n'est pas le budget 1982, ce qui n'est pas à proprement parler une révélation.

[La lettre de M. Jean Choussat apporte d'intéressantes précisions sur les raisons qui ont amené la Rue de Rivoli à modifier la présentation de certaines dépenses et recettes du projet de budget de 1983. Elle ne contredit pas l'une des principales idées que nous développions, à savoir que la nouvelle présentation adoptée fausse la comparaison du budget 1983 avec celui de cette année, en minorant dépenses et recettes.

***Sur un point,* M. Choussat est en désaccord avec notre analyse : le Fonds spécial des grands travaux ne serait pas un essai de débudgétisation. Le directeur du budget ne nous en voudra pas de maintenir notre point de vue. — Al. V.]**

● *M. Paul Quilès*, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, jeudi 16 septembre, à propos des mesures décidées la veille par le conseil des ministres : *« L'exonération de l'impôt sur la fortune dû au titre de l'outil de travail constituera une incitation supplémentaire à l'investissement, conformément aux promesses de François Mitterrand. M. Gattaz se félicite à ce propos de ce qu'il appelle la* « victoire » *du C.N.P.F. Serait-ce donc qu'il accepte désormais l'existence de l'impôt sur les grandes fortunes ? Dans ce cas, cela constituerait, pour reprendre son mot, une* « victoire » *de François Mitterrand et de la gauche, pour avoir ainsi réalisé un consensus sur une mesure essentielle de justice sociale qu'a toujours refusée la droite lorqu'elle était au pouvoir. »*

● ERRATUM. — Dans la biographie de M. Roland Morin, qui vient d'être nommé directeur général de la recherche et de la technologie au ministère de l'industrie et de la recherche *(le Monde)*, nous avions indiqué par erreur qu'il avait été directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). En fait, M. Morin a été nommé, en mars 1980, haut conseiller auprès du directeur général de l'INSERM.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Un tribunal de Baltimore a repoussé la demande déposée par Martin Marietta** et qui visait à faire obstacle à l'O.P.A. lancée sur cette société par Bendix en invoquant une violation de la législation boursière américaine. Bendix va donc pouvoir procéder officiellement à son offre de rachat de Martin Marietta pour la somme globale de 1,7 milliard de dollars, mais cette dernière société a interjeté appel de la décision du tribunal de Baltimore en saisissant une autre instance judiciaire à Richmond (Virginie).

● **M. Jean Castarede** vient d'être nommé délégué général du Groupement national des hypermarchés, en remplacement de M. Francis Laborde, ancien préfet.

[Né en 1934 à Bordeaux, diplômé de H.E.C. et de l'ENA, M. Castarede, administrateur civil au ministère des finances, a appartenu aux cabinets ministériels dirigés par M. Olivier Guichard et M. Henri Torre, avant d'être de 1970 à 1972 directeur à l'O.R.T.F. Directeur de l'administration générale au ministère de la culture et de la communication, directeur du cabinet de M. Ségard, ministre délégué auprès du premier ministre en 1980, il était depuis 1981 affecté au contrôle d'Etat du ministère de l'économie et des finances.]

● ***Dépôt de bilan.*** — A Calais, la société Rotary-Belle Jardinière, qui emploie près de deux cents personnes, vient de déposer son bilan. Le personnel, qui n'a pas encore reçu son salaire d'août, occupe les locaux à l'initiative de la C.G.T. Cette société, qui était dans le groupe Willot, s'était implantée à Calais en 1958 ; en 1980, elle était reprise par la société Rotary, d'Albeuf. — *(Corresp.)*.

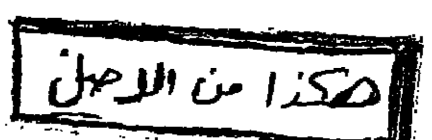
Etranger

ÉTATS-UNIS

● **L'indice de la production industrielle américaine a fléchi** de 0,5 % en août. Il s'agit du onzième déclin de cet indice au cours des treize derniers mois. La production de biens de consommation a baissé de 1,2 %, celle d'automobiles s'est inscrite en retrait de 16 % pour tomber, en rythme annuel, à 5,5 millions d'unités. La production de biens d'équipement a fléchi de 1,4 %. Cependant après révision, l'indice a, en juillet, progressé de 0,1 %, et non baissé du même montant comme annoncé précédemment. L'indice, qui s'est établi à 138 (base 100 en 1967), a décliné depuis août 1981, sauf en février 1982. — *(A.F.P.)*

CUBA

● **Une délégation cubaine dirigée** par le président de le banque centrale cubaine, M. Raul Leon Torras, a rencontré à Madrid les représentants des quinze banques espagnoles concernées par la demande la La Havane de renégocier sa dette extérieure. Cette délégation cubaine a émis le vœu de négocier séparément avec chacun de ses créanciers, alors que les autorités espagnoles souhaitent une négociation globale. En outre, elle a demandé un délai de dix ans (plus une période de grâce de trois ans) en ce qui concerne sa dette à moyen et à long terme, et un délai de quatre-vingt-dix jours pour sa dette à court terme. Enfin, La Havane désire obtenir du système bancaire international de nouvelles lignes de crédit pour un montant total de 800 millions de dollars. La dette extérieure cubaine est d'environ 2,7 milliards de dollars, dont 450 millions sont dus à des banques espagnoles. — *(A.F.P.)*



هكذا من الاصل

Une nouvelle politique

(Suite de la première page.)

Mais il faut toutefois observer que ce mouvement s'est fait dans *des conditions qui posent aujourd'hui* de sérieux problèmes, au point que l'on peut parler de crise du système de transport.

La satisfaction des besoins accrus de transport pour les personnes s'est réalisée essentiellement par le moyen de l'automobile. Sans nier les avantages de ce mode de locomotion – qui est même devenu un phénomène de civilisation, – il faut bien constater que son utilisation massive dans des domaines comme le déplacement quotidien pour le travail par exemple, implique des coûts énergétiques élevés, retentit souvent de manière négative sur l'aménagement urbain, aggrave les pollutions et les nuisances, induit de nombreux accidents.

De plus, on ne peut perdre de vue la situation des personnes ne disposant pas d'automobile, d'autant plus que, dans cette même période, une vision trop étroite de la rentabilité dans les transports a conduit à des régressions du service public. Tout cela nuit aussi bien à la qualité de la vie qu'à la productivité sur le lieu du travail.

Les besoins accrus de transport de marchandises ont été, quant à eux, essentiellement satisfaits par le développement du transport routier. Celui-ci a tiré parti à cet effet de ses qualités propres, adaptées à des besoins diversifiés de l'économie moderne, mais aussi du pétrole à bon marché.

Cette dernière donnée, ainsi que les caractéristiques du transport routier ont été utilisées pour développer une concurrence exacerbée dans l'ensemble des modes de transport, pour peser artificiellement sur les prix au point de conduire à une sous-tarification globale. La recherche du meilleur coût s'est effectuée plutôt par la pression sur les conditions d'activité des entreprises et de travail des salariés que par l'amélioration de l'organisation des professions, du fonctionnement des marchés, de la gestion par l'utilisation la plus large des techniques modernes. Des retards ont ainsi été pris par rapport à *certains pays comparables* au nôtre.

Se conjuguant aux modifications intervenues dans le secteur des transports, du fait du recul d'activités traditionnelles, du fait de la *stagnation économique générale* et du recul de l'emploi industriel, cette évolution a pesé lourdement sur la S.N.C.F. et sur la batellerie. Dans les dernières années, les investissements se sont ralentis, des insuffisances, des disparités se sont manifestées. Tels sont les problèmes que nous avons à résoudre. Ajoutons à cette description rapide de la situa*tion actuelle que, dans ce secteur* des transports, nous sommes confrontés à tout un imbroglio de textes juridiques, pour certains contradictoires, pour d'autres insuffisants ou tombés en désuétude.

C'est en prenant en compte l'ensemble de ces éléments que le gou*vernement a décidé, dès le mois de* septembre 1981, la mise en chantier d'une loi d'orientation des transports intérieurs, projet adopté par le conseil des ministres du 21 juillet 1982 et qui sera soumis au Parlement lors de la session d'automne.

Il n'est évidemment pas question de vouloir tout résoudre en une seule fois et dans le détail. S'agissant d'un secteur où les investissements sont particulièrement lourds, s'agissant surtout de problèmes aussi complexes, dont l'imbrication avec l'ensemble de l'économie comme avec les modes de vie et les mentalités sont aussi profonds, il n'y a d'action concevable qu'inscrite sur une longue période.

L'objet de la loi d'orientation en découle : il est avant tout de poser les principes essentiels, de dégager des moyens, de préciser des procédures, en bref de définir le cadre législatif qui permettra la mise en œuvre, de manière progressive et concertée, d'une politique globale *nouvelle visant à mettre au service* de la collectivité un système de transports répondant mieux aux besoins.

Pas de baguette magique

Quelle politique ? Elle doit plus précisément s'organiser selon quatre grands objectifs. D'abord, *participer au progrès social et humain.* De ce point de vue, nous affirmons un nouveau droit, au même rang que le droit au travail, au logement ou à la santé : *le droit au transport.* Cela ne veut évidemment pas dire que tout sera réglé du jour au lendemain, comme par un coup de baguette magique. Mais cela implique la volonté d'avancer de manière progressive vers la réalisation effective de ce droit, c'est-à-dire vers la possibilité pour chaque usager d'avoir recours à un moyen de transport public, dans des conditions raisonnables *d'accès, de qualité, de prix pour lui*-même et de coût pour la collectivité.

A cet effet, il convient d'accorder une priorité marquée au développement des transports publics, urbains et ruraux, y compris en prenant des *mesures spécifiques* telles que, par exemple, l'amélioration de l'accessibilité des moyens de transport pour les handicapés. Dans le même esprit, la solidarité nationale doit se traduire par l'aide au financement d'infrastructures visant au désenclavement de certaines régions, ou encore par des systèmes tarifaires appropriés, prenant en compte le caractère particulier de certaines situations, telle que la nécessité d'assurer la continuité territoriale pour la Corse.

D'ores et déjà, le budget 1982 a exprimé ce choix prioritaire par une croissance sensible des engagements de l'Etat dans ce domaine. Tout en respectant les contraintes liées à la situation actuelle, le projet de budget de 1983 confirme cette orientation qui s'est également traduite dans une importante initiative : la création d'un fonds spécial pour les grands travaux.

S'agissant du financement, notre démarche consiste à assurer une contribution proportionnellement stable et raisonnable des usagers, de l'Etat et des collectivités publiques, et enfin des autres bénéficiaires réels tels que les entreprises, les centres commerciaux.

J'ajoute que le progrès social et humain doit concerner le secteur des transports lui-même : c'est, au demeurant, une condition du bon fonctionnement du service public. Naturellement, dans ce domaine, le secteur public peut et doit jouer un rôle d'entraînement. Mais c'est dans l'ensemble des entreprises de transport – et notamment de transport routier et de transport fluvial – qu'il s'agit de progresser. Certes, des spécificités et des difficultés objectives existent et doivent être prises en compte. Elle ne sauraient pour autant justifier l'immobilisme ni consacrer des situations malsaines. Il faut avancer. Nous allons le faire.

Le second objectif, c'est l'efficacité économique. Nous sommes en présence d'un système de transports complexe comportant une grande diversité des modes de transport et des entreprises, publiques et privées grandes et petites, développant entre *elles* une concurrence contribuant à la recherche du meilleur coût pour la collectivité.

Il n'est pas question de remettre cela en cause. La collectivisation, l'étatisation, dont on parle ici ou là *comme des menaces, ne sont que des* fantasmes. J'ai toujours dit que dans un pays développé comme dans le nôtre, la diversité des besoins appelait une diversité de réponses, et que prétendre régenter d'en haut une activité comme le transport procédait d'une illusion meurtrière.

Il est vrai que les transports constituent un service public en raison des conditions spécifiques de cette activité. Mais pour moi, la notion de service public n'est pas synonyme de contrainte, de déficit, de subvention. Elle ne se confond pas avec celle de secteur public et n'implique aucune exclusivité de ce secteur, mais au contraire le recours à l'entreprise publique et privée ; elle se traduit par des modalités différentes selon qu'il s'agisse du transport des personnes ou des marchandises. C'est une conception moderne, dynamique, efficace, du service public, un service que nous voulons *rénover.*

Payer le coût réel

A cet égard, il faut remédier aux défauts actuels, à certaines pratiques malsaines. Ainsi, le transport – et les activités annexes – doit être payé par les bénéficiaires à leur coût économique réel. Les pratiques de dumping intermode et à l'intérieur d'un même mode, les pressions abusives exercées sur les transporteurs, les pertes de temps injustifiées et non indemnisées, tout cela se traduit finalement par des coûts pour la collectivité.

Comment ne pas évoquer de ce point de vue les accidents de la route ? Que l'on me comprenne bien : il ne s'agit pas ici de simplifier les problèmes, encore moins de chercher des boucs émissaires face à un bilan que les circonstances tragiques de l'accident de Beaune rendent *plus intolérable encore.* Semblable situation exige une action volontaire et tenace dans des domaines aussi divers que la réglementation, la protection des véhicules, les infrastructures, le comportement des usagers, action qui est engagée et qui fera, *dans la prochaine période, l'objet de* nouvelles décisions.

Mais nous nous devons d'affirmer que, pour être pleinement efficace, cette action doit pouvoir s'appuyer sur des choix économiques et sociaux cohérents. L'impératif de sécurité doit en être un des fondements majeurs au niveau de la politique des transports dans son ensemble, comme au niveau des opérations de transports elles-mêmes et de leur juste rémunération.

Cela n'est nullement synonyme de renoncement à la compétitivité. Celle-ci doit être plus que jamais recherchée par des efforts de modernisation, de rationalisation, par le recours aux techniques modernes, à la coopération, par la recherche d'une meilleure complémentarité entre les modes *dans le respect du libre choix* de l'usager et d'une concurrence se développant sur des bases assainies. Plus généralement, les choix doivent prendre en compte l'ensemble des coûts économiques et sociaux, ceux liés à la sécurité, et aussi aux économies *d'énergie,* à la protection de l'environnement, à la vie des régions.

En troisième lieu, il s'agit de contribuer à *mieux aménager l'espace.*

Nous devons faire du système de *transport un bon outil* pour l'économie nationale et, de manière plus générale, pour l'aménagement du territoire, avec des axes lourds – correspondant à un triple réseau (fer, routes ou autoroutes, air) – et un maillage serré de voies secondaires (fer et route). Les voies navigables doivent être aménagées et développées de manière rationnelle, dans le cadre d'un schéma directeur.

En clair, il s'agit à la fois d'assurer les liaisons nécessaires entre les grandes métropoles régionales et les zones industrielles et de préserver les bases d'une vie rurale animée, y compris par exemple quand les autorités *territoriales concernées* – avec le soutien de l'Etat dans le cadre de contrats de développement – en décideront avec la S.N.C.F., en maintenant ou en rouvrant certaines lignes de chemin de fer précédemment condamnées.

Le rendez-vous de la décentralisation

Les transports ont également un rôle de premier plan à jouer dans l'aménagement et l'humanisation des centres urbains. De ce point de vue, il s'agit de promouvoir véritablement une nouvelle civilisation urbaine. Un choix s'impose : donner la priorité au développement et à l'amélioration des transports collectifs. Il est urgent de développer une politique permettant une évolution progressive des comportements. Deux axes d'efforts, à mes yeux in*séparables, doivent être retenus* à cet effet : le premier, c'est l'amélioration sensible à la fois en quantité et en qualité, des services proposés. Cela passe notamment par un partage de la voirie plus favorable aux transports collectifs (sites propres, couloirs *réservés) ainsi qu'aux* piétons et aux deux-roues. Cela passe aussi par une meilleure utilisation de la complémentarité entre les moyens de transport individuels et les transports collectifs, par exemple en aménageant des parkings de rabattement et, de manière générale, par la mise au point avec les collectivités territoriales concernées de véritables plans de circulation et de stationnement urbains.

Le second axe d'efforts doit être la recherche d'une politique tarifaire doublement incitative : incitative pour les usagers à l'utilisation des transports collectifs, incitative pour les pouvoirs publics et les chefs d'entreprise à réduire à terme les distances domicile-travail, en bref, à organiser l'espace de manière plus rationnelle. La loi, récemment adoptée, de prise en charge partielle de la carte orange en région parisienne et qui pourrait être adaptée, sous des formes actuellement en cours d'étude, à la province, me paraît *constituer une* bonne illustration de ce qui doit être fait.

Avec le même souci d'améliorer les *conditions de circulation et* la tranquillité des villes, une priorité doit être accordée aux rocades et autres voies permettant au trafic routier de contourner les centres urbains.

Le quatrième objectif de la politique nouvelle doit être de *réconcilier planification et démocratie.* Dans le domaine des infrastructures, des équipements, des technologies, les transports exigent des investissements souvent très lourds, des financements à longue durée d'amortissement, et donc des choix, des arbitrages. Tout cela demande une planification plus rigoureuse, plus approfondie et plus étendue qu'elle ne l'a été ces dernières années.

En même temps, il doit être clair que cette planification, instrument de cohérence nécessaire, doit être profondément démocratique. Les transports doivent être au rendez-vous de *la décentralisation : c'est* la raison pour laquelle la préparation de la loi d'orientation des transports intérieurs s'est articulée avec celle de la loi portant sur les compétences des communes, des départements, des régions et de l'Etat, et de la loi *sur la planification.*

La politique nouvelle que nous proposons vise à combiner et à harmoniser les grands choix faits au plan national avec « les schémas directeurs des transports » et les programmes d'investissements pluriannuels, élaborés au niveau des collectivités territoriales. Dans le même esprit, des « contrats de plan » entre l'Etat, ces collectivités, les entreprises publiques ou privées seront encouragés.

C'est aussi au niveau des collectivités locales, et notamment des régions, que pourront être soutenues des *initiatives de professionnels* visant à expérimenter des techniques nouvelles pour le traitement du fret, telles que, par exemple, la mise en place de plates-formes permettant d'éviter les ruptures de charge.

De manière générale, à tous les niveaux, cette politique sera mise en œuvre avec la participation des élus et de toutes les parties intéressées ; les institutions existantes seront réformées à cet effet, des possibilités nouvelles de recours seront mises en place *ainsi que des droits nouveaux* pour les travailleurs.

C'est au demeurant cette même démarche qui a présidé depuis maintenant un an au travail d'élaboration de cette loi.

On le voit, l'ensemble des orientations que je viens d'évoquer, à l'opposé aussi bien du libéralisme des*tructeur que du centralisme* autoritaire, visent à permettre au système de transport de se moderniser, de se rationaliser, d'évoluer selon des mécanismes souples et concertés, en laissant toute leur place à l'initiative et à la responsabilité de chacun.

Etant donnés le rôle et le poids des transports dans notre vie économique et sociale, ce progrès est un élément indispensable au succès de l'effort national engagé tout à la fois pour « *muscler* » *notre appareil de* production, le rendre mieux apte à répondre aux besoins du marché intérieur et aux exigences de l'exportation, pour assurer un niveau suffisant de croissance économique et faire reculer le chômage, pour réduire l'inflation et résorber les déficits financiers.

Il y a là une politique originale, que le pays a voulue et que la dureté des temps ne rend que plus nécessaire car les maux dont nous souf*frons ne peuvent être guéris par* les vieux remèdes qui ont fait faillite, mais par des remèdes nouveaux, par l'effort continu pour mettre en place et rendre opératoires les réformes annoncées.

Les orientations définies et engagées en matière de transport s'inscrivent en définitive dans ce mouvement général. Elles participent de la volonté d'aller de l'avant, ce que ne contredit pas un réalisme indispensable et bien venu dès lors qu'il est mis au service de cette volonté claire et forte. Ne pas laisser celle-ci s'affaiblir et, moins encore, se dissoudre est essentiel.

CHARLES FITERMAN.

— A PROPOS DE...

UNE CONVENTION DANS LE NORD

Des transports vraiment communs...

Les premières conventions qui viennent d'être signées par M. Albert Denvers, président du conseil général du Nord, et M. André Vignel, président de l'Union des transporteurs de voyageurs du Nord, marquent la mise en œuvre d'un nouveau schéma de transport par autobus dans le département. En cela, le Nord anticipe légèrement sur les décrets d'application de la loi de décentralisation qui a donné aux collectivités territoriales la maîtrise des transports.

Dans le Nord, on ne compte pas moins de 175 lignes régulières exploitées per 63 entreprises utilisant 880 véhicules ; en outre, 90 000 élèves sont transportés chaque jour par services spéciaux, et il en coûte quelque 100 millions de francs chaque année à la collectivité.

Cet énorme réseau n'est cependant pas satisfaisant : manque de coordination, communes pas desservies, lignes déficitaires, véhicules de sept à huit ans d'âge, graves difficultés financières de certaines entreprises. Le nouveau schéma veut remédier à cela : plutôt que de couvrir des déficits d'exploitation, le conseil général engage une politique contractuelle avec les transporteurs en amorçant une réorganisation au prix de lourds investissements. Les entreprises sont ainsi encouragées et aidées à la seule condition de participer à la mise sur pied d'un service plus rationnel. Selon M. Vigniel, la profession va trouver dans cette formule *« les moyens d'un renouveau ».*

Dans le Nord, après des études menées par les services d'équipement, dix grands axes, lignes régulières importantes par le trafic et les possibilités de rabattement qu'elles offrent, ont été retenue. Sur ces lignes, les transporteurs assureront le service avec des véhicules qui n'auront pas plus de cinq ans. Pour accélérer le renouvellement du parc d'autocars, le département garantira plus de 10 millions de francs de prêts aux transporteurs. Pour l'amélioration du réseau, la promotion du transport collectif et, dans certains cas, *l'aide au fonctionnement,* une dépense de 2,7 millions de francs est prévue en 1982. Pour chacune des trois années à venir, un crédit de 5,5 millions de francs est prévu.

Pour ce qui est du ramassage *scolaire, on a déjà supprimé* certains circuits qui faisaient double emploi avec des lignes régulières : une somme de 1,2 million de francs a été économisée sur l'année scolaire 1981-1982. Cet effort sera continué.

Premiers effets de ce nouveau schéma : 63 communes qui n'étaient pas desservies par autobus le sont depuis le début du mois de septembre, dans 42 autres le service a été très sensiblement amélioré. On notera enfin que cette action se situe dans le prolongement du schéma de transport régional qui a permis, ces dernières années, de renouveler la totalité du matériel de la S.N.C.F. en même temps qu'on améliorait les dessertes ferroviaires dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

GEORGES SUEUR.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Premiers résultats du recensement : les Parisiens sont moins empressés à quitter le centre de la capitale

Les premiers résultats du recensement à Paris permettent d'affirmer que la dépopulation de la captiale s'est *« très nettement ralentie »* au cours de ces dernières années. Telle est la conclusion d'une étude menée par l'atelier parisien d'urbanisme et présentée, ce vendredi 17 septembre, au cours d'une réunion de presse, par le maire de Paris avant la prochaine séance du conseil de Paris, le 20 septembre.

Il y aurait donc aujourd'hui 2 168 300 habitants à Paris au lieu de 2 299 000 annoncés lors du dernier recensement effectué il y a sept ans. Selon les chiffres disponibles, la baisse de la population observée entre 1975 et 1982 (131 500 habitants, soit – 5,6 %) correspond à un rythme annuel (– 0,8 %) inférieur de moitié à celui que l'on avait constaté entre 1968 et 1975 et inférieur d'un tiers à celui de la période 1962-1968 (– 1,2 %).

Ces chiffres indiquent donc un renversement de tendance dans l'évolution démographique de la capitale. Depuis l'après-guerre et jusqu'au milieu des années 70, la dépopulation de Paris s'était, en effet, progressivement accélérée. Ce mouvement affectait plus particulièrement les plus démunis et les plus jeunes et allait de pair avec un « embourgeoisement » et un vieillissement de Paris.

Une de ses conséquences était notamment l'allongement des temps de transport entre le domicile et le lieu de travail. Au travers des chiffres du recensement détaillé par arrondissement et par quartier, « *il apparait*, selon l'étude de l'atelier parisien d'urbanisme, *que la rénovation immobilière est l'un des facteurs les plus évidents pour expliquer l'évolution de la population* ». Les pertes de population les plus fortes — bien que de moindre ampleur qu'auparavant — ont toujours lieu dans le centre de Paris (sourtout dans les 1er, 2e et 4e arrondissements) ainsi que dans les principaux quartiers d'affaires : notamment dans le 8e arrondissement, le quartier Chaillot, le 16e et les quartiers Chaussée-d'Antin et Faubourg-Montmartre dans le 9e. Dans les autres arrondissements de Paris, les variations s'expliquent surtout par la localisation de la construction neuve : dans les quartiers ou les opérations immobilières ont été pratiquement inexistantes, les pertes sont comprises entre 7 % et 11 %.

Au contraire, là où de telles opérations ont été lancées, des gains importants de population apparaissent : quartier de la gare dans le 13e, quartier de la Villette, Pont de Flandres et d'Amérique dans le 19e. « *Toutefois*, affirme le maire de Paris, *la construction neuve ne permet pas seule de compenser la diminution de la population. Les conditions de transformation du parc de logements anciens sont également déterminantes* ». Aussi M. Chirac estime que « *les dispositions prises par la Ville pour préserver l'habitat ancien semble également avoir constitué une orientation efficace.* »

En outre, les mesures suivantes seront soumises au vote du prochain Conseil de Paris :

● AIDE SOCIALE. — Le plafond de la prise en charge du loyer dans le cadre de l'allocation Ville de Paris sera porté à 750 francs (soit une augmentation de 25 %). Toutes les personnes agées ou handicapées dont l'imposition sur le revenu est inférieure ou égale à 3 500 francs pourront bénéficier d'une aide maximale de 5 000 francs pour effectuer des travaux d'amélioration de leurs conditions de logement. La mairie va prendre en charge, par l'intermédiaire des bureaux d'aide sociale, l'installation du téléphone chez les Parisiens handicapés et isolés dont l'imposition sur le revenu est inférieure ou égale à 3 500 francs (cette mesure existe déjà pour les personnes gées).

● SERVICE D'ALARME TÉLÉPHONIQUE. — Mille personnes gées, malades ou handicapées) des quartiers de la Goutte-D'or, de la Chapelle, du Pont de Flandre, de la Villette et d'Amérique dans les 18e et 19e arrondissements vont bénéficier, à partir du 15 décembre prochain à titre expérimental, du système de l'alarme téléphonique. Elles pourront alerter directement une « centrale de secours » en cas de besoin.

● DÉCORATION DES MURS-PIGNONS. — La Ville va demander aux constructeurs publics qui dépendent d'elle de prévoir, dès le départ, la décoraton des murs-pignons, — c'est-à-dire des murs aveugles — des immeubles qu'ils édifient.

● UNE PLACE GEORGES-BRASSENS. — Le nom de Georges Brassens va être attribué au square situé à l'emplacement des anciens abattoirs de Vaugirard dans le 15e arrondissement.

Rentrée du conseil régional d'Ile-de-France

M. Giraud : le gouvernement ne joue pas le jeu de la décentralisation

« *Le gouvernement ne joue pas le jeu de la décentralisation* », a déclaré, le 16 septembre, M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France.

Tous les exemples donnés par M. Giraud à l'appui de sa thèse ne sont pas de même valeur ; certains relèvent de la lourdeur des procédures administratives, d'autres de la « légèreté » de cabinets ministériels.

Ainsi, M. Giraud a reçu, en tant que sénateur du Val-de-Marne, une lettre de M. Jack Lang lui annonçant un effort financier, en matière culturelle, de l'Etat pour la région et lui conseillant, pour les projets de sa circonscription, de se mettre en rapport avec le conseil régional alors même que la préparation d'une convention culturelle entre l'Etat et la région traîne en longueur. Ainsi encore, M. Giraud s'est plaint de n'avoir pas été invité à l'inauguration de l'arrêt du R.E.R. à Nanterre, par M. Fiterman, où celui-ci a annoncé des travaux routiers et de transports que la région devra en partie financer. A ce propos, le président du conseil régional a critiqué le fonctionnement du Fonds grands travaux, qui est « *un camouflage par l'Etat de son déficit budgétaire* », et qui met les cofinanceurs des investissements retenus « *devant le fait accompli* ».

De même, M. Giraud n'a pas accepté d'être invité par le préfet de région à une réunion sur la couverture du périphérique « flanqué » des présidents des groupes socialistes et communistes au conseil régional, alors que les présidents communistes des conseils généraux de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne étaient conviés sans représentant de leur opposition. Il regrette aussi que le décret réformant les statuts de l'Institut d'aménagement (IAURIF) ne soit pas encore publié.

Enfin, il constate que depuis seize mois il a sollicité trois fois un entretien, en tant que président du conseil régional d'Ile-de-France, avec le premier ministre, et que M. Mauroy ne l'a toujours pas reçu. Tout cela lui fait dire que le gouvernement a « *une drôle de façon de concevoir la concertation et la décentralisation* ».

En fait, pris entre le poids de la Ville de Paris — et de son maire — et le pouvoir des ministres, qui ne peuvent se désintéresser d'une région où habitent 20 % de la population française, M. Girand semble avoir quelque mal à faire admettre par tous l'autorité nouvelle du président du conseil régional d'Ile-de-France.

Th. B.

Moins de logements à Paris

« *La rentrée du mois de septembre est de plus en plus difficile d'année en année pour les candidats à un logement parisien* », indique un communiqué du ministère de l'urbanisme et du logement, qui fait état des premières conclusions de la mission d'étude sur le logement à Paris, confiée par M. Roger Quilliot, en février dernier, à M. Pierre Merlin, professeur d'urbanisme et ancien président de l'université de Paris-VIII (Vincennes).

De 80 % des Parisiens en 1970, la proportion de locataires est tombée à 72 % en 1978, constate le rapporteur. Sur vingt mille logements qui échappent chaque année à l'application de la loi de 1948 (qui bloquait les loyers), huit mille seulement restent locatifs, quatre mille sont vendus en copropriété ; les autres disparaissent. Le nombre des « logements vacants » (résidences secondaires) augmente de cinq mille par an.

Enfin, la construction neuve « *s'effondre depuis les mesures prises par le gouvernement Chirac en 1975 et en 1976 (lois Galley)* » et ne compense plus le déficit du parc ancien, affirme le communiqué du ministère. De 19 100 logements mis en chantier en moyenne au début des années 70, on est passé à 2 632 en 1980. Cette chute touche aussi la construction sociale dans un rapport de trois à un entre 1973 et 1981.

Un commentaire politique accompagne ces chiffres dans le communiqué officiel : « *Le libéralisme qui régit depuis vingt ans la gestion des affaires parisiennes a laissé se développer sans frein les mécanismes de la spéculation, qui ont évincé les familles modestes de la capitale. La réaction indispensable est surtout affaire de volonté politique : la politique sociale du logement ne peut réussir, à Paris plus qu'ailleurs, que dans un effort d'ensemble, comprenant notamment une action foncière énergique.* »

Le même constat sur les difficultés du logement à Paris est fait par la municipalité, qui en rejette la responsabilité sur le gouvernement. « *Le marché du logement est un secteur sinistré* », avait déclaré, le 25 mai dernier, M. Jacques Chirac. Le maire de Paris avait écrit deux fois au ministre de l'urbanisme et du logement pour se plaindre de l'insuffisance des crédits. Le 30 juillet dernier, il réclamait en particulier des subventions pour la surcharge foncière, crédits qui manquent sur le plan national (*le Monde* des 3 et 4 août).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société anonyme
au capital de 50 225 000 F
Siège social : 61, rue Pierre-Curie
78370 PLAISIR

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'Assemblée générale des actionnaires, réunies le 1er juin 1982, a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1981 à 16 francs net par action, soit un revenu global de 24 francs, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8 francs. Ce dividende sera versé aux 439 469 actions existant le 31 décembre 1981.

Le paiement du dividende sera assuré à partir du 20 septembre 1982 par les établissements financiers suivants : Banque Rivaud, Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Crédit commercial de France, Banque Louis-Dreyfus.

ROCHEFORTAISE S.A.

Lors de sa séance du 10 septembre 1982, le Conseil d'administration a coopté comme nouvel administrateur M. Olivier Maurel, en remplacement d'Union d'Études et d'Investissements, démissionnaire.

M. Olivier Maurel est déjà directeur général de Circalar Distributors France et président-directeur général de Circular Distributors Nord.



CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Le conseil d'administration du Crédit commercial de France a, dans sa réunion du 15 septembre 1982, pris connaissance des résultats consolidés du groupe pour le premier semestre de 1982.

Ces résultats après toutes provisions, amortissements et impôts, et déduction faite de la part revenant aux minoritaires, s'élèvent à 77,7 millions de francs au lieu de 78 millions de francs pour le premier semestre de 1981.

L'activité a été soutenue, spécialement dans le domaine international et à l'étranger, mais les difficultés économiques rencontrées dans la plupart des pays a conduit à doubler, d'une année sur l'autre, le volume des dotations aux provisions pour créances douteuses ou contentieuses.

Résultats consolidés du groupe du Crédit commercial de France (en millions de francs)

	1er semestre 1982	1er semestre 1981	exercice 1981 entier
Produit net bancaire	1 559	1 176,3	2 589,9
Frais généraux	(1 114,4)	(883,4)	(1 861,3)
Amortissements	(73,1)	(52,5)	(136,2)
Provisions d'exploitation	(266,3)	(132,8)	(312,5)
Pertes et profits exceptionnels	31,3	8,1	(8,3)
Impôts des bénéfices	(58,8)	(37,7)	(72,5)
Bénéfice net consolidé (part des minoritaires exclue)	77,7	78	200,1

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE ET DE PRODUITS MANUFACTURÉS (S.C.G.P.M.)

Société Anonyme au capital de 10 800 000 francs
Siège Social : 13, rue Yves-Toudic, 75010 PARIS
R.C.S. PARIS B 582 014 957

L'article 94-1 de la loi de finances pour 1982 impose la mise au nominatif pour le 1er octobre 1982 au plus tard des actions de la société.

Cette obligation est assortie de sanctions à l'encontre des détenteurs d'actions au porteur qui n'auront pas présenté leurs titres aux fins de conversion :

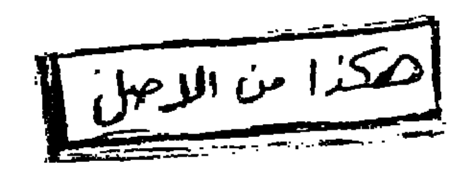
- à compter du 1er octobre 1982, privation des droits attachés aux actions non présentées ;
- à partir d'une date fixée par un décret à venir, vente par la société émettrice des droits correspondant aux actions non présentées et consignation du produit de la vente pour le compte des éventuels ayants droit.

L'attention des actionnaires est attirée sur le caractère rigoureux de ces sanctions qui, découlant d'une loi impérative, ne pourront qu'être effectivement appliquées.

C'est pourquoi les détenteurs d'actions au porteur sont priés de présenter, dans les meilleurs délais, leurs titres afin qu'ils puissent être convertis en la forme nominative.

Les opérations de conversion seront reçues à l'adresse suivante :

— Tous les guichets de la Banque Nationale de Paris.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 septembre

Forte reprise

Quand elle se sent observée, la Bourse aime bien jouer les coquettes et la corbeille a mis à profit la présence des caméras de la télévision devant le palais Brongniart pour afficher une vive reprise des valeurs françaises.

En hausse de plus de 1,5 % peu après l'ouverture, l'indicateur instantané a progressivement accentué son avance en cours de séance pour la porter à 1,9 % à l'approche du son de cloche final.

Un certain nombre de titres ont profité de l'élan, tel Manurhin, Labinal, Sommer–Allibert, C.F.D.E. et Alspi, en hausse de 6 % à 7 %.

En hausse de 5 % environ, Maisons Phénix est également bien orientée.

Côté baisses, seuls B.H.V., Mines de Kali, Comptoir des Entrepreneurs et Pictabail se distinguent avec des écarts de 3 % à 4,5 %. De l'avis des professionnels, les échanges sont un peu plus consistants en volume mais les investisseurs institutionnels continuent à « encadrer » le marché.

L'ambiance est apparue moins morose sous les colonnes après la décision annoncée mercredi à l'issue du conseil des ministres d'exonérer l'outil de travail de l'impôt sur la fortune sous réserve que des investissements soient réalisés à la place. Dire que cette information a suffi à elle seule à expliquer la vive reprise du marché serait exagéré mais il est certain qu'elle a joué dans le bon sens. Il en va de même pour la hausse des prix au mois d'août (+ 0,3 %) même si les performances réalisées sur ce mois sont toujours sujettes à caution en raison du nombre de commerces fermés en août.

Sur le marché de l'or, le lingot gagne 950 F, à 98 700 F, et le napoléon 5 F, à 660 F, le métal fin s'étant négocié à 447,25 dollars à Londres (444,75 mercredi midi).

NEW-YORK

Hésitant

La reprise observée la veille en fin de séance ne s'est pas prolongée jeudi, et le marché new-yorkais est apparu beaucoup plus hésitant, hausses et baisses alternant, tandis que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles reflétait un repli limité à 2,66 points pour s'établir à 927,80.

Le volume des échanges a légèrement progressé, atteignant 79 millions d'actions contre 70 millions environ mercredi, et les « blue chips » ont subi, ont centralisé le courant vendeur.

Mercredi, les taux d'intérêt à court terme avaient enregistré une légère progression après que la Réserve fédérale eut injecté quelques liquidités dans le système bancaire, et, dès le lendemain, l'économiste Milton Friedman estimait que ces mêmes taux devraient progresser à courte échéance.

Sur un plan plus conjoncturel, les spécialistes n'ont pas perdu tout espoir d'une prochaine reprise économique aux Etats-Unis, et la récente hausse de Wall Street en est l'illustration, mais, fait-on valoir, les dernières statistiques incitent encore à une certaine prudence. Il en est ainsi du taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie américaine, qui a baissé à 69,4 % en août, sur une base désaisonnalisée, après 69,9 % le mois précédent, une information qui vient à peine vingt-quatre heures après la baisse de 0,5 % de la production industrielle annoncée pour le même mois de référence, *marquant ainsi la onzième baisse de* cet indicateur en l'espace de treize mois.

VALEURS	Cours du 15 sept.	Cours du 16 sept.
Alcoa	29 1/2	29 1/8
A.T.T.	56 1/4	55 3/4
Boeing	24 3/8	23 1/2
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 5/8
Du Pont de Nemours	36 1/2	36 1/2
Eastman Kodak	85 1/4	85 7/8
Exxon	28 7/8	28 5/8
Ford	27 3/4	27 5/8
General Electric	76 3/4	76 7/8
General Foods	40	39 3/4
General Motors	49 3/4	48 3/4
Goodyear	27 1/8	27 1/2
I.B.M.	73 1/2	74 1/8
I.T.T.	27	26 7/8
Mobil Oil	26 7/8	25 7/8
Pfizer	67 3/4	67 1/2
Schlumberger	38 7/8	38 5/8
Texaco	29 1/2	29 1/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	21 1/4
Union Carbide	50 7/8	50 3/4
U.S. Steel	19 1/8	18 7/8
Westinghouse	33	33 1/8
Xerox Corp.	35 1/4	34 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

H.D.P. – Négociée depuis octobre 1981 sur le marché « hors cote » de la Bourse de Lyon, la société H.D.P. a fait son apparition mercredi 15 septembre sur le compartiment du « hors cote spécial » de cette même place avec un cours de 313 F pour coter 315 F le lendemain. H.D.P. (Holding Delorme Pignard) est une entreprise familiale de commerce de produits chimiques détenue par les groupes Delorme et Pignard. Au titre de l'exercice au 31 août dernier, la société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé voisin de 270 millions de francs et un bénéfice net de 5,1 millions, un acompte sur dividende de 6 F par action étant prévu pour l'exercice 1981-1982.

PROMODES. – Les ventes consolidées de ce groupe de distribution (gros et détail) ont progressé de 23 % au premier semestre 1982 pour atteindre 8,42 milliards de francs, mais le résultat d'exploitation ne s'est accru que de 17 % dans le même temps, à 114,3 millions de francs en raison de la non-répercussion de la hausse de la T.V.A., *précise Promodès. Enfin,* le bénéfice net courant a augmenté de 59 % pour s'établir à 69 millions de francs, la part du groupe progressant de 70 %.

DE BEERS. – Le numéro un mondial de la production et de la commercialisation de diamants a déclaré à son siège londonien qu'il n'avait pas la moindre connaissance d'un projet d'O.P.A. partielle visant la société sud-africaine ainsi que le bruit en avait couru jeudi après-midi à Wall Street. D'après ces rumeurs, deux autres compagnies minières sud-africaines, Minorco et Remsburg, souhaiteraient acquérir une partie du groupe De Beers, lequel se trouve actuellement confronté à une grave crise sur le marché du diamant. De Beers est détenu à 38,4 % par l'Anglo American Corp., laquelle possède également 41,8 % des actions de la société Minorco.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	15 sept.	16 sept.
Valeurs françaises	102,6	
Valeurs étrangères	113,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 sept.	16 sept.
Indice général	99,1	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 septembre .... 14 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 sept.	17 sept.
1 dollar (en yens)	263,95	262,70

BOURSE DE PARIS – Comptant – 16 SEPTEMBRE

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 080	7 085	6 860	7 210
Allemagne (100 DM)	282 340	282 120	275	289
Belgique (100 F)	14 705	14 694	13 700	14 800
Pays Bas (100 fl.)	257 850	258 070	251	263
Danemark (100 krd)	79 780	79 810	76	82
Norvège (100 k)	101 780	101 680	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 101	12 107	11 700	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 965	9 960	9	11
Italie (1 000 lires)	5 018	5 014	4 750	5 260
Suisse (100 fr.)	331 600	330 800	320	338
Suède (100 krs)	113 250	113 430	109	116
Autriche (100 sch)	40 209	40 170	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 245	6 249	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 060	8 120	6 800	7
Canada ($ can 1)	5 723	5 741	5 560	5 820
Japon (100 yens)	2 893	2 892	2 580	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/9
Or fin (kilo en barre)	99000	100000
Or fin (en lingot)	97750	98700
Pièce française (20 fr)	655	660
Pièce française (10 fr)	450	429
Pièce suisse (20 fr)	599	600
Pièce latine (20 fr)	551	565
Souverain	700	700
Pièce de 20 dollars	3190	3105
Pièce de 10 dollars	1800	1697 50
Pièce de 5 dollars	750	750
Pièce de 50 pesos	3745	3700
Pièce de 10 florins	600	605

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 septembre 1982 a été tiré à 531 654 exemplaires.

A B C D F G H

Mme Mitterrand et plusieurs ministres représenteront la France aux obsèques de la princesse Grace de Monaco

Les funérailles de la princesse Grace de Monaco auront lieu samedi 18 septembre à 11 heures. Déjà, Mme Danielle Mitterrand a fait savoir qu'elle assistera aux obsèques. M. Jean-Claude Colliard, directeur de cabinet, représentera le président de la République. A leurs côtés se trouveront MM. François de Grossouvre, chargé de mission auprès du chef de l'Etat, Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, Jack Lang, ministre de la culture, et André Chandernagor, délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes.

Parmi les personnalités attendues, figurent la princesse Diana, qui représentera la reine Elizabeth, le prince Bertil de Suède, le prince Bernhard des Pays-Bas, le prince et la princesse de Liège, qui représenteront la Belgique, mais aussi Mme Nancy Reagan, le président de la République irlandaise, M. Patrick Hillery.

La messe sera concélébrée par Mgr Charles Brand, archevêque de Monaco, et par plusieurs évêques du sud de la France, en présence de Mgr Jacques Martin, préfet de la maison pontificale, qui représentera Jean-Paul II. Seule TF 1 diffusera en direct la cérémonie, à partir de 10 h. 55.

D'autre part, notre correspondant à Nice nous indique que, pour couper court aux rumeurs le plus souvent alarmistes qui continuaient, jeudi, de circuler en principauté de Monaco sur l'état de santé de la princesse Stéphanie, le centre de presse du palais princier a publié, jeudi à 23 h. 30, le communiqué suivant :

« Les médecins ont examiné ce soir Son Altesse Sérénissime la princesse Stéphanie. Un bilan radiologique précis a pu être établi. Il confirme une fracture parcellaire minime sans déplacement. Celle-ci n'entraîne aucune lésion neurologique. Le pronostic est donc favorable et une immobilisation temporaire doit être prévue. »

Un autre communiqué, signé des médecins qui sont intervenus auprès de la princesse Grace, a été lu jeudi soir au Centre de presse. Il est signé par le docteur Chatelin, professeur agrégé de la faculté, chirurgien des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de chirurgie chirurgien-chef du Centre hospitalier Princesse Grace, et le docteur Jean Duplay, professeur de faculté, chef de service de neurochirurgie du Centre hospitalier régional de Nice.

Selon le professeur Duplay, l'hémorragie cérébrale à laquelle a succombé la souveraine a précédé l'accident et en serait donc la cause. On dit également que la princesse Stéphanie aurait tenté alors mais en vain, de serrer le frein à main et de redresser le véhicule qui, sortant de la route, devait effectuer plusieurs tonneaux au cours d'une chute de quelque 40 mètres dans un ravin.

Questions sur un décès

En avançant, quatre jours après l'accident, et le lendemain du décès, l'hypothèse d'un accident vasculaire cérébral survenu avant la perte de contrôle du véhicule, le professeur Jean Duplay ne parvient pas à répondre — tant s'en faut — à toutes les questions. Un communiqué médical publié le 16 septembre et signé conjointement par le professeur Duplay et le professeur Chatelin vient même en poser de nouvelles.

L'hypothèse de l'accident vasculaire cérébral a l'avantage de rendre cohérent l'ensemble d'éléments dont on peut disposer sur les circonstances de l'accident et de ses suites. Il s'agirait, selon toute vraisemblance, d'une rupture d'anévrisme, malformation vasculaire souvent ignorée qui peut exister en l'absence de tout symptôme clinique. La perte de connaissance brutale qu'entraîne cette rupture suffirait à expliquer la survenue de l'accident automobile dans la mesure où sera formellement établi que c'était bien la princesse Grace qui était au volant.

Cette hypothèse est avancée après lecture des clichés de radiographie conventionnelle, puis de clichés obtenus par examen scanographique. Ces clichés révèlent l'existence d'un hématome profond (qui serait lié à l'éventuelle malformation) et celle d'un foyer contusionnel frontal) lié de toute évidence au choc). L'absence de sang dans les ventricules intra-cérébraux est un argument supplémentaire.

Cependant, la démonstration de la chronologie des événements reste à faire. Aucune preuve ne pourra jamais plus être apportée de l'existence ou non d'un anévrisme, l'examen radiologique nécessaire n'ayant pas été réalisé en temps voulu. Il reste enfin à discuter les liens entre un violent choc crânien et la rupture d'une malformation vasculaire cérébrale.

Un dernier point est troublant : l'utilisation d'éléments médicaux pour reconstruire le scénario exact de l'accident d'automobile. S'il est acquis que l'état de santé de la princesse Grace avait rapidement fait comprendre l'inutilité de tout geste chirurgical, il reste à savoir pourquoi on a tant tardé à révéler les éléments dont on disposait. Les médecins qui signent le dernier communiqué « attestent que les constatations et examens médicaux effectués, dont le scanner, démontrent que S. A. S. la princesse Grace conduisait le véhicule au moment de l'accident ». *Cette phrase qui n'existait pas dans le communiqué initial a été ajoutée à la demande des juristes du palais pour tenter de mettre un terme aux rumeurs actuelles* « colportées, dit-on, par la presse à scandales ». *Invraisemblable, elle illustre de quelle manière la médecine peut être utilisée quand un événement prend une telle importance, due en grande partie à ses conséquences juridiques.*

JEAN-YVES NAU.

M. HUG REMPLACE M. PETITMANGIN A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE C.D.F.-CHIMIE

M. Jacques Petitmangin a donné, jeudi 16 septembre, sa démission de président du conseil de surveillance de C.D.F.-chimie, annonce un communiqué de la société. Il est remplacé par M. Michel Hug, directeur général des Charbonnages de France.

La société annonce d'autre part la nomination au directoire de M. Alain Madel, ancien conseiller technique au cabinet de M. Pierre Dreyfus, alors ministre de l'industrie.

[Né en 1928, ingénieur au corps des mines, M. Jacques Petitmangin a occupé successivement, depuis 1968, la présidence du directoire puis celle du conseil de surveillance de E.D.F. chimie. Il avait été nommé directeur général adjoint (avril 1980) puis directeur général (septembre 1980) du principal actionnaire, les Charbonnage de France. Il quitte ses fonctions à E.D.F. chimie en *« soulignant la nécessité d'une liaison organique entre le directoire de cette société et le principal actionnaire »*, précise. E.D.F. chimie.]

Après de nouveaux débrayages

LA MAITRISE DE CITROËN A AULNAY SUSPEND SON ACTION

Malgré le nouvel ordre de grève lancé parmi la maîtrise — qui avait bloqué la production jeudi après-midi pour protester contre la présence de M. Idoumskine, un ouvrier marocain mis à pied, — le travail a repris le 16 septembre vers 21 h 30 dans l'usine d'Aulnay-sous-Bois.

Dans un communiqué, les « représentants de la maîtrise » déclaraient que « pour ne pas aggraver une situation déjà sérieuse » ils acceptaient de suspendre leur mouvement « jusqu'à la connaissance de la décision prise à l'encontre de cet ouvrier dans le cadre du droit du travail ». Rappelant les raisons de leur protestation — la présence au travail de ce salarié accusé d'avoir frappé un contremaître, et mis à pied à titre transitoire en attendant une sanction plus grave, — le communiqué précisait : « Compte tenu de l'illégalité de la position de l'agresseur, nous considérons qu'il n'est pas présent. Il est en quelque sorte transparent. »

La direction, qui doit faire connaître sa décision définitive samedi, estimait que la maîtrise avait « durci sa position » et n'était pas disposée à accepter la réintégration de M. Idoumskine — lequel continue de protester de son innocence. La C.G.T., en revanche, affirmait qu'en arrêtant le travail les agents de maîtrise n'avaient fait qu'obéir aux consignes de la direction, mais qu'ils le faisaient « de moins en moins ».

La Haute Autorité de l'audiovisuel a désigné les présidents des chaînes nationales

La Haute Autorité de l'audiovisuel a désigné, ce vendredi 17 septembre, les présidents des trois chaînes de télévision, celui de Radio-France et de la Société française de production (S.F.P.). M. Pierre Desgraupes est maintenu à Antenne 2 et M. Bertrand Labrusse à la S.F.P.

Un haut fonctionnaire, M. Michel May, remplace M. Jacques Boutet à T.F.1 et un autre, M. André Holleaux (président de la commission consultative sur les radios privées locales), est nommé président-directeur général de FR 3, à la place de M. Guy Thomas. C'est un universitaire, historien, M. Jean-Noël Jeanneney, qui est nommé à Radio-France à la place laissée vacante par Mme Michèle Cotta, désormais présidente de la Haute Autorité.

M. Michel MAY

Né le 10 juin 1925 à Paris, M. Michel May a été instituteur jusqu'en 1947 avant d'entrer à l'Ecole nationale da'dministration. Il débute en 1955 comme administrateur civil au ministère des finances et des affaires économiques. Chargé de mission au cabinet de Guy Mollet à la présidence du Conseil (1956-1957), puis au ministère de l'économie et des finances (1958-1959), il y exerce ensuite diverses responsabilités, ainsi que dans plusieurs sociétés nationales.

Il est nommé en 1973 directeur général adjoint à l'O.R.T.F., chargé des questions économiques. En octobre 1974, il devient membre suppléant de la commission de répartition du personnel à l'O.R.T.F. et le 1er janvier 1974, secrétaire général de l'établissement public de télédiffusion.

Administrateur de la SOFRATEU (Société d'études et de réalisation d'équipement de radio et de télévision), de la SOFIRAD et de Radio Monte-Carlo de 1975 à 1978, il a été président du groupement informatique pour la radio et la télévision (GIRATEV) et, depuis 1978, administrateur de la SOMERA (Société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion). Le 20 octobre 1981, il a été nommé directeur général de la'dministration et de la fonction publique.

M. Pierre DESGRAUPES

La confirmation de M. Pierre Desgraupes à la direction d'Antenne 2 ne surprend personne. L'ancien animateur de « Cinq colonnes à la une » — émission dont il a gardé la nostalgie — se comportait, déjà depuis un moment (notamment en formulant des projets de réorganisation de la rédaction) comme s'il était certain d'être reconduit dans ses fonctions.

Pionnier de la télévision, où il est entré en 1947 comme rédacteur en chef du journal parlé, créant, en 1953, « Lectures pour tous », avec Pierre Dumayet, puis le célèbre « Cinq colonnes à la une », de 1959 à 1965 (avec Pierre Lazareff, Pierre Dumayet, Igor Barrère et la collaboration d'Eliane Victor), Pierre Desgraupes, âgé de soixante-quatre ans, est un professionnel incontesté, du moins jusqu'à ces derniers temps.

Celui, dont nous avons retracé la riche carrière lors de sa nomination à la tête d'Antenne 2 (*Le Monde* du 24 juillet 1981), n'est peut-être plus, en effet, le grand créateur d'antan. Maîtrisant encore mal, selon de proches collaborateurs, les nouvelles techniques — après une « absence » de près de dix ans à la télévision — M. Pierre Desgraupes a aussi donné l'impression, en un an de présidence, de faire preuve d'autoritarisme, comme le montre la dernière « affaire Langlois ».

Mais lui-même a confié que la période écoulée avait constitué pour lui « *une année d'observation* ». La rédaction — qui s'attend à des chambardements — peut espérer peut-être que son patron a mis à profit cette année pour emmagasiner des idées et pour repenser une « nouvelle télévision ». Quelles que soient les critiques, cela n'étonnerait pas de la part de M. Pierre Desgraupes. — M.C.

M. André HOLLEAUX

Né à Paris le 30 juin 1921, licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. André Holleaux est entré en 1946 au Conseil d'Etat. Chargé de mission au cabinet de Robert Lecourt, ministre de la justice en 1948, il devient en 1951 directeur de la Caisse centrale de la France d'outre-mer à Madagascar. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1954, il devient conseiller du gouvernement royal cambodgien jusqu'en 1957.

Il est ensuite directeur adjoint du cabinet de M. Robert Buron en 1958, puis directeur du cabinet d'Edmond Michelet en 1959. Il sera par la suite directeur du cabinet d'André Malraux en 1962. Directeur général du Centre national de la cinématographie française (1965-1970) et membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F. dans la même période, il revient au Conseil d'Etat à partir de 1971. Il a été notamment conseiller à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Ecole nationale d'administration.

Il préside depuis janvier 1982 la commission consultative sur les radios privées locales.

M. Jean-Noël JEANNENEY

Né le 2 avril 1942 à Grenoble (Isère), M. Jean-Noël Jeanneney est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé d'histoire, docteur ès lettres. Il a fait sa carrière universitaire à Paris, où il est professeur (depuis 1979) à l'I.E.P. M. Jean-Noël Janneney est d'autre part conseiller des programmes à l'Institut national de l'audiovisuel et membre du haut conseil de l'audiovisuel depuis 1979, membre de la Commission supérieure des archives depuis 1980.

M. Jean-Noël Jannenay est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment *François de Wendel en République, l'Argent et le Pouvoir* (1976), *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir, la Faillite du cartel, 1924-1926* (1977), *le Monde de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste* (en collaboration avec Jacques Julliard, 1979), *l'Argent caché — milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans radiodiffusion et membre du comité* est aussi l'auteur de documentaires pour la télévision et président du groupe d'études historiques de la radiodiffusion et membre du Comité d'histoire de la télévision.

M. Bertrand LABRUSSE

Né le 7 juin 1931 à Viroflay (Yvelines), M. Bertrand Labrusse, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, est entré en 1959 à la Cour des comptes, où il a été nommé conseiller référendaire en 1965. Il est jusqu'en 1969 conseiller technique au cabinet de M. Maurice Couve de Murville, successivement ministre des affaires étrangères, ministre de l'économie et premier ministre.

Rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel, il est nommé, en 1976, par le premier ministre, M Jacques Chirac, président de la commission interministérielle chargée d'aménager le temps de travail et de loisir.

Le 13 octobre 1978, M. Labrusse est nommé président-directeur général par intérim de la S.F.P. Membre du conseil d'administration de cette société depuis 1975, il est alors chargé par le ministre de la culture et de la communication (M. Jean-Philippe Lecat) de proposer dans « *un délai de six semaines un programme d'activités assurant en trente mois le retour de la S.F.P. à l'équilibre* ». Son plan jugé « trop doux », M Labrusse sera remplacé par M. Antoine de Clermont-Tonnerre, le 15 janvier 1979.

Le 3 juillet 1981, M. Bertrand Labrusse est appelé à présider aux destinées d'un organisme où les problèmes structurels ne sont toujours pas résolus. M. Labrusse, tenant du service public connaît le dossier et a la réputation d'un homme de dialogue.

Jeunes sans frontières et Montmartre Voyages suspendent leurs activités

Deux organisateurs de voyageurs, Jeunes sans frontières et Montmartre Voyages, associés depuis 1981, se trouvent contraints de suspendre leurs activités et de nommer un administrateur provisoire. Les graves difficultés financières auxquelles ils se trouvent confrontés pourraient aboutir à une cessation d'activités pure et simple, si les négociations en cours ne débouchaient pas sur la reprise du groupe, la SOPAGET, par un nouveau bailleur de fonds.

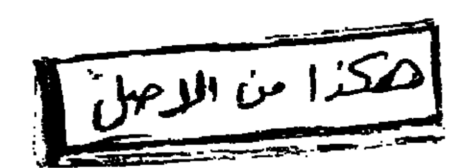
Cette disparition ferait grand bruit dans la profession du voyage en raison de l'importance des deux marques : Montmartre Voyages se classe, selon le mensuel *le Rrépertoire des voyages*, au douzième rang des voyagistes français par son chiffres d'affaires et Jeunes sans frontières, au vingt-quatrième. Elles emploient quatre-vingts salariés.

Déjà mal en point, les deux maisons avaient été reprises, à la fin de l'année 1981, par de nouveaux actionnaires, dont M. Alexandre Couvelaire, P.-D.G. de la compagnie aérienne de charters Eurolair, était le porte-drapeau.

Celui-ci n'ayant pu clarifier les comptes des sociétés en cause, l'Association professionnelle de solidarité des agences de voyages (APSAV a retiré, à la fin du mois d'août, sa garantie financière. En l'absence d'une garantie bancaire de remplacement, le secrétariat d'Etat au tourisme vient de suspendre provisoirement les licences d'agences de voyages des sociétés concernées.

M. Couvelaire a donc démissionné, le 16 septembre, de la présidence du groupe Sopaget. Un communiqué publié à ce sujet accuse la profession et les pouvoirs publics d'avoir méconnu et stérilisé les efforts de redressement que les nouveaux actionnaires avaient entrepris à partir de la fin de 1981.

La déconfiture de Montmartre Voyages et de Jeunes sans frontières, intervenant après celle de C.G.T.V.-Asie Tours - America Tours, qui a déposé son bilan le 9 septembre, nous avons demandé à M. Jean-Claude Rouach, président du Syndicat national des agents de voyage si la conjoncture maussade des ventes de voyages à forfait, ou la baisse du dollar, devait être incriminée. « *Non,* répond-il. *Dans les deux cas, il s'agissait de maisons connaissant, depuis longtemps déjà, des difficultés qu'elles n'ont pu surmonter.* »



PUBLICITÉ : LES MÉDIAS EN MANQUE D'ESPACE VITAL

Une lutte sourde mais féroce oppose les cinq « grands médias » pour séduire les annonceurs et décrocher des budgets publicitaires (lire p. IV).

LES IMAGES DE SYNTHÈSE

Une nouvelle ère du cinéma s'ouvre, avec des caméras remplacées par des ordinateurs (lire p. VII).

UNE INTERVIEW DE MAX FRISCH

L'écrivain suisse parle en particulier de son dernier récit « L'homme apparaît au quaternaire » que beaucoup considèrent comme un chef-d'œuvre (lire p. IX).


Le Monde DIMANCHE

Les extra-terrestres sont parmi nous

« Mais où se cachent-ils donc ? », se demandait le physicien Enrico Fermi à propos des extra-terrestres. Gérard Klein, spécialiste de science-fiction, a la réponse : la meilleure preuve que les extra-terrestres sont là, c'est que nous ne les voyons pas.

ENRICO FERMI, qui construisit la première pile nucléaire, aimait à spéculer sur l'existence d'extra-terrestres intelligents (ETI). Supputant *l'âge de l'univers*, le nombre des étoiles et ce que l'on savait alors sur l'origine de la vie, il concluait positivement et posait alors son inévitable question : *« Ils devraient déjà être arrivés ici, mais où se cachent-ils donc ? »*

Je ne me risquerai pas ici à une évaluation nouvelle de la probabilité d'extra-terrestres intelligents dans notre Galaxie et dans notre univers entier. Nous sommes trop ignorants encore de la plupart des mécanismes déterminant la naissance des planètes et l'apparition de la vie pour que leur alignement en équation reflète autre chose que des présupposés. Les mêmes *prémisses et les mêmes méthodologies* conduisent à des conclusions très diverses. Pour les uns, l'univers fourmille de vies et d'intelligences ; pour les autres, il y a de grandes chances que nous soyons seuls ou, si nous ne le sommes *pas*, pour que nous restions isolés. C'est devenu affaire de mode, et l'on oscille d'un extrême à l'autre sans que les arguments aient réellement changé (1).

J'essaierai, par contre, de répondre à la question de Fermi en supposant que les E T I existent, ou du moins qu'ils peuvent exister, et en dégageant un certain nombre de raisons pour lesquelles ils peuvent fort bien être sans être ici, et même être proches sans que nous le sachions. Ces spéculations n'ont pas de véritable statut scientifique, mais visent à souligner indirectement que lorsque nous portons un jugement sur l'existence d'extra-terrestres intelligents et imaginons leurs comportements, nous sommes presque toujours victimes de notre anthropocentrisme et de notre chauvinisme culturel, en particulier technologique.

Nous sommes les premiers

Une première réponse possible serait que l'apparition de la vie (et donc de l'intelligence) dans l'univers est en effet très probable, mais que le temps a fait défaut pour qu'elle se produise souvent et que nous sommes, d'une manière ou d'une autre, sinon les premiers, du moins parmi les premiers. Il faut bien que quelqu'un commence.

Quelques considérations simples donnent du poids à cette proposition. La vie existe sur Terre depuis quatre milliards d'années environ. Notre planète elle-même est née relativement peu de temps auparavant, il y a quatre milliards et demi à cinq *milliards d'années. Comme tout* le Système solaire, elle est composée des cendres d'une génération précédente d'étoiles (la première ?). Celles-ci ont produit par fusion d'éléments légers les éléments lourds que nous savons indispensables à la vie telle que nous la connaissons.

Nous avons quelques raisons de penser qu'aucune étoile comparable à *notre* soleil n'est âgée de plus de six à huit milliards d'années, en comptant large. Puisqu'il a fallu quatre milliards d'années, après les premiers balbutiements de la vie, pour que l'intelligence apparaisse sur la Terre, la marge n'est pas très grande (cosmologiquement *parlant*) à l'intérieur de laquelle des civilisations plus anciennes que la nôtre auraient pu se développer. Si la vie n'est possible, dans notre Galaxie du moins, que depuis sept milliards d'an*nées, pour prendre une valeur* moyenne, nous pouvons très bien, avec notre âge de quatre milliards d'années, être parmi les premiers.

Plus généralement encore, nous sommes assez proches, chronologi*quement, de la nais*sance de l'univers, du *Big Bang*. Cet événement primordial s'est vraisemblablement produit il y a quinze à vingt milliards d'années, toujours en comptant large. Certains cosmologues estiment à quatre-vingt-quinze milliards d'années la durée de vie de cet univers. La graine a donc peut-être à peine commencé d'éclore : dans dix ou quinze milliards d'années, l'univers fourmillera peut-être de vie. Nous sommes nés un peu trop tôt pour le savoir.

Toutefois, l'intervalle reste considérable entre la date de la première apparition possible de la vie (moins sept milliards d'années) *et celle de la vie sur* la Terre (moins quatre milliards d'années). Ces trois milliards d'années représentent mille fois le laps de temps nécessaire à l'hominisation de la vie sur la Terre (trois millions d'années en comptant large), environ cent mille fois celui qu'il a fallu à l'homme moderne pour inventer une civilisation technologique (trente mille ans par hypothèse), et enfin un million de fois le temps historique que l'homme a consacré à passer d'une société néolithique à une société scientifique apte à quitter la Terre (trois mille ans environ).

Il s'en déduit, si notre rythme d'évolution est typique – ce qu'il serait hasardeux d'affirmer, – qu'une forme de vie disposant *même d'une avance insignifiante* en termes cosmiques, de l'ordre de cent ou même de dix millions d'années, aurait eu largement le temps de nous découvrir, ce qui nous ramène à la question de Fermi.



MORGAN

Où sont nos frères ?

C'est une avance bien plus importante que postule Francis Crick, qui obtint avec James Watson et Maurice Wilkins le prix Nobel pour leur découverte de la structure de l'A.D.N. A la question de Fermi, il apporte, sous le nom de *« panspermie dirigée, »* une réponse ironique : nous sommes, dit-il, les extra-terrestres, ou du moins leurs descendants (2).

Il suggère que la vie apparut une première fois, il y a six ou sept milliards d'années, sur une planète tournant autour d'une *étoile plus ancienne que notre* soleil, et qu'elle s'y est développée plus vite que sur Terre en raison de conditions plus favorables.

Parvenue à l'état de civilisation technologique, cette vie aurait entrepris de se perpétuer en expédiant à bord de navires interstellaires, vers des systèmes sélectionnés, des micro-organismes capables de survivre aux rigueurs de ce long voyage. Ces micro-organismes auraient ensemencé la Terre et donné naissance à notre espèce au terme provisoire de l'évolution que nous connaissons.

Mais si Crick a raison, sa civilisation primordiale n'a sans doute pas ensemencé qu'une seule planète, la nôtre. Alors où sont les autres, nos frères ou nos cousins ? Crick estime évidemment que *seuls* des micro-organismes coriaces et rudimentaires peuvent voyager entre les étoiles. Mais en reculant considérablement dans le temps la date de la naissance de la vie et celle de l'apparition d'une civilisation spatiale, il ouvre la porte à d'autres difficultés. Ainsi, si, comme il le pense, la traversée des abîmes interstellaires est un événement relativement rare et même si elle n'est pas interdite à des êtres évolués, la probabilité que leur venue coïncide avec notre bref passage historique sur Terre est extrêmement petite.

Supposons qu'il soit apparu dans cette galaxie plusieurs civilisations spatiales au cours du dernier milliard d'années. Une au moins de ces civilisations a expédié vers notre Système solaire une sonde qui soit y est restée mille ans, soit s'est posée sur notre planète et y a laissé des *traces (de colonisation ?) sus*ceptibles de durer un million d'années. Dans le premier cas, il y a une chance sur un million pour que cette intrusion coïncide avec notre bref présent technologique, et dans le second une chance sur mille pour que nous soyons à même de déceler un passage sur notre planète, pourtant plus durable que nos civilisations.

Dans les deux cas, la présence et la trace peuvent fort bien exister sans que nous soyons à même de les détecter : des corps importants sont encore régulièrement découverts dans le Système solaire, et nos connaissances paléontologiques sont extraordinairement clairsemées.

Et il est très possible qu'une civilisation technique réellement évoluée échappe à notre « chauvinisme planétaire » et choisisse de demeurer dans l'espace à bord de villes artificielles (3).

L'impérialisme n'est pas fatal

Cependant, Michael Hart, cité par Francis Crick, estime qu'un rendez-vous manqué est impossible parce qu'une civilisation plus avancée que la nôtre créerait des colonies et se répandrait rapidement, en quelques dizaines de millions d'années au plus, sur toute la Galaxie. Ils seraient donc là, et s'ils n'y sont pas, c'est qu'ils n'existent pas ! L'argument de Hart témoigne surtout d'un très net anthropocentrisme : il repose sur l'idée qu'ils se comporteraient comme nous pensons volontiers que *nous nous comporterons quand* nous aurons les moyens que Hart leur prête.

Les humains ont colonisé toute leur planète et l'ont même surcolonisée en se la disputant farouchement, et ils sont donc portés à penser que s'ils disposaient de navires interstellaires, ils envahiraient tôt ou tard toute la Galaxie, selon une progression géométrique.

GÉRARD KLEIN.

(Lire la suite page III.)

(1) Voir à ce sujet : *Are we alone ? The possibility of extra-terrestrial civilizations*, par Robert T. Rood et James S. Trefil, Scribners's 1981.

(2) *Life itself, its origin and nature*, par Francis Crick, MacDonald, 1982.

(3) Voir à ce sujet : *les Villes de l'espace*, par Gerard K. O'Neill, Laffont, 1978.

COURRIER

Singer et le « schlemiel »

Permettez-moi d'apporter à l'interview d'I.B. Singer parue dans votre numéro du 5 septembre un supplément d'information tiré de l'œuvre même de l'écrivain.

« *Si vous considérez*, dit-il à propos de l'État d'Israël, *qu'un guerrier est supérieur à un schlemiel, alors Israël est une réussite ! Si vous considérez, au contraire, qu'un schlemiel vaut mieux qu'un guerrier, alors, c'est nous la réussite.* »

Dans ses œuvres de plus longue haleine, Singer n'oppose pas le fort et le faible aussi sommairement que dans une interview. L'un des plus émouvants romans de Singer, *l'Esclave*, qui vient d'être réédité par Stock, met précisément en scène un schlemiel, un esclave, un faible. Mais cet esclave résiste aux maîtres non seulement en restant étroitement soumis à la loi juive, mais en se défendant :

« *Le premier jour, les autres vachers l'avaient attaqué et rossé ; mais il avait appris à rendre les coups et, maintenant, il emportait un gourdin en chêne. (...) Wanda avait apporté à Jacob un couteau afin qu'il pût se défendre. (...) Jacob portait un gourdin de chêne et, dans une poche, sur sa poitrine, le couteau que Waclaw lui avait prêté. Jacob, à présent, tenait compte du conseil du livre d'Aboth : « Si quelqu'un » saute sur toi pour te tuer, lève- » toi le premier et tue-le !* »

Jacob, l'esclave, le schlemiel, finit par être considéré comme un précurseur de la secte des « messianistes », qui « *prétendaient qu'Israël brandirait l'épée d'Esaü...jusqu'à ce que tous les descendants d'Abraham soient devenus une seule nation* ».

Dans la même interview, Singer, pour résumer les Israéliens, note : « *Ils ont construit des hôtels et des maisons. Ils ont réussi à devenir une nation comme les autres, une Amérique en miniature.* »

C'est vrai. Mais les Israéliens n'ont-ils pas également inventé le kibboutz, d'où est bannie l'exploitation de l'homme par l'homme, la Histadrouth, cette fédération de coopérateurs d'où sont bannis les intermédiaires qui finissent par fausser les économies ? C'est plus et autre chose qu'une redite des États-Unis.

PAUL GINIEWSKI.

Qui lit Jünger ?

Qui lit Jünger ? Dans la remarque préliminaire de son interview avec Ernst Jünger dans *le Monde Dimanche* du 29 août, Jacques Le Rider écrit : « *Il connaît la gloire littéraire dès ses premiers livres de guerre :* Orages d'acier *(1920), etc.* » Or, jusqu'en 1930, à peu près, en Allemagne, Jünger ne comptait guère que comme spécialiste de questions militaires. Dans ses nombreux articles, il traitait des sujets sur l'infanterie, la bataille de tanks, l'esprit combatif. De plus, il écrivait des souvenirs de guerre auxquels il donnait une forme littéraire. Il était le porte-parole d'un groupe révolutionnaire de droite qui apparaissait sous le sigle de Nouveau Nationalisme. L'attitude qu'il propageait comme « réalisme héroïque » était un nihilisme de l'« action » à tout prix, qui avait ses racines idéologiques dans une vulgarisation de Nietzsche et dans le « socialisme prussien » de Spengler. Jüngler atteint le sommet de cette évolution par son essai *la Mobilisation totale* (1930).

C'est seulement à partir du moment où le chemin était déblayé et que la république de Weimar mourante tournait irrésistiblement vers la « révolution nationale » que Jünger se consacrait à des œuvres plus vastes. C'est l'époque du *Travailleur* (1932), modèle d'un État autoritaire et militarisé et qui devait annuler 1789 : vision technocratique – le travailleur en tant que guerrier en civil – réclamant une dépersonnalisation brutale, une soumission à une discipline de fer.

Son ambition politique – et c'est en cela qu'il se distingue des nazis – allait dans le sens d'une dictature militaire et d'un pouvoir élitaire. Et cet aristocratisme affiché fut aussi celui de son style : ici, également, il a réussi à se démarquer des nazis.

Son talent de « *prosateur étincelant* » ? L'aristocratisme mis en avant, l'attitude d'une noble distance, parvenait à fasciner ses lecteurs jusqu'aujourd'hui et à faire oublier le côté étrangement figé, exsangue de son écriture – le manque d'imagination. Sa langue est d'un classicisme froid, artificiel avec, ici et là, l'adjonction d'un pathos pénible. L'impassibilité flaubertienne devant l'objet apparaît pervertie dans ses descriptions de guerre. Elle s'est transformée en une froide indifférence à l'égard du problème moral du fait de tuer.

Ailleurs, J. Le Rider écrit : « *Beaucoup d'Allemands s'ébahissent devant l'admiration sans mélange dont Ernst Jünger bénéficie en France.* »

Sans mélange ? Le critère selon lequel quelqu'un est considéré comme « grand écrivain de ce siècle » en France ne devrait-il pas être le fait d'avoir exercé une influence sur d'autres auteurs ? J'ai interrogé mes amis écrivains. Résultat : aucun écrivain important se reconnaît en lui. Certes, on l'a lu un jour, par curiosité. Mais c'est une affaire classée, une valeur académique...

En Allemagne, même l'intérêt des Verts et écologistes n'a pas duré. Certes, Jünger parle de la nature, mais en chirurgien. Et d'ailleurs, les Verts ont fini par découvrir, tardivement il est vrai, des textes tels que *Nationalisme et question juive* (1930). Maintenant que les jeunes en Allemagne sont en train de découvrir la littérature d'exil antifasciste, il faut bien que les conservateurs aient aussi leur « grand » écrivain. Jünger ressemble à cet ordre « Pour le mérite » qu'il exhibe depuis 1918 : c'est une relique.

ALBRECHT BETZ

(universitaire et écrivain allemand).

Amnésie

Dix ans de recherches consacrées à une thèse sur *le National-bolchevisme allemand sous la république de Weimar* (Champion, Ed.) m'ont permis de me faire une opinion sur le cas Jünger.

En ce qui concerne l'écrivain, le styliste et même le « *magicien du verbe* », le doute n'est pas permis. Jünger est l'un des tout premiers écrivains allemands de ce siècle. Seuls, l'aveuglement partisan le fanatisme ont pu amener récemment certains critiques allemands à le présenter comme « *un écrivain de second ordre* ». Dieu merci, le ridicule, à la longue, tue.

En ce qui concerne le « fascisme » ou le « préfascisme » de Jünger, stigmatisé en particulier par les Verts (dont une minorité est parfois bien plus proche de lui qu'elle ne l'imagine), la réponse est à la fois simple et complexe.

Fort simple dans la mesure où Jünger fut effectivement le héros vivant du « nationalisme soldatique » et, surtout entre 1926 et 1928, le « chef spirituel incontesté » du petit groupe dit « néo-nationaliste », qui fut un foyer ardent de la lutte intellectuelle contre le rationalisme, le libéralisme et l'idée démocratique. Certains des membres de ce cercle (mais pas Jünger lui-même à ma connaissance) allaient jusqu'à revendiquer ouvertement le nom de « fascistes ». Tous admiraient Mussolini, sans pour autant penser pouvoir copier le détail de sa démarche politique...

Réponse apparemment plus complexe, dans la mesure où Jünger lui-même admirait plus encore Staline et la Russie du premier plan quinquennal, interprété par lui, comme par bon nombre de conservateurs allemands, comme un exemple d'efficacité étatique, de régénération nationale et, pour tout dire, de restauration des valeurs autoritaires par le biais d'une « ruse de l'histoire ». Héraut de « l'Etat total », Jünger a été très proche des « nationaux-bolchévistes » de l'extrême droite allemande, et leur leader le plus en vue, Ernst Niekisch, resta au nombre de ses plus proches amis jusqu'au-delà de la période du Troisième Reich.

Ennemi déclaré de la démocratie weimarienne, Jünger fut tout naturellement amené à connaître de près le mouvement hitlérien dès la période de gestation de celui-ci. Il fréquenta un moment de près certains des animateurs de la prétendue « gauche » nazie, au premier rang desquels Otto Strasser – sans même parler de Goebbels, qui fut vers 1925 l'un des représentants les plus radicaux de cette « gauche » (et s'efforça ensuite de garder le contact avec le prestigieux auteur des *Orages d'acier*). Mais l'élitisme « prussien » et le radicalisme « révolutionnaire » éloignèrent très vite Jünger d'un mouvement qui présentait à ses yeux les torts d'occulter les problèmes réels par un racisme primitif, de passer des compromis avec la « bourgeoisie repue » et de présenter un caractère « plébéien »...

Que Jünger ait été par ailleurs à cette époque le théoricien cynique de la manipulation des masses par les moyens de la technique moderne et par les idéologies (nationaliste ou socialiste, peu lui importait), c'est là une brutale contradiction dont il devait amèrement ressentir sinon l'essence du moins les effets quelques années plus tard, sans avoir jamais trouvé moyen d'en sortir que par une amnésie volontaire ou involontaire. Il est vrai qu'il a su depuis atteindre à une sorte d'humanisme élitiste et « secret », qui gagnerait quand même à s'enrichir de quelques pages d'autocritique.

LOUIS DUPEUX,

professeur à l'université de Strasbourg-III.

PARTI PRIS

Genève

Les Genevois ne sont pas très contents. Et ils continuent de nous l'écrire. Avec la courtoisie et la retenue qui leur sont coutumières...

Halte ! Disons plutôt que des Genevois nous manifestent leur mécontentement avec courtoisie et retenue. Car, précisément, ce que nous reprochent nos correspondants genevois, c'est l'emploi de stéréotypes et les généralisations hâtives:

Pierre Leulliette avait décrit dans le Monde Dimanche *du 22 août le mal de vivre d'une fille de vingt ans native de ce que nous nous garderons d'appeler la cité de Calvin.*

Avoir vingt ans et un peu de spleen, comme on disait naguère, n'est pas une spécialité helvétique ni plus particulièrement genevoise. La sévérité de la jeunesse vis-à-vis de ses aînés non plus. Même si parler de « conflit de générations » est devenu un autre stéréotype, un peu plus fatigué que les autres. L'héroïne de Pierre Leulliette n'y allait pas par quatre chemins : « Milliardaires minables » *qui* « baisent le museau du veau d'or »*, ce n'est pas très gentil. Mais on aime les formules percutantes, à vingt ans.*

Tel de nos correspondants nous interroge : « Dans le *Journal de Genève*, ou *la Tribune*, ou *la Suisse* ou *le Courrier*, bref quelque part dans la presse genevoise, un article du même genre, titré « Avoir vingt ans à Lyon, ou Bordeaux, ou Paris, où un(e) jeune Parisien(ne), Bordelais(e) ou Lyonnais(e) bien dans le vent (...) qui émettrait une série de jugements définitifs, quoiqu'un peu usés, sur son entourage, le niveau intellectuel et moral de certains milieux sélectionnés, toujours les mêmes, avec par-ci par-là une pointe démouchetée sur « le mur de l'argent » ? (...) *Impensable. Peut-être. Mais ce serait faire injure à nos confrères que de les considérer comme condamnés à une neutralité si stricte qu'ils ne puissent, s'ils le désiraient, décrire les états d'âme agressifs d'un(e) jeune Parisien(ne) ou d'un(e) jeune provincial(e).*

Les Parisiens ne se choqueraient guère. Ils ont l'habitude de voir sonder leurs reins et leurs cœurs, d'être considérés tantôt comme des habitants de Babylone, tantôt comme ceux de Sodome ou de Gomorrhe, tantôt comme pétris d'une insupportable morgue. Les Lyonnais, les Bordelais, c'est autre chose.

Telle région française nous a fait savoir vertement qu'elle n'acceptait pas qu'on dise d'elle que le brouillard y régnait souvent, telle autre défend avec âpreté sa cuisine, ou ses plages injustement attaquées à ses yeux. Tel bourg s'est estimé diffamé parce qu'on le disait riche et fertile en grosses cylindrées.

Si quelques Genevois ont quelque peine à accepter que notre voisine soit traitée comme « quelqu'un de la famille », même à travers les propos tout à fait subjectifs d'une de ses filles, comment penser qu'ils en conçoivent longtemps de l'humeur ? Ils savent, et on ne le cache pas « sur les bords du Léman », qu'un brin (flatteur) de jalousie se mêle à l'amitié qu'on porte à leur ville.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Écologie

Ce n'était qu'une mouche, peut-être même un moucheron. Je l'avais à peine écrasée sous le doigt que John s'écriait : « *Attention à l'environnement !* » Et de démontrer par A + B qu'une mouche disparue entraîne la disparition d'une araignée, qui elle-même est source de vie pour je ne sais plus quel insecte. De fil en aiguille, et de mouche en araignée, on franchit rapidement les étapes vers les mammifères et *l'homo sapiens*. J'étais donc coupable d'avoir rompu le cycle biologique.

Conserves et conservation. Voici que toute l'Amérique pulvérise, met en boîte, étiquette, congèle et surgèle le pollen, les yeux, les œufs, les spermes, les embryons... « Après moi le dégel. » Et maintenant, avec les conservateurs au pouvoir, il ne faut plus déranger la moindre feuille ou le moindre papillon sous peine d'avoir affaire au redoutable ministère de l'environnement.

Depuis peu c'est l'aigle, symbole de la puissance américaine, ou plus exactement le condor, et dont les ailes dépliées ne mesurent pas moins de 4 mètres, qui se voit menacé d'extinction. Ces majestueux oiseaux bâtissent leurs nids sur les sommets rocheux du Montana, et c'est là qu'on observe anxieusement leurs ébats. On mobilise toutes les ressources nécessaires pour améliorer leur habitat, pour éviter le bruit qui, paraît-il, les affecte tout spécialement. Des équipes spéciales arrivent donc en pantoufles sur les pics du Montana, et M. Reagan lui-même a ordonné le déplacement d'une installation radar qui risquerait de traumatiser ces magnifiques spécimens aquilins.

Or, depuis quelques jours, les chaînes de télévision nous transportent vers le drame palpitant d'un œuf de condor prêt à s'ouvrir. Offert à la vue de millions de téléspectateurs, cet œuf abandonné sur les cimes du Far-West, grossi par les caméras pour ressembler à un énorme ballon, va-t-il ou ne va-t-il pas s'ouvrir ?

– Il roule, il a roulé de 5 centimètres, nous annonce un speaker à la voix lugubre.

DENIS PESSIN

Faute de mieux, les conversations roulent inlassablement sur l'œuf – espoir de vie, source génétique, maillon précieux d'une chaîne prête à se briser. On fait des paris : l'œuf va-t-il s'ouvrir ou va-t-il continuer à rouler vers l'abîme ? Drame à épisodes qui se joue chaque soir au bulletin de 20 heures... Les nouvelles ne sont pas bonnes : « Il a encore roulé de plusieurs centimètres... Il est au bord de l'abîme. » Et puis le coup final :

– Cet après-midi, à 15 h 35, l'œuf de condor s'est écrasé sur la pente sud du mont Crazy.

Pauvre aiglon qui ne connaîtra ni l'envol ni la gloire ! Le ministre de l'environnement, M. Berry, est accablé. Mais c'est un homme d'action qui ne va pas se laisser abattre par une question d'œuf. Il a déjà contacté les laboratoires Dupont de Nemours, qui se proposent de déverser une pluie de graines-pilules fertilisantes sur les pics du Montana. Il faut laisser faire la nature, mais de temps en temps, n'est-ce pas, il faut forcer un peu.

Un homme posé, ce cher ministre, intègre et totalement dévoué à la cause mondiale de l'écologie. Comme d'ailleurs bon nombre de Washingtoniens au palais délicat, c'est un gourmet. Et quoi de mal à ça ? Après avoir exploré l'espace et les fonds sous-marins, déchiffré le code génétique ou le système cérébral des alouettes, il ne reste plus qu'à se pencher sur les mystères culinaires. Restaurants chinois, italiens, mexicains, M. Berry les a tous essayés. Mais il restait « Dominique »... Qui ne connaît « Dominique », un des restaurants français qui abondent à Washington ? Ce n'est pas l'humble estaminet aux rideaux bonne femme, qu'on trouve par hasard à un coin de rue, « ouvert lundi et mercredi de 11 heures à midi et de 18 heures à 19 heures ». Non ! « Dominique » a de la classe, de la bonne chair et d'excellents vins. Voisine de la Banque mondiale, il attire la clientèle la plus huppée de la capitale... Mais voilà le problème : comment varier les menus à l'infini, pour satisfaire cette clientèle blasée qui a goûté à toutes les épices de la terre et de la mer ? Les cuisiniers, chez « Dominique », ne manquent pas d'imagination. Et d'ailleurs ils sont payés en conséquence. Leur salaire ne dépasse-t-il pas celui de M. Berry ?...

– Et pour vous, M. Berry ?

– Un crocodile.

Sur le menu depuis quelques jours, le crocodile en sauce, à la broche ou sur le gril faisait courir le Tout-Washington. Et le chef, l'air bonhomme, passait d'une table à l'autre :

– Il est à point mon crocodile ?

– Juteux... à point... succulent...

On ne trouvait pas assez d'adjectifs pour exprimer la saveur d'un mets aussi rare. M. Berry dégustait tout à son aise et rentrait chez lui faire un petit somme – le temps de digérer son crocodile – quand le téléphone sonna à plusieurs reprises. On avait eu vent de la chose, ou plutôt de l'animal :

– ...On sert du crocodile chez « Dominique », monsieur le ministre, du crocodile... Une des espèces les plus menacées du globe, comme vous le savez.

Non, M Berry ne voulait rien savoir. Comment pourrait-il se passer d'un plat aussi délicat ? Ne plus déguster son steak de crocodile chaque semaine ? Jamais de la vie !

– ...Du crocodile, monsieur le ministre, c'est un scandale, il faut ordonner la fermeture du restaurant.

Fermer « Dominique » ? Impossible ! Mieux vaudrait démissionner. A moins de trouver une solution ingénieuse qui satisferait à la fois les écologistes et les gourmets. Chez « Dominique » on était ravi de la publicité fournie par les filets de crocodile, et on était prêt à tous les compromis pour apaiser les gens du ministère.

La semaine suivante, M. Berry goûtait un plat spécialement préparé pour lui, sous le regard vigilant et un peu inquiet du chef.

– Ça vous plaît, M. Berry ?

– Pas mal, pas mal du tout... La sauce pourtant, un peu terne. Qu'est-ce que c'est au juste ?

– Du putois.

Il a l'esprit large, monsieur le ministre, et l'estomac bien assis.

– Hum... ça ne vaut pas le crocodile... De toute façon, vous n'y pensez pas ! Le putois est un des rongeurs les plus indispensables. C'est lui qui détruit les scarabées, les termites, les coccinelles... Surtout, ne touchez pas aux putois !

Pauvre « Dominique ». Le « putois sauce béarnaise » a disparu du menu.

PAULE ZAPATKA.

Occitan

Faut-il donc rappeler qu'une langue est constituée par un ensemble de dialectes intercompréhensibles ? Comme le rappelle fort justement M. Bonifassi dans *la France latine* (nº 88-89), revue peu suspecte d'occitanisme, « *la langue anglaise existe, malgré de réelles difficultés de compréhension entre les habitants de Leeds et les cockneys ; tous les Allemands ne parlent pas le Ur-Deutsch* ». Frédéric Mistral, véritable génie universel, n'a-t-il pas, dans son immense *Tresor dou Felibrige*, embrassé tous les dialectes de langue d'oc fort bien énumérés par M. Gard ? *(le Monde Dimanche* daté 5-6 septembre 1982).

L'intercompréhension des divers dialectes d'oc, tous égaux en dignité, c'est le « signe de famille » invoqué par Mistral, c'est le témoignage irrécusable qu'une communauté occitane existe. Les cinq mille manifestants venus de toutes les régions occitanes, qui défilaient, le 15 mai dernier, à Marseille pour obtenir deux à trois heures d'émission par semaine et en oc à la télévision, savent fort bien qu'ils luttent pour la même langue de quelque manière qu'elle soit orthographiée. Il y avait là des félibres, des adhérents de l'Institut d'études occitanes, des provençalistes du mouvement Parlaren, des autonomistes de Volem viure au Païs, etc.

Il faut désormais considérer le choix du mot « occitan » comme dénomination commune de tous les dialectes d'oc, comme un fait acquis. Le mot « provençal », longtemps usité par les romanistes, aujourd'hui en désuétude, engendre une confusion entre le tout et la partie. La dénomination commune de « langue d'oc », inventée par Dante, a certes fourni un long usage mais, comme l'a écrit le majoral du Félibrige Roger Barthe, « *elle cède à son tour le pas à l'« occitan », qui se recommande par son histoire, son exactitude, sa dynamique unitaire* » (cf. « Prosas de tota mena »). Rappelons enfin que les textes officiels qui organisent l'enseignement des langues régionales, de la loi Deixonne de 1951 à la circulaire Savary du 21 juin 1982, emploient le terme « occitan ».

Quant à « oïlitan », pourquoi ne pas en faire un synonyme de « langue d'oïl » ? Mais cela est l'affaire des franchimands...

J. PIETRI,
Provencal *(Grasse)*.

Français

Français ? Pourquoi inventer le mot oïlitan quand le mot français y suffit ? Qu'on en juge.

– Pourquoi, au lieu de picard, normand, gallo, morvandiau, poitevin-saintongeais, ne parle-t-on pas de français en créant un mélange de ces dialectes pour en faire un seul langage unifié ?

Il serait écrit dans l'orthographe de Chrétien de Troyes en respectant l'évolution que seule une continuité sait transmettre.

– Ridicule, absurde, et contraire au principe même de langue et culture populaire, répondrez-vous.

– Exact ! Mais alors pourquoi les médias français – et votre journal tout particulièrement – ignorent-ils le gascon, le limousin, le languedocien, l'auvergnat, le provençal et parlent-ils d'occitan, qui n'existe pas plus que le français ?

CLAUDE ASSÉMAT
(Triel-sur-Seine).

Côtes

Dans l'article « Le mort ressuscité de la côte landaise » *(le Monde Dimanche*, 4 septembre 1982), cette dernière est baptisée « Côte d'Opale ». Le délégué régional au tourisme de la région Nord-Pas-de-Calais nous demande de signaler que la Côte d'Opale est le nom donné au littoral qui s'étend « de la frontière belge jusqu'à Mers, jouxtant Le Tréport ». La côte landaise a été baptisée Côte d'Argent.

● *A chacun sa vérité.* – Dans les jeux du 5 septembre, on apprend que Pie X a succédé à Léon XII. Il s'agit bien sûr de Léon XIII. Léon XII, qui laissa peu de souvenirs, régna de 1823 à 1829.

Les extra-terrestres sont parmi nous

(Suite de la première page.)

Mais l'argument de Hart contient au moins deux présupposés implicites : le premier est que toute civilisation interstellaire serait nécessairement conquérante, et le second est que *s'ils étaient là, nous le saurions.*

Aucun de ces présupposés n'est intuitivement certain. Dans l'histoire de l'humanité même, les concepts d'empire et de conquête sont récents, peut-être, transitoires, et, surtout, ils sont probablement nés du contact et du conflit entre sociétés différentes. Une humanité unifiée, si pareille chose est possible, serait sans doute peu expansionniste. D'autre part, une civilisation vraiment évoluée technologiquement aurait peu de raisons, en dehors de la curiosité scientifique ou de motifs idéologico-religieux, de se répandre à travers toute la Galaxie. Disposant de ressources énergétiques adéquates (grâce à la fusion de l'atome, par exemple), elle serait capable de recycler ou même de produire tous les éléments dont elle aurait besoin. Le mobile principal de nos conquêtes — la disponibilité de matières premières et l'ouverture de marchés — lui serait inconnu.

Quant à la curiosité scientifique elle-même, on peut présumer que, dans certains domaines, elle s'éteindrait : si certains ressorts du monde physique, et en particulier ceux qui permettent l'apparition de la vie, sont suffisamment bien connus, il devient possible de déduire les variantes possibles sans se soucier d'aller toutes les vérifier sur le terrain. Et il est peu probable que les mobiles idéologiques et religieux qui sont aujourd'hui les nôtres résistent à une longue période de développement scientifique. Il se pourrait même que toute civilisation technologique où ils persistent trop longtemps se condamne d'elle-même à l'extinction.

Une certaine science-fiction nous a habitués à l'idée d'empires interstellaires conquérants qui soumettraient ou détruiraient tous les peuples moins avancés qu'ils rencontreraient. Mais une espèce aussi agressive aurait, compte tenu des distances interstellaires et de la difficulté de les franchir, de grands risques de s'autodétruire avant de menacer une autre civilisation. Elle deviendrait elle-même son premier *ennemi en se divisant, voire en se* différenciant, et en conduisant par ce processus ses fractions à se disputer l'hégémonie locale.

Tant qu'une espèce intelligente ne dispose pas des moyens de détruire son milieu naturel et de se détruire massivement, elle ne court pas grand risque, sauf cataclysme géologique. Mais le progrès technologique inhérent aux voyages interstellaires la dote inéluctablement des moyens de son autodestruction. Si elle est démographiquement dynamique, son expansion est quasi certaine. Mais si elle est de surcroît agressive, cette expansion s'accompagnera de divisions politiques et de conflits qui l'amèneront à se retourner contre elle-même jusqu'à l'éradication.

Il me paraît donc vraisemblable que les seules espèces réellement à même de se répandre durablement dans l'univers soient des espèces « éthiques », sinon angéliques. En retour, toutefois, des espèces « éthiques » pourraient, unifiées, être trop stables pour chercher à s'épandre dans l'univers. Les énormes possibilités offertes par l'exploitation rationnelle d'un seul système solaire, sous la forme par exemple d'une sphère de Dyson, pourraient suffire à employer leur énergie pendant des durées proprement cosmologiques. Une espèce « éthique » aurait probablement renoncé très tôt aux vertiges de la croissance exponentielle, non pas tant par vertu *angélique que parce qu'une* croissance exponentielle conduit tôt ou tard à la rencontre de limites qui introduisent des concurrences, et donc des conflits internes.

En ce sens, l'éthique est la *seule voie de survie à long terme* des espèces intelligentes. Une civilisation qui n'y souscrit pas commence par éradiquer toutes les espèces inférieures qui l'environnent, puis finit sans doute par se dévorer elle-même. Ainsi les *agressifs risquent de disparaître* avant même de nous contacter, et les éthiques de ne pas même le tenter.

Des ambassadeurs chez les termites

Mais si même des extra-terrestres éthiques étaient là, le saurions-nous ? Il y a pour deux civilisations une autre façon de se *manquer et de se croiser dans le* gouffre du temps : c'est d'être séparées par une trop grande distance que j'appellerai culturelle. Eu égard à la rapidité de notre évolution biologique et plus encore de notre développement *technologique*, un écart de cent mille ans ou d'un million d'années, probable et dérisoire à l'échelle cosmique, comme on l'a vu, pourrait entraîner une invisibilité univoque ou même réciproque.

Si déprimante qu'elle semble, la question suivante ne peut être éludée : pourquoi des êtres parvenus à des niveaux d'intelligence, de conscience éthique et de connaissances scientifiques très supérieurs aux nôtres s'intéresseraient-ils à nous ? Par exemple, pourquoi de quasi-immortels se soucieraient-ils d'éphémères, sauf à les étudier comme des insectes. Et nous soupçonnons bien que les voyages interstellaires impliquent au moins de très longues vies.

Nous n'avons pas l'habitude d'envoyer des ambassadeurs aux termitières ni même aux chimpanzés ou aux dauphins, qui sont psychologiquement très proches de nous. Et les termites ne sont pas plus avertis de notre existence, sinon très indirectement, que nous ne le serions sans doute de l'existence d'êtres aussi supérieurs à nous que nous pensons l'être à ces insectes sociaux. Pour les termites, nos actions sont indiscernables de l'ensemble des phénomènes naturels. Des êtres supérieurs pourraient nous demeurer invisibles, simplement parce qu'ils resteraient extérieurs à notre champ épistémologique.

Et l'on peut même rêver à des tentatives de contacts qui se seraient soldées par des apparitions ou des révélations mystico-mystérieuses, répétitivement ratées parce que nous n'avons pas l'équipement psychique nécessaire. Je tirerai de cette éventualité le principe exobiologique suivant : *seules des espèces quasi stabilisées au même niveau sur de très longues durées, de l'ordre du million d'années au moins, ont quelques chances de se rencontrer et de dialoguer.*

Des observateurs transparents

Mais peut-être des extra-terrestres long-vivants seraient-ils susceptibles d'entretenir avec notre espèce tout entière, ou du moins avec nos civilisations, une sorte de dialogue millénaire à coups de pouce, sans qu'aucun humain individuel en acquière jamais la certitude et encore moins la preuve. Nul besoin de postuler pour autant un égrégore, une mystérieuse conscience collective. Au travers de la culture, nous répondons collectivement et de manière imprévisible (pour *nous) aux stimuli de la « nature ».*

On peut enfin supposer, pour des raisons déjà dites, qu'une civilisation réellement avancée manifesterait des comportements éthiques comme ceux que nous *venons à peine d'inventer et que* nous n'appliquons guère, faute de voir qu'ils sont une nécessité de la survie et non un luxe : par exemple, le souci, dans l'intérêt de la relation à venir, de laisser l'autre se développer à son *rythme et dans les conditions qui* lui sont propres. Non seulement nous savons par l'histoire et l'ethnologie que le contact entre deux sociétés détruit presque toujours irrémédiablement la moins avancée, mais encore nous avons ap*pris, par la psychanalyse en parti*culier, que l'intervention d'un psychisme sur un autre conduit le second, à défaut de grandes précautions, à devenir plus ou moins le miroir du premier.

Une civilisation galactique éprise de diversité et soucieuse de préserver et de s'assurer, à terme, des interlocuteurs vraiment originaux pourrait choisir d'éviter, par une sorte d'égoïsme éthique, toute interférence avec des êtres moindres, encore fragiles, en plein développement. Peut-être nous dépêcherait-elle des observateurs, mais si parfaitement discrets, transparents, si semblables à nous, qu'ils ignoreraient eux-mêmes être différents, le temps de leur mission. Une réponse possible à la question de Fermi est qu'ils sont là, invisibles, soit que nous ne puissions pas les voir, soit qu'ils désirent que nous ne les voyions pas.

Les « trous de ver » de Wheeler

Mais peut-être existe-t-il bien, en sus de l'obstacle temporel et de l'obstacle culturel, une barrière cosmologique liée par exemple à l'impossibilité de dépasser la vitesse de la lumière. Alors il pourrait être né dans notre Galaxie, ou plus généralement dans l'univers, d'innombrables civilisations, sans qu'elles puissent jamais ou seulement rarement, à moins de surmonter d'énormes difficultés, communiquer entre elles ou en contact physique.

Même un obstacle cosmologique aussi rigoureux que celui que définit *l'état actuel de la physique* peut se laisser contourner au moins de deux manières. La première consiste à transmettre des messages ou à voyager dans l'espace normal à des vitesses relativistes, c'est-à-dire inférieures ou au plus égales (pour des messages) à la vitesse de la lumière. Elle n'est pas impraticable, et il existe des centaines de communications sérieuses qui indiquent comment notre espèce pourrait, dans un avenir historiquement prévisible, visiter au moins les étoiles proches (4). Nous sommes beaucoup plus proches, technologiquement, de telles réalisations qu'un génie de la Renaissance comme Léonard de Vinci ne l'était par exemple du voyage aérien par des moyens mécaniques. Cependant, dans ces conditions, la traversée serait longue et difficile, et la visite d'une étoile précise par une civilisation étrangère demeurerait peu probable, sauf sous la forme limitée suggérée par Francis Crick.

Toutefois, la cosmologie moderne suggère en pointillé d'autres possibilités, comme celle qui consisterait à emprunter les hypothétiques « trous de ver » de Wheeler. Cette solution pourrait permettre à une technologie vraiment avancée l'accès direct, non seulement à d'autres parties, très éloignées, de l'univers, mais encore à toutes ses époques, si bien que la multiplicité des cibles accessibles d'un point et d'un instant donnés devient proprement *astronomique et que la probabi*lité d'une rencontre décroît d'autant.

Vers des univers meilleurs

Et, du coup, une autre possibilité, encore plus vertigineuse, s'offre à la spéculation. C'est que les « trous de ver » de Wheeler connectent différents univers, en très grand nombre, voire en nombre infini, et donnent par conséquent accès à des univers où la vie n'est jamais apparue, parce que certaines constantes fondamentales qui autorisent ou facilitent cette apparition y sont très légèrement différentes de celles que nous connaissons. Dans de très nombreux cas, ces constantes ne seraient toutefois pas assez différentes pour interdire le maintien et le développement d'une vie venue d'un univers plus favorisé, disons d'un univers-serre. Les réflexions conduites par d'éminents physiciens sur le principe anthropique depuis une cinquantaine d'années autorisent cette spéculation (5).

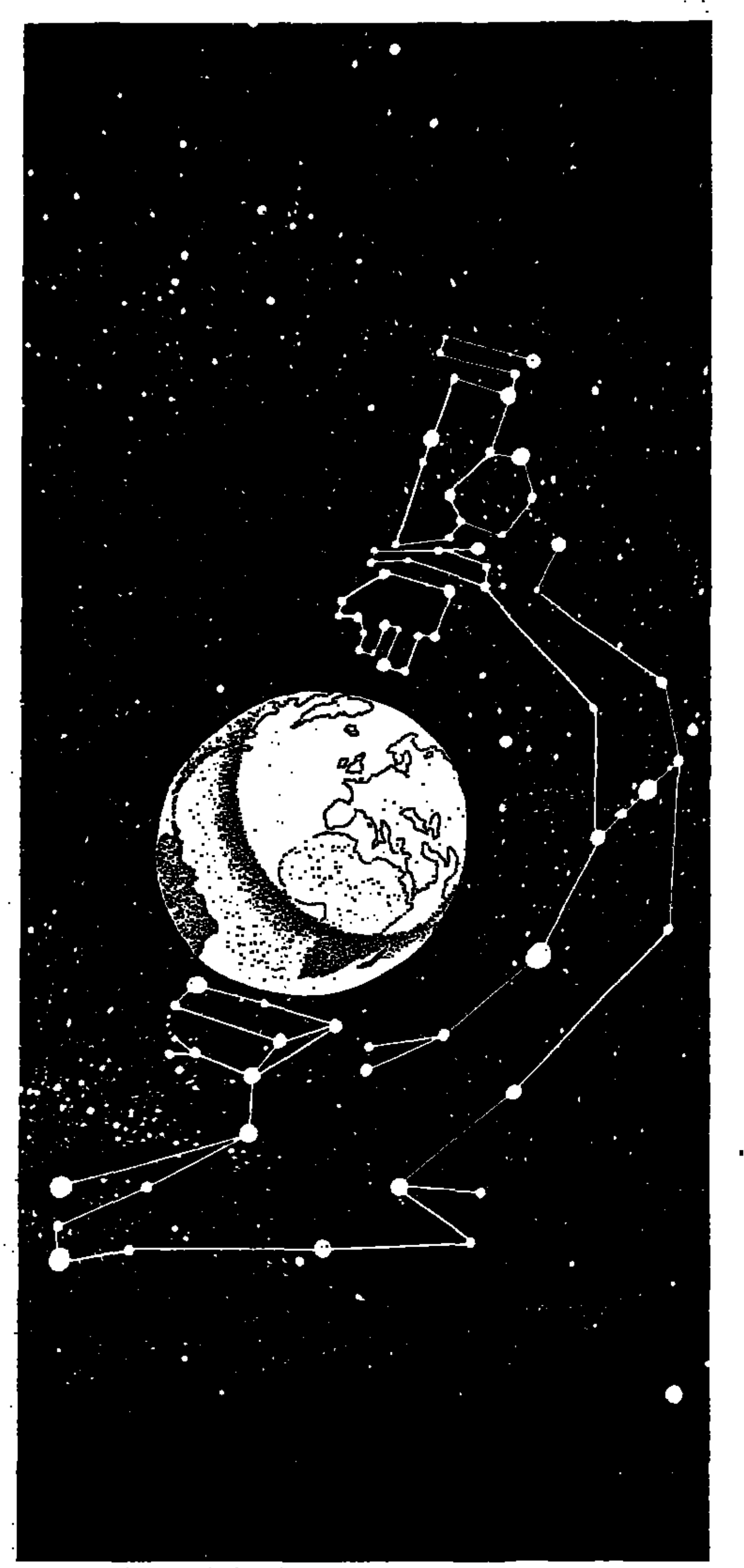
Ainsi, des civilisations parvenant *à se déplacer efficacement* sur des distances interstellaires, c'est-à-dire en contournant l'obstacle relativiste, auraient à leur disposition une multitude d'univers à conquérir, et très peu de chances de tomber sur un univers habité. Pour les raisons éthiques susdites ou encore par crainte de tomber sur plus fort que soi, elles n'en auraient peut-être pas le désir. Même une espèce conquérante peut, face à une frontière infiniment ouverte, ne pas rechercher le contact. De telles espèces privilégieraient donc le peuplement d'univers *vides par la force des choses.*

Le voyage cosmique par les « trous de ver » de Wheeler semble du reste présenter un inconvénient qui renforce l'idée précédente. C'est qu'il n'est pas du tout assuré qu'il soit seulement possible de revenir à son point de départ, sinon par pure chance : si cette impossibilité est démontrée, *il serait plus aisé, si l'on ose dire,* de passer d'univers en univers jusqu'à en trouver un qui soit agréable, que de voyager à l'intérieur d'un même univers sur des distances relativement petites en se conservant un billet de retour. Cet inconvénient freinerait au moins les entreprises impérialistes. Peut-être nos relatifs voisins galactiques ne nous ont-ils jamais rendu visite parce qu'ils sont partis en masse dès qu'ils en ont eu le moyen, vers des univers meilleurs.

Je céderai ici à la tentation de revenir un instant à la spéculation de Francis Crick. Donnons-lui raison sur le fond, mais supposons que, au lieu de venir d'une autre étoile, les germes qui ont ensemencé la Terre viennent d'un autre univers *via* un « trou de ver » de Wheeler. Alors nous sommes presque certainement seuls dans *cet* univers parce que la civilisation responsable de la panspermie dirigée cosmique a dû considérer chaque univers comme une éprouvette où il convenait, en toute rigueur, de ne déposer qu'un seul bouillon de culture.

Le robot infernal

L'hypothèse de l'infinité des univers colonisables et de la diaspora cosmique des extra-terrestres intelligents ruine en partie le bel exemple de chauvinisme technologique évoqué récemment au congrès de Tallinn (U.R.S.S.) sur les ETI (6). Selon Frank Tipler, de l'université Tulane (Nouvelle-Orléans), toute civilisation un peu plus avancée que la nôtre aurait déjà colonisé toute la Galaxie, y compris notre Système solaire, à l'aide de la machine de von Neumann.



MORGAN

Le mathématicien hongrois avait imaginé un robot programmé pour se diriger, à partir de sa planète d'origine, vers un monde proche, riche en minerais et en combustible, puis pour construire une douzaine de répliques de lui-même à partir de ces matériaux, et enfin pour les expédier dans différents secteurs de l'univers. Chaque copie se reproduit à son tour jusqu'à ce que l'univers en soit saturé. Tipler évalue à 300 millions d'années, un peu arbitrairement, le temps nécessaire à l'occupation totale de notre univers (dans lequel il y a au moins 100 milliards de galaxies) par les machines de von Neumann. Et comme nous n'en voyons pas, il conclut à l'inexistence de leurs constructeurs et donc de toute civilisation plus avancée que la nôtre.

Même une exponentielle défaille devant la perspective d'avoir à conquérir une infinité d'univers : il y faudrait un temps infini. Il est vrai qu'il suffirait en théorie d'une seule machine de von Neumann dans *notre* univers.

Mais peut-être devons-nous surtout retenir du paradoxe de Tipler que seule une civilisation folle déchaînerait une pareille peste sur l'univers, et que c'est donc une idée folle que de prêter à d'autres civilisations des projets absolument impérialistes devant lesquels nous reculerions. La machine de von Neumann (dont la mise en chantier aurait certainement horrifié le mathématicien) est l'exemple parfait d'une pollution délibérée, de la barbarie technologique d'une espèce mortifère qui aurait décidé de réduire l'univers à la répétition, ou même, sous le prétexte mégalomane, de signaler sa présence. A moins que, tout compte fait, nous ne soyons nous-mêmes des machines de von Neumann d'un type évolutif.

Au sein même de notre espèce, pourtant assez peu respectueuse de son environnement, d'autres tendances se font jour. Comme beaucoup de promeneurs, lorsque je marche dans une forêt, il me plaît de ne laisser aucune trace. Celle de mes pas sera vite effacée. C'est aujourd'hui que je vis et toute trace est un tombeau. Il me plaît de penser que je ne lais*serai non plus aucune signature* dans le temps, si ce n'est, anonyme, dans la vie. C'est là, je pense, un souci éthique de civilisé véritable.

Peut-être les espèces plus avancées l'ont-elles fait entièrement leur, et le signe le plus évident de leur présence est-il qu'ils avancent, en vagabonds cosmiques, silencieux et discrets, dans les hautes futaies de l'univers. La réponse à la question de Fermi serait alors que la meilleure preuve de l'existence des ETI, c'est justement que nous ne les voyons nulle part. ■

GÉRARD KLEIN.

---

(4) Par exemple : *Roundtrip interstellar travel using laser pushed lightsails*, par Robert L. Forward, Hughes Aircraft Company, texte ronéoté.

(5) Selon le principe anthropique, les constantes observables de l'univers ont telles valeurs constatées parce que nous sommes là pour les observer. Ou encore tout se passe comme si l'univers avait choisi dès le départ d'adopter, ap*paremment arbitrairement*, les valeurs qui rendraient ultérieurement notre existence possible. Si l'on postule qu'il n'y a qu'un univers, c'est un miracle. Si l'on postule qu'il y a une infinité d'univers présentant une dispersion de constantes, nous occupons évidemment le seul univers, ou l'un des univers, compatible avec l'apparition et le développement de la vie. A la question : Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ?, le principe anthropique répond en substance : Parce que nous sommes là pour poser la question. Des savants aussi éminents que Dirac, Dicke et Wheeler ont travaillé sur le principe anthropique. (Cf. *Scientific American*, décembre 1981.)

(6) *OMNI*, avril 1982, page 101.

PUBLICITÉ

Les médias en manque d'espace vital

Télévision, presse, affichage, radio, cinéma : cinq médias au coude à coude, à l'affût des budgets publicitaires. On ne se fait guère de cadeaux.

SUR une double page, une énorme pomme, rouge chromo, présente l'une de ses faces rebondies en forme d'écran de télévision design. Tel est le visuel évocateur retenu par la régie d'Antenne 2 pour promettre « *une qualité TV de qualité* ». Un peu plus loin, un varappeur, plaqué contre une paroi verticale, tâtonne la collection de pitons qui pendent à sa ceinture. « *1 350 000 passionnés sont accros à Actuel* », précise la légende, qui vante un lectorat de « *décalés, à côté des courants établis* ». Entre les deux, la désormais légendaire Myriam continue d'illustrer, avec force déshabillages, le slogan qui veut qu'Avenir soit « l'afficheur qui tient ses promesses ».

Parues dans la revue *Stratégies*, ces annonces donnent un premier aperçu des efforts déployés par les médias pour tenter de séduire les annonceurs (les marques qui commandent les campagnes) et de décrocher des budgets publicitaires. Encore n'est-ce là que l'écho de la concurrence à laquelle les cinq « grands médias » – presse, affichage, télévision, radio et cinéma – sont contraints de se livrer. « *Une lutte sourde mais féroce* », observe un publicitaire, un bras de fer qui nous prend, nous les quelque 50 millions de consommateurs potentiels, comme cible ultime (on mesure notre « perception d'un message », notre « compréhension », notre « mémorisation ») et qui joue sur des enjeux fabuleux, en vertu desquels la perte d'un dixième de point sur une part de marché apparaît comme un déclin inquiétant.

Stagnation des dépenses publicitaires

La stagnation chronique des investissements publicitaires conditionne, en effet, l'activité des médias et les condamne, depuis une dizaine d'années, à cohabiter sur une portion congrue. D'après les chiffres de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) (1), les dépenses de publicité, qui représentaient 1 % du produit national brut en 1970, ont, lentement, chuté jusqu'à atteindre 0,8 % l'année dernière. Soit deux fois moins qu'en Allemagne fédérale et trois fois moins qu'en Grande-Bretagne. Faute de disposer de données comparables, il est hasardeux de formuler des estimations au niveau international. Mais certains avancent que, avec une dépense publicitaire annuelle de 430 francs par habitant, la France se trouverait reléguée au vingt et unième rang mondial.

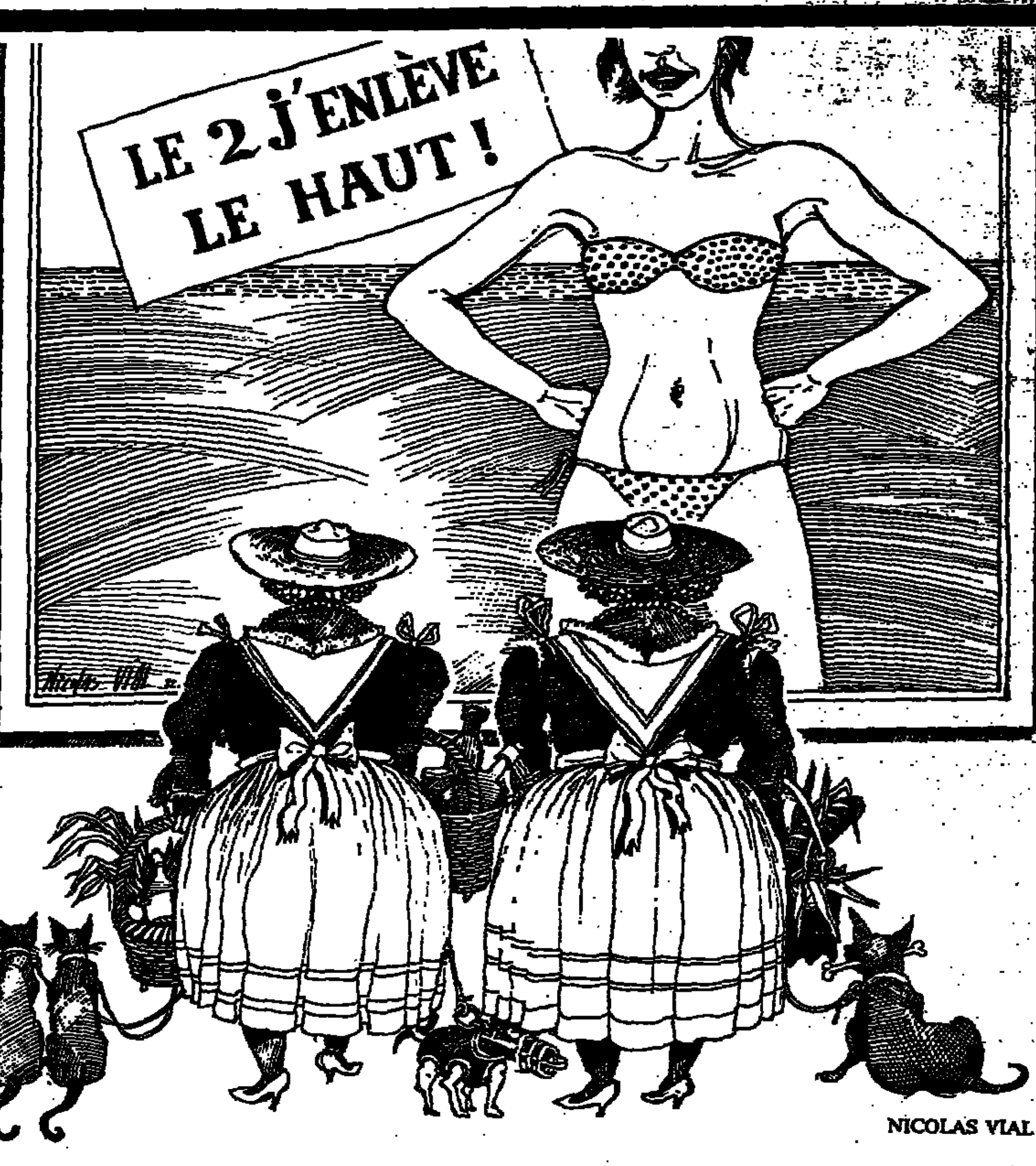
Sans doute ce plafonnement apparaît-il antérieur à la crise que nous vivons depuis 1973, mais il a été nettement amplifié par la conjoncture : sur la même pente que les investissements productifs des entreprises, les dépenses publicitaires ne progressent plus guère en France. Les résultats de 1981 confirment cette stagnation, sans que, d'ailleurs, les professionnels s'en étonnent outre mesure : « *La publicité a enregistré, comme prévu, une année médiocre* », note l'IREP plutôt lapidairement. Les dépenses des annonçeurs (23,2 milliards de francs) se sont tout juste maintenues, en volume réel, au niveau de 1980.

Ce pessimisme ne s'éclaire guère en 1982 : les prévisions des spécialistes situent la progression des investissements publicitaires entre 10 % et 12 %, dans tous les cas en recul par rapport à la hausse des prix. Directement tributaires de ces dépenses, les recettes des cinq « grands médias » sont estimées, en 1981, à 14,9 milliards de francs, avec un taux de progression de 11,5 % qui s'essouffle à la course derrière l'inflation.

Outre l'étroitesse d'espace vital que traduisent ces données brutes, il faut savoir que certains effets pervers viennent encore aggraver le déséquilibre qui s'établit entre l'offre d'espace publicitaire de la part des médias et la demande qui émane des annonceurs. C'est d'abord l'inclinaison que manifestent, aujourd'hui, les annonceurs à freiner leurs investissements sur les grands médias, pour les reporter vers d'autres actions promotionnelles : publicités directes sur les lieux de vente, distributions de prospectus et autres participations à des foires ou à des salons, autant d'opérations qui présentent l'avantage d'être ponctuelles, peu onéreuses et de rendement immédiat. Ce secteur « hors grands médias », souvent privilégié en période d'incertitude économique, a progressé de 17 % l'année dernière, au détriment des recettes des « cinq grands ».

Le marché de la vente d'espace souffre, également, d'une nette concentration géographique qui fait de la publicité un phénomène essentiellement parisien et oblige les médias à concourir ensemble sur le même territoire. D'après un document du Conseil national de la publicité (2), la plupart des budgets importants (plus de 500 000 francs) sont négociés dans la capitale, tandis que la province traite à peine 10 % des affaires. A cette centralisation vient s'ajouter « *le cercle infernal des saisons* », comme le décrit un afficheur, qui met en cause l'« *inexistence* » des campagnes en début d'année (janvier-février reste une période creuse pour la plupart des médias) et le « *refus irraisonné* » des annonceurs pour les mois d'été.

On comprend que, dans cet univers raréfié, les places soient devenues de plus en plus chères. La préoccupation majeure de certains consiste moins à gagner de nouveaux budgets qu'à éviter d'en perdre. « *Nous sommes devenus extrêmement sensibles aux gens qui menacent de nous lâcher* », admet un responsable de la régie de R.T.L.



NICOLAS VIAL

« Une prédilecton marquée pour l'audiovisuel »

Les agences de publicité jouent en quelque sorte le rôle d'arbitres en la matière, puisqu'il leur incombe de préconiser des stratégies pour leurs clients annonceurs. Elles sont constamment démarchées par des agents commerciaux qui, profils d'audience et études de motivations sous le bras, viennent vendre leur « spécificité » de leur revue ou l'« impact » de leurs panneaux d'affichage. On dispose aujourd'hui d'une pléthore d'études pour évaluer et apprécier, quasi scientifiquement, la personnalité de chaque support publicitaire. Sans pour autant figer les médias dans des définitions rigides, on sait que le cinéma possède le plus fort taux de mémorisation, que l'affichage crée un choc visuel qui peut inciter directement à l'achat, que la radio manifeste une puissance de mobilisation et un pouvoir évocateur remarquables, que la presse est forte du degré de confiance qu'éprouvent les lecteurs envers « leur » journal, que la télévision permet avant tout de démontrer l'utilisation d'un produit en situation.

La répartition des recettes publicitaires, depuis une dizaine d'années, montre que les atouts ne sont pourtant guère équitablement partagés entre les cinq médias. « *Il y a vingt ans*, explique un responsable de presse, *la publicité se répartissait principalement entre la presse et l'affichage. Aujourd'hui, les annonceurs témoignent une prédilection marquée pour l'audiovisuel. C'est un mouvement de fond qui va en s'accentuant.* » Introduite en 1968, la publicité télévisée s'est d'abord développée sans trop de douleur pour les autres médias. Aujourd'hui, sa croissance inéluctable les lamine progressivement. Et c'est en tout cas par rapport au petit écran que les quatre autres ont le sentiment de se mesurer.

Sans doute existe-t-il des raisons objectives à cet engouement. La télévision demeure le média le plus pénétrant au niveau national : un spot « communique » en moyenne avec 8 % de la population, alors que, dans ses meilleures tranches, la radio n'atteint que 5 % des Français. Surtout, le petit écran est pratiquement devenu un « must » pour les annonceurs qui veulent acquérir un statut national et asseoir solidement leur image de marque.

Cependant, de nombreux professionnels s'élèvent – parfois violemment – contre l'*a priori* que suscitent la télévision et le « panurgisme » des publicitaires qui s'y pressent. « *Une raison de cette attitude peut être le caractère international des annonceurs, plus sensibles au modèle de la télévision américaine qu'à nos spécificités nationales* », écrit Eudes Delafon, directeur de la revue *Médias* (3). De son côté, le responsable de la régie cinématographique Médiavision explique : « *Nous avons démontré que, à investissement publicitaire égal, une campagne qui panache télévision et cinéma est plus rentable qu'une opération sur le seul petit écran. Les annonceurs n'en semblent pas encore convaincus.* »

La législation « crée un marché de pénurie »

D'importants garde-fous sont, certes, mis en place pour éviter que la télévision ne « cannibalise » par trop durement les autres médias. Depuis 1968, le règlement de la Régie française de publicité (R.F.P.) interdit une quinzaine de secteurs sur le petit écran : les uns, comme le tabac, pour d'évidentes raisons de santé. D'autres, comme la margarine ou les ordinateurs, parce qu'il s'agissait à l'époque de protéger des industriels français peu compétitifs. Et un bon nombre simplement pour qu'ils reportent leurs budgets sur les autres médias. Ceux-ci récoltent les fruits de cet ostracisme protectionniste : exclus d'antenne, les bières investissent les panneaux d'affichage ; la distribution s'impose à la radio ; le tourisme fait les beaux jours de la pressse.

La loi du 7 août 1974 constituait, jusqu'à aujourd'hui, une autre mesure conservatoire : elle imposait un contingentement du volume de publicité sur TF 1 et Antenne 2, limitant les recettes publicitaires des deux chaînes à 25 % des recettes totales des sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. Résultat, la part relative de ces recettes à la télévision appparaît remarquablement faible en France par rapport aux autres pays : 15 % du marché publicitaire total, contre près de 60 % aux États-Unis ou 30 % en Italie. Il semble d'ailleurs que cette limitation imposée appauvrisse les autres médias autant qu'elle les protège. Certes, en 1981, sur 1,8 milliard de francs de demandes de publicités, la télévision devait en refuser 900 millions, écrêtant bon nombre de budgets. Or, comme l'explique un responsable de la R.F.P., « *sans pouvoir chiffrer le phénomène, nous savons qu'une bonne part de ces campagnes ne sont pas réinvesties ailleurs. Soit qu'elles restent gelées, soit qu'elles se reportent en opérations promotionnelles directes. Nous avons ainsi créé un marché de pénurie*, conclut-il, *dont les effets tant psychologiques qu'objectifs nuisent aux médias et à la publicité dans son ensemble* ».

Certains ont cependant su s'adapter à cet environnement difficile. Ainsi, l'affichage apparaît comme le média le plus dynamique, le seul dont les revenus publicitaires s'améliorent régulièrement : il représentait 10 % des investissements des annonceurs en 1967, il atteint 14,5 % en 1981.

L'affichage souffrait pourtant, dans les années 50, d'une réputation peu flatteuse : panneaux vieillots, mal entretenus, délais de pose fantaisistes... La force de la profession a sans doute résidé dans sa cohésion. Loin de se livrer à une guerre fratricide, les trois principaux afficheurs que sont Avenir, Dauphin et Giraudy – ils gèrent 85 % des emplacements – ont pratiquement œuvré de concert pour défendre leur média. Ils ont notamment créé des réseaux de panneaux qui permettent désormais de moduler les campagnes suivant tous les particularismes régionaux. Stimulés par les initiatives de Jean-Claude Decaux en matière d'Abribus, ils se sont alignés pour proposer, à sa suite, des conditions commerciales très assouplies et des panneaux design impeccables.

Radio : encombrement publicitaire maximum

Les régies de cinéma peuvent également exprimer une certaine satisfaction, quoique plus mitigée. Le grand écran demeure bon dernier dans la famille des médias, plafonnant autour de la barre de 2 % du marché publicitaire.

Mais la période des vaches maigres semble appartenir désormais au passé. Le cinéma a pratiquement stoppé son hémorragie de spectateurs, on observe même une – très récente – progression de la fréquentation des salles. Espérant dépasser le seuil des 200 millions d'entrées en 1982, les professionnels ont déjà vu leurs efforts sanctionnés par d'heureuses retombées : l'année 1981 s'est avérée brillante, avec une progression de 25 % des recettes publicitaires. Les deux régies qui se partagent les 3 000 principales salles du pays (soit 90 % des entrées) ne s'inquiètent guère pour l'avenir : aussi bien Circuit A (qui gère les salles de l'U.G.C.) que Médiavision (qui s'occupe de celles de Pathé, Gaumont et Parafrance) ont conscience de ce que le cinéma va désormais marcher sur les brisées de la télévision, en récoltant une part du formidable engouement des publicitaires pour l'audiovisuel.

Les régies des radios marquent plus nettement le pas. Elles enregistraient une progression régulière depuis 1973, mais la récente baisse d'audience qu'ont subie les stations a eu pour corollaire immédiat une nette dégradation de leurs revenus publicitaires : après une année 1980 médiocre, la faible progression de 1981 (+ 5 % à peine) apparaît d'autant plus inquiétante. Faut-il voir là le signe d'une faiblesse passagère, contrecoup immédiat de l'existence des radios libres, ou bien l'amorce d'un mouvement de désaffection plus profond envers un média réputé saturé ?

Ecoutée par un peu moins de la moitié des Français, la radio semble avoir fait son plein d'auditeurs et atteint un encombrement publicitaire maximum : trois heures par jour en moyenne, soit 15 à 19 % du temps d'antenne. C'est donc à une guerre de positions que l'on assiste entre les trois principales stations commerciales. Radio-Monte-Carlo bénéficie d'un appréciable isolement géographique, tandis qu'Europe 1 et R.T.L. rivalisent surtout au nord de la Loire. Mais un professionnel replace cette rivalité interne dans un contexte plus large : « *Le marché publicitaire dans son ensemble est devenu plus difficile. Tous les médias sont frappés, et nous, radios, souffrons d'autant plus que nous avons connu notre apogée à la fin des années 70.* »

Mais c'est certainement la presse qui accuse la plus forte – et la plus régulière – érosion de ses revenus publicitaires. Si elle continue de drainer plus de la moitié des investissements des annonceurs, sa part du gâteau est passée de 70 % en 1968 à 59,5 % aujourd'hui. Or les journaux tirent de la publicité entre 30 % et 75 % de leurs recettes, tandis que, parallèlement, leurs charges ne cessent de croître. Cet effrite-

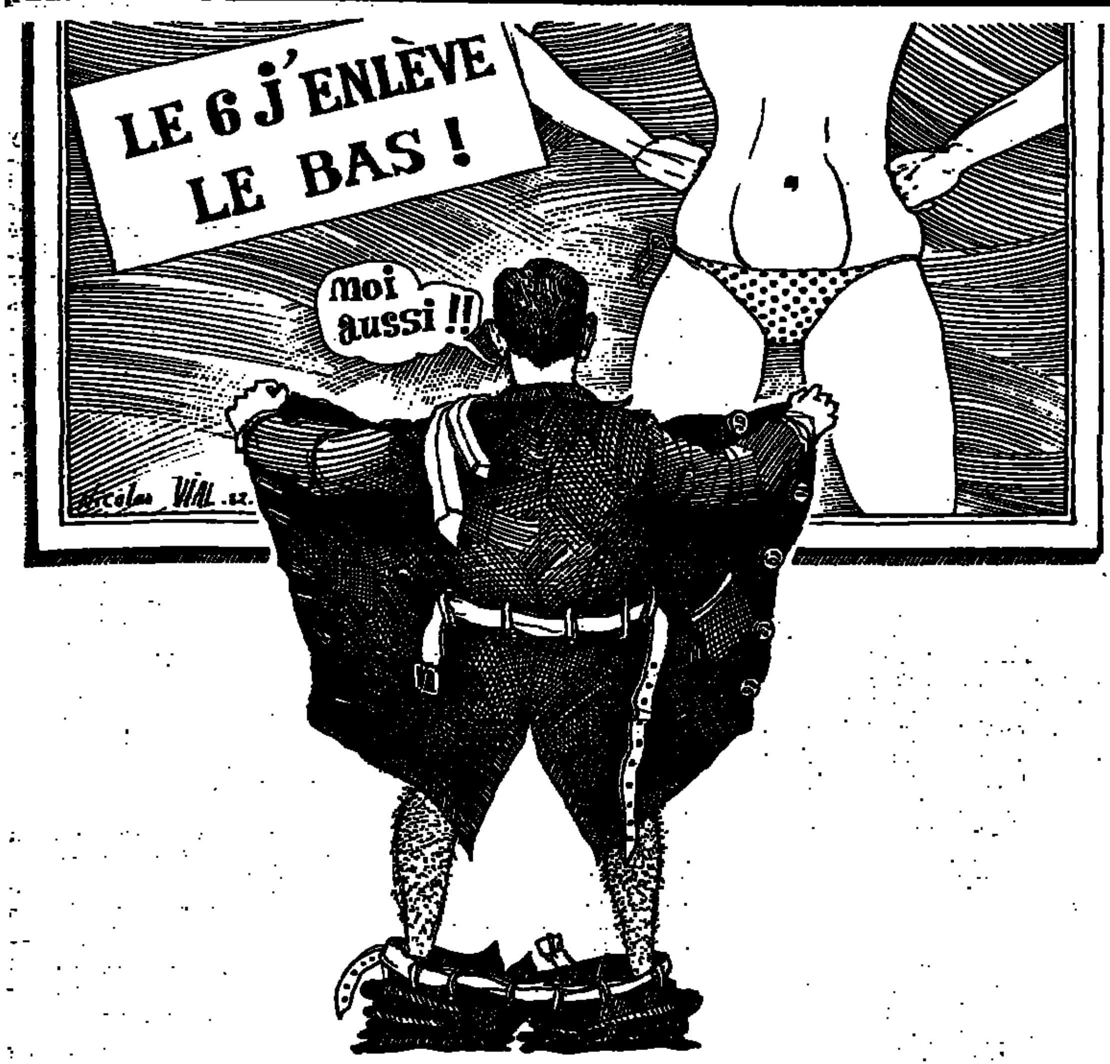
RECETTES PUBLICITAIRES DES MÉDIAS (en %)

(SOURCE : IREP)

	1968	1973	1978	1980	1981	1981 (en millions de F)
Quotidiens		32 %	28 %	27 %	26 %	3 885
Périodiques		36 %	33 %	33 %	33,5 %	4 955
Total presse	77 %	68 %	61 %	60 %	59,5 %	8 840
Télévision	2 %	12,5 %	14,5 %	14,5 %	15 %	2 220
Publicité extérieure (Affichage)	10 %	10,5 %	13,5 %	14 %	14,5 %	2 170
Radio	9 %	7,5 %	9,5 %	10 %	9,5 %	1 442
Cinéma	2 %	1,5 %	1,4 %	1,4 %	1,5 %	228
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	14 900

هكذا من الأصل

Radio : encombrement publicitaire maximum



ment est d'autant plus durement ressenti par les éditeurs que, d'après le Syndicat national des régies de publicité presse, *« la presse pourrait actuellement accueillir aux alentours de 1 milliard de francs de publicité supplémentaire ».*

La presse périodique tire à peu près son épingle du jeu, avec 2,5 milliards de francs de recettes publicitaires en 1981, soit une progression de 15,5 %. Mais cette manne se répartit très inégalement entre les titres. Un responsable du journal *le Point* l'explique : *« La composition du lectorat est un élément essentiel. Les catégories à hauts revenus – et surtout les cadres – constituent la clientèle privilégiée des annonceurs. Aussi, seules peuvent progresser, publicitairement parlant, les revues correctement « ciblées ». Les autres, trop « grand public », prennent de plein fouet le choc de la concurrence audiovisuelle. »* Résultat, on observe des écarts fabuleux : depuis le mensuel *Vogue,* qui recueille 178 F de publicité par exemplaire diffusé et payé en France, jusqu'à *l'Humanité Dimanche* et *Nous Deux,* qui doivent se contenter de 0,70 F (4).

« Il suffira d'ouvrir le robinet »

Quant à la presse quotidienne, bien qu'elle touche près de 20 millions de lecteurs dans son ensemble, elle éprouve des difficultés croissantes à séduire les annonceurs. Sa part relative dans le marché publicitaire est passée de 32 % en 1973 à 26 % en 1981. Les quotidiens régionaux freinent cette défection grâce à la manne des annonces locales, tandis que les titres parisiens font des efforts sur les petites annonces, qui représentent plus de 50 % de leurs recettes publicitaires. Mais le diagnostic énoncé par certains professionnels reste sévère : on parle d'une presse « mastodonte », encore mal remise de ses efforts de modernisation, parfois installée sur des monopoles locaux qui *« l'entraînent à une sclérose rédactionnelle et commerciale ».* Surtout, la presse quotidienne demeure très éparpillée géographiquement, ce qui gêne considérablement les opérations d'achat des annonceurs nationaux.

« La presse, dans son ensemble, continuera encore de perdre des points au profit de l'audiovisuel », conclut un spécialiste d'études publicitaires. *« À terme,* prévoit-il, *les autres médias seront également pénalisés, jusqu'à ce que la publicité télévisée atteigne enfin les scores auxquels elle devrait pouvoir prétendre sur un marché libéré. »*

Déjà, les perspectives d'évolution se dessinent à l'horizon de 1983. La nouvelle loi sur l'audiovisuel consacre l'introduction de la publicité sur FR 3, pour vraisemblablement un montant de 250 millions de francs la première année. Mais la nouveauté de ce texte réside surtout en ce qu'il ouvre la porte à l'appétit publicitaire des deux autres chaînes. Le plafonnement rigide de leurs recettes n'existe plus, et leurs quotas seront désormais fixés dans les cahiers des charges. On en connaîtra l'importance lors de la publication des décrets d'application de la loi.

« Il suffira aux responsables d'ouvrir le robinet en fonction des besoins », commente le même spécialiste, qui ne croit pas irréaliste de supposer que la télévision puisse doubler sa part sur le marché publicitaire dans les trois années à venir.

L'avenir à plus long terme demeure imprécis. Sans doute parle-t-on beaucoup de « nouveaux médias », mais la forme qu'ils pourront prendre reste encore vague. Les professionnels ont été suffisamment échaudés, après la déception qu'a suscitée l'interdiction de la publicité sur les radios libres, pour ne pas rester aujourd'hui extrêmement prudents, à l'annonce des révolutions que nous promettent la télématique et la télévision par câble et par satellite.

Les cinq « grands médias », quant à eux, redoutent ces échéances, qui risquent de déstabiliser un équilibre déjà précaire. Dans un rapport remis au ministère de la communication, les syndicats professionnels expriment clairement leur position commune : ils demandent que *« l'arrivée de nouveaux médias, pour autant qu'elle soit maîtrisable, soit modulée dans le temps de façon à contribuer au développement général du marché ».*

Nombre de publicitaires regrettent cette prudence, et estiment au contraire que seule l'apparition de nouveaux médias pourra faire retrouver son dynamisme à un marché publicitaire par trop déprimé. *« Les médias français sont statiques,* regrette un responsable de Publicis. *Le choc sera d'autant plus rude lorsque ces bouleversements surviendront. »* ■

BÉATRICE D'ERCEVILLE.

CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE DES QUINZE PREMIERS SUPPORTS EN 1981

(En milliers de francs)

TF 1	1 191 292
Europe 1	1 182 477
Antenne 2	1 025 978
R.T.L. (radio)	947 922
R.M.C. (radio)	537 197
Télé 7 jours	251 796
Paris-Match	243 552
Le Monde	218 752
Le Figaro	210 734
T.V. Luxembourg	209 972
Jours de France	196 883
L'Express	195 803
Le Figaro Magazine	162 463
Le Point	158 286
Elle	154 918

(Source : SECODIP.)

(1) Fondé en 1958, l'Institut de recherches et d'études publicitaires est une association régie par la loi de 1901. 62, rue La Boétie, 75008 Paris.

(2) *« La publicité. Son rôle économique et social »,* dossier préparé par le Conseil national de la publicité et édité par le Centre national de documentation pédagogique. 37-39, rue Jacob, 75270 Paris Cedex 06.

(3) Bimensuel *Médias,* 18, boulevard Montmartre, 75009 Paris.

(4) Chiffres au premier semestre 1981, à partir du bilan des recettes publicitaires des périodiques (quotidiens exclus) calculé par la revue *Médias,* d'après Secodip (Société d'études de la consommation, distribution et publicité, rue Francis-Pédron, 78241 Chambourcy).

CROQUIS

Un matin

Ce sera un matin comme les autres. Le soleil se devinera déjà au-dessus des toits. Tu auras allumé la radio. Je préparerai le café – notre café, – en attendant patiemment que le marc boive son eau chaude en prenant son temps. Ensuite je te répéterai ce que je t'aurai déjà dit tant de fois, mais ce matin là il sera trop tard. Tu seras bien obligé de m'entendre, de comprendre, de découvrir derrière les mots ce que tu n'as jamais cherché. Une brève seconde, tes yeux seront ceux d'un noyé. Tu te ressaisiras. Tu es tellement fort. Tu me demanderas si j'en aime un autre, et je serai sincère en te répondant non. Tu vois, tu ne m'auras donc jamais écoutée, je ne fuis pas une prison pour m'enfermer dans une autre. Le café refroidira lentement dans les bols – nos bols. Tu allumeras une cigarette avec un vague sourire. Je commencerai à rassembler tes affaires dans un sac. J'y ajouterai la bague que tu m'avais donnée, alors qu'il faisait si chaud sur notre amour. Tu t'en iras, en tirant doucement la porte derrière toi. Je rangerai les reste du petit déjeuner – notre petit déjeuner. Je m'apercevrai que tu auras oublié un livre, une chemise. Ton eau de toilette flottera encore sur l'oreiller. Le chat ne comprendra pas pourquoi tu es parti si tôt. Et, tout à coup, la solitude me semblera immense. Ma solitude.

ANNE BERGHEAUD.

Balcon

Non, l'hiver n'est pas drôle, ici. L'été, bien sûr, les gens s'encanaillent à regarder la bigarrure étrangère. Mais une fois passé le brouhaha estival – qui ne dupe personne, – ce sont les traditionnels suicidés de l'automne qui émeuvent les esprits et les langues. Puis les jours raccourcissent encore, et alors le clan des guetteurs se distingue mieux de l'autre : celui qui... celui dont.... Et celle-là, surtout dont les volets claquent à un rythme fou, insensé : ouverts puis refermés et encore et encore... Chaque fermeture des battants annonce une visite chez cette dame de petite vertu, un rien provocante. A ces moments-là, le caniche blanc apparaît sur le balcon entre deux palmiers rustiques et le forsythia dégarni. Il jappe avec une régularité de métronome jusqu'à ce que les rideaux les plus discrets de l'immeuble se soulèvent, narquois et réprobateurs. Lorsque, enfin, se montre la belle lorette d'antan, l'animal exilé se rue dans l'appartement en quête de l'intrus qui laisse dans son gîte des odeurs chaque fois différentes – parfum de pain, remugle de bourgeoisie ou de maréchaussée – et fait de lui le caniche le plus malfamé du bourg.

Il a déménagé et on n'a pu savoir si sa maîtresse faisait encore les délices de ses nouveaux voisins. En tout cas, le teckel rouquin qui lui a succédé sur le fameux balcon aboie maintenant aux heures des nombreux offices religieux de la paroisse.

Autre façon de fuir la bruissante solitude.

NICOLE ZAMORA-RASPAIL.

HERBAGES

Le placement vaches

Achetez des vaches !
Mille deux cents épargnants ont choisi de placer leur argent dans la race bovine, par l'intermédiaire d'une société.
Il semble que chaque partenaire y trouve son compte.

« EH bien voilà, elle s'appelle Rita !... » La cinquantaine rustaude, Raymond exhibe, la mine réjouie, un titre de propriété à la calligraphie empesée. Précieux document s'il en est, qui authentifie l'identité de sa dernière acquisition : une génisse adulte prête à vêler ! Coup de tête, toquade proprement surréaliste ? Négociant à Villeurbanne, l'homme est plutôt le genre à avoir les pieds sur terre. S'il s'est entiché d'une bête à cornes, c'est *pour le bon motif : il a misé* dessus comme d'autres sur le wagon industriel ou les murs de boutique. *« La vache,* dit-il, *ce n'est pas comme les obligations, c'est du concret. »*

Avoir des herbivores en portefeuille ?... Une idée loin d'être saugrenue qui a fait son chemin dans la tête d'investisseurs cherchant à se faire du gras. Ce produit financier original a été lancé il y a onze ans, sans tambour ni trompette, par une société lyonnaise, Gestel-Locowtel (1). Elle gère aujourd'hui un troupeau de quelque quatorze mille têtes réparti dans cent trente-cinq fermes. *« Un investissement anticrise qui broute hors des sentiers battus »,* affirme une brochure de présentation illustrée d'un tableau de famille attendrissant : une superbe montbéliarde et son veau têtant de lourdes mamelles. Une allégorie de l'abondance qui est à elle seule une promesse d'enrichissement futur propre à encourager l'épargnant, inquiet par définition.

En ces temps incertains, le retour à la terre, par vache laitière interposée, n'est-il pas la plus sage des capitalisations ? *« Dans un pays comme la France, où l'agriculture représente un véritable or vert, la vache, c'est le véhicule de protection de l'épargne par excellence »,* lance M. Pierre Marguerit, directeur de Gestel-Locowtel, ingénieur agronome de formation.

L'idée est simple. Il s'agit d'acheter des vaches et de les confier à une société d'exploitation qui fera tourner votre capital. *« On n'a rien inventé,* dit Pierre Marguerit. *Cette association entre le capital et le travail dans le domaine agricole a déjà existé au Moyen Age : on appelait cela le « contrat de gazaille ». Le citadin fournissait le troupeau, l'éleveur son travail. Les profits réalisés étaient partagés entre les deux. »*

Une bonne affaire pour tout le monde

Le système actuel fait intervenir trois partenaires : l'investisseur, le fermier et Gestel. L'investisseur achète, au prix du marché, une ou plusieurs génisses, qui peuvent aller de 8 000 F environ pour une race croisée à plus de 14 000 F pour une race Holstein. Les animaux sont confiés au fermier, qui se charge de l'élevage, de la nourriture et du renouvellement du troupeau. Chaque vache qui meurt est automatiquement remplacée par une bête de qualité identique, sans que le propriétaire subisse un quelconque préjudice. Gestel gère l'ensemble du cheptel pour le compte de ses clients et apporte par ailleurs, à travers ses six bureaux régionaux, une assistance technique aux fermiers, notamment au niveau de la sélection des bovins.

Une bonne affaire pour tout le monde, chacun y trouvant son compte et même une plus-value. Le fermier d'abord, qui garde le lait, les veaux, les carcasses plus le fumier. La descendance femelle sera, elle, partagée avec les propriétaires après un prélèvement destiné à conserver un troupeau jeune. En échange, il doit verser chaque année un loyer représentant la valeur de dix génisses prêtes à vêler pour cent têtes.

« Actuellement, la location c'est la meilleure solution pour l'éleveur », explique M. Perrot, fermier près de Pacy-sur-Eure, en Normandie. Un des grands de l'élevage de la région ouest avec quatre cents vaches laitières « en pension », donnant 6 000 à 7 000 litres de lait par jour et une exploitation de 200 hectares de blé et de pâturages. L'association avec Gestel au début des années 70 aura redonné à l'entreprise qui périclitait un sérieux coup de fouet. *« A l'époque, nous étions complètement endettés. Avec cette formule, on avait un moyen de ne plus recourir à l'emprunt devenu hors de prix. C'était ça ou fermer la boutique ! »*

A l'heure de la traite, alors qu'une batterie de trayeuses électriques pulsent des pis vers les citernes des quantités industrielles de lait, notre fermier parle technique. *« On a maintenant les meilleurs rendements. On fait 6 tonnes par bête à l'année, alors que la moyenne française est de 4... »* Ne force-t-on pas un peu sur la mamelle des « pensionnaires » ? *« Ne croyez pas cela, ces vaches, j'en suis comptable ! Avec des bêtes de réforme on pourrait faire du 10-12 tonnes, mais une mamelle ça s'use vite, c'est délicat, on peut avoir des chutes de lait... »*

Des vaches bien gardées qui feront le bonheur de l'épargnant. Ce placement-là n'est-il pas, comme le dit M. Perrot, *« amusant, sans risque et indexé »* ? Il a en tout cas le choix entre deux systèmes : l'augmentation régulière de son troupeau ou la vente des nouvelles génisses dès qu'elles auront l'âge adulte, c'est-à-dire trois ans. *« S'il opte pour l'investissement à court terme,* explique Pierre Marguerit, *l'investisseur peut escompter un revenu voisin des 9 % l'an, le prix de nos animaux suit à 80 % le taux d'inflation. »*

Mettre ses économies au vert

Mieux vaut cependant investir pour le long terme, la capitalisation offrant en effet au client la possibilité de doubler sa mise en quelques années. *« Avec dix génisses au départ, on pourra, seize ans plus tard, en avoir trente. En dix ans, par exemple, avec un investissement initial de 9 600 F on obtiendra 36 000 F, cela sous l'effet combiné de l'accroissement quantitatif du cheptel, de l'amélioration qualitative des animaux et de l'augmentation des prix agricoles. »*

Dans leur très grande majorité, les quelque mille deux cents investisseurs ont choisi de capitaliser. Une manière de mettre ses économies au vert en pensant à ses vieux jours. Des cadres supérieurs, des industriels, des médecins et des commerçants qui souhaitent avoir une poire pour la soif ; les ruminants, espèce décidément exquise, pouvant même leur assurer une rente, la retraite venue. Le directeur de Gestel a dressé des plans d'épargne pour les fins de carrière : prix, croissance du troupeau, amortissement, fiscalité, revenus.

« Avec 58 vaches vous pouvez avoir un revenu équivalant à 5,2 vaches, soit 60 000 francs l'an. Nos clients achètent au fur et à mesure, ils savent qu'à tel âge ils auront tant... »

Le succès de la formule ne s'expliquerait pas seulement par l'aspect rentabilité. On va aussi à la vache parce que le vieux fond paysan, qui ne demande qu'à s'exprimer, vous y pousse. *« Détenir un troupeau, c'est,* comme le fait remarquer Pierre Marguerit, *retrouver un rythme qu'on a perdu. On sent très bien ça chez les citadins qui cherchent à retrouver des racines campagnardes. »* Dans certains cas, cela s'est vu, la possession n'excluait pas le sentiment. *« Il y a tout un côté affectif. Les propriétaires, surtout au début, voulaient voir leurs bêtes. Il nous est arrivé d'organiser des déplacements en groupe dans les fermes. »* Emouvantes scènes de fraternisation sur fond d'herbages avec photos de famille à l'appui...

Paul-Henri, ingénieur en retraite, un des premiers à s'être lancé dans l'affaire, avait même filmé ses six premières Holstein en compagnie de son petit-fils. *« Tout ça, ça lui reviendra un jour »,* dit ce grand-père gâteau qui assure ses arrières. Parfois même, la générosité n'a pas de bornes. Ainsi cet investisseur enthousiaste qui a offert l'an dernier à sa femme une vache laitière pour Noël. Une surprise de poids. ■

MICHEL HEURTEAUX.

(1) *Gestel-Locowtel,* 106, boulevard du 11-Novembre, 69100 Villeurbanne, tél. : (16-7) 889-96-37.

Les Français au Québec

Pour les rares Français qui s'expatrient, le Québec est un choix qui semble aller de soi. L'intégration est souvent plus difficile qu'il n'y paraît au premier abord.

S'EXPATRIER et s'intégrer dans un ailleurs proche ou lointain, c'est un double défi. Au Québec comme dans d'autres pays. *« Vous verrez, il est très difficile de s'intégrer dans le milieu canadien français. Ils ne vous acceptent pas, contrairement au milieu anglophone qui, lui, est très ouvert et dans lequel il est beaucoup plus facile d'être accepté »*, assure une jeune femme d'affaires originaire du Roussillon, installée depuis une dizaine d'années à Montréal.

Qu'ils le perçoivent comme un défi ou une fatalité, combien sont-ils à affronter un tel obstacle ? Selon les estimations du consulat, Montréal compterait au moins 50 000 Français – pour une métropole de près de 3 millions d'habitants, – Québec plus de 10 000 – pour 600 000 habitants, et 100 000 Français seraient dispersés à travers le Canada – 24 millions d'habitants.

Pourtant, la communauté française au Québec est quelque peu fantomatique : on l'entend, mais on ne la voit pas. Dites trois mots à la caissière ou à la personne que l'on vient de vous présenter et votre vis-à-vis n'a plus de doute sur vos origines européennes. Car, en général, les Français ne perdent pas leur accent. Ils se contentent, tout au plus, d'attraper les expressions canadiennes les plus courantes qu'ils prononçent à la française. *« J'ai gardé ma langue, mon registre langagier dans lequel j'ai toujours évolué, que j'enrichis d'expression locales qui sont parfois très poétiques »*, affirme Miguel S..., trente-sept ans, basque d'origine, professeur de gymnastique depuis une dizaine d'années dans une école primaire.

Au Québec comme ailleurs à l'étranger, les Français ne se regroupent pas. *« Parmi tous les étrangers ici, nous sommes la communauté la moins visible*, explique Jean-Pierre Rogel, trente et un ans, rédacteur en chef du magazine de vulgarisation *Québec-Science. Il y a tout au plus des petits groupes de Français qui se fréquentent assidûment dans différents milieux face à d'autres qui préfèrent s'intégrer à la société québécoise. »*

Il est donc inutile, à Montréal comme à Québec, de chercher un lieu privilégié où les Français habiteraient, se rencontreraient et communieraient dans une complicité nourrie de racines communes. Il y a bien l'Union française et son bulletin mensuel *le Courrier français* (3 500 exemplaires) ainsi que d'autres associations regroupant les Bretons ou les « pieds-noirs ». Mais ces clubs ne réunissent qu'une petite fraction des immigrants. D'ailleurs l'Union française bat sérieusement de l'aile et ne joue plus le rôle de bouée de secours pour les plus démunis comme c'était le cas dans les années 50. Elle a aussi perdu complètement le contact avec les jeunes.

L'après-guerre marque la première vague importante d'immigration française depuis 1760. Le Père Paul-Emile Grosse, quatre-vingts ans, aumônier des Français de Montréal depuis 1955, raconte. qu'*« un souper gratuit était offert à cette époque une fois par semaine par les religieuses ; on y voyait beaucoup de nouveaux immigrants et j'y allais pour prendre contact avec eux et leur donner un réconfort moral »*. La santé physique de ce vieux Parisien vêtu d'une blouse blanche qui lui donne une allure de professeur, l'esprit d'abnégation qui l'anime et la bénédiction qu'il n'hésite pas à donner en faisant visiter sa superbe chapelle privée laissent le visiteur pantois.

Aujourd'hui, cette aide charitable ne serait donc plus nécessaire. D'une part, l'immigration au Canada est pratiquement bloquée (1), et les premiers immigrants des années 50 venus par bateau ont remplacé le dénuement des premières années par une aisance matérielle qui témoigne de leur réussite.

Un pays de cocagne

Camille Ch..., soixante-quatorze ans, dont trente et un à Québec, a suivi son mari cuisinier qui s'était vu offrir une situation intéressante. *« L'image colportée à l'époque décrivait le Canada comme un pays de cocagne où il n'y avait qu'à se baisser pour ramasser »*, dit-elle d'un ton un peu désabusé. Il a, effectivement, fallu travailler dur pour ces immigrants d'origine modeste à la recherche d'un avenir meilleur.

Si 1944-1945 a vu arriver quelques collaborateurs et partisans de Vichy – *« Ça ne m'intéresse pas de vous raconter ma vie »*, nous disait froidement l'un d'entre eux, jardinier dans une grande ville – ou même des résistants séduits par l'Amérique et ses soldats – *« C'est en travaillant avec l'armée américaine que j'ai compris que l'avenir se trouvait à l'Ouest »*, nous confiait un ancien F.F.L. d'Afrique du Nord, aujourd'hui responsable des relations extérieures de Radio-Canada à Vancouver (Colombie britannique), et dont l'épouse, d'origine occitane, dirige le Centre culturel franco-colombien, – *« les années 50 sont plutôt celles des ouvriers*, explique J.-P. Rogel. *A l'inverse, les années 60 concernent plus des professionnels qualifiés, des gens ayant bien souvent reçu une instruction de niveau universitaire »*.

Le directeur des communications d'une université montréalaise, un Français de soixante et un ans, installé depuis trente ans au Canada, classe les Français de Montréal en petites castes plus ou moins fermées : *« On a vu arriver en assez grand nombre des artistes à l'époque où le Canada français manquait de comédiens, de chanteurs, de pianistes. A ses débuts, Radio-Canada, par exemple, a été littéralement investi par les Français. Ça a changé puisque, aujourd'hui, plusieurs écoles de théâtre se sont créées au Québec. Il y a, bien sûr, les restaurateurs, les enseignants, les coopérants, sans oublier les pétainistes, les intégristes religieux et ce que j'appellerai « le club », c'est-à-dire les Français envoyés par des grosses sociétés privées ou par le consulat et qui ont naturellement pris la tête des associations comme l'Union française.*

» Il y a eu peu de mélanges et de contacts – ce qui est moins vrai aujourd'hui. Mais, incontestablement, ce sont les ouvriers que l'on voit et que l'on connaît le moins. » Selon le niveau social, les occasions de rencontre ne sont évidemment pas les mêmes.

Nous pouvons ainsi assister au bal du 14 juillet organisé par le consulat et y rencontrer ce mécanicien breton qui ne jure que par le Québec, mais qui n'a pas non plus perdu la gouaille verbale et l'accent du titi... parisien.

Les conférences de presse ou les cocktails plus sélects permettent à l'inverse de côtoyer ceux qui ont gravi les échelons, parfois très rapidement : tel P.-D.G. d'une société récemment nationalisée par le gouvernement québécois, arrivé au Québec en 1967, ou tel attaché politique auprès d'un ministre sont d'origine française.

Toujours en matière de réussite, mais dans une autre sphère, un Alsacien d'origine, Frédéric Back, créateur d'un dessin animé relatant allégoriquement l'histoire du Canada français, a reçu un oscar cette année à Hollywood.

Enfin, il y a les universitaires présents dans toutes les branches – mais plus particulièrement en géographie, – en raison du manque de diplômés québécois au début de la démocratisation de l'enseignement.

En fait, les Québécois ont acquis les connaissances et les compétences qui ont fait défaut lors de la modernisation des années 60 – la révolution tranquille – et, dans les universités, il est plus courant de rencontrer des étudiants que des enseignants français. On y rencontre bien souvent de nombreux jeunes Français dans la tranche de vingt à trente ans, qui ont pris le chemin de l'exil dans les années 70 pour trouver au Québec un nouvel air de liberté : *« On respire mieux ici. »*

« Maudit Français »

Ces Français de toutes conditions s'intègrent-ils à leur « Nouvelle-France » ? La réponse ne peut, évidemment, qu'être nuancée et dépend autant des immigrants que de la société qui les accueille.

Ainsi J.-P. Rogel a franchi l'Atlantique par amour il y a neuf ans, après avoir participé aux débuts du quotidien *Libération*, et il s'est si bien adapté qu'il a pris l'accent léger des intellectuels québécois. Un cas extrême de bonne intégration ; tout le contraire de ce que les Québécois appellent un *« maudit Français »*.

« Beaucoup de Québécois ont la phobie des Français, auxquels on reproche de se prendre pour d'autres » (d'être prétentieux), *« de faire leur Ti-Jo Connaissant-sur-tout... »* (d'être pédants). *« Les Français auraient tous le défaut de parler avec un accent français, c'est-à-dire efféminé, émasculé... »*, peut-on lire dans la revue littéraire québécoise *Liberté* dans un article intitulé « Haïr la France ? » (2). Le Québec serait ainsi le seul pays où l'esprit et le pouvoir de séduction mythiquement prêtés aux Français seraient totalement impuissants ou tout simplement ignorés.

Cette réaction antifrançaise ne dépasse plus guère aujourd'hui l'inévitable allusion humoristique lors des soirées où un Français se trouve invité. Sauf dans les classes populaires, l'étiquette « maudit Français » est rarement lancée agressivement. Dans ce milieu, *« ils étaient assez rares les Québécois qui disaient qu'on apportait quelque chose au Canada ; ils avaient plutôt tendance à dire que les Français volaient leurs jobs »*, se souvient le Père Grosse.

A l'inverse, la classe intellectuelle et politique ressent une attirance certaine pour l'ancienne mère patrie comme le remarque J.-P. Rogel : *« Le parti québécois est très lié à l'intelligentsia parisienne ; il en cherche la caution. »*

Mais pour le *« monde ordinaire »*, le contact avec des Français se manifeste d'abord par cet accent pointu qui symbolise à ses yeux un trait typique de ses utilisateurs : la critique systématique envers tout et tout le monde, un certain esprit râleur et rouspéteur, qui ne sont pas de mise au Québec et sont interprétés par les Québécois comme des agressions chauvines.

Sous cet angle, notre langue commune pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Car, si le Québécois s'émerveille facilement (*« Peut-être parce que la nature n'est pas très prodigue ici ? »*, s'interroge Hélène L..., depuis trois ans au Québec), le Français semble plus facilement se complaire dans la critique et l'auto-dénigrement.

Frénétique et violente

Marie-Thérèse B..., trente-huit ans, employée de bureau au consulat de Québec, avoue que la grande majorité de ses amis sont français, dont une bonne partie de « pieds-noirs » : *« La mentalité québécoise est très différente de la nôtre. Ils sont très susceptibles, complexés même. Il faut toujours faire très attention à ce que l'on dit, même si c'est à des copains. D'autant que la majorité des Français ont tendance à faire des comparaisons. Les Québécois n'acceptent pas ce côté critique des Français. »*

Mme B... s'est mariée avant de quitter l'Algérie, ce qui ne facilite pas son intégration. La plupart des couples français sont mal intégrés, contrairement à leurs enfants qui, eux, se perçoivent comme québécois, même s'ils ont l'accent de leurs parents. Nathalie H..., vingt-trois ans, dont quinze au Québec, a suivi ses parents quand ils ont décidé de retrouver la vieille Europe : *« Je n'ai pas pu m'adapter à la France*, dit-elle, *et je suis revenue à Montréal pour y faire mes études ; c'est difficile, la France. La vie y est frénétique et violente. »*

A part ces enfants *« métis »*, il y a aussi des Français *« pure laine »*, comme on dit au Québec, qui se sentent intégrés. Ou plutôt *« semi-intégrés »*, insiste Marcel S..., un jardinier apiculteur de trente et un ans qui a quitté la France il y a dix ans, *« une semaine après avoir été titularisé dans un syndicat intercommunal, en Anjou »*. *« Je mets en doute qu'un immigrant, d'où qu'il vienne, se sente intégré entièrement. Il est impossible d'intégrer le côté culturel de l'immigrant. Pour mes amis, je suis le Français... J'aurai toujours l'accent »*, ajoute-t-il.

L'Amérique conserve donc ses attraits, même s'ils sont parsemés de pièges invisibles au touriste de passage. *« Je puis assurer avec vérité que l'on trouve chez tous les Canadiens une hospitalité prévenante et généreuse... »*, écrivait, il y a deux siècles, un soldat français ayant vécu les dix dernières années de la Nouvelle-France (3). Mais il y a aussi le revers de la médaille.

Pascal Mallet, trente-deux ans, journaliste et auteur d'un ouvrage sur le nationalisme québécois (4), nous disait, à la veille de son retour à Paris, au terme de sept ans de vie canadienne : *« Les milieux populaires peuvent être, comme tout le monde le sait, dans tous les pays, les plus hospitaliers et les moins perméables. Il y a chez les Québécois une part de refus conscient et inconscient de vivre en symbiose avec le milieu immigrant, y compris francophone. »*

Louis Balthazar, universitaire québécois spécialiste du nationalisme, déclarait à la III[e] Rencontre des peuples francophones à Québec en 1980 : *« Pendant longtemps, repliés sur nous-mêmes comme nous l'étions (...), vivant pour ainsi dire en état de siège, ayant tendance à considérer les autres et les étrangers comme une menace à notre homogénéité ethnique, nous avons refusé d'accueillir les gens de l'extérieur.*

» Les Québécois n'ont pas encore vraiment appris, comme les Américains, comme les Français, comme les Canadiens de langue anglaise l'ont fait depuis longtemps, à accueillir les autres généreusement en respectant leurs origines, en acceptant que les gens de l'extérieur puissent apporter une contribution originale ici... »

Passées les embûches demeurent les attraits : qu'ils soient jeunes ou vieux, de droite ou de gauche, les Français vous énumèrent ce qui les retient tous en terre américaine. Une hiérarchie sociale moins pesante, moins de codes à respecter, moins de conformisme, une plus grande place laissée aux jeunes, à leur imagination, à leurs innovations.

Les femmes sont elles aussi mieux loties, ce qui n'empêche pas les féministes d'être actives. Françoise C..., trente et un ans, dont sept au Québec, employée dans une librairie alternative de la rue Saint-Denis, dans le *« quartier Latin »* de Montréal, explique que, pour une femme, *« se promener dans la rue ici et à Paris, c'est le jour et la nuit »*. Les relations hommes, femmes lui semblent *« beaucoup plus évoluées ici »*. Beaucoup de Françaises sont effectivement agréablement surprises de ne plus être interpellées, abordées, sifflées dans la rue.

Le Québec n'est pas pour autant le paradis que de nombreux jeunes Français croient découvrir lors des chaleurs estivales. L'approfondissement de la crise, le vide politique résultant de l'échec du projet indépendantiste suscitent une morosité, nouvelle ici, que l'on connaît déjà bien en Europe : *« La jeune génération (...) a le sentiment d'être sacrifiée et* (d'être) *la première victime d'une société de plus en plus bloquée et étouffante »*, écrivait en avril dernier le rédacteur en chef du quotidien montréalais *le Devoir*.

Malgré ces nuages, malgré les réticences d'une société canadienne-française qui ne s'est ouverte que récemment, celle-ci n'a pas bloqué l'intégration des immigrants francophones qui souhaitaient se faire accepter. Elle a aussi facilité la quête d'un bien-être, sinon d'une réussite matérielle pour ces Français qui, souvent soulignent qu'ils n'auraient jamais pu grimper aussi haut dans l'échelle sociale en France.

Dans l'ensemble, comme on le dit au consulat de France à Québec où on ne s'embarrasse pas de nuances : *« Le Québec est une entité culturelle française ; les mentalités sont proches ; nous avons beaucoup de points communs. Contrairement à l'Asie, à l'Afrique, où nos compatriotes s'assimilent beaucoup moins. Du point de vue consulaire, nous n'avons pas de problème majeur. Ce n'est pas un poste difficile. »*

BERNARD GIANSETTO.

(1) En 1981, le Québec a accueilli 22 538 immigrants, dont 1 524 Français (2 079 pour tout le Canada), 300 Suisses (sur 862), 431 Belges (sur 644) et 1 262 Britanniques (21 064 pour tout le Canada).

(2) *Liberté*, n° 138, nov.-déc. 1981 C.P. 399, succ. Outremont Montréal, Qué. H2V 4N3 Canada.

(3) *Voyage au Canada*, 1751-1761, J.-C. B. Aubier, Etranges/Etrangers.

(4) *Le Québec pour quoi faire ?* (Le nationalisme avancé) Pascal Mallet, Grasset 1980.

REFLETS DU MONDE

КОМСОМОЛЬСКАЯ ПРАВДА

Une échelle trop facile à grimper...

Le journal des jeunesses communistes soviétiques, la *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA* dénonce le comportement *« infantile »* de certains jeunes qui, malgré la révolution d'octobre 1917, ont *« encore un comportement d'aristocrate, semblant incapables de parvenir à quoi que ce soit par leur propre effort et attendent apparemment de la société qu'elle leur fournisse une vie luxueuse »*.

En exemple, le quotidien cite le cas *« du jeune Pavel, brillant mais paresseux, et qui voulait parvenir au haut de l'échelle sans avoir à travailler pour autant. Il parvint à se faire inscrire dans un institut d'études supérieures prestigieux, fréquenté surtout par les fils et – ce qui est important – les filles de l'élite. Il y rencontra Mania, la fille d'un homme qui avait réussi, à force de travail, à devenir le directeur d'une importante entreprise. Pavel parvint à épouser Mania et ils emménagèrent dans un bel appartement de Moscou pourvu de tous les appareils modernes et d'autres agréments généralement inaccessibles aux citoyens ordinaires. Puis, inévitablement, le mariage fit naufrage et, au prix de quelques torgnoles reçues au moment du partage des biens de la communauté, Pavel se retrouva seul, mais avec un appartement en plein centre de Moscou et bien mieux pourvu que du temps de ses études »*.

Le cas ne doit pas être isolé, puisque le journal s'indigne du fait que dans l'institut fréquenté par Pavel, les chasseurs de dot disposaient de listes détaillées sur les fiancées fortunées.

TROUD

Un trop bon marché

Les autorités soviétiques ont pris des mesures pour lutter contre le trafic des voitures d'occasion, rapporte *TROUD*, l'organe des syndicats. Elles visent à mettre un terme *« aux diverses affaires et escroqueries »* associées depuis longtemps aux ventes de voitures d'occasion, dont le marché est contrôlé à Moscou et dans les principales villes de l'U.R.S.S. par des Géorgiens et des ressortissants d'Asie centrale.

La pénurie chronique de voitures dans le pays a pour conséquence de longues listes d'attente pour les nouveaux modèles et une forte demande pour les véhicules d'occasion. Ceux-ci sont, puisqu'il n'y a pas de délai d'attente, revendus à des prix supérieurs à celui du véhicule neuf. Même si l'état de la voiture d'occasion n'est pas des meilleurs, tant qu'elle roule (...). A moins que l'acheteur n'ait besoin de la dépecer pour réparer son propre véhicule.

Les nouveaux règlements, entrés en vigueur le 1[er] septembre, interdisent aux propriétaires de voitures de vendre leur véhicule en dehors de leur ville ou de leur région. Les prix de revente seront contrôlés. Reste à appliquer ces décisions, ce qui est une tout autre histoire...

DEMAIN

Les images de synthèse

Hier, les ordinateurs commençaient à contrôler les caméras ; aujourd'hui, ils les remplacent déjà. Le mariage du tube électronique et de l'informatique annonce l'ère des images de synthèse.

LE 15 décembre prochain, *les spectateurs français* pourront voir sur leurs écrans *Tron*, la dernière production de Walt Disney. Un film qui fera date à plusieurs titres et, d'abord, à cause de son scénario. *Tron* nous entraîne *dans un univers peu* familier : l'intérieur d'un immense ordinateur, dessiné par le Français Moebius, où le capitaine Flynn va affronter au péril de sa vie toute une série de jeux électroniques. On est loin de Mickey et de *Fantasia !*

C'est que, pour les enfants des années 80, le miroir qui ouvre le pays des merveilles a maintenant la forme d'un petit écran de quelques centimètres carrés dans lequel s'affrontent les galaxies. Le marché des jeux électroniques affiche cette année un chiffre d'affaires de 6 milliards de dollars. Le plus célèbre d'entre eux, *les Envahisseurs des étoiles*, rapporte trois fois plus par an que *la Guerre des étoiles*, le plus gros succès de l'histoire du cinéma. Des chiffres qui ont certainement fait réfléchir les responsables de Walt Disney !

Mais électronique et informatique n'ont pas seulement fourni le scénario de *Tron*, elles ont assuré également les deux tiers de sa fabrication. A partir du moment où le capitaine Flynn pénètre à *l'intérieur de l'ordinateur*, les claviers de programmation ont remplacé les caméras. Les trois premiers mois du tournage, les comédiens ont joué en collants, dans des studios vides, en manipulant des accessoires inexistants. Puis, pendant un an, quatre sociétés d'informatique (Magi, Triple I, Digital Effects, Bob Abel) ont produit tout le reste : les costumes, les décors, les objets, les formes, les couleurs, les ombres, les mouvements.

La révolution de l'image numérique

Et, ce, image par image, au rythme de vingt-quatre images par seconde, chacune de ces images pouvant demander la mise en mémoire de plus de 75 millions d'informations. Ces images chiffrées, construites point par point, à l'autre bout des Etats-Unis, sont transmises par lignes téléphoniques aux studios de Walt Disney. Là, le réalisateur Steven Lisberger et son équipe de graphistes les visionnent en direct, obtiennent la modification d'un détail, d'une couleur.

Puis l'ordinateur transfère ces images sur un système de télévision à haute définition (1 200 lignes, le double du standard actuel), ce qui va donner toute sa qualité à l'image cinématographique finale projetée en 70 mm sur nos écrans. Enfin, pendant de longues semaines, ce seront les dernières mises au point, le mélange entre les prises de vues réelles et les images nées de l'informatique.

Pour 22 millions de dollars, à peine plus que *le Trou noir*, sa dernière production réalisée avec des moyens classiques, Walt Disney vient de faire entrer le cinéma dans une nouvelle ère, celle des images de synthèse.

Ce n'est pas la première fois que l'ordinateur intervient dans une production cinématographique. Plusieurs séquences de *Superman* ou de *la Guerre des étoiles* lui doivent la réalisation de surprenants effets spéciaux. Mais dans ces films l'ordinateur synchronisait les mouvements *respectifs des caméras, des dé*cors ou des maquettes pour obtenir plus de précision dans des prises de vues complexes. En poussant jusqu'au bout cette logique du trucage, les responsables des effets spéciaux de *Tron* ont franchi un pas décisif : confier à *l'ordinateur le soin de fabriquer* lui-même les images, ce qui autorise des angles de prises de vues et des mouvements irréalisables avec une caméra.

C'est dans cette production d'images à partir d'un modèle informatique que réside la véritable révolution de *Tron*. L'image photographique est la trace d'une image optique sur un substrat photo-chimique, les sels d'argent. Comme telle, elle est définitive et est liée par la fixité de son support. L'image électronique, au contraire, est une traduction sous forme de signal électrique de l'image optique. Ce signal électrique étant susceptible de modulations, l'image acquiert alors une plus grande liberté par rapport à son support : elle peut être corrigée, mélangée, perturbée. Autant d'opérations qui sont à la base des trucages vidéo classiques. Mais cette image électronique reste analogique : elle propose un simple équivalent électrique de l'image captée par l'optique de la caméra.

Tout change lorsqu'on remplace *cet équivalent électrique* par un équivalent numérique, lorsque l'on sait analyser le signal électrique, et donc l'image, sous forme de chiffres, une suite de 0 et de 1 dont la répétition et les combinaisons peuvent restituer les structures les plus complexes.

Une fois que les dizaines de millions d'informations qui composent une image sont stockées par l'ordinateur sous forme numérique, on atteint la totale liberté de la représentation, sa réversibilité. Car toute opération effectuée par l'ordinateur sur cette suite de chiffres entraîne une modification de l'image. Plus généralement, si toute image peut se traduire par une suite de chiffres, toute nouvelle suite de chiffres donne naissance à une nouvelle image (1).

L'image numérique introduit donc une rupture radicale dans la représentation puisqu'on peut modifier dans ses moindres détails une image enregistrée ou en produire une sans prise de vues. La première de ces possibilités a trouvé très rapidement des applications dans le traitement des images vidéo : coloration, grossissement, effet de zoom, déformation, etc. Mais la synthèse *ex nihilo* d'une image réaliste fut, elle, une affaire plus longue et plus difficile.

L'opération nécessite en effet *l'intégration* d'un nombre considérable de paramètres. Au départ, il faut fournir à l'ordinateur une maquette numérique de l'objet, c'est-à-dire la position de ses arêtes et de ses traits dans l'espace. Ensuite, l'ordinateur doit acquérir la notion de perspective et savoir déterminer quelles faces de l'objet seront visibles en fonction d'une position donnée d'un observateur. Pour restituer ce point de vue de la « caméra », il faut éliminer les traits et les faces cachés. Puis il faut remplir ces surfaces visibles, et c'est tout le problème des couleurs, des demi-teintes, des ombres et des reflets, tout cela variant avec l'intensité et la position de l'éclairage éventuel. Enfin, on intègre la texture même des objets et son influence sur leur coloration. Il a fallu des années aux informaticiens pour trouver des solutions mathématiques, des modèles qui restituent de plus en plus finement l'apparence du réel, un peu à la manière des peintres de la Renaissance.

JEAN-PIERRE GAUZÈRE

Les marchés de la simulation

Quelque dix-sept logiciels permettent actuellement de traiter tous les problèmes posés par l'animation en trois dimensions sur ordinateur et une vingtaine de sociétés américaines se sont spécialisées dans la réalisation de ces films de synthèse pour l'in*dustrie ou la publicité*. *Mais* avant de trouver des débouchés prometteurs dans le spectacle, l'image informatisée a pris son essor dans les secteurs militaire et scientifique qui ont financé les premières recherches.

Dès les années 40, l'armée américaine met au point un système rudimentaire destiné à traduire en images les problèmes de défense stratégique des Etats-Unis. A partir de 1963, la NASA utilise couramment ces dispositifs de synthèse d'images pour étudier tous les problèmes posés par les missions spatiales. Aujourd'hui, c'est en confrontant les images de leurs caméras vidéo avec les maquettes numériques qu'ils ont en mémoire que les missiles parviennent à repérer et à suivre leurs objectifs pour les frapper à coup sûr.

Un autre champ d'application s'ouvre en 1977 avec la scannographie médicale. On sait qu'une radiographie est la superposition sur le même plan de toutes les images des objets situées entre la source de rayon X et le film. Elle est donc dans la plupart des cas très difficile à lire. La scannographie consiste à multiplier les points de vue sur le même corps, à stocker toutes les informations sur ordinateur et à restituer des images de synthèse présentant n'importe quelle coupe de l'objet. Une technique plus avancée permet aujourd'hui d'obtenir par rayonnement de protons des images tridimensionnelles.

La démarche est la même en télédétection, où l'on combine tous les instruments d'analyse (ondes visibles, infrarouges, radars) pour obtenir des informations très fines, invisibles à l'œil nu, sur l'état d'un territoire. Les images synthétisées par l'ordinateur à partir de ces données permettent de visualiser immédiatement des cartes d'occupation des sols, d'évaluer des maladies de végétaux, des phénomènes d'érosion ou des risques d'avalanche.

C'est aussi dans les années 70 que les images de synthèse ont fait leur apparition sur les simulateurs de vol pour l'apprentissage des pilotes. Jusque-là, l'ordinateur se contentait de répondre aux manipulations des commandes par des mouvements de la cabine, des informations sur les instruments de bord ou la génération de certains bruits (réacteurs, train d'atterrissage). Une caméra vidéo, montée sur un bras mobile, explorait une maquette en liaison avec les mouvements de la cabine. L'image synthétique a considérablement amélioré ce système en offrant au pilote une vision élargie à l'ensemble de son pare-brise et la possibilité, grâce aux mémoires de l'ordinateur, d'atterrir sur tous les aéroports du monde.

La prothèse informatique

Instrument d'investigation ou d'apprentissage, l'image de synthèse est, dans toutes ces applications, un prolongement indispensable de l'appareillage scientifique et technique. Plus qu'une représentation du réel, *elle est une synthèse de données*, le résultat d'une interaction dont elle propose une visualisation pertinente et directement efficiente. Une épreuve de télédétection, une scannographie, sont plus facilement et rapidement interprétables qu'un long listing *d'ordinateur*.

Ce nouveau statut de l'image n'a pas échappé aux promoteurs du projet Dataland, au Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.). Il s'agit de restituer, grâce à l'image synthétisée, une spatialisation des données infor*matiques elles-mêmes. Nous* avons l'habitude de classer et de retrouver ce que nous cherchons dans un espace donné : bureau, dossiers, bibliothèques. Or le travail sur console d'ordinateur oppose à ces habitudes de travail un appauvrissement considérable de notre sens spatial, contrainte qui peut devenir très perturbante.

La « chambre de données » du M.I.T. s'efforce donc de simuler tout un espace fictif à partir des informations contenues dans les mémoires de l'ordinateur. L'usager s'y déplace à l'aide d'un petit manche à balai et peut, sans quitter son fauteuil, explorer « physiquement » l'univers des données, les feuilleter comme un livre, se rapprocher de l'une d'elles, etc. La figuration correspondante apparaît sur un écran de télévision et donne l'illusion d'un espace de travail classique, articulé et hiérarchisé spatialement.

Par un exemplaire retour des choses, l'image de synthèse rend donc à l'informatique ce qu'elle lui doit. Mais la gigantesque prothèse de Dataland démontre, en outre, que l'image reste l'interface indispensable entre l'homme et la machine, ce qui n'est pas sans intérêt à l'aube de la bureautique et du télétravail.

En attendant cet avenir un peu inquiétant, les images numériques quittent les laboratoires pour entrer dans l'industrie du spectacle, où elles dessinent de nouvelles perspectives esthétiques.

Les premières machines mises à la disposition des créateurs audiovisuels *servaient* surtout à traiter l'image en direct pour lui adjoindre des effets spéciaux : compression, extension, effets de miroirs, rotation autour d'un axe, effets stroboscopiques. Les publicités et les génériques de la télévision nous habituent progressi*vement à ces nouveaux trucages* qui prennent parfois l'allure d'une rhétorique un peu facile.

Palettes électroniques

Une deuxième génération d'appareils permet aujourd'hui d'ajouter à ces trucages un effet de perspective qui simule l'animation en trois dimensions sans en avoir la perfection. C'est le cas du système I.P.S. mis au point par Image West et la Société française de production (S.F.P.).

A la différence du traitement numérique de l'image, la synthèse d'images ne s'effectue pas en temps réel et nécessite une préparation complexe qui s'apparente à l'animation classique image par image. Néanmoins, les constructeurs se sont efforcés de simplifier les conditions d'accès à ces systèmes. Point n'est besoin en effet d'être informaticien : l'artiste, le graphiste, peut travailler directement sur de véritables palettes électroniques.

Il dessine à la main les formes, choisit les couleurs et fournit progressivement à l'ordinateur toutes les informations nécessaires à la composition du dessin. Il est aidé en cela par des automatismes gérés par l'ordinateur et peut puiser dans ses mémoires des formes géométriques ou des textures d'objets. L'animation s'effectue à l'aide d'algorithmes pré-sélectionnés qui permettent d'obtenir des mouvements très complets à partir d'un petit nombre d'images. L'animateur, en dialogue constant avec l'ordinateur, reste maître de la durée et de la vitesse de son animation.

Les géants de l'animation comme Walt Disney ou le Japonais Toei Doga (producteur du fameux *Goldorak)* ont été les premiers à s'intéresser à l'animation par ordinateur, qui peut apporter à terme une baisse très sensible des coûts de fabrication. Mais d'autres producteurs s'intéressent aussi aux images de synthèse pour les combiner avec des prises de vues réelles.

La société californienne Image West propose aux télévisions du monde entier un catalogue de décors électroniques « prêts à porter » sur lesquels on peut incruster n'importe quel chanteur. George Lucas, producteur de *la Guerre des étoiles*, a investi plus de 60 millions de dollars dans les studios d'Industrial Light and Magicam, véritable paradis informatique où les consoles d'ordinateurs ont remplacé caméras, décorateurs et éclairagistes. En France, l'Institut national de l'audiovisuel teste son système Psyché Anim Form et la Société française de production commence à utiliser la palette Aurora.

Mais entre les budgets de recherche français et les investissements directs des Américains et des Japonais dans la production, l'écart reste une fois de plus disproportionné. Sous la pression de la concurrence internationale, une nouvelle ère de la création audiovisuelle se dessine très rapidement. L'heure n'est plus aux recherches mais aux productions.

Déjà, on annonce des États-Unis qu'un célèbre fabricant de jeux électroniques s'apprête à commercialiser des palettes électroniques grand public associées à des micro-ordinateurs pour 4 000 F ou 5 000 F ! ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 11 janvier 1981 : « Les ordinateurs à images ». Sur les images de synthèse, on peut lire la remarquable documentation réunie par *Problèmes audiovisuels* n° 4 et 6 (La Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex), ainsi que le compte rendu du Forum international de télévision de Monte-Carlo (*le Film français* n° 1898.)

COLLECTIVITÉS LOCALES

La ville de Saint-Malo mise sur les banques de données

Les banques de données, nouveau moyen d'information, pénètrent dans le monde communal par la petite porte. Leur pratique peut faire voler en éclats l'isolement dû au manque d'information.

LE terminal ressemble à un terminal d'ordinateur. A côté, le téléphone repose sur un coupleur muni de deux oreillettes en caoutchouc. A l'écran, s'affiche la traditionnelle introduction : « Question ? » L'utilisateur répond au clavier : « Carrefour et feux et algorithmes. » Un bref temps d'attente et apparaît à l'écran une référence bibliographique, répondant exactement à la question posée. La référence est notée soigneusement (il est possible de se procurer l'article en le commandant à partir du clavier). La procédure de fin de travail est réalisée.

Cette opération de consultation de banques de données est devenue courante dans les services de la mairie de Saint-Malo. En effet, depuis un an, une réflexion d'ensemble a permis de mettre en place un système très décentralisé de consultation. Services intéressés à terme : cabinet du maire, coordination des actions économiques, services techniques et bureaux d'études, agence d'urbanisme, service juridique, bureau du personnel, service des affaires financières...

Au départ, l'objectif était d'obtenir des informations de qualité en un minimum de temps. Le choix s'était porté sur deux catégories de banques de données : l'une contenant des informations à caractère économique, l'autre permettant de rechercher les dépêches A.F.P. par thèmes ou mots-clefs. Résultat : l'acquisition d'une enrichissante expérience et la mise à l'essai, dans deux services, de banques de données pour les services techniques et le service juridique.

Au bout de six mois, on peut conclure à la réussite de la « greffe ». Plus encore, le ministère de l'intérieur, par la voie de la D.G.C.L. (Direction générale des collectivités locales), confie à la ville de Saint-Malo une mission d'études pour explorer les banques de données susceptibles d'intéresser les milieux communaux.

Les obstacles ne manquent pas sur le parcours : risque de « gadgétisation », erreurs dans le choix des banques de données, essai de récupération (inconsciente ?) par les informaticiens, qualité de la formation, réticence première des élus, intégration du coût dans la qualité du service (gain de temps notamment), autant de difficultés qu'il a fallu affronter les unes après les autres. En fait, une attention constante est apportée au système de répartition mis en place. Ainsi, des fiches d'analyse sont remplies soigneusement par les différents utilisateurs à chaque interrogation. Un crédit d'heures est affecté à chaque service. L'interrogation est réalisée par le service le plus compétent dans le domaine sollicité : il conserve donc sa spécialité de service municipal, à charge pour lui de consulter réciproquement son homologue du service voisin pour une question qui dépasse son cadre de compétence. Seul le service de documentation a un accès de principe à toutes les banques de données ; c'est d'ailleurs le service pilote, ce qui montre bien qu'il conserve sa compétence en matière de documentation.

Les contacts sont fréquents avec les centres serveurs et les producteurs de banques de données : c'est une nécessité impérieuse, bien que le dialogue soit parfois « musclé », puisqu'il est généralement impossible de connaître le contenu d'une banque avant de l'avoir interrogé soi-même...

La déhiérarchisation de la consultation est la condition essentielle de la réussite. Rapprocher l'information de l'utilisateur final sans court-circuiter totalement le processus habituel de distribution de l'information peut tenir de la gageure : c'est en associant les documentalistes et les responsables de l'administration municipale que l'on peut dépasser les tabous traditionnels associés au pouvoir de l'information.

1 F par habitant et par an

Encore faut-il que les résultats justifient les efforts consentis. Le coût financier d'une opération généralisée à tous les services d'une ville de 50 000 habitants reste inférieur à 1 F par habitant et par an. Le temps passé en formation, en 1982, sera de vingt-cinq jours. Le matériel utilisé permet de servir dix utilisateurs répartis en quatre bâtiments différents. Il est vrai que le passage par les réseaux vidéotex (et l'utilisation de minitels) facilitera l'extension des consultations, mais entraînera aussi des inconvénients pour l'édition sur un support papier, notamment en ce qui concerne les banques de données qui proposent l'information sous forme de textes intégraux.

Une fois arrivés à la maîtrise de ces nouveaux moyens d'information, les services municipaux se doivent d'apporter un « plus » à leurs activités : meilleure appréciation des risques et des coûts en bureaux d'études, réaction de plus en plus rapide face à la conjoncture économique par la connaissance pointue de tel ou tel secteur d'activité, ajustements des dossiers juridiques en fonction de la jurisprudence, intégration immédiate de possibilités nouvelles en matière d'environnement, etc.

Reste que le citoyen se sent peu concerné par l'utilisation des banques de données. Le choix de la mairie de Saint-Malo s'est d'abord porté sur l'amélioration des moyens de travail de ses services. Les expériences réalisées ailleurs montrent bien le danger de confusion qui peut exister entre information administrative, renseignements généraux et documentation professionnelle. Il ne semble pas réaliste de supprimer les agents d'information dans les mairies, alors qu'il convient d'améliorer avant tout la qualité d'écoute et d'accueil.

Enfin une réflexion sur le « bureau du futur » s'impose. Comment faire cohabiter informatique répartie, besoins bureautiques et micro-informatique, sans que les travailleurs communaux aient le sentiment d'être écrasés par le poids de la technologie ? Sans doute en adaptant la démarche à la vitesse de chacun, en « décentralisant » les responsabilités à tous les niveaux, en favorisant la solidarité intercommunale, en promouvant aussi l'idée que la commune du dix-neuvième siècle a vécu : pleinement investie d'une mission de service public, elle se doit de s'adapter continuellement, sans exhibitionnisme technologique, mais aussi sans retard.

MICHEL FAUCHIE,
chargé des applications télématiques de la ville de Saint-Malo.

CRIBLE — par Annie Batlle

A SUIVRE...

Un nouveau moyen de maigrir

Mme Terry d'Onofrio est passée de 157,500 kilos à 64,350 kilos grâce à une opération faite par le docteur Douglas Salmon au Scarborough Centenary Hospital, dans la banlieue de Toronto. L'opération a permis de diminuer l'appétit de Mme d'Onofrio qui avait l'habitude de grignoter constamment des friandises entre les repas.

Le docteur Salmon a utilisé des agrafes de métal pour diviser l'estomac de Mme d'Onofrio en deux parties. La partie supérieure forme maintenant une très petite poche, de la grosseur d'un œuf, reliée à la partie inférieure par une petite ouverture. Le nouvel estomac « supérieur » se remplit très rapidement et se vide lentement, donnant à Mme d'Onofrio l'impression d'avoir toujours l'estomac plein. (*Hebdo Canada*, direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.)

Une balance rapide

Il est possible de peser un bébé avec précision en moins de deux secondes, de sorte qu'il a à peine le temps de crier. Le Babyscale, qui est spécifiquement conçu pour être utilisé dans les hôpitaux, les cliniques et les maternités, fait appel à un microprocesseur qui lui permet d'obtenir une précision jamais atteinte auparavant.

Le poids est mesuré en graduations de 1 g jusqu'à 10 kg et il est affiché en chiffres de 15 mm de hauteur. Parmi les perfectionnements de l'appareil figurent une tare à bouton-poussoir et un zéro réglable pour tenir compte des vêtements et de la couverture du bébé, un bouton pour immobiliser l'affichage du poids afin de permettre de l'enregistrer après que le bébé a été enlevé et un affichage lent qui amortit les variations causées par les mouvements du bébé sur la balance. Poids de l'appareil : 8 kg. (*Actualités industrielles de Grande-Bretagne*, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75383 Paris Cedex 08, tél. : 266-91-42, poste 232 ou 253.)

BOITE A OUTILS

Innovation et P.M.E.

Espoir, panacée, on ne parle plus en France que des P.M.E. (et souvent en leur absence) pour régénérer l'économie, mais qu'en sait-on ? Un livre anglais, *Innovation and the small and medium sized firm, their role in employment and in economic change*, décrit le rôle et les problèmes des petites et moyennes entreprises dans le domaine de l'innovation. *« Tout d'abord, il est nécessaire de replacer les P.M.E. dans le contexte national et historique, car le rôle qu'elles jouent reflète à la fois les attitudes sociales et officielles à leur égard, aussi bien que les cultures nationales et naturellement leurs propres performances passées. »* Ainsi sont étudiés les Etats-Unis, le Japon et l'Europe. Sont ensuite analysés les pièges des comparaisons — dans le cadre national — entre les P.M.E. appartenant à des secteurs différents, et la nécessité d'introduire la dimension « temps » dans l'étude des P.M.E., leur cycle de vie, surtout lorsqu'elles appartiennent à une branche industrielle nouvelle.

Les avantages des petites entreprises sont recensés et décrits (facilités de la communication interne, souplesse, réponses rapides au marché, etc.), leurs inconvénients aussi (main-d'œuvre peu qualifiée, mauvaise communication externe, faiblesse de management, difficulté de trouver des capitaux à risque...). Cela n'a pas de sens d'être pour ou contre les petites firmes ou pour ou contre les grandes firmes. Ce qu'il faut se demander chaque fois, c'est : Quel est le secteur ? Quelle est l'innovation ? A quel moment du cycle de l'industrie en jeu en est-on (début, croissance, vitesse de croisière) ?

En ce qui concerne les créations d'emplois, les données sont parcellaires, les P.M.E. sont certainement plus créatrices que les grandes entreprises, mais cela dépend de leur âge, et les entreprises basées sur les nouvelles technologies créent plus d'emplois que les autres. Livre clair, dense, utile.

★ *Innovation and the small and medium sized firm*, Roy Rothwell and Walter Zegfeld, France Pinter (publishers) London, 5 Dryden street London WC2E 9NN.

La révolution technologique

Un entretien démystificateur d'André Gorz dans *Alternatives économiques* de juillet-août 1982 sur l'automatisation et l'informatisation. *« Il ne faut pas attendre de l'informatique qu'elle anoblisse le travail et fasse renaître des métiers complets, il ne faut jamais rien attendre en fait de libération d'une technique. » « Le travail salarié ne représentera bientôt plus qu'une dimension secondaire de nos vies à condition que tout le monde travaille. » « Les gains de productivité qu'apporte l'actuelle mutation technologique ne peuvent résoudre l'actuelle crise économique. »*

★ *Alternatives économiques*, 57, bd de la Motte, 21800 Quetigny, tél. (80) 46-25-73.

Fibres optiques

Si les applications des liaisons optiques aux télécommunications sont devenues évidentes, beaucoup d'autres emplois des fibres optiques apparaissent dans l'industrie, pour transporter de l'énergie ou des messages, et notamment pour le câblage d'ensembles industriels. Au point qu'après le concept de bureautique ceux de « fibrique » et d'« usinique » viennent enrichir le registre des néologismes. Dans la revue *Sciences et techniques* (nº 87), un dossier de quinze pages — « Des fibres optiques pour les usines de demain » — présente les utilisations actuelles des fibres optiques et les applications futures, chiffres, graphiques à l'appui. Réalisé par Marc Ferretti, l'étude est très claire et accessible à un large public.

★ *Sciences et techniques*, 19, rue Blanche, 75009 Paris, tél. : 874-83-56.

Le prix de l'alcool

Biomasse actualités, lettre mensuelle uniquement consacrée à la biomasse, publie depuis juin une nouvelle rubrique : « Les mercuriales ». Il s'agit des lignes de prix des différents produits équivalents à ceux qui sont réalisables à partir de la biomasse. Ils devraient servir à tous ceux qui ont besoin de connaître les cours de vente afin de mieux affiner leurs analyses économiques. Le premier cours était celui de l'alcool dans les pays de la Communauté européenne (avec un rappel des niveaux de production, de consommation et de balance commerciale). Le numéro de juillet donnait les cours de la mélasse. Ces prix ne sont pas publiés ailleurs en France. Progressivement seront déclinés l'ensemble des produits qui ont trait à la biomasse.

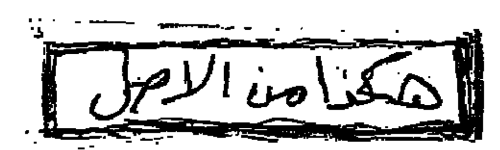
★ *Biomasse actualités*, 254, rue de Vaugirard, 75740 Paris, tél. : 532-27-19.

RENCONTRES DU FUTUR

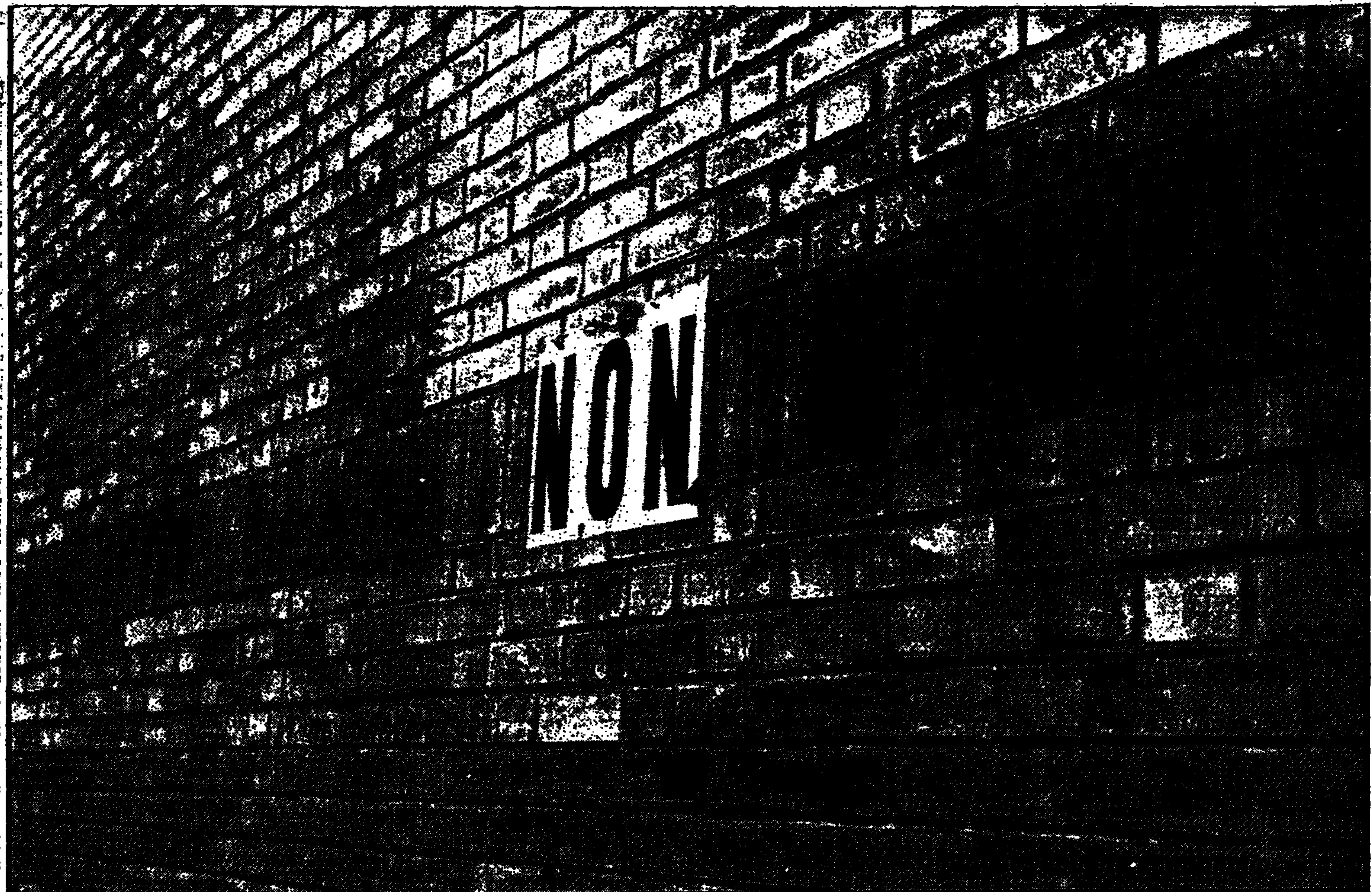
Destination 2000

« Forecasting a Valid Tomorrow : Destination A.D. 2000 » : tel est le thème du colloque qu'organise le 29 et le 30 octobre 1982 à Boston (Massachusetts) la Mensa Education and Research Foundation. Quatre grands domaines seront couverts : l'individu dans la société, l'éducation, la communication interpersonnelle et le langage, le gouvernement et la politique.

★ Robert Schwartz, MAC Registrar, P.O. Box 326, Newtonville, MA 02 160, U.S.A.



هكذا من الأصل



J.-P. PAIREAULT/MAGNUM

CLEFS

Max Frisch : la subversion par l'écriture

Pour Max Frisch, seule la littérature peut contredire le discours de la classe dominante et décrire le monde tel qu'il est.

A soixante et onze ans, Max Frisch semble un homme heureux. Les éditions Suhrkamp, qui publient ses *Œuvres complètes*, viennent de leur ajouter un nouveau roman, *Blaubart (Barbe-Bleue)*, accueilli avec faveur en Allemagne. Gallimard fait paraître la traduction d'un récit que beaucoup considèrent comme son chef-d'œuvre, *L'homme apparaît au quartenaire*, publié en allemand en 1979 et, un an après, en américain dans le magazine *The New Yorker*, ce qui lui a valu une énorme audience. Paris, qui connaît bien le dramaturge brechtien des années 60 et moins bien le romancier de *Je ne suis pas Stiller* (1954), *Homo Faber* (1957), *le Désert des miroirs* (1964) et le « diariste » du *Journal I* (1946-1949) et *II* (1966-1971), l'a découvert au cours des semaines que lui ont consacrées l'hiver dernier le Centre Pompidou et le Gœthe Institut, sous l'égide de Pro Helvetia. Il est, avec Friedrich Dürrenmatt — qui était interviewé dans *le Monde Dimanche* de la semaine dernière (12 septembre), — l'un des deux écrivains suisses de stature internationale et l'un des auteurs les plus importants de cette seconde moitié du siècle.

Max Frisch, sourire chinois et pipe au bec, nous a reçu dans le *loft* new-yorkais où il vit à présent avec la jeune femme dont il avait raconté la rencontre, éphémère, croyait-il, dans l'admirable récit autobiographique intitulé *Montauk* (voir *le Monde* du 5 avril 1978). Il a accepté cette interview, malgré ses préventions contre le genre lui-même, pour le public français, qui se verra offrir cet hiver la dernière de ses pièces, *Triptyque*, montée par Roger Blin à la Comédie-Française.

***

« Qu'est-ce que vous avez contre les interviews ?

— Pour un écrivain, c'est la forme d'expression la plus nulle. Ou bien on lui fait redire ce qu'il a écrit dans ses livres ou ses articles, et il le dit forcément moins bien. Ou bien on l'entraîne à parler de ce qu'il ne connaît pas, et c'est ridicule. En général, les interviewers connaissent mal ou pas du tout l'œuvre de l'écrivain qu'ils interrogent...

— Hum... Y a-t-il une question à laquelle il vous plairait de répondre ?

— Celle-ci peut-être : pourquoi, après un long temps, je suis revenu au théâtre. Autour des années 60, j'ai écrit des pièces, comme *Monsieur Bonhomme et les Incendiaires* ou *Andorra*, qui sont des paraboles. Je me suis arrêté parce que je n'étais plus convaincu par la parabole. Non seulement les miennes, mais aussi celles de Brecht. Ce qui fait la beauté de la parabole, c'est qu'elle surmonte le naturalisme, l'illusion que la réalité doit être représentée en tant que telle. Mais la parabole tend au didactisme : elle démontre. J'ai constaté alors que cela ne m'intéressait pas vraiment, que je n'écrivais pas une pièce pour délivrer un message, qu'il y avait là une autre impulsion.

» Je me suis arrêté pendant dix ans. Puis j'ai écrit *Biographie : un jeu*, où il y avait l'essai de créer une dramaturgie du hasard, de la mutation. On ne montrait plus sur la scène ce qui s'était passé, mais ce qui aurait pu se passer, les différentes possibilités d'une situation. Cela non plus ne m'a pas satisfait. J'ai renoncé, sans dépit. Et je trouvais très bien qu'une rupture avec le théâtre littéraire soit opérée par le Living Theater, l'Open Theater, ces tendances-là, que je ne pouvais cependant pas suivre, parce que mon talent ne va pas dans cette direction.

Nous vivons avec les morts

— Vous en êtes venu à séparer le théâtre de la littérature ?

— Oui, mais dix ans plus tard, je m'y suis remis avec *Triptyque*. J'ai recouru à un truc vis-à-vis de moi-même ; je me disais : tu n'écris pas une pièce, mais des dialogues. Parce que j'avais peur, si j'écrivais du théâtre, de retomber dans mes propres ornières. Et pourtant, c'était un travail fondamentalement théâtral : la contradiction, la tension entre la présence physique sur scène et le langage.

» Tout est parti pour moi de l'image d'une femme assise dans un fauteuil à bascule, quelqu'un s'approche et dit, au passé : *« Oui, Catherine, tu étais assise ainsi. »* La présence érotique du corps et le langage, la conscience que ce fut ainsi, mort ou non. Voilà d'où je suis revenu au théâtre, c'est-à-dire exactement du point où le théâtre avait au fond commencé par me fasciner. Et je m'étais laissé fourvoyer par la volonté de livrer un message, ce qui n'est pas répréhensible en soi, mais il y a d'autres moyens de la transmettre, le théâtre n'est pas indispensable. Ce fut donc un long détour, et intéressant. Je ne sais pas encore s'il y a un moyen d'aller plus loin. Ça n'a été qu'une première expérience : Lausanne, Varsovie, Vienne et Zurich. Mais cela m'a de nouveau énormément fasciné. La magie érotique de la scène combinée avec le langage.

— La parabole tend par nature au général, alors qu'une pièce comme *Triptyque* semble se fonder sur l'expérience individuelle, sur le privé...

— Cela me paraît un malentendu. Qu'entend-on par privé ? Les paraboles traitent aussi des rapports entre les gens. Dans *Andorra*, il s'agissait du rapport entre l'individu et la communauté, et de la communauté avec lui. Comment ils influent réciproquement l'un sur l'autre. Dans *Triptyque*, il s'agit aussi de quelque chose de tout à fait général, à savoir que nous vivons avec les morts. Avec ceux que nous avons connus, amis, parents... et aussi avec certains grands esprits. La pièce définit le mort comme celui qui ne peut plus changer d'idées. Ainsi quelqu'un voit-il Lénine dans son mausolée à Moscou et dit : *« Un garçon si intelligent, qui n'a plus fait une expérience depuis cinquante ans. »* Voilà, nous vivons avec les morts, et les morts ne changent plus. Nous voulons leur être fidèles et nous devons nous en séparer. C'est un conflit très général, qui n'a rien à voir particulièrement avec moi.

» Et puis il y a une autre composante : la pièce ne se prononce pas sur ce qu'on appelle « la vie après la mort ». Existe-t-elle ? Je n'en sais rien. Et s'il y a quelque chose, je ne peux l'atteindre par l'imagination, mais c'est la mort. Les scènes principales se déroulent dans l'Hadès, qui est la métaphore de ce qui existe de mortel avant la mort clinique, de tout ce qui est répétition, immobilité. Je représente cela par un grand nombre d'exemples fragmentaires, comme ce père de quarante ans qui veut de nouveau apprendre à son fils de soixante-dix ans comment on pêche. La mort, ici, est dans la relation elle-même.

» Voilà un problème au moins aussi général que celui posé dans *Andorra* ou qu'un problème politique. Notre vie avec les morts, et le mortel dans le temps qui nous est imparti. Naturellement, cela revient à une louange du temps : il faut faire maintenant ce qui peut être fait, renoncer maintenant à qui ne peut l'être, car après il n'y a plus rien que cette malédiction de la répétition. L'éternité, comme simple et banale répétition.

— Après l'expérience de *Triptyque*, vous êtes revenu au récit. Pourquoi ?

— J'avais commencé *L'homme apparaît au quartenaire* avant cette pièce. Peut-être n'avais-je pas encore ce désir pour le théâtre. Je ne vois pas la matière de ce récit au théâtre, pas même au cinéma. Rien ne s'y passe, rien n'évolue, il n'y est pas du tout parlé, aucun dialogue. Le personnage est seul, en tant qu'*homo sapiens*, en face du phénomène de la nature, et il veut y trouver son chemin et il s'égare.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page X.)

Max Frisch ou la subversion par l'écriture

(Suite de la page IX.)

— Il y a aussi le thème de la vieillesse, qui apparaissait déjà sous la forme de celui du vieillissement dans votre *Journal 1966-1971*. Comment se fait-il que vous vous soyez senti vieux avant de l'être ?

— C'est une époque où je me suis senti vieillir avant l'âge. Cela venait d'une situation personnelle bloquée, dans laquelle j'avais le sentiment de dépérir. Mais ce qui était dit sur le vieillissement dans le *Journal II* était très hâtif, très superficiel. Le dégoût de l'âge, et la peur, mais avec encore trop peu d'expérience. Il me semble que le dernier livre est beaucoup plus un livre sur la vieillesse du point de vue de l'espèce. J'en sais d'avantage là-dessus, sur la conscience d'être mortel, qui n'est pas la sagesse de l'âge, la beauté, la douceur de l'âge — tout ce que propose la littérature, — mais bien plutôt l'aveu d'une transformation.

— *L'homme apparaît au quaternaire* semble témoigner d'une sorte de sérénité à cet égard.

— Oui, je le pense aussi. Mais la sérénité n'est pas un état qui mérite des louanges et qu'on y tende avec effort. L'impulsion de départ, pour *Holozän (L'homme apparaît au quaternaire)*, était d'essayer de matérialiser, de concrétiser une peur, une angoisse, par la description de choses. Ce n'est pas si éloigné du « nouveau roman ». Ne pas livrer des opinions, des déclarations, mais faire en sorte que les choses expriment les sentiments. Et il y avait aussi le fort désir de représenter une fois très exactement quelque chose de très connu, un paysage que l'on connaît très bien, les détails de ce paysage, la sorte de pierre, la sorte de pluie, la sorte de soleil, de sécheresse.

» Après coup, j'ai pu me formuler que ce besoin était celui de conjurer une angoisse en la matérialisant. Non pas encore l'angoisse de la mort, mais l'angoisse du temps, de la disparition. Le temps qui passe, tout ce qui disparaît constamment non seulement dans le règne humain, mais aussi dans le règne minéral, animal, végétal. Ne pas réfléchir abstraitement, mais communiquer cette réflexion par ce qui peut la rendre visible.

Libre de toute promesse

— C'est tout de même une réflexion très apocalyptique.

— Je l'ai toujours eue. J'ai choisi un vieil homme pour l'incarner, non sans avoir beaucoup hésité. Parce qu'on pouvait penser qu'il s'agissait seulement de l'auteur et de son problème d'âge. A vingt-cinq ans, si on se demande soudain : « Qu'est-ce que moi, créature, je viens faire sur cette planète ? Comment suis-je venu ici ? Que dois-je accomplir ici ? », on reçoit ces questions comme un choc. Mais vous ne pouvez pas vous en préoccuper longtemps : vous devez finir vos études, ou bien votre femme est enceinte, vous devez vous occuper de vos affaires. Il y a tant de devoirs, de petits plaisirs, de projets dans la vie quotidienne. Un vieux, qui les a maintenant derrière lui, qui ne travaille plus, un retraité, celui-là a le temps à présent de s'effrayer de son ignorance, de s'interroger sur son existence.

— Du point de vue de la forme, vous tendez de plus en plus à la nudité absolue, un peu comme Beckett. C'est l'aspect « fin de partie » de ce livre, comme s'il s'agissait d'un dernier livre.

— Il est difficile de continuer après *Holozän*, car je ne peux pas aller plus loin dans cette direction. Je ne peux pas me dire : tu peux montrer cela d'une façon plus brève, plus serrée. C'est un très gros problème. Je voudrais me tenir libre de toute promesse. Je pourrais aussi retourner en arrière, écrire une histoire d'enfance ou une histoire d'amour. Cela ne veut pas dire que je ne dois maintenant plus écrire que des « fins de partie ». Tout dépend de la liberté qu'on s'accorde soi-même.

» Quand on vit plus longtemps — disons-le ainsi pour éviter le mot « vieux », qui a tout de suite trop d'implications, — on a automatiquement une plus grande indépendance vis-à vis de l'opinion publique, tout simplement parce qu'on a vécu plus de choses. On sait combien certaines choses que l'opinion tenait pour importantes sont complètement oubliées quinze ans plus tard.

Une autobiographie financière

— Dans *Montauk* vous cherchiez à conjurer une peur, celle de la fin de votre vie amoureuse ?

— J'ai eu cette peur très tôt, avec d'incroyables différences d'intensité, des troubles physiques aussi. Continuer avec une femme ou bien la quitter, c'était un problème central et qui a repoussé tous les autres choix à l'arrière-plan. Et puis il y avait de nouveau des époques où ce problème devenait périphérique. Cela a été un va-et-vient constant depuis ma trentième année. J'ai eu peur de ce livre, *Montauk*. Je l'ai écrit très rapidement, et je ne savais pas si je le publierais, pour préserver des gens qui étaient impliqués dans ma vie. Si je ne l'avais pas publié, si je n'avais pas pris ce risque, je n'aurais pas pu surmonter certains blocages émotionnels. Un peu comme une analyse.

» Je suis surpris de la réception qu'a eue ce livre, du nombre de jeunes gens qu'il a intéressés. Il y a des gens qui le trouvent épouvantablement indécent. Mais pour moi il était important. J'avais le sentiment orgueilleux d'arrêter les comptes, de conclure. Et j'ai bradé d'un coup plusieurs sujets de livres. J'avais eu le projet — et c'est toujours un beau projet, mais quelqu'un d'autre devrait le réaliser — d'écrire une autobiographie financière. J'entends, par là, écrire toutes les situations où l'argent a joué un rôle dans votre vie : quand vous en avez eu ou pas, quand d'autres en ont eu ou pas, tout cela aussi sincèrement que possible et sans vouloir démontrer quoi que ce soit.

» Ce serait fantastiquement intéressant. Raconter quand cela vous a irrité d'être sans argent, ou bien quand vous avez été fier, par exemple, d'être plus pauvre que tous ces frères à cette party. Et aussi le rapport irrationnel à l'argent, que tout le monde a, même ceux qui savent compter. Sur quoi est-ce que vous économisez, et sur quoi est-ce que vous n'économisez absolument pas ? On se refuse un taxi, pour être « raisonnable », on économise 4 dollars, et, cinq minutes plus tard, on en dépense 12 pour quelque chose de totalement inutile. Quand il faut justifier ses dépenses, on n'y arrive presque jamais.

— Comment expliquez-vous qu'il y a un tabou plus fort sur l'argent que sur le sexe ?

— Je sais seulement que c'est ainsi. Peut-être à cause de la différence des classes. Il y a une classe qui a intérêt à ce qu'on ne parle pas de l'argent. Les gens qui en ont ne me parlent à présent de l'argent que parce qu'ils savent que je ne suis pas pauvre. Ils disent : *« J'ai acheté un Klee, une bonne affaire, 200 000 francs, un petit Klee. »* Autrefois, si j'avais demandé le prix, ils auraient dit : *« C'est de l'art. »* Et on ne parle pas d'argent à propos d'art. Maintenant, j'appartiens à leur classe, pensent-ils, on peut donc en parler.

» Tout cela serait très amusant à raconter à mon sujet. Jeune, je n'étais pas prolétaire, mais j'étais pauvre, et j'ai pu faire mes études d'architecte grâce à un ami riche. Voilà un sujet que j'ai livré en cinq pages dans *Montauk*. Aujourd'hui encore, je suis de cette disposition d'esprit qui vous fait donner quelques lignes des projets dont on pensait faire des livres. *Montauk* était une sorte d'adieu, un adieu serein, à l'écriture.

— A l'engagement aussi ?

— La tradition littéraire suisse-allemande comporte un fort élément didactique. Nous trouvons très tôt cette question dans notre héritage : « Telle œuvre est-elle bénéfique pour la communauté, lui apprend-elle quelque chose ? » Jeremias Gotthelf, Gottfried Keller, sont de grands artistes, mais, comme modèles, ils représentent un poids. Il faut du temps à un écrivain suisse pour trouver le courage de dire : « Je ne veux pas vous enseigner, ni vous guider, ni vous mettre en garde. Je crie parce que j'ai mal, ou je chante parce que je suis joyeux. » J'ai d'abord tenté de me débarrasser de ce poids par un comportement polémique ou politique, ce qui n'est pas une bonne issue. Aujourd'hui, j'ai plus de distance par rapport à la Suisse, et pas seulement géographique, du fait que je vis la plupart du temps à New-York.

La littérature n'a pas à se justifier

— Le fait d'être devenu un écrivain international a-t-il changé votre conception de la responsabilité de l'écrivain ?

— Ma position, à présent, est la suivante : la responsabilité n'est de toute façon pas l'impulsion originaire pour écrire. Ce qui intéresse d'abord, c'est de savoir ce dont on est capable. La satisfaction d'avoir peut-être réussi quelque chose. La responsabilité intervient quand on a des lecteurs, quand on voit l'effet produit : approbation ou rejet. En Allemagne, durant les années 60, ces questions ont été agitées jusqu'à plus soif. Les Allemands ont découvert que l'écrivain est un membre de la société, et non un marginal. Mais, en France, il en est toujours ainsi, en Suisse aussi : l'écrivain est toujours un citoyen. Les Allemands ont poussé cette idée à l'excès. Je me suis alors défendu là contre, parce que pour moi cela allait de soi. La question est de savoir jusqu'où je soumets mon travail à cette responsabilité.

» Je crois de moins en moins à l'efficacité d'une littérature directement politique. Le vocabulaire marxiste, de même que les autres, me paraît dépassé. Les problèmes se sont déplassés, le vocabulaire s'est usé. Ce qui ne veut pas dire qu'on se retire dans la fameuse tour d'ivoire. Je crois que la poésie est plus subversive, au meilleur sens du terme, c'est-à-dire qu'elle renverse plus de choses qu'une déclaration politique d'un écrivain.

» Je crois aussi que la sincérité est libératrice. Par exemple, sur le problème de l'avortement, on peut lire d'excellentes choses. Je peux moi aussi vouloir prendre position pour ou contre la pilule. Tout cela est intéressant. Mais ce que les gens n'ont pas l'habitude de lire, c'est quelqu'un qui écrit : *« J'ai soixante ans, je me souviens de cinq avortements. Chaque fois ce fut pour moi un effroi, même quand c'était la chose à faire. »* Le simple fait que quelqu'un admette cela, pas un héros de roman, quelqu'un qu'on peut rencontrer, qui n'est pas tout à fait un inconnu.

— Et cet effet libérateur vous paraît être la justification de la littérature autobiographique ?

— Elle libère si elle a le ton de l'authenticité. Mais toute littérature est importante : elle est un travail qui entre dans le processus de production de la société. Pensons simplement à ce qui serait différent s'il n'y avait pas la littérature. Il n'y aurait plus que la parole de la classe dominante. La littérature contredit le discours de la classe dominante, elle représente le monde tel qu'il est. Elle montre, par exemple, que ce n'est pas un bonheur de mourir pour la patrie, mais une saleté. La noblesse de la littérature est simplement d'exister, sans avoir à fournir une justification. La littérature qui doit se justifier a perdu son éclat. » ■

MICHEL CONTAT.

POÉSIE

Pierre NIVOLLET

Peintre et poète, Pierre Nivollet, qui est né en 1946, a publié *les Marcs d'or* aux éditions Orange Export, ainsi que divers poèmes dans la revue *Documents sur*, dont il est l'un des fondateurs. Comme des couleurs qui décomposent la lumière, les vers de Nivollet visent un état de sensation paroxystique. Ici, les mots font rythme par association, vibrent par attraction, s'éclairent par une contiguïté qui trace des volumes. Sa peinture fut exposée à la galerie N.R.A. et il a présenté ses toiles dans les ateliers de l'ARC, au Musée d'art moderne.

CHRISTIAN DESCAMPS.

LE JUGEMENT

Quand ils arrivent
mauvaise humeur ennui sale des mendiants
bleu ah ! la sale bête la brute
(morsure)
ils sont là
blêmes essoufflés lait caillé l'œil des moutons sur le dos
les oreilles bouchées (vertes)
ils tendent un bras ou deux
et ronflent
la peau sur le cuir des bottes
dans le couloir
Mon cœur saigne
comme l'aube je voudrais...
Ils sont venus pour me manger
sous la lumière électrique
et le bruit des chaises
Dehors
sous la pluie il y a une balle
de chiffons rosés oubliés
et qui déteint dans l'eau

PORTRAIT

Les oiseaux étaient postés
sur le dos des chaises
et s'épouillaient
vivants à l'intérieur
des prismes et des coupoles
des pierres transparentes
Pour le lire
attendre l'hiver
quand le portrait est fini

LE MONDE

Ensemble du cœur et des pensées
lumière patiente dans les roses
(façade)
intuition des gammes
signe des mages
et dessous
(massif divisé) court épais
muscle effort partage nocturne
muet rigide tendu fossile
soudé arrondi osseux
centre plombé
« tout de ce monde ressemble à l'autre
et nous nommons ce que nous sommes
(ensemble du ciel et de la terre)
dans l'autre monde et dans le nôtre »

UNE SAINTE

Elle tombe dans le gazon
elle pardonne gazelle petite haie
tu tu tu tu tu tu tu tu
c'est moi
ses bras sont tourmentés
sous l'oreiller nageuse poirier
cordon rose boucle de neige
futaie clocher
(elle pardonne)
elle dit merde aux espionnes
elle rit si elle tombe
elle a un secret

« L'homme apparaît au quaternaire »

M. Geiser est un retraité bâlois de soixante-quatorze ans, qui vit seul dans sa maison du val Onsernone, au Tessin. Le mur du jardin s'est écroulé ; il y a des cailloux dans ses salades. Depuis des jours, la pluie tombe à torrent et des orages éclatent chaque nuit. La route doit être coupée, on n'entend plus le klaxon du car postal. L'électricité aussi est coupée, par moments ; M. Geiser ne peut plus regarder la télévision (cela rassurerait pourtant de savoir que le monde continue) et, dans le congélateur, les provisions risquent de pourrir. Personne au village ne croit que la montagne va se mettre à glisser et ensevelira à jamais le village tout entier.

M. Geiser ne le croit pas non plus, mais il y pense. Le déluge, l'apocalypse, la fin du monde. C'est dans son corps que la fin s'annonce : des éboulements, des cellules qui sautent comme des fusibles dans son cerveau, l'érosion de la mémoire, la sénilité, comme la montée des eaux, la dérive des continents. *« Sans mémoire, pas de connaissance. »* Contre la montée de l'angoisse, qu'il projette sur la nature, M. Geiser mobilise son savoir. Il y a tant de choses qu'on n'a pas apprises au Technikum.

Il ne reste plus qu'à lire. Pas des romans, comme le faisait l'épouse dont il est veuf : *« Les romans ne conviennent pas du tout, ces jours-ci ; on y parle de gens dans leurs rapports à eux-mêmes et aux autres, de pères et de mères et de filles ou de fils et de leurs amours, etc., d'âmes, principalement malheureuses, et de la société, etc., comme si, pour tout cela, le terrain était assuré, la terre une fois pour toutes la terre, la hauteur du niveau de la mer réglée une fois pour toutes. »* Une encyclopédie en douze volumes, un dictionnaire des mots étrangers, la Bible, un livre d'images pour les enfants, *Ce monde où nous vivons*, des guides touristiques, une histoire du canton du Tessin, un livre sur l'Islande, où M. Geiser est allé une fois il y a trente ans, vont fournir quelques réponses à ses interrogations géo et métaphysiques.

Il les recopie sur des bouts de papier qu'il scotche sur le mur de plâtre, il découpe dans ses livres des renseignements sur l'évolution géologique et biologique de la planète ; bientôt, le mur entier est tout bruissant d'un savoir éclaté d'autodidacte en perdition (1). De toute façon, aussi savant soit-il, comme cet estivant astrophysicien qui ne dédaigne pas de venir en voisin lui parler de l'espace convexe, *« l'homme reste un amateur »*.

Obsession paléontologique

La conscience de M. Geiser, menacée d'anéantissement, devient planétaire : une obsession paléontologique, anthropologique, et même eschatologique. Quel est le destin de l'espèce au sein de la nature ? Quelles sont les fins dernières ? *« L'homme apparaît à l'Holocène »* (période qui ouvre notre présent dans l'ère géologique quaternaire : elle commence il y a dix mille ans, ce qui coïncide à peu près avec l'apparition de l'*homo sapiens* et l'âge de la pierre taillée). Et si, comme les dinosaures, comme ce « Tyrannosaurus rex » dont l'espèce effrayante et ridicule a survécu seulement quelques millénaires, l'homme devait disparaître à son tour ? Dieu existerait-il encore s'il n'y avait plus de cerveau humain, qui ne peut concevoir une création sans créateur ? L'homme est le seul être vivant qui ait conscience de l'histoire, car il est doué de mémoire. Mais les rochers n'ont pas besoin de la mémoire de M. Geiser, lequel redoute et désire à la fois l'apocalypse qui l'emportera en même temps que l'espèce. La Terre continuera sans les hommes, il y aura des lézards au soleil dans la vallée tranquille.

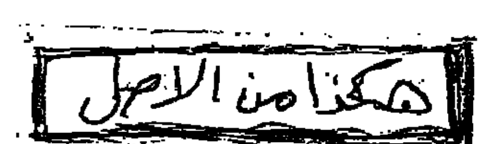
Cette méditation d'un vieillard à l'approche de la mort prend la forme d'un récit strictement objectif, impersonnel, où les blancs comptent autant que les éléments discontinus de la narration, les descriptions, les informations ironiquement transcrites telles quelles. Le tout restitue d'une façon hallucinante la déroute progressive d'un esprit qui tente en vain de rassembler ses forces et finit par s'effondrer sous le coup d'une hémorragie cérébrale.

Il faudrait ici parler de littérature concrète, comme on dit musique concrète. Héritière, pour nous, de Flaubert, de Hemingway et de Beckett, la prose de Frisch est admirable dans sa concision et son pouvoir d'évocation. La traduction de Gilberte Lambrichs, parfois trop littérale (et puis, est-ce trop demander à une Française de savoir que le Matterhorn s'appelle en français le Cervin ?), rend dans l'ensemble justice à ce court chef-d'œuvre, parabole sans leçon et qui n'accuse rien ni personne, témoignage de l'humanisme contemporain. Un humanisme serein et ironique qui pose, sans la formuler explicitement, cette question angoissante : l'homme, qui apparaît à l'Holocène, va-t-il disparaître à l'ère atomique ? Le livre se lit alors comme on contemple le dessin tracé par une main préhistorique sur la paroi d'une caverne.

M. C.

(*) ***L'Homme apparaît au quaternaire*, de Max Frisch. Traduit de l'allemand par Gilberte Lambrichs. Gallimard, 144 pages, 65 F.**

(1) Le mur de bouts de papier, nous a dit Max Frisch, lui a été inspiré par la forêt porteuse de milliers de citations, pensées et dessins qu'avait constituée Armand Schulthess, un facteur Cheval suisse sur qui il existe une documentation à la Collection de l'art brut, à Lausanne.



CONTRE-FREUD

Alfred Adler psychologue des pauvres

Disciple, puis adversaire de Freud, proche des socialistes, Alfred Adler fonda une psychologie populaire, révolutionnaire à son époque

« ALFRED ADLER *était un des élèves les plus remarquables de Freud. Il n'avait qu'un défaut : il ne savait pas analyser. Les faits de la vie mentale inconsciente lui étaient difficilement accessibles.* »

Cette réflexion se trouve dans l'essai sur Freud de Fritz Wittels (1), qui participa, lui aussi, aux soirées du mercredi et qui décrivit admirablement Adler, assis à la table ronde, un éternel cigare de Virginie à la bouche, s'exprimant dans le dialecte aisé du bourgeois de Vienne et revenant sans cesse à son idée de *l'« infériorité des organes »*.

Bien qu'il ne soit pas facile de définir en quoi consiste précisément cette *« capacité d'analyse »* à laquelle Wittels fait allusion, la plupart des freudiens lui emboîtèrent le pas et soutinrent que si Adler était un fin psychologue, il était, en revanche, peu doué pour la *« pénétration en profondeur »*. A cet égard, on opposait volontiers son intelligence intuitive et pratique de la nature humaine à celle de Freud, qui passait pour être un *« piètre connaisseur des hommes »*.

Jusqu'à leur rupture, en 1911, Freud estimait Adler ; il lui adressa même la femme de son frère Alexandre pour une analyse. Et, en 1910, pour justifier son choix comme président de la Société psychanalytique de Vienne, Freud fit remarquer : *« Après tout, c'est ici la seule personnalité. »*

Converti au protestantisme

Adler, né en 1870 à Vienne, grandit comme Freud dans les faubourgs et, comme lui, entreprit des études de médecine. Les points les plus permanents de sa théorie peuvent être mis en relation avec les expériences qu'il vécut dans sa petite enfance : rachitique, il souffrit effectivement d'une *« infériorité organique »*.

En outre, il était le second enfant de sa famille, correspondant parfaitement à la description qu'il en donna, c'est-à-dire *« toujours sous tension, s'efforçant de rivaliser avec son frère aîné, et suivi lui-même de près par un frère plus jeune, tout aussi compétitif »*.

Curieusement, le frère aîné d'Adler se prénommait Sigmund, et une rivalité incessante semble les avoir opposés. D'après Phillis Bottom (2), Alfred supportait mal de vivre à l'ombre d'un frère paré de toutes les qualités, qui évoluait dans des sphères bien supérieures aux siennes, auxquelles, en dépit de sa bonne volonté, il était persuadé ne jamais pouvoir accéder. On comprend mieux que lors de sa rupture avec Sigmund Freud, il se soit exclamé : *« Pourquoi donc devrais-je toujours travailler dans votre ombre ? »*

Autre point que ses biographes ont amplement souligné : la constellation familiale dans laquelle il a grandi ne ressemblait en rien à celle de Freud. On sait que ce dernier était le premier né et le préféré de sa mère ; il éprouvait en outre une certaine animosité à l'égard de son père, si bien que la situation œdipienne lui parut tout à fait naturelle. Il n'en alla pas de même pour Adler, qui était très proche de son père, alors qu'il ne comprenait pas sa mère et se sentait rejeté par elle ; de là viendrait, selon Ellenberger (3), qu'il ne put jamais vraiment accepter l'idée du complexe d'Œdipe.

Enfin, il ne semble pas qu'Adler ait jamais eu à souffrir de l'antisémitisme. Il ne se sentait pas juif, pas même autrichien, mais profondément viennois. En 1904, il se convertit au protestantisme. Manès Sperber note que Freud interpréta vraisemblablement cette conversion comme un signe d'ambition et d'opportunisme. D'autant plus qu'Adler ne dissimulait ni son athéisme, ni ses convictions socialistes. Selon Sperber, le baptême de ce non-croyant fut essentiellement une fuite devant le judaïsme. *« Par son passage à l'Église protestante,* écrit-il, *il voulait trouver un refuge et une échappatoire à la situation d'exception, à la communauté de destin juive, et aux conséquences de la naissance juive. Il la ressentait donc plus fortement que l'on ne pourrait le supposer en considérant sa biographie* (4) ».

Pendant ses études de médecine, Adler s'enthousiasma pour les idées socialistes et participa à de nombreuses réunions politiques. C'est probablement à cette occasion qu'il rencontra sa future femme, Raïssa Epstein. Très engagée politiquement, elle était en contact avec des révolutionnaires russes, notamment avec Trotski. *Soucieux de son indépendance et* plutôt versatile, Adler acceptait mal la discipline d'un parti. Proche des sociaux-démocrates, il se moquait des marxistes dogmatiques, y compris de Raïssa, qu'il épousa en 1897. Ils eurent quatre enfants, dont deux devinrent psychiatres — d'obédience adlérienne bien sûr...

Contrairement à Freud, Adler n'exerça jamais dans les quartiers bourgeois. Partisan d'une médecine sociale, il ouvrit un cabinet dans un quartier populaire, proche du célèbre parc d'attractions viennois, le Prater. Sa première publication intitulée : *« Manuel d'hygiène pour le métier des tailleurs »* (1898), était parsemée de considérations politiques qui lui donnaient un caractère *provocant et pamphlétaire.*

Malgré les recherches des historiens, on ignore comment Adler prit contact en 1902 avec Freud. Selon la légende, après avoir lu un article discréditant les théories freudiennes dans la *Neue Freie Presse,* il aurait pris la défense de son confrère. Ce dernier, après l'avoir remercié, l'aurait invité à ses réunions du mercredi auxquelles se joignirent dans un premier temps Kahane, Reitler et Stekel. Neuf ans plus tard survint la rupture et dès lors les deux hommes n'eurent plus aucun contact personnel.

Après avoir quitté la Société psychanalytique de Vienne, en même temps d'ailleurs que neuf autres psychanalystes (ils avaient en commun d'être ins*crits au parti socialiste*), *Adler* fonda la Société de psychologie individuelle dont les réunions se tenaient au premier étage du café Arkaden. Tous ceux qui ont connu Adler l'ont dépeint comme un intellectuel viennois typique, qui avait le sentiment d'avoir perdu une journée si celle-ci ne l'avait pas mené au cœur de la vie des cafés de Vienne, afin de participer à d'interminables joutes oratoires. Il était un orateur-né, mais ne soignait pas son style.

Contrairement à *Freud, dont* les manières retenues et cérémonieuses, ainsi que l'esprit systématique, impressionnaient ses interlocuteurs, Adler était très sociable, négligé d'aspect, d'humeur très variable et grand amateur de musique. Sa vision du monde était diamétralement opposée à celle de Freud. Ainsi que l'a fait remarquer Ellenberger : *« Freud, dans la tradition pessimiste d'un Schopenhauer, voyait dans le névrosé la victime d'une grandiose et tragique illusion de l'humanité. Adler, dans la ligne d'un optimisme à la Leibnitz, considérait le névrosé comme un pitoyable individu recourant à des ruses transparentes pour fuir les obligations de la vie. »*

Le bistouri et la pommade

Leurs méthodes thérapeutiques différaient également du tout au tout. Lou Andréas-Salomé, qui avait rallié le camp freudien, disait qu'elles étaient aussi dissemblables que le bistouri et la pommade. Adler prônait le face-à-face dans la relation avec ses patients. Il indiquait même que le siège du thérapeute devait avoir la même hauteur, la même forme et la même dimension que celui du consultant. Les séances étaient moins fréquentes et le traitement moins long que chez les freudiens. Outre cela, les adlériens n'étaient pas opposés à la gratuité du traitement.

Si les patients de Freud étaient généralement issus de la riche bourgeoisie juive, ce n'était pas le cas de ceux d'Adler, qui appartenaient soit à la classe moyenne (40 %), soit à la classe pauvre (35 %). On peut se demander si certaines différences théoriques de base ne tiennent pas à ce *contraste marqué entre leur* clientèle (5). Pour celle, démunie, d'Adler, les angoisses auraient été beaucoup plus liées à des problèmes sociaux, ce qui l'aurait conduit à mettre l'accent sur la dynamique des relations interpersonnelles. Il ne décrit jamais l'individu à l'état statique ou isolé, mais l'envisage toujours dans la perspective de ses actions et des réactions de son entourage.

Heinz Ansbacher a soutenu que le choix initial que Freud et Adler avaient fait de leur clientèle tenait à des différences de caractère, et que là résidait la vraie clef de leurs théories. Selon lui, Freud, favori incontesté de sa mère et fils aîné typique, était conscient de sa position sociale, méprisait ouvertement le peuple et aimait exercer son autorité et son pouvoir sur autrui. Il parlait souvent de la médiocrité des êtres humains, y compris de celle des analystes.

Adler considérait au contraire qu'il existe chez l'être humain une disposition fondamentale au bonheur et qu'il est virtuellement possible de faire disparaître la névrose en développant chez le malade des attitudes égalitaires et un engagement social. Ansbacher conclut que les théories de chacun de ces deux psychanalystes reflètent les valeurs dominantes de leur propre psychisme, cependant qu'un choix très sélectif de leurs patients les amenait à confirmer leurs préjugés extra-scientifiques.

L'inconscient est un artifice

La première œuvre importante d'Adler s'intitule : *« Étude sur l'infériorité des organes »* et date de 1907. L'auteur montre comment, par un *mécanisme de sur*compensation, les individus affligés soit de naissance, soit à la suite d'un accident, d'une infériorité organique, développent des aptitudes supérieures à la moyenne, l'exemple le plus célèbre étant celui de Démosthène qui, bien que bègue, devint l'orateur le plus célèbre de son temps.

ALAIN LETORT

Adler souligne combien l'intelligence elle-même peut recevoir une « plus- value » de fonctions organiques déficientes.

Par la *suite*, il décrira le névrosé comme un homme qui attend trop de l'avenir, et qui d'ailleurs en attend souvent d'autant plus qu'il n'a aucune prise sur lui. Le névrosé voudrait être un « homme total », ce qui est hors de portée pour le commun des mortels. Aussi se trouve-t-il pris dans l'impasse de celui qui désire sans pouvoir, qui n'a pas les moyens de ses ambitions, qui est coincé entre la fiction et la réalité.

A partir de là, le névrosé interprète, ou, mieux, il reconstitue son passé ; il y cherche la justification présente de son état à partir d'événements insignifiants ; il se sert des traumatismes psychiques comme d'excuses. Si, pour Freud, le névrosé souffre de réminiscences, Adlder inverse le rapport : le névrosé fabrique ses réminiscences ; il n'en souffre pas vraiment.

En fait, pour Adler, l'inconscient est un artifice utilisé par le patient chaque fois que l'unité de sa personne se trouve menacée à la suite d'un conflit entre ses aspirations et la réalité sociale. A la fin de sa vie, Adler renoncera complètement aux notions d'inconscient, de sexualité infantile et de refoulement ; la sexualité n'était, d'après lui, qu'un moyen pour le *sujet d'exprimer sa puissance*. On comprend qu'au moment de leur rupture Freud ait écrit dans une lettre adressée au pasteur Pfister, et datée du 26 février 1911, qu'Adler avait *« imaginé un système global sans amour, et je viens telle la déesse offensée qui a nom* libido *me venger de lui »*.

Notons que, dès 1908, Adler manifestait son désaccord à l'égard d'une des idées fondamentales de Freud, à savoir que la libido constituerait la principale source du dynamisme de la vie psychique. Il affirmait l'existence d'un instinct d'agressivité qui ne saurait s'expliquer par la simple frustration de la libido et qui jouerait un rôle aussi important que cette dernière, dans la *vie normale comme dans* la névrose.

Hermaphrodisme psychologique

En 1910, Adler *esquissa une* théorie de l'hermaphrodisme psychologique. L'expérience, disait-il, lui avait montré la grande fréquence chez les névrosés des caractéristiques sexuelles secondaires du sexe opposé. Le malade en éprouve un sentiment subjectif d'infériorité qui le pousse à chercher une compensation sous la forme d'une *« protestation virile »*. Le jeune garçon identifiera masculinité et agression, féminité et passivité. La *« protestation virile »* le conduira à vouloir dépasser son père et, secondairement, à posséder sa mère. C'est ainsi qu'Adler explique le thème d'Œdipe.

Un jour qu'il était particulièrement de bonne humeur, il dit familièrement à l'un de ses amis : *« Savez-vous commnent on trouve la clef de toutes les névroses ? On demande : qui doit crever ? C'est toujours le but. Ils sont tous malades contre quelqu'un. »*

Après la première guerre mondiale, Adler s'occupa particulièrement de l'éducation des enfants. Il pensait que son effort principal devait porter sur les instituteurs plutôt que sur les familles ; aussi ouvrit-il des consultations pour les enseignants. Grâce à lui, Vienne fut la première ville du monde où tous les enfants scolarisés purent bénéficier de traitements médico-pédagogiques, s'ils en avaient besoin. Il fut soutenu dans ses initiatives par la municipalité socialiste de la ville. Lorsque le parti social-démocrate perdit le pouvoir, Adler poursuivit sa carrière aux Etats-Unis et en Angleterre.

Même si ses conceptions s'écartèrent complètement de la psychanalyse orthodoxe, il n'en reste pas moins que ses travaux par certains côtés, ont devancé les théories d'Anna Freud et de Wilhelm Reich sur le rôle du moi et des mécanismes de défense. Adler fait également figure de précurseur de l'école culturaliste américaine, par l'attention qu'il a portée à une caractérologie sociale liée à la diversité des cultures.

Son projet fut de réaliser la synthèse de Darwin, de Nietzsche et du socialisme. Certains se sont demandés comment, à partir d'une telle ambition, il n'a réussi qu'à créer la plus plate et la plus bourgoise des écoles de psychanalyse (6).

Adler est décédé à Aberdeen, en Ecosse, le 28 mai 1937, foudroyé par une crise cardiaque. Commentant la mort subite de son ancien collaborateur, Freud écrivit, non sans cynisme, à Arnold Zweig : *« Pour un enfant juif des faubourgs de Vienne, cette mort est l'aboutissement d'une carrière inespérée ; elle prouve simplement qu'il est allé très loin. Vraiment, le monde l'a généreusement récompensé de son opposition à la psychanalyse. »* ■

ROLAND JACCARD.

(1) Fritz Wittels : *« Freud, l'homme, la doctrine, l'école. »* Editions Alcan. 1929.

(2) Phillis Bottom : *« Alfred Adler, Apostle of Freedom. »* Faber and Faber. Londres. 1939.

(3) Henri F. Ellenberger : *« A la découverte de l'inconscient. »* Editions Simep. Paris. 1970.

(4) Manès Sperber : *« Alfred Adler et la psychologie individuelle. »* Gallimard. 1972.

(5) Frank J. Sulloway : *« Freud, biologiste de l'esprit. »* Fayard. 1981.

(6) William M. Johnston : *« The Austrian Mind »*, University of California Press. 1972.

JEUX

La mort aux trousses

S'EMPARER d'un trésor en trompant la vigilance du dragon qui le garde, mener à bon port une colonie spatiale perdue dans l'espace, quoi de plus banal pour un habitué d'*heroic fantasy* ou de *science fantasy* (1) ? Les amateurs de jeux de rôle, ces jeux où les joueurs ne se contentent plus de déplacer des pions sur un plateau mais vivent réellement l'action dans la peau des personnages qu'ils interprètent, lassés des randonnées intersidérales et des combats de sorcellerie, ont trouvé mieux. Plus de pions, de lancers de dés ou de déchiffrage des règles ; chaque joueur joue son propre rôle, le but de la partie étant d'une rare simplicité : survivre et, si possible, éliminer physiquement tous ses adversaires.

Cette sympathique façon d'occuper ses week-ends est née dans les pays anglo-saxons au début des années 60. Le cinéma et la littérature abondent d'histoires de chasse à l'homme, où le thème du jeu revient comme un leitmotiv. Il est par exemple significatif de constater que l'une des œuvres les plus fameuses du genre, *les Chasses du comte Zaroff*, avait pour titre original : *The Most Dangerous Game* (le jeu le plus dangereux). Mais c'est à la suite d'une nouvelle de Robert Sheckley, *la Septième Victime* (2) et de son adaptation au cinéma que la vogue du « jeu de l'assassin » a envahi les campus des universités américaines. Avec *Killer* (3), Steve Jackson, un spécialiste des jeux de rôle américain, a réalisé la première codification de ce jeu, permettant ainsi à chacun d'exercer ses talents de tueur en société.

Toute la partie se déroule sous la haute autorité d'un grand maître, reconnu comme tel par tous les participants, et qui joue à la fois le rôle d'organisateur, de conseiller et d'arbitre suprême. Bien entendu, le grand maître ne participe pas lui-même à la partie et personne n'a le droit de l'abattre. C'est lui qui détermine les conditions dans lesquelles va se dérouler le jeu, c'est-à-dire où, quand, comment et de quelle façon les participants vont s'affronter. Tout cela est expliqué en détail dans un document — le « contrat » — remis à chaque joueur en début de partie. Le contrat précise en outre les lieux interdits (hôpitaux, véhicules, commissariat de police...) ainsi que certains points particuliers de règlement variant en fonction du scénario choisi. Ainsi, dans une partie classique, seul le grand maître connaît la liste de tous les participants.

En dehors du contrat qu'il a rédigé, il remet à chaque joueur le nom d'un autre joueur : sa cible. Chaque participant est alors à la fois un assassin chargé d'abattre un joueur désigné et la cible d'un autre joueur dont il ignore l'identité. Il devra donc remplir son contrat tout en échappant au tueur lâché à ses trousses. Lorsqu'il réussit à abattre sa cible, il hérite automatiquement de la cible de ce joueur, et ainsi de suite... Dans une partie idéale, il ne resterait ainsi plus qu'un participant à la fin. En fait, le grand maître fixe au départ une limite de temps (quarante-huit heures, une semaine...), et le vainqueur est celui qui a réussi à abattre un maximum d'adversaires dans le délai imparti.

Bien entendu, dans le jeu de l'assassin — du moins dans les parties qui ne dégénèrent pas, — le « meurtre » n'est qu'une pure fiction. La règle admet n'importe quel objet qui simule l'action d'une arme véritable, tant que cela se produit sans violence aucune. Sont ainsi autorisés les pistolets à eau, les ballons gonflables en guise de bombes... Mais plus l'imagination des joueurs est fertile, plus la partie gagne en intérêt : un réveil déposé sous le lit d'une victime, qui sonne à 2 heures du matin, et au dos duquel l'infortunée cible trouve la mention « *Désolé, la bombe vient d'exploser, vous êtes déchiqueté* », fait parfaitement l'affaire. De même qu'un coussin sur lequel est fixée une étiquette « *Ciment, 100 kilos* » et qui est lancé depuis le premier étage sur la tête d'une victime. Des joueurs courageux avaient un jour eu la patience d'entourer, pendant la nuit, la maison de leur adversaire de papier crépon orange et jaune, le faisant ainsi fictivement périr dans un horrible incendie.

Les morts ne parlent pas

Le grand maître est le seul habilité à accepter la validité d'un meurtre. Dès que celui-ci est commis, assassin et assassiné doivent entrer en contact avec lui pour lui décrire les circonstances exactes du crime et lui demander son arbitrage en cas de contestation. Lui seul est ainsi en mesure de suivre le déroulement complet de la partie. S'il le désire, il peut même faire éditer un bulletin officiel donnant la liste des premières victimes et la communiquer aux joueurs restant en lice. Mais, en vertu du principe selon lequel « les morts ne parlent pas », aucun des disparus n'a le droit d'informer les autres participants des détails de son propre assassinat. Cependant un tel bulletin permet aux assassins survivants de rechercher des témoins des crimes précédents et de recueillir ainsi de précieux renseignements. Les parties se déroulant entre tueurs de qualité, il n'est pas question de tirer à vue sur tout le monde.

En fait, cette règle a dû être imposée à la suite des réactions de certains joueurs qui, dès qu'ils entraient dans un lieu public, arrosaient au pistolet à eau toutes les personnes présentes de peur qu'un ou plusieurs assassins ne figurent dans l'assistance. Cette psychose nuisant fortement au bon déroulement de la vie sociale, on a donc décidé que chaque joueur n'a le droit d'abattre que ses victimes légitimes : la cible qui lui a été assignée, le tueur qui est chargé de l'abattre lui-même, s'il arrive à percer son identité, ou n'importe quel participant laissant en vue une arme prête à être utilisée.

La légitime défense est également reconnue à condition d'être clairement établie. En revanche, des sanctions exemplaires — l'élimination de la partie, la préparation du banquet final — sont prévues en cas d'assassinats de personnes innocentes, totalement étrangères au jeu. Chacun des participants doit donc conserver tout son sang-froid.

Il existe enfin une règle qu'observent tous les gentlemen au jeu de l'assassin : celle qui consiste à prévenir le grand maître lorsque, en préparant un piège quelconque, un joueur se détruit lui-même. Par exemple en faisant éclater le ballon destiné à faire office de bombe ; un sort certes tragique, mais qui vaut à son titulaire l'estime de ses assassins d'amis.

Il est impossible de rentrer ici dans tous les détails d'une partie complète. Il faut cependant savoir que des règles précises prévoient les cas de manipulation de témoins, d'utilisation de déguisements, d'emploi de gardes du corps, ou établissent des distinguos subtils selon que la victime est seulement blessée ou bien achevée.

Différents scénarios permettent de sophistiquer les parties. Dans l'un d'entre eux, chaque joueur est tenu d'adopter le comportement qui lui a été imposé au départ par le grand maître : maniaque, lâche, stupide, assoiffé de pouvoir... Chacun des meurtres qu'il accomplit doit alors être caractéristique de ce type de personnalité. Dans une autre version, les joueurs s'affrontent par équipes, chacune d'entre elles représentant un gang à l'époque de la prohibition. Quant à la « partie des Borgia », son nom est déjà tout un programme.

Outre l'intense effort nerveux auquel est soumis tout participant, contraint parfois à se déguiser pour rentrer chez lui, à ouvrir ses colis dans la baignoire et à se méfier de chaque poignée de mains, chaque partie expose ses témoins innocents à d'incompréhensibles événements : des gens se courant après en se menaçant d'une banane, des morceaux de sucre suspects au fond des tasses, des fléchettes tirées d'on ne sait où. Pour qui n'est pas dans la confidence, il y a en effet de quoi s'interroger lorsqu'un ami, officiellement sain d'esprit, retire brusquement la main de sa poche en en sortant un papier froissé et en s'exclamant : « *Je viens d'être piqué par un serpent !* »

C'est pourtant le grand maître qui est soumis à la plus rude épreuve, lui qui peut être joint à tout moment pour trancher avec impartialité les cas parfois délicats qui lui sont soumis. Il est, en outre, chargé de la cérémonie finale traditionnelle réunissant tous les participants, où les morts ont enfin le droit de s'exprimer. L'ingéniosité de chaque crime peut alors être appréciée à sa juste valeur, de même que les parades trouvées.

Morbide et de mauvais goût pour certains, excitant et drôle pour d'autres, indubitablement cynique et amoral, le jeu de l'assassin, comme tous les jeux de rôle, ne vaut que par ce que ses participants y apportent. D'où le soin tout particulier à donner pour le choix de ceux-ci. Pratiqué aussi bien entre étudiants sur un campus, en vacances, dans une station ou un hôtel, voire même dans la vie courante, autorisant un nombre théoriquement illimité de joueurs, c'est en tout cas un jeu qui, selon les amateurs, est incomparable pour procurer sans risques le grand frisson. En attendant, comme le recommande l'auteur de *Killer*, entraînez-vous déjà à avoir des yeux derrière la tête. On ne sait jamais... ■

BERNARD SPITZ et SOPHIE COIGNARD.

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 3 février 1980.

(2) Dans *Galaxy Magazine* d'avril 1953. De la nouvelle a été tiré en 1965 le film *la Dixième Victime*, avec M. Mastroianni et U. Andress.

(3) *Killer*, un livret de jeu de rôle édité par Steve Jackson Games, box 18957, Austin TX 78760, Etats-Unis.

CONTE FROID

Le risque

Il était riche, mais lucide et méfiant : voilà pourquoi il ne sortait jamais de chez lui sans un médecin, un psychiatre, une infirmière, un chien policier, suivis par une ambulance.

JACQUES STERNBERG.

LANGAGE

Monsieur, c'est comment ton nom ?

SI l'on ne tient pas compte des noms de famille d'origine étrangère (italienne, espagnole, allemande...), que l'on peut considérer sans racisme comme n'appartenant pas au « système » français, celui-ci présente une caractéristique étonnante : la proportion tout à fait anormale des noms d'origine francique.

Francique, et non pas « germanique » : comme pour les noms communs, les adjectifs..., la période « francique » de renouvellement de notre vocabulaire est ancienne, entre le cinquième et le dixième siècle, alors que les emprunts au « germanique » sont plus récents.

Ces prénoms ou noms de famille franciques ont été largement (et sans doute à peu près exhaustivement) relevés par Albert Dauzat et ses continuateurs dans deux ouvrages classiques (1). Pour donner une idée de leur importance numérique, on notera par exemple que la quasi-totalité des patronymes français terminés par BERT sont franciques : *Albert, Gilbert, Norbert, Robert, Philibert* (dont le PH initial est une transcription à la mode grecque, d'après *Philippe*, d'un *Filbert* ou *Filibert* francique), mais aussi : *Frobert, Foubert, Flobert* ou *Flaubert, Ajalbert, Agilbert, Maubert* (qui vient d'une contraction d'*Amal-bert*), *Guilbert, Guignebert, Imbert, Lambert, Hébert* et *Herbert*, etc.

On voit que le plus grand nombre de ces patronymes franciques étaient des composés binaires. Ainsi, nous retrouverons BERT, mais cette fois en premier élément, dans le prénom *Bertrand* (Bert-rand), et dans les noms : *Berthier, Berthaud, Bermont* devenu *Brémont* ou *Brémond*, sans oublier le prénom féminin *Berthe*.

Sous la forme simple, BERT était trop court pour subsister tel quel. D'où des diminutifs du type *Bertillon*, ou *Bertin* (fréquent). Cependant, *Fillon*, « cas-régime » de *fil* (beaucoup, allemand moderne *viel*), est resté fréquent, de même que le nom noble *Foulques* (les Foulques d'Anjou), du francique *folc*, « peuple » (all. moderne *volk*), qui fournissait en composition des *Foucard* (Fouc-ard), *Foubert, Fulbert* (le nom du chanoine de Notre-Dame qui fit subir un sort cruel au malheureux Abélard, coupable d'avoir épousé secrètement sa nièce Héloïse), *Foucaud, Fouchier, Fouquier...*

Autre élément de composition devenu si fréquent qu'il s'est incorporé à la langue commune : HARD, « fort », comme en anglais actuel. En nom propre et en premier élément, c'est à lui que nous devons les *Hardy* (et l'adjectif *hardi*), *Hardin* ou *Hardouin, Hartaud*, passé le plus souvent à *Artaud*, de même qu'*Harmand*, devenu le prénom *Armand*. Tout le monde sait que *Renard* (Rein-hard) ne fut d'abord que le nom propre d'un *goupil* rendu célèbre par un roman du Moyen Age.

Une mode envahissante

Nous sommes évidemment loin, avec cette trentaine de noms, d'avoir épuisé le Bottin français des noms d'origine francique. Encore leur importance relative a-t-elle sans cesse diminué depuis le Moyen Age, à mesure que la société française s'ouvrait aux échanges d'hommes et d'idées venus de toute l'Europe.

Le fait est que dans un premier temps ces noms franciques ont paru balayer tout le système gallo-romain de nos noms : les rares patronymes incontestablement latins que nous ayons sont pour la plupart des reconstitutions du quatorzième ou du quinzième siècle.

Dans la mesure où nous pouvons le savoir, en particulier à travers des recensements de serfs d'abbayes et des rôles de taille (les listes fiscales de l'époque !), ces noms franciques pouvaient représenter au cinquième siècle le quart de l'ensemble, les autres étant des noms de baptême latins ou grecs ; au sixième siècle, on passe à la moitié environ ; au neuvième, c'est la quasi-totalité du « Bottin » qui est devenue francique.

Puis la vague reflue. Non pas que ces noms franciques disparaissent ; mais les nouveaux venus à l'état civil, peut-être parce qu'il n'y a plus de noms franciques nouveaux disponibles, prennent (ou plutôt : reçoivent) pour nom de famille un sobriquet : *Lainé, Lejeune, Labbé, Leroy, Lebrun...* Ou encore leur nom de métier : *Carrier* (exploitant d'une carrière), *Cartier* (forme picarde de « charretier »), *Bottin* précisément (fabricant ou colporteur de bottes)... Et bien sûr, à l'échelle du village, un trait caractéristique de leur terre ou de leur maison : *Dubois, Duval, Dumont, Fontaine, Lavergne, Lafayette...*

« Peuple brillant »

Les envahisseurs francs de la Gallo-Romanie n'étaient pas très nombreux, nous le savons. Si le nombre de patronymes franciques devait correspondre au nombre de Francs installés « chez nous », nous serions très très loin de cette sorte de submersion. Le plus curieux est que la proportion de noms proprement germaniques dans le système patronymique allemand est beaucoup plus faible que celle des noms franciques dans le système français.

Il s'est donc passé quelque chose qui a touché toute la France. Davantage sans doute dans le Nord et le Centre que les pays de langue d'oc : mais *Eyquem*, par exemple, le nom de famille de Michel de Montaigne (ou « de la montagne »), est incontestablement un nom francique, *Aig-helm*, devenu *Aichelm*, puis *Aiquelm, Eyquelm* et *Eyquem* et de là *Yquem* pour désigner un « château » vineusement illustre. Or *Eyquem* est considéré depuis toujours comme un nom « gascon ».

Nos ancêtres se sont donc convertis en masse (ou ont été convertis, plus ou moins autoritairement) aux noms franciques ; lesquels n'étaient pour eux que de simples « signes ». Jamais les braves gens de chez nous qui se donnaient des noms franciques (la mode ? le désir de plaire aux nouveaux maîtres ?) ne se sont souciés de savoir que *Foubert* pouvait signifier « peuple brillant », ou *Hénard*, « utile et brillant ». Les noms de famille se « démotivent » très vite. Nous ne voyons plus dans *Langlois, Lescot* ou même *Langevin* ou *Lebreton* le descendant d'un Anglais établi en France, ou d'un Ecossais (un « Scot »), ou de celui qui venait d'Anjou ou de Bretagne.

Bien que l'explication soit sommaire, il faut donc s'en tenir à celle d'une mode du nom francique, prestigieux et mystérieux ; certainement aussi à celle de l'inexistence d'un véritable système patronymique en Gallo-Romanie, de sorte que les noms franciques nouveaux venus ne rencontrèrent aucune résistance. C'est aux historiens de nous en dire plus ! ■

JACQUES CELLARD.

(1) Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, éd. revue et augmentée par M.-T. Morlet, Larousse, 1980, 626 pages.

Albert Dauzat, *les Noms de famille de France*, traité d'anthroponymie française, librairie Guénégaud, 1977, 471 pages.

ACTUELLES

Le présent

« *Quand nous réfléchissons aux choses du passé, telles que guerres, négociations, factions, etc., nous entrons si peu dans ces intérêts que nous nous demandons comment on a pu s'agiter et s'émouvoir pour quelque chose de si peu durable ; le présent produit sur nous la même impression, à l'étonnement près.*

» *Il est plaisant d'observer la facilité avec laquelle l'époque présente lève des contributions sur celle qui lui succédera : les âges futurs parleront de ceci ; ceci passera à la postérité la plus reculée. Tandis que le temps et les pensées de nos successeurs seront tout entiers aux choses du moment, comme le sont maintenant les nôtres.*

» *Si le nombre des livres et des lois continue à s'accroître comme il a fait depuis cinquante ans, je me demande comment on fera pour être instruit, comment on fera pour être homme de loi.* »

Pensées sur divers sujets moraux et divertissants, dans les *Opuscules humoristiques* de Swift, mort en 1745.

JEAN GUICHARD-MEILI.

هكذا من الاصل

ASSOCIATIONS

Rencontres et échanges ou la « chaude compagnie des gens de bien »

Depuis dix ans, un P.-D.G. organise des dîners autour d'une personnalité. Son association est maintenant connue dans le monde entier...

LOIN des fauteuils d'« Apostrophes », des colonnes des magazines « dans le vent » ou des bancs de l'Ecole des hautes études, des dîners informels réunissent depuis dix ans les personnalités les plus diverses de l'intelligentsia, du spectacle, de la politique et de la finance. Les salons parisiens n'ont pas tout à fait disparu puisqu'on s'agite pour être de celui-là et que, victime (consentante) de son succès, Jean Mandelbaum, l'initiateur, doit continuer son magistère.

Tout a commencé... par une enfance studieuse. Issu d'un milieu modeste, Jean Mandelbaum se révèle brillant sur le terrain scolaire. Diplômé d'H.E.C., il ouvre à vingt-deux ans le premier cabinet français de conseil en commerce international. Aujourd'hui P.-D.G. d'une entreprise de cette branche, il est conseiller du commerce extérieur de la France et professeur de marquetique internationale à Paris-IV. Le manager est comblé, mais il manquait quelque chose à l'homme qui a gardé de son enfance, passée au milieu de livres, une passion pour la culture humaniste. Curieux insatiable, attentif en permanence « aux êtres et aux choses », il rêvait de joutes intellectuelles au milieu d'un auditoire choisi.

Un hasard de vacances lui fait rencontrer Edgar Morin : c'est l'occasion ou jamais, pour lui qui a peu de relations. Il invite le sociologue à dîner, à titre personnel, en compagnie de quelques *amis. C'était le 8 février 1972.* Quatre dîners suivront sur ce modèle, et c'est à partir du cinquième (avec Michel Jobert) que Jean Mandelbaum expérimente la formule qui va consacrer son succès. Le principe en est simple : une association culturelle loi 1901 baptisée Rencontres et échanges organise des « dîners-conversations » au cours desquels les membres (qui pour toute cotisation s'acquittent de leur quote-part au repas) s'entretiennent avec l'invité du soir sur son œuvre, ses idées ou son action. Le président et l'animateur de Rencontres et échanges, c'est Mandelbaum. Il se charge d'inviter une personnalité pour une date précise, mais il ne contacte pas les membres de l'association : c'est à eux de lui téléphoner pour connaître le programme, de s'inscrire selon leur motivation ou de recruter d'éventuels nouveaux membres.

Ces dîners réunissent de vingt-cinq à trente personnes et durent en moyenne trois heures. Ils ont presque toujours lieu dans le salon d'un grand restaurant ou d'un club, moins pour la gastronomie que pour le silence du service et de la salle. Pour commencer, Jean Mandelbaum « interview » seul l'invité avant que les participants entrent dans la conservation. *« Après quelques ajustements, la formule tourne à plein depuis le quinzième dîner environ,* explique-t-il. *Aujourd'hui, nous en sommes au cent vingt-neuvième. Au début, le rythme était de moins d'une dizaine par an, puis, avec le succès, on a atteint trois à quatre dîners par semaine. C'est beaucoup trop pour moi à cause de la tension nerveuse que cela implique à chaque fois. Désormais, nous nous tiendrons à la fréquence de trois par mois, ce qui fait qu'avec les candidatures spontanées le programme est complet un an à l'avance. Mais la liste des précédents invités, mon « fonds de commerce », me permet de choisir librement qui je souhaite à ma table. »*

Contre l'uniformisation massive des médias

Les membres de l'association sont aujourd'hui près d'un millier, pour la plupart cadres supérieurs ou appartenant à des professions libérales. Il est fréquent que d'anciens invités désirent participer à tel ou tel dîner, mais, pour garder l'unicité du centre d'intérêt — c'est-à-dire la personnalité de l'invité, — Mandelbaum n'en souhaite pas plus d'un à la fois. Au « dîner de têtes », il préfère la « performance » dans le style anglo-saxon. Les participants sont tenus d'avoir lu au moins un ouvrage de (ou sur) l'invité pour placer d'emblée la conversation à un certain niveau, et celui qui est sur la sellette s'attend à un jeu de questions serrées. Le « gril Mandelbaum », comme l'appelle Paul Loup Sulitzer, est d'une redoutable efficacité. C'est à cette condition qu'il y a véritablement *rencontre* et *échanges*.

Tous y trouvent leur compte. Jean Mandelbaum d'abord, qui satisfait sa curiosité intellectuelle en se faisant plaisir. *« Mon propos est purement hédoniste,* souligne-t-il ; *en dix ans, je me suis forgé une culture tous azimuts et quasiment encyclopédique. Ma vision des choses, des hommes, ma personnalité, ont été altérées au sens étymologique. Tout de même, il ne m'est pas indifférent, alors que je n'avais aucune relation, d'avoir fait se rencontrer des gens comme Michel Jobert et Jacques Ruffié ou Boukowsky et Le Roy Ladurie. »*

Les membres de Rencontres et échanges ensuite. Comme l'explique Joëlle Bois, fidèle parmi les fidèles (elle a assité à quatre-vingt-douze dîners), *« une soirée comme celle-là vaut n'importe quelle sortie classique. On peut dîner, voir des amis et s'enrichir culturellement, tout cela pour le prix d'un repas ».* A ces bonnes raisons s'ajoute la personnalité des invités, voire leur rareté (1), et on comprend pouquoi il y a des membres de l'association dans onze pays (dont Hongkong, la Colombie et la Nouvelle-Zélande) prêts à modifier leurs déplacements pour assister à une soirée. Dans leurs motivations, le « recyclage » le dispute à la curiosité intellectuelle. *« Pratiquement,* explique Joëlle Bois, *on se sent plus concerné par les problèmes actuels, on a davantage de références et on se sent plus tolérant parce qu'il n'y a aucun rapport d'agressivité dans l'assistance. »*

Profit pour les invités enfin. La plupart sont prisonniers de leur image médiatique ou de celle que leur renvoie leur milieu accompagnée des pommaderies d'usage. Rencontres et échanges leur permet de communiquer directement avec des « consommateurs » et d'avoir avec eux un rapport personnalisé. Ils en profitent pour faire le point sur eux-mêmes. Surpris par l'atmosphère détendue de la salle, ils se décrispent à leur tour ; le fait qu'il n'y ait pas d'enregistrement des conversations et l'absence d'enjeu (sauf celui de se montrer digne d'une assistance exigeante) conduisent bientôt au ton de la confidence, et les questions les plus personnelles reçoivent réponse. Rares sont les invités qui se dérobent.

Il garderont plus particulièrement en souvenir la douceur de la soirée et la cordialité des participants (Ionesco, Sagan, Attali, Alain Finkielkraut...) ou la vivacité de la conversation et la pertinence des questions (Edgard Pisani, André Fontaine, Georges Duby...). Beaucoup assurent avoir passé l'une des meilleures soirées de leur vie, et tous rendent hommage à Jean Mandelbaum pour son initiative. De Jacques Ruffié *(« ce type de rencontres personnalisées est sans doute ce qui manque le plus au monde moderne soumis à l'uniformisation passive des médias »)* à Michel Serres *(« Rencontres et échanges me paraît-être aujourd'hui le canal le mieux adapté à nos besoins qualitatifs (de communication) »),* en passant par le général Pierre Gallois qui parle de *« rayonnement »* à propos de l'association et de son animateur.

Cette satisfaction, Jean Mandelbaum la retourne à ses invités : *« Grâce à eux, la plupart des dîners ont été de véritables soirées de rêve. »* L'association qu'il a fondée n'a pas d'équivalent. Circuit parallèle aux lieux classiques de l'intelligentsia et des classes dominantes Rencontres et échanges est élitiste de fait, bien qu'aucun diplôme, aucun examen de passage, ne soit requis. Seules la culture, la curiosité et la courtoisie (les « 3 C » exigés par Mandelbaum) ouvrent les portes de *« cette chaude compagnie des gens de bien »,* comme l'a appelée Bruno Lussato. ■

DANIEL GARCIA.

(1) Comme Akio Morita, fondateur et président de Sony, lors de son passage pour une seule journée à Paris, par exemple.

DES PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

La rubrique « Associations », publiée dans *le Monde Dimanche* depuis le 18 avril 1982 (et interrompue pendant l'été) a suscité un vif intérêt. Le courrier reçu en témoigne. Nous avons dû, chaque semaine, sélectionner une dizaine d'informations sur les centaines recueillies qui nous étaient adressées. Parmi nos critères de choix : le caractère novateur, l'intérêt pour le plus grand nombre ou pour la vie associative, le caractère exemplaire de l'information, l'appel au bénévolat.

Les petites annonces — payantes, mais à un tarif très abordable **(25 F TTC la ligne) — nous ont paru un moyen de compléter ces informations rédactionnelles. Avec les petites annonces, une association, même modeste, pourra faire largement connaître l'information qu'elle jugera utile.**

Les rubriques retenues pour le classement de ces petites annonces sont : *appels, convocations, créations, manifestations, sessions et stages.* Ces petites annonces devront comporter au maximum 28 signes (caractères, ponctuation, espaces) par ligne. Des abréviations simples sont recommandées.

ANNONCE ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ *Créations* ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

** Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : *Régie Presse L.M.A.*
- A envoyer à : **REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS**

CONSEILS

L'assemblée générale

Les textes actuellement en préparation et destinés à favoriser la vie associative insisteront sur la vie démocratique réelle qui doit être pratiquée au sein des associations. C'est dans cet esprit que l'assemblée générale constituée par la réunion de tous les membres de l'association est l'organe souverain de décision. *Elle doit être* convoquée conformément aux dispositions prévues dans les statuts.

Elle peut être ordinaire ou extraordinaire. L'assemblée générale ordinaire est réunie habituellement une fois par an, elle a un *double objet :*

1° — approuver, ou désapprouver, la gestion de l'année écoulée, pour les activités réalisées et les résultats de l'exercice financier, et ce en fonction des orientations qu'elle avait définies précédemment ;

2° voter le budget pour l'année à venir et un rapport d'orientation qui constitueront les directives à suivre par les administrateurs qu'elle élira ou renouvellera.

Seule l'assemblée générale peut mandater un ou plusieurs de ses membres pour des actes particuliers à réaliser (achats, ventes, emprunts, etc.). L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour et à des conditions de quorum fixées habituellement dans les statuts.

L'assemblée générale extraordinaire, comme son nom l'indique, a un caractère exceptionnel et les statuts précisent généralement les circonstances pour lesquelles elle est convoquée : modifications à apporter aux statuts, événements *imprévus lors de* l'assemblée générale ordinaire et nécessitant des décisions qui engagent la totalité des membres, enfin dissolution. Là encore, les conditions de quorum doivent être précisées dans les statuts.

En cas de dissolution prononcée par l'assemblée générale extraordinaire, et lorsque les statuts sont muets sur la dévolution des biens qui doit en résulter, c'est elle qui désigne les commissaires chargés de la liquidation et l'association bénéficiaire des biens.

Toutes les assemblées générales (ordinaires ou extraordinaires) doivent faire l'objet de procès-verbaux transcrits sur un registre spécial qui peut, à tout moment, être consulté par les membres, qu'ils aient ou non participé aux réunions, puisque, aussi bien, les décisions prises sont souveraines et applicables à tous.

* Cette rubrique est rédigée par Service associations, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, tél. 380-34-09.

BLOC-NOTES

ACTUALITÉS

Regrouper les inventeurs

« L'invention, le génie, ne sont pas seulement le fait de grands laboratoires de recherches... » L'invention, la trouvaille peuvent être le fait d'individus créatifs isolés. Mais cet isolement profite rarement à l'inventeur, dont les idées se trouvent souvent reprises par les grandes sociétés. Pour y faire face, *une association s'est créée* en 1981, Inventeurs et créateurs associés. Elle est déjà présente dans un certain nombre de pays (Europe, Amérique du Nord, Israël).

★ Inventeurs et créateurs associés, 85 bis, bd Suchet, 75016 Paris, tél. 520-94-52.

Des chambres à Paris

L'association Paris accueil organise un système d'hébergement « à la carte » à Paris, chez l'habitant ou en logement *indépendant* de types variés, en l'absence des occupants habituels. Plus de mille neuf cents logements sont ainsi répertoriés. L'association offre en plus diverses prestations : entretien des appartements, baby-sittings, cuisiniers, location de voitures, visites guidées de Paris, secrétaires, salles de conférences, organisation de manifestations, cours de langue et de cuisine, etc.

★ Paris accueil, office d'accueil et d'hébergement, 23, rue de Marignan, 75008 Paris, tél. 296-14-26, 256-37-47.

Solidarité avec la résistance cambodgienne

Le Mouvement solidarité Cambodge (M.S.C.), organisation non gouvernementale, travaille en vue de l'indépendance nationale du Cambodge et de l'intégrité de son territoire ; il sollicite *« hors de toute considération politique, philosophique ou religieuse »* une aide *matérielle* pour des plans d'aide et de développement en faveur des résistants cambodgiens (santé, enseignement, etc.). Une conférence européenne a eu lieu en juin 1982. L'association édite un bulletin de liaison mensuel.

★ Mouvement solidarité Cambodge, B.P. 22, 94802 Villejuif Cedex.

INITIATIVES

L'année de la langue russe

L'Association France-U.R.S.S. et la Société des professeurs de russe ont voulu faire de 1982 l'année de la langue russe. L'enseignement du russe en France s'est développé après la guerre, mais vingt mille six cent quatre-vingt-six élèves étudiaient cette langue en 1980-1981, soit 0,36 % seulement des élèves scolarisés dans le secondaire. Les effectifs sont en baisse et dix-huit départements *n'ont aucun enseignement* du russe. L'enseignement du russe *s'est développé* aussi en dehors de l'enseignement public (formation continue notamment) ; l'association France-U.R.S.S. y contribue : des cours de russe sont organisés *dans soixante départements* (trois mille auditeurs), des stages ont lieu dans cinq villes d'U.R.S.S., ainsi que des échanges avec des établissements scolaires soviétiques. L'association, qui demande un effort accru des pouvoirs publics pour *développer la pratique de* cette langue en France, a pris diverses initiatives dans ce sens : colloques, festivals, expositions...

★ Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière, 75016 Paris, tél. 501-59-00.

Développer les voies d'eau

A l'initiative de Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire et maire de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), *une association a été créée* en 1981 « pour le développement et la connaissance de la voie d'eau ». Divers organismes en font partie. L'association veut avoir un rôle de coordination et surtout de sensibilisation de l'opinion publique *sur l'avenir des voies d'eau. Elle a* conclu un accord de coproduction avec Pathé-Cinéma et Antenne 2 pour la réalisation d'un film documentaire en voie d'achèvement. Elle entend aussi faire entendre sa voix au moment de l'élaboration du « schéma directeur des voies navigables » (commission Grégoire).

★ Association pour le développement et la connaissance de la voie d'eau, mairie de Conflans-Sainte-Honorine, 78700, tél. 919-54-54.

PUBLICATIONS

L'officiel de l'association

« Service associations », qui rédige chaque semaine la rubrique *« Conseils »* de cette page, publie un bulletin trimestriel « Pratique de l'association — L'Officiel de l'association ». Un dossier sur un thème, des informations juridiques et pratiques pour les associations. Quatre numéros par an : 50 F.

★ Service associations, 24, rue de Prony, 75017 Paris.

Danses occitanes

Hélène Dauga et le centre culturel occitan de Polignac (Haute-Loire) ont publié un recueil de fiches sur les danses populaires du sud de la France. Vingt-trois danses sont expliquées et correspondent à l'enregistrement à l'accordéon diatonique. Des feuillets *complémentaires traitent* de la danse et l'église, la danse et le contact, une bibliographie est aussi proposée.

Ce matériel documentaire et pédagogique est disponible pour la somme de 35 F la plaquette, 48 F, la cassette, 80 F les deux (franco *de port*).

★ Centre culturel occitan, Chanceaux, Polignac 43000 Le Puy-en-Velay, tél. : (72) 02-74-47.

Un annuaire du marketing

L'association nationale pour le développement des techniques de marketing vient d'éditer l'annuaire du marketing 1982-1983. Cet ouvrage de 340 pages, publicité comprise, comprend notamment les coordonnées des professionnels du marketing, un guide des sources documentaires, des données économiques françaises, la liste des associations nationales et internationales... Prix : 340 F (franco).

★ ADETEM, 30, rue d'Astorg, 75008 Paris, tél. : 266-51-13.

RENDEZ-VOUS

Les enfants et la paix

Comment apprendre la paix aux enfants ? A la suite d'un article, publié en janvier dernier dans notre journal et dans lequel nous racontions des expériences d'éducation à la paix dans les écoles maternelles, *les demandes d'informations* complémentaires ont été si importantes que trois associations pacifistes concernées ont décidé de se regrouper afin d'organiser un colloque sur ce thème.

Les 23 et 24 octobre prochains, le *« collectif d'éducation à la paix »* (regroupant le mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, Résistance internationale des femmes à la guerre et école instrument de paix) invite les enseignants, éducateurs, chercheurs, spécialistes, militaires, politiciens mais aussi les enfants et adolescents intéressés, à assister à ce colloque et tenter ensemble de mettre en place une véritable pédagogie de la paix dans notre système scolaire. Au cours de ce colloque, les différentes expériences déjà réalisées dans ce domaine seront analysées et les responsables présenteront le matériel existant.

Le colloque aura lieu 270, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

★ Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, B.P. 2135, 34026 Montpellier. Résistance internationale des femmes à la guerre, B.P. 52, 94210 La Varenne.

La jeunesse française

Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (C.E.M.E.A.) organisent, avec leur partenaire allemand Arbeiterwohlfahrt, un stage de formation continue sur « La jeunesse française dans son univers socio-éducatif ». Ce stage qui aura lieu à Nantes du 21 au 27 novembre est aidé financièrement par l'office franco-allemand pour la jeunesse.

★ C.E.M.E.A., coopération internationale, 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans, tél. : (38) 53-86-19.

AUDIOVISUEL

LE CENTRE SIMONE-DE-BEAUVOIR

Des images pour les femmes

« *L'ARRIVÉE des magnétoscopes 3/4 de pouce puis des cassettes grand public a complètement marginalisé les groupes vidéo militants. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas les moyens de reconvertir leur matériel. Pis, les vieilles bandes 1/2 pouce des années 70 s'effaçaient peu à peu. Avec elles, c'était toute une part de l'histoire de la vidéo, mais aussi des luttes, et en particulier des luttes des femmes, qui risquait de disparaître. Il fallait faire quelque chose pour sauver toutes ces images, les faire connaître et retrouver une dynamique de production.* »

L'idée, Carole Roussopoulos l'avait depuis longtemps. Son nom, son travail, sont liés aux expériences de vidéo alternative des dix dernières années et aux premières productions des mouvements féministes. Mais, à l'époque, les pouvoirs publics, qui rêvent d'un dépôt légal audiovisuel centralisé, refusent de financer ce type d'initiative. Après le printemps 1981, Carole Roussopoulos rédige un nouveau projet avec Delphine Seyrig et Joana Wieder et frappe à la porte des ministères. Le Fonds d'intervention culturel, les ministères des droits de la femme, de la culture et de la solidarité, lui accordent les 900 000 F nécessaires pour monter le Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir.

Ouvert depuis le mois de juin, le centre a pour vocation première de recenser et de rassembler toutes les images produites sur les femmes : films d'Agnès Varda, de Nelly Kaplan, de Liliane de Kermadec, mais aussi émissions de télévision, bandes vidéo, expositions de photos. Tout cela est répertorié sur un fichier qui, outre les entrées classiques (titres, auteurs), offre un classement thématique à partir de quatre cents mots-clés. Le centre garde aussi en dépôt un grand nombre de productions, les transfère sur cassettes et en propose le visionnement gratuit avant de renvoyer l'utilisateur éventuel vers le distributeur correspondant.

« *Depuis deux mois, nous enregistrons le dépôt d'un document par jour, français ou étranger*, explique Carole Roussopoulos. *Le principe est celui de l'achat de droits pour l'archivage et la consultation. Aucun document ne sort du centre, sauf autorisation préalable. Comme nous n'avons pas beaucoup d'argent, nous payons ces droits en offrant des prestations : repiquage, montage, aide à la production, organisation de projections, etc. Ce système de troc peut sembler rudimentaire, mais on s'aperçoit très vite qu'il entretient une dynamique. On vient au centre avec un film sous le bras et on repart avec des projets de réalisations.* »

Car le Centre Simone-de-Beauvoir se veut également outil de production, d'abord pour trouver quelques recettes, mais surtout parce que la conservation des documents audiovisuels ne saurait être une fin en soi. Toutes ces images archivées en appellent d'autres et suscitent de nouvelles démarches, de nouvelles créations. Carole Roussopoulos a déjà mis en chantier une première série au titre évocateur : « *Album des grands-mères que nous aurions aimé avoir.* » Portraits de femmes célèbres ou anonymes, en rupture ou en révolte, qui sont moins des productions achevées que des fragments d'une histoire orale, celle de la condition féminine en France au vingtième siècle.

Autre tentative intéressante, *Ça bouge dans les écoles* est un petit magazine mensuel vendu sur abonnement aux établissements scolaires, aux associations de parents d'élèves ou d'éducation populaire. Là encore, on est volontairement loin du produit fini. Ces documents cherchent surtout à témoigner d'expériences ponctuelles : animation autour de l'image de la femme et des rôles sociaux dans un C.E.S. rural, problèmes du racisme dans une école du vingtième arrondissement, etc. La formule est d'ailleurs largement ouverte aux propositions d'autres groupes, d'autres institutions. L'essentiel est que les cassettes circulent, qu'elles provoquent des débats, des rencontres.

A ceux qui se demanderaient pourquoi le Centre Simone-de-Beauvoir se préoccupe de problèmes scolaires, Carole Roussopoulos répond par avance : « *Il est temps que le mouvement des femmes sorte des seuls problèmes d'identité pour prendre en compte des réalités sociales qui le concernent directement. Il y a l'école, mais aussi le travail, l'habitat. D'ailleurs, cela répond à un besoin sensible : parmi les femmes qui viennent nous voir, il y a beaucoup d'institutrices, de responsables d'associations qui nous demandent des documents pour une exposition, un débat. Dans ces organismes, il y a toujours un magnétoscope qui traîne et qui n'est pas utilisé faute de programmes.* »

En l'utilisant comme instrument d'archivage, de consultation, de recherche, d'animation, le Centre Simone-de-Beauvoir fait de la vidéo un instrument de liaison, un catalyseur de rencontres. Depuis son ouverture, la petite maison de la rue Ripoche dans le quatorzième arrondissement de Paris ne désemplit pas et, au fur et à mesure, les projets se multiplient : on complète le fichier, on prévoit des manifestations thématiques, on va organiser des stages de formation à la vidéo, on s'occupe même de films polonais clandestins qui transitent par la Grande-Bretagne avant d'être traduits et mis sur cassettes au centre. Carole Roussopoulos peut être satisfaite, la dynamique est retrouvée. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir : ouvert au public les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 15 heures à 21 heures, 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris (tél. : 542-21-43).

VIDEOCASSETTES SELECTION

Connaissance du dessin

Attention : connaître le dessin n'est pas forcément synonyme de savoir dessiner, et cette cassette, malgré sa jaquette au fond d'ardoise quadrillée, n'est pas un cours pratique. Jean Thomas, professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne, nous propose plutôt une initiation du regard à travers l'histoire du dessin et de ses différents genres : croquis, dessin d'étude, dessin arrêté.

Des grottes de Lascaux à Delacroix, d'Ingres à Juan Gris, on parcourt ainsi l'évolution des techniques mais aussi des fonctions de l'art, on apprend à reconnaître la maîtrise de l'expression sous l'apparente simplicité du trait.

L'idée est excellente, tout ce qui est dit et montré est passionnant. Mais pourquoi faut-il, dès qu'il s'agit d'art, sombrer dans l'académisme le plus édifiant ? Pourquoi ce ton docte et compassé et cette mise en scène qui rappelle les réalisations les plus indigentes de la télévision scolaire ? Pourquoi enfin exclure de ce panorama l'affiche et la bande dessinée qui sont les formes de création graphique les plus immédiatement populaires ?

On ne peut qu'encourager les trop rares éditeurs qui se lancent dans la création de programmes spécifiques à orientation culturelle, mais, lorsqu'on prend ce type de risque, il vaut mieux l'assumer jusqu'au bout et ne pas confondre culture et cours magistral.

★ *Connaissance du dessin* (28 mn). Une production Agence d'applications audiovisuelles et Trinacra Films. Réalisation : Philippe Calderon. Edité et distribué par Régie Cassette Vidéo.

Les Ambassadeurs

Les « ambassadeurs », ce sont ces travailleurs immigrés à qui l'on veut faire croire qu'ils représentent leur pays là où ils vont travailler et qui, arrivés en France, ne rencontrent que l'humiliation et le racisme. Sorti en 1976, ce film de Naceur Ktari n'a pas eu beaucoup de succès sur les écrans. Son édition sur vidéocassette fait partie de ces paris courageux et nécessaires des éditions Proserpine, qui ont déjà sorti, il y a quelques mois, trois films de Chantal Ackerman.

Malgré une direction d'acteurs un peu maladroite, ce film vaut surtout par une plongée quasi documentaire dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, et un regard, porté de l'intérieur, sur tous les problèmes de l'immigration, des problèmes qui sont toujours, hélas ! d'une brûlante actualité.

★ *Les Ambassadeurs*, de Naceur Ktari, avec Sid Ali Kouiret, Jacques Rispal, Tahar Kebaili et Mel Hondo. Edité et distribué par Proserpine éditions.

FILMS

Péplums

La société Vidéobox vient d'éditer sur vidéocassettes trois vieux péplums qui raviront, sans nul doute, les amateurs du genre :

Les Derniers Jours d'Herculanum, de Gianfranco Pasolini, avec Susan Paget, Mara Lane et Brad Harris.

La Fille des Tartares, de Remigio del Grosso, avec Yoko Tani, Ettore Manni et Akim Tamiroff.

Cléopâtre, une reine pour César, de W. Tourjansky, avec Pascale Petit, Franco Volpi et Akim Tamiroff.

Films français

Trois hommes à abattre, de Jacques Deray, avec Alain Delon, Dalila di Lazzaro et Michel Auclair. Edité et distribué par G.C.R.

Voulez-vous danser avec moi ?, de Michel Boisrond, avec Brigitte Bardot, Philippe Nicaud et Georges Descrières. Edité par Gilda Vidéo et distribué par R.C.V.

Les Grandes Gueules, de Robert Enrico, avec Bourvil, Lino Ventura et Michel Constantin. Edité et distribué par V.I.D.

Films étrangers

La Fille et son cow-boy, de William Seiter, avec John Wayne et Jean Arthur. Edité par Cinéthèque et distribué par G.C.R.

Les Espions dans la ville, de Georges Kaczender, avec Robert Mitchum et Lee Majors. Edité par Sunset Vidéo et distribué par G.C.R.

Les Risques de l'aventure, de Stewart Raffill, avec James Coburn, Anthony Quinn et Ernest Borgnine. Edité par Sunset Vidéo et distribué par G.C.R.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Un magnétoscope miniature

Avec ses 2 kilos et ses dimensions réduites (182 × 75 × 203 mm), le V.H.S.-C. de la firme japonaise J.V.C. a fait un pas de géant dans la miniaturisation du magnétoscope portable. Ses secrets : l'utilisation massive de circuits intégrés et une mini-cassette de la taille d'un jeu de cartes, qui permet tout de même trente minutes de prises de vues.

Même si elle mesure à peine le tiers des cassettes V.H.S. ordinaires, cette nouvelle cassette utilise également de la bande demi-pouce et est compatible avec tous les magnétoscopes V.H.S. grâce à un adaptateur spécial.

Commercialisé sous la référence HR-C 3, le petit dernier de J.V.C. n'a rien à envier à ses aînés. Il est doté d'un dispositif d'assemblage automatique, d'une télécommande toutes fonctions, d'un système de recherche accélérée et d'un afficheur de temps de bande restante.

L'utilisation de la vidéo couleur

L'association Média et vie sociale organise un stage sur le fonctionnement et l'entretien du matériel vidéo. Ce stage est plus spécialement destiné aux responsables d'institutions socio-culturelles déjà familiarisés avec la vidéo noir et blanc et qui souhaitent être initiés au fonctionnement des nouveaux équipements couleurs.

Le stage se déroulera à Marly-le-Roi (Yvelines) du 15 au 19 novembre prochain. Pour tous renseignements, s'adresser à Média et vie sociale, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris (tél. : 874-88-78).

Guide pratique

Jean-Didier Graton et Eric Vincent, journalistes à *Vidéo-7*, viennent de publier chez Hachette un *Guide pratique de la vidéo*. Destiné aux utilisateurs de magnétoscopes grand public, il donne des conseils très complets sur le choix du matériel, son installation, son fonctionnement et son entretien. On y trouve également un important chapitre consacré à la production d'amateur et des adresses de vidéo-clubs.

Pour jouer

La société américaine Mattel Electronics commercialise en France un nouveau jeu vidéo. Intellevision est une console adaptable sur le téléviseur, qui se nourrit comme le magnétoscope de petites cassettes proposant chacune un jeu différent. Un choix de trente-neuf cassettes est déjà disponible, du football au tennis, en passant par la bataille spatiale et les échecs.

Par rapport à ses prédécesseurs, l'Intellevision améliore sensiblement le réalisme de l'image en soignant particulièrement le graphisme et la variété des couleurs. De plus, le jeu est évolutif et la console pourra bientôt s'encastrer dans un module supplémentaire pour constituer un petit ordinateur domestique. La console est vendue 1 990 F et chaque cassette 255 F.

J.-F. L.

HI-FI

D'une cassette à l'autre

Le nouveau radiocassette de Brandt est doté de deux réceptacles à cassettes et de deux mécaniques de défilement. Il permet ainsi la lecture en continu de deux enregistrements, la fin d'une cassette déclenchant automatiquement la lecture de la seconde. Mais le système offre aussi la possibilité de recopier un enregistrement sur une autre cassette avec le même appareil.

Le RK-822 S comporte par ailleurs tous les avantages des appareils du même type : deux haut-parleurs, quatre gammes d'ondes, un micro mixable et une puissance de 4,5 watts par canal.

Un auto-radio sensible

Avec un pas de 12,5 kHz en modulation de fréquence, le nouvel auto-radio de Blaupunkt sait fort bien faire la différence entre France-Musique et une émission de radio libre un peu trop proche. Ce confort d'écoute sera particulièrement apprécié par les conducteurs parisiens qui souffrent depuis des mois d'une saturation évidente de la modulation de fréquence.

L'Atlanta SQR-22 possède par ailleurs trois gammes d'ondes et un magnétophone à cassettes doté d'un réducteur de bruit Dolby.

J.-F.- L.

Un radio-réveil conjugal

La firme japonaise Matshushita vient d'apporter une solution élégante au délicat problème du réveil conjugal. En effet, son nouveau radio-réveil est programmable à l'avance sur deux heures différentes, ce qui peut épargner des conflits ou des erreurs dans le réglage trop matinal de l'appareil.

Le National RC-95 propose trois gammes d'ondes dont la modulation de fréquence, une double alimentation piles et secteur et deux systèmes d'alarme, soit sonnerie, soit radio. Un seul regret : la programmation de deux stations différentes n'est pas encore possible, ce qui oblige à se mettre d'accord sur un programme commun.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

RADIO

Informations au téléphone

Tous ceux qui gravitent dans le monde des radios libres connaissent la « gazette » de Mao, ce répondeur téléphonique automatique installé par un fou des radios libres et de la bande F.M. et qui permet à quiconque d'avoir gratuitement des renseignements variés sur les réunions, les dates politiques, les petits et les grands événements de la bande F.M. Fin septembre, le même Mao, qui s'appelle en réalité Claude Sung, projette de tenter une nouvelle expérience. En téléphonant au 268-11-70 on aura donc, comme d'habitude, un petit journal contenant toutes sortes d'informations sur les nouveaux médias, radios libres, télévisions libres, télévision par câbles, satellites, télémathèques, etc. Ce journal sera renouvelé tous les trois jours.

Ceux qui s'abonneront au « grand magazine » (selon un prix modulé en fonction des ressources des radios) pourront, par un autre répondeur automatique — dont le numéro est secret celui-là, — avoir des informations complémentaires et beaucoup plus fournies. Les abonnés pourraient également recevoir une gazette complémentaire écrite. Pour tout renseignement, tél. : 655-41-00.

CATHERINE HUMBLOT.

PHOTO

Haute définition en projection

La projection reste aujourd'hui le meilleur moyen de voir des photographies, non seulement en évitant que soient perdus les détails les plus fins et les plus subtiles nuances de couleurs de l'image, mais encore en donnant à cette image une dimension confortable qui accroît sa force. Bien entendu, il importe que le projecteur soit de qualité suffisante, qu'il soit lumineux et équipé d'un objectif de bonne définition, ce qui, soit dit en passant, n'est pas si courant dans ce domaine.

Parmi les projecteurs les plus réputés et les plus satisfaisants figurent les appareils du constructeur allemand Leitz, les Pradovit. A l'occasion de la Photokina (le plus grand Salon mondial de la photo qui se tiendra du 6 au 12 octobre à Cologne), Leitz lancera trois nouveaux appareils, les Pradovit R-502, RA-502 et CA-2502. Tous sont des versions améliorées de modèles existants. Les R-502 et RA-502 sont des projecteurs amateurs équipés d'une lampe de 24 volts - 150 watts. Ils donnent de bonnes images sur écran de 1 mètre à 1,30 mètre, ce qui est suffisant en appartement. Leurs prix approcheront 2 000 F. Le Pradovit CA-2502 est un modèle de classe professionnelle équipé d'une lampe de 24 volts - 250 watts permettant des projections sur 2 mètres de base, avec une excellente qualité. Son prix est élevé, pratiquement de plus du double de celui des modèles 502.

L'une des caractéristiques nouvelles de ces trois projecteurs réside dans leur magasin de diapositives : quoique ayant les mêmes dimensions que ceux de trente-six et cinquante vues, ils reçoivent soixante ou quatre-vingts vues. De plus, ces vues ne peuvent plus tomber accidentellement si l'on renverse le magasin. Précisons enfin que les appareils RA-152 et CA-2502 sont, comme les anciens modèles, équipés d'un système de mise au point automatique maintenant les images nettes sur l'écran.

ROGER BELLONE.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Vladimir Horowitz de la télévision au disque

Le retour de Vladimir Horowitz en Angleterre au mois de mai, après plus de trente ans d'absence, a fait refleurir les disques anciens ou récents de ce pianiste « fabuleux » que les Français n'ont pu revoir qu'à la télévision. La seconde partie de son récital londonien (*le Monde* du 25 mai) doit être diffusée le 26 septembre sur Antenne 2 (à 22 h 35) et comportera les œuvres regravées à cette occasion dans un disque R.C.A. : les *Scènes d'enfants* de Schumann, et la *Deuxième Sonate en si bémol mineur* op. 36, de Rachmaninov, auxquelles s'ajoute la *Ballade en sol mineur,* de Chopin (diffusée en juin dernier).

Ce disque reflète un peu la situation embrouillée de la discographie de Horowitz, qui fut alternativement sous contrat avec Columbia et R.C.A. Cette dernière marque a dû reprendre la *Ballade* et les *Scènes d'enfants* dans des enregistrements de 1947 et 1950, en monophonie, tandis que la gravure de la *Sonate* de Rachmaninov date de 1980. Ensemble disparate pour la prise de son, mais d'une splendeur pianistique égale.

Les prestiges de la stéréophonie, l'efflorescence du jeu et la magnifique liberté de Horowitz ne parviennent cependant pas à nous convaincre que la *Sonate* de Rachmaninov est une œuvre géniale. Dans ce labyrinthe de développements filandreux où les lignes s'entrelacent inextricablement, les belles idées se délayent et se noient, et l'on éprouve surtout le plaisir pur d'entendre ce piano exceptionnel dans une œuvre peu familière qui n'appelle aucune comparaison.

Mais les *Scènes d'enfants* appartiennent aux plus grands enregistrements « intemporels » de Horowitz. L'incomparable phrasé qui souligne sans appuyer les imperceptibles retards expressifs, la subtilité du toucher tour à tour éclatant, sonore, en échos et en grisailles exquises, le lyrisme empreint de tendresse et d'humour, culminent dans *L'enfant s'endort,* rapide tout d'abord, comme l'horloge du temps qui fuit, jusqu'au *ritardando* du bienheureux sommeil qui introduit tout naturellement à la dernière rêverie du poète, si riche de sens.

La *Première Ballade* de Chopin, d'un brio pianistique éblouissant, pâlit un peu cependant au souvenir — peut-être fallacieux — d'un autre enregistrement de la même époque (paru vers 1949 chez un autre éditeur), tout d'une coulée et plus explosif, nous semble-t-il. Mais il s'agit là de sommets voisins (R.C.A., R.C. 350).

L'abondance, et souvent l'incohérence, des disques de Horowitz, qui s'étendent sur cinquante ans, nous font une nouvelle fois souhaiter l'établissement d'un catalogue chronologique précis, toutes marques confondues, et peut-être d'une « intégrale » comportant pour chaque œuvre le ou les deux enregistrements où le grand pianiste lui-même (âgé aujourd'hui de soixante-dix-huit ans) se reconnaîtrait le mieux dans son évolution historique. Un vœu sans doute chimérique.

JACQUES LONCHAMPT.

— Rappelons qu'au catalogue de *C.B.S.* figurent les enregistrements réalisés par Horowitz entre 1953 et 1970 environ : trois disques de sonates de Beethoven et impromptus de Schubert, un coffret de sept disques et deux autres récitals Chopin, le sublime enregistrement de douze sonates de Scarlatti, des disques Rachmaninov (dont la *Deuxième Sonate*), Schumann (*Kreisleriana* et *Clara-Wieck-Variations*) et Scriabine, et les concerts de Carnegie Hall, de 1965 et 1966.

Chez R.C.A., les disques les plus récents ; récitals publics de 1977 à *1980*, et les deux prodigieux « remake » de son jubilé d'or : la *Sonate* de Liszt, et le *Troisième Concerto* de Rachmaninov, avec Eugen Ormandy.

Les « souscriptions de l'automne » (suite)

Voici d'autres informations concernant les « souscriptions de l'automne » (voir le Monde Dimanche *du 12 septembre).*

Supraphon, la grande marque tchèque, présente trois des plus belles œuvres lyriques du répertoire national : la Fiancée vendue et *Dalibor* (un sujet proche de *Fidelio*) de Smetana, et *De la maison des morts,* bouleversante paraphrase musicale du livre de Dostoïevsky.

Chez R.C.A., quelques rééditions de célèbres interprètes : Wanda Landowska, au clavecin et au piano, dans des œuvres de *Haydn et de Mozart, et trois disques* Tchaïkovsky dirigés par Toscanini, avec notamment le *Concerto en si bémol* interprété par Horowitz, *Manfred, la Pathétique, Roméo et Juliette, Casse-noisette.*

La *Tétralogie*, dirigée par Marek Janowski pour Eurodisc, se poursuit avec *la Walkyrie,* dans une distribution somptueuse (Norman, Jerusalem, Adam, Altmeyer et la Staatskapelle de Dresde), tandis que *l'Or du Rhin* est toujours en « offre spéciale ».

L'intégrale des *Quatuors* de Beethoven par le Quatuor Talich s'achève chez Calliope, où l'on pourra également acquérir cinq sonates de Beethoven par I. Södergren, l'œuvre pour piano de Chabrier par Annie d'Arco, les dernières œuvres de Scriabine par Michaël Rudy et un coffret Vivaldi.

Aux enregistrements indiqués pour Erato, on ajoutera l'œuvre pour piano de Chabrier par Pierre Barbizet, le *Concerto* et le *Quintette pour clarinette* de Mozart avec Antony Morf, et les douze *Concerti grossi* op. 6 de Corelli, par les Solisti Veneti.

J. L.

Rock Variétés

PETE TOWNSHEND : « Chinese Eyes »

Avant une tournée annoncée des Who de nouveau rassemblés, le leader et compositeur du groupe publie un album solo produit par Chris Thomas et où Pete Townshend a enregistré, outre tous les vocaux, les parties de guitare, de piano et de synthétiseur.

Pete Townshend est sorti de sa retraite, d'un isolement volontaire et douloureux pour un album où il se libère dans une énergie de nouveau déployée, où il s'amuse *(Face Dances Part Two),* où il joue sur la dérision à propos de la communication, l'un des mots-clés de notre époque.

Evidemment, certains titres réunis ici pourront sans doute s'incorporer au répertoire des Who (par exemple, *Stardom in Action*) et l'on retrouve en général dans l'album les moments d'intensité, les élans de fougue propres au groupe. Pourtant ce disque intelligent, bien construit, aux textes plutôt brillants, ne paraît à vrai dire ni excitant, ni spontané, ni même ambitieux, comme on est *en droit d'attendre de la tradition* des Who. L'album a d'abord le mérite d'être là, de marquer simplement le retour de Pete Townshend, qui a donné quand même au rock quelques-unes de ses plus belles pages *(My Generation, Tommy, Quadrophenia).* A noter *The Sea Refuses no River,* une jolie ballade de rock teintée de country, *North Country Girl,* une chanson traditionnelle anglaise arrangée par Townshend (33 t WEA ATCK 50 889).

CHICAGO 16

Groupe prestigieux qui donna au rock, à la fin des années 60, une part de sa magnificence, qui fit surgir à partir du soul, du blues urbain et du jazz une musique particulièrement alléchante, qui fut le premier à utiliser une section de cuivres et institua un travail véritablement collectif, Chicago marque *le pas depuis quelques années.*

Sous le label de WEA, revoici Chicago avec Robert Lamm, James Pankow, Lee Longhrane, Peter Cetera, Bill Champlin, Danny Seraphine et Walter Parazaider. *Ne fait plus partie du groupe le* chanteur Danny Dacus, qui avait d'une certaine manière remplacé le chanteur et guitariste Terry Kath, tué en jouant à la roulette russe il y a plus de quatre ans. Comme toujours, c'est un beau travail de studio que celui accompli par Chicago. Chaque titre est en soi un petit chef-d'œuvre d'exécution. Les attaques sont nettes, précises, les arrangements sont parfaitement élaborés, les chorus de cuivres et les vocaux sont pleins de finesse.

Pourtant Chicago 16 — on sait que le groupe, depuis ses origines, se contente de numéroter ses albums — nous laisse un peu de marbre. Il manque au disque, comme à ses prédécesseurs immédiats, le fameux *plus* qui déclenche l'adhésion spontanée et totale du cœur et de l'esprit. La sensibilité des membres de Chicago n'a pas changé. Celle du temps n'est plus la même (33 t WEA 99 235).

KENNY ROGERS

Tête d'affiche de la musique country actuellement très prisée aux Etats-Unis, peu connu en France, Kenny Rogers publie son dernier album enregistré en *grande partie à Los Angeles, avec* notamment la participation de Billy Preston. C'est un travail très propre, un peu trop polissé peut-être, plus proche de la variété américaine courante que de la musique fabriquée à Nashville. *Les mélodies, joliment orchestrées,* sont faciles à retenir et sont « balancées » par une voix agréable (Dist. Pathé-Marconi 2 C 070 400 115).

JEAN-MICHEL GASCUEL

Le premier album d'un jeune auteur-compositeur qui a le genre de couleur de voix auquel on est sensible aujourd'hui, une jolie sonorité et des textes solides, *simples, directs et modernes,* des mots qui, sans en avoir l'air, décrivent les sentiments et la vie quotidienne. Malgré l'emploi fréquent d'effets techniques un peu faciles, malgré un manque de diversité regrettable — notamment dans le choix des orchestrations, — le premier disque de Jean-Michel Gascuel annonce une nouvelle aventure dans la chanson (33 t Pathé-Marconi 2 C 070 72 480).

CLAUDE FLÉOUTER.

Jazz

JOANNE BRACKEEN : « Special Identity »

Au moment où paraît ce disque, Joanne Brackeen triomphe pour la quatrième année consécutive aux élections organisées par la revue *Down Beat,* cinquante-sept critiques ayant déposé leur bulletin dans l'urne. Autrefois pianiste d'Art Blakey, de Joe Henderson, de Stan Getz, JoAnne accomplit maintenant une carrière de soliste dont cet album est une expression. Accompagnée par Jack DeJohnette et Eddie Gomez, deux anciens des trios de Bill Evans, le maître, elle a choisi de jouer quelques uns des meilleurs thèmes qu'elle ait écrits. La petite valse *Enchance,* le gracieux *Mistake Touch,* le subtil *Einstein,* autant de facettes brillantes du talent de la pianiste qui laisse affleurer deçà et delà quelques souvenirs furtifs, celui de *Night in Tunisia* dans *Egyptian Dun Dance,* celui de *Rhytm-a-ning* dans un nouveau *Friday the Thirteenth.*

Musique peu ordinaire que celle de JoAnne, et traversée de tous les vents. « *Quelquefois,* dit-elle, *je marche dans la rue et soudain me sens voler vers la Californie, l'Amérique du Sud, New-York, l'Europe, le Japon, et je suis en cinq lieux au même moment, les rythmes sont dans l'air.* » Façon de parler : ils sont dans sa tête. Ils viennent de l'expérience multiple de quelqu'un qui a écouté Elvin Jones et Max Roach, Ornette Coleman et John Coltrane, McCoy Tyner et Chick Corea. Les rythmes sont inscrits en elle et se réveillent sans impliquer l'effort, paraissant ainsi vivre d'eux-mêmes pour elle — comme pour nous, d'ailleurs, qui l'écoutons, — tant le mouvement coule, de ses doigts, aisé, spontané (Antilles AN 1001. Distribution Phonogram).

LUCIEN MALSON.

Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE

Sous le magnolia

par MAURICE PONS

ELLE avançait, à petits pas, le long de la rivière. Elle descendait les courbes herbeuses du parc et venait s'asseoir, ou s'accroupir, toujours au même endroit, à côté d'un banc, non loin d'un magnolia, qui en cette saison commençait à perdre les pétales de ses fleurs. La pelouse semblait jonchée de larges paupières blanches.

L'endroit était beau, presque toujours désert, mais pas tellement calme, car des camions et des voitures passaient sans cesse sur la chaussée rapide qui traverse le parc, en contre-haut de la rivière

Elle était toujours vêtue de la même robe de cotonnade légère, d'un rose un peu pâle, que sa légèreté même plaquait sur son corps, comme si on l'avait trempée dans l'eau ; elle portait aussi un gilet de laine à manches courtes, un peu bleu, un peu blanc, délavé, et apparemment tricoté à la maison, au point de ruche. Elle n'était chaussée que de mules d'appartement, en satin matelassé, dont l'une – une seule – était ornée d'un pompon de laine rouge-violet ; sur l'autre, il ne restait que les fils, de la même laine, qui avaient dû servir à coudre un second pompon disparu.

Elle était jeune, mince, presque maigre, pas vraiment jolie, mais suffisamment étrange pour me sembler, à moi, fort émouvante. Elle avait une chevelure peu abondante, plutôt claire, qui traitée avec soin aurait pu être belle et blonde, et ses avant-bras étaient ornés d'un fin duvet pâle. En un mot, elle correspondait exactement à l'image qu'on se fait, en général, d'une Ophélie un peu prolétaire, hésitant au bord d'un étang avant son immersion définitive ; ou encore à celle de ces jeunes mortes qu'on rencontre trop fréquemment, errant à l'aube dans les cimetières fleuris, sous les sorbiers, au lendemain de leurs funérailles... Tout ce que j'aime !

J'étais encore, à l'époque, un petit vieillard tout à fait convenable. C'était avant l'attaque hémiplégique qui devait quelques années plus tard me laisser plus qu'à moitié impotent, plus qu'à moitié débile, dans cet hospice où je consume mes derniers jours dans une oisiveté féroce. De mon oncle l'amiral, je venais d'hériter une garde-robe britannique avec blazer à écusson et pantalons de flanelle que ma modeste retraite de lieutenant de vaisseau ne m'eût certes pas permis d'acquérir, et qui me donnait encore fière allure. J'avais gardé aux boutonnières de mon oncle défunt un certain nombre de rubans et de pastilles glanés par lui dans les combats navals, et je tenais toujours à la main, avec mon journal, l'une de ses cannes à pommeau d'argent ciselé. Sur ce pommeau figurait, va-t'en savoir pourquoi, le schéma d'une chaudière de locomotive.

Les jours précédents, je m'étais contenté de saluer un peu cérémonieusement cette jeune femme inconnue, solitaire, égarée dans le parc, et j'allais m'asseoir en silence un peu derrière elle, sur le banc public. Mais ce jour-là mon élégance usurpée, ma canne éloquente, me donnèrent l'audace et le prétexte de l'aborder, sous le magnolia, au bord de la rivière.

« *La chaudière d'une locomotive, voyez-vous, mademoiselle*, commençai-je ce jour-là, en tenant mon chapeau à la main et en lui montrant ma canne, *la chaudière d'une locomotive ressemble toujours à la petite fontaine à vapeur qu'inventa le marquis de Worcester en 1663. Elle comprend une boîte à feu, ou foyer, enfermée dans une boîte à eau, entretoisée avec elle...* »

Tandis que je parlais ainsi, le cœur battant d'émotion, la jeune personne avait ramassé dans l'herbe, auprès d'elle, deux larges pétales de magnolia qu'elle s'était appliqués sur les yeux, et qu'elle maintenait de deux doigts pour regarder longuement la surface grise de l'eau. Elle tourna vers moi, soudainement, ce regard blanc, ce regard aveugle qui accentuait encore son apparence ophélique – mais d'une Ophélie, cette fois, d'après la noyade, – d'autant que dans le mouvement elle avait fait se remuer sa chevelure, comme remuent, au fil du courant, les longues lianes aquatiques, d'un jaune un peu sale, qu'on appelle, je crois, des laminaires.

Sous son regard, il me sembla voir se dessiner un vague sourire, que je pris pour une invite à poursuivre notre conversation.

« *Le principe, voyez-vous, en est simple : il consiste à enfermer du feu dans de l'eau, afin de produire de la vapeur, qui, par des tubulures, s'accumule dans une sorte de dôme. Ne voit-on pas parfois, dans certaines contrées, un volcan immergé dans un lac ?* »

Visiblement, la demoiselle – ou la dame ? – ne m'écoutait pas. Peut-être avais-je été trop long dans mon exposé ? Pas assez persuasif ? Mais soudain elle poussa un étrange petit cri et, laissant glisser sur son visage ses curieuses œillères végétales, elle parut s'intéresser vivement à ma canne à pommeau. Non, comme j'aurais pu l'espérer, pour en examiner les ciselures, mais pour se relever, s'en emparer, et avancer, la tenant à la main, tout au bord de la rivière.

Stupéfait, je la vis se mettre à genoux, se pencher en avant, et plonger à plusieurs reprises la canne de mon oncle, verticalement, dans l'eau, fouillant parmi les algues, comme pour y chercher un objet perdu. De la place où j'étais, à quelques pas derrière elle, je ne voyais plus que la forme bleue de sa robe, plaquée sur son corps incliné, et la tache brune de la plante de ses pieds, maculés de terre, que, dans la position légèrement touareg qu'elle avait adoptée, me laissaient découvrir ses deux mules entrebaillées sur le talon.

« *Vous avez perdu quelque chose ?* » me risquai-je, au bout d'un moment, à lui demander.

D'abord, elle ne répondit rien, puis elle se leva, et remonta vers moi. Elle me rendit ma canne, en m'adressant le sourire un peu niais d'une délinquante mineure prise en faute.

« *L'eau est très profonde*, dit-elle enfin. *Et il y a des algues, beaucoup d'algues. Merci bien, monsieur* ».

Sa voix était rocailleuse, on aurait dit avinée, beaucoup moins plaisante en tout cas que le laissait supposer le léger duvet blond qui courait sur ses avant-bras, et qui devait s'épanouir aux aisselles et au pubis, comme un bouquet de menthe sauvage.

Elle s'éloigna, à petits pas pressés, le long de la rivière, en remontant le courant. Sa mince et fragile silhouette disparut à travers les branches fleuries du magnolia et d'autres arbres d'agrément, sur le fond luisant de la rivière, dont les eaux calmes et inquiétantes remuaient sous le vent du soir.

Je ne la revis pas le lendemain, mais le jour suivant, en arrivant au parc à mon heure habituelle, vêtu de mon blazer à écusson, tenant à la main ma canne et mon journal ; je fus surpris par la grande animation qui régnait aux abords du magnolia, à l'endroit même où ma jeune promeneuse avait fouillé les eaux avec la canne de mon oncle l'amiral.

UNE puissante voiture-grue d'un rouge écarlate était descendue depuis la chaussée rapide, à travers la pelouse et s'était solidement fichée en terre au bord de la rivière, au moyen de ses béquilles pneumatiques. Autour du véhicule, ou juchés dessus, des pompiers en képi donnaient des ordres, d'autres pompiers en casque d'or exécutaient des manœuvres. Il y avait aussi des policiers et des gendarmes en uniforme, des infirmiers en blouse blanche et une foule de badauds, attirés par le spectacle en multicolore, qui piétinaient l'herbe verte, autour du magnolia.

Le bras de la grue déployé surplombait la surface des eaux et des hommes-grenouilles, masqués et vêtus de scaphandres, barbotaient dans la rivière, leurs bouteilles de gaz sur le dos. Ils tiraient à deux mains les crochets de la pieuvre métallique, qui, de la tête de la grue, descendaient lentement vers eux, puis ils disparaissaient un à un.

Je me mêlais aux inhabituels badauds, qui échangeaient des informations déroutantes :

« *Ça fait presque huit semaines qu'ils ont disparu...*

– *Et en plus, il paraît que c'est une voiture volée...*

– *C'est parce qu'ils ont trouvé un corps aux écluses. Ça leur a donné l'idée de chercher dans le fleuve...* »

Les scaphandriers en caoutchouc gris avaient retiré leurs masques vitrés et attendaient assis au bord de l'eau.

Le toit de la voiture apparut d'abord, que soulevaient péniblement les câbles tendus à l'extrême, dans le crissement du treuil électrique, puis la carrosserie tout entière, légèrement inclinée vers l'avant, avec ses quatre roues. Elle était remplie d'eau vaseuse et recouverte d'algues.

A mesure qu'elle s'élevait, des cascades d'eau en jaillissaient de toutes parts, qui retombaient sur la surface de la rivière avec un bruit mouillé. Quand elle fut à bonne hauteur, les pompiers sur leur camion firent pivoter la tête et le bras de la grue, et déposèrent la voiture, précautionneusement, sur l'herbe de la rive, telle une grosse bourriche noire dégouttant d'eau.

On aurait dit qu'elle s'affaissait. Autour de moi, j'entendis encore une réflexion chuchotée, car chacun gardait, comme au cinéma, un silence pieux.

« *Tu vois, c'est une 68, une voiture volée...*

– *Il paraît qu'ils seraient partis en pleine nuit...* »

Un des pompiers en cuir s'approcha du véhicule et, tirant avec force, réussit à ouvrir l'une des portières – la portière arrière droite. Une masse d'eau boueuse en jaillit en claquant et se répandit sur la pelouse, entraînant dans son flot quelques pétales du magnolia.

On vit alors retomber à l'arrière de la voiture une masse flottante d'étoffes et de chairs détrempées, que la pression de l'eau avait jusqu'alors tenu plaquée contre le toit : c'étaient les corps emmêlés de deux fillettes de trois à quatre ans, en vêtements de nuit, encore accrochées à des draps et des oreillers. L'une portait un pyjama de molleton rose, l'autre une chemisette de calicot imprimée de fleurs, et entortillée en chiffon.

Leurs ventres nus étaient démesurément gonflés, énormes, striés de bleu ; leurs visages glauques, tordus par un rictus d'asphyxie ; leurs yeux fixes, grands ouverts, brouillés par les cheveux en désordre, les algues et la vase du fleuve. Confondante image, mêlant la beauté à l'horreur absolue, dont Shakespeare n'eût pas craint de confier la description à quelque royal messager.

A l'avant de la voiture, tassé sous le volant, plié en deux, mais maintenu en place, au niveau de la taille, par sa ceinture de sécurité, je reconnus peu à peu, à mesure que l'eau vaseuse se vidait, ma jeune errante des jours précédents, avec son gilet de laine au point de ruche, et sa robe rose si mince, retroussée jusqu'au ventre, dont la mort avait fait un linceul trempé.

Sa déjà longue immersion avait flétri et violacé sa chair. Je ne pus voir son visage sale et fatigué, son air hagard de jeune prolétaire traquée.

Sous l'œil à la fois navré et réprobateur des gendarmes qui contenaient la foule, les infirmiers aidés des pompiers eurent tôt fait de sortir les corps du véhicule, de les recouvrir de couvertures, de les remonter sur un brancard jusqu'à la chaussée où attendait l'ambulance. Direction : la morgue municipale. Puis on s'affaira pour procéder à l'enlèvement de la voiture, accrochée, nez en l'air, à la grue mobile.

Parmi les objets épars qui traînaient dans l'herbe, et qu'un très jeune pompier au visage norvégien enfouissait dans un sac marin, je ne manquai pas de remarquer deux mules d'appartement, en satin matelassé. Elles étaient ornées, l'une et l'autre, d'un pompon de laine rouge-violet. ■

LA MOUCHE

Romancier et auteur d'aptations pour le théâtre et le cinéma, MAURICE PONS a publié notamment *Rosa* (Denoël, 1967), *Mademoiselle B* (Denoël, 1978), *la Maison des brasseurs* (Denoël, 1978), *Pourquoi pas Métrobate* (Balland, 1982).

